Le Monde

Télévision Radio Multimédia
Tous les programmes

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16055 – 7 F | DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le PS serait très pénalisé par la réforme électorale envisagée

LA MISE À L'ÉTUDE, par le gouvernement, d'une réforme du mode d'élection des députés (*Le Monde* du 7 septembre), confirmée par le premier ministre, suscite prudence et scepticisme au Parti socialiste, qui, selon les simulations disponibles, serait le principal perdant de cette réforme. Celle-ci, cependant, ne soulève pas l'enthousiasme dans la majorité : le président de l'UDF, François Léotard, y met des conditions, tandis que celui de Force démocrate, François Bayrou, y est carrément hostile. Au RPR, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a plaidé pour que soit assurée, sans *« revenir sur le principe du scrutin majoritaire »*, la *« représentation (...)des grands courants d'idées »*.

Lire pages 6 et 7

Les cardiologues de Boris Eltsine jugent son opération dangereuse

Le conflit pour la succession du président russe s'envenime



SELON les informations médicales obtenues par *Le Monde*, le président russe est atteint d'une grave maladie coronarienne. Cette affection impose de pratiquer une intervention chirurgicale que les médecins de Boris Eltsine jugent périlleuse. Celle-ci sera tentée dans quelques jours par une équipe du centre cardiologique Tchazov situé à la périphérie de Moscou. Les médecins russes chargés de la santé de M. Eltsine consultent actuellement quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux de cardiologie et rien n'est encore décidé quant à la nature de la thérapeutique qui sera mise en œuvre.

Deux types d'intervention sont à l'étude, soit un pontage coronarien soit une dilatation des artères coronaires actuellement obstruées. Compte tenu de l'état de santé du patient, les deux interventions sont dangereuses et le choix sera fait par le chef du Kremlin lui-même.

On indique, selon les mêmes sources, que l'état général du président russe complique notablement la démarche médicale et que la nature des lésions cardiaques dont il souffre – les examens médicaux ont révélé que trois des artères du président sont obstruées – ne permettent pas de formuler un pronostic très rassurant. Evgueni Tchazov, le directeur du centre cardiologique moscovite retenu pour l'opération, a lui-même indiqué que l'intervention chirurgicale à venir n'était pas dénuée de risques.

A Moscou, l'état de santé du président a encore accentué les dissensions dans son entourage. Le général Lebed a notamment demandé que Boris Eltsine désigne officiellement le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, pour assurer son *interim*, comme le veut la Constitution.

Lire page 2

La fusion avec NetHold renforce le poids de Canal Plus en Europe

CANAL PLUS et NetHold, filiale audiovisuel du groupe sud-africain Richemont spécialisé dans le tabac et le luxe, ont annoncé, vendredi 6 septembre, leur décision de fusionner. Ce rapprochement doit donner naissance au plus grand groupe européen de télévision à péage. A ses 7 millions d'abonnés en France et en Europe, Canal Plus ajoute 1,5 million d'abonnés détenus par NetHold, en Italie, au Bénélux, en Scandinavie et en Europe centrale. A l'occasion de cette fusion, la chaîne cryptée française va acquérir 100 % du capital de son partenaire. Elle procédera aussi à une augmentation de capital. Pour son PDG, Pierre Lescure, cette fusion est *« aussi importante que le lancement de Canal Plus en 1984 ou le lancement de CanalSatellite »*.

Lire page 14

Recul du chômage aux Etats-Unis

Au mois d'août, 250 000 emplois ont eté créés, et le chômage atteint son plus bas niveau depuis 1989. p. 3

L'amiante en justice

Le parquet de Paris a requis l'ouverture d'une information judiciaire contre X... à la suite de la plainte d'un électricien contaminé par l'amiante. p. 9

Economies de santé

L'assurance-maladie veut obtenir des professionnels de la santé 5 milliards de francs d'économies pour 1996. p. 26

Placements

Le Monde reprend la publication de ses pages « Placements » du samedi. Aujourd'hui, un bilan des sicav d'actions au terme d'un ete difficile. p. 15

Il y a vingt ans mourait Mao

La disparition du Grand Timonier, le 9 septembre 1976, a projeté l'Asie de l'Est vers le marché capitaliste. p. 11

Marie-José Pérec l'infidèle

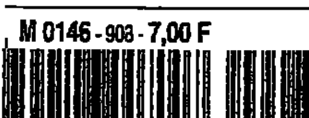
La double championne olympique considère qu'en France nul ne peut plus l'aider a progresser. p. 10

Alain Lamassoure au « Grand Jury »

Le ministre du budget est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* » dimanche 8 septembre à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 908 - 7,00 F



Les mille et un mariés du Nil

LE CAIRE
de notre correspondant

Ils étaient plus de mille, les époux du Nil qui ont participé au *« mariage du siècle »*, vendredi 6 septembre au Caire, sur un stade de hockey sur gazon. Sur les gradins, dix mille parents, amis et hautes personnalités. Devant leurs écrans de télévision, des millions d'Egyptiens. Le réalisateur, Shérine Yousri, qui a déjà à son actif des centaines de mariages, dont ceux de princes du Golfe, n'a pas lésiné sur les moyens pour produire une cérémonie hollywoodienne digne des Mille et Une Nuits, avec feux d'artifice, lasers, hologrammes. Même les milliers de ballons blancs en forme de cœurs lancés à l'entrée du stade étaient *« made in America »*. Comme dans les mariages « chics », les époux ont eu droit à Wagner et à Vivaldi. Ces formalités musicales exécutées, on est passé à Ihab Tawfik, Hakim et Hanane, chanteurs célèbres dans la vallée du Nil.

Les mariées, jusqu'alors guindées dans leurs robes blanches, se sont laissées aller à la danse. La majorité des épousées, qui portaient le voile islamique lors de la répétition générale, l'avaient remplacé par un voile en tulle laissant apercevoir des coiffures sophistiquées. Une fois la cérémonie terminée, beaucoup d'entre elles échangeront leur robe de dentelle contre une de ces tenues de danseuses du ventre qui collent à la peau.

Le plus grand mariage collectif de l'histoire de l'Egypte avait pour objectif de venir en aide aux jeunes couples qui n'ont pas les moyens de s'offrir une cérémonie de mariage. Se marier en Egypte revient cher. Il ne suffit pas de payer l'appartement et les meubles. Il convient de célébrer les épousailles en grande pompe, pour des raisons sociales et pour honorer *« la plus belle nuit de toute une vie »*. Entre robe, costume, invités, chanteurs et danseuses, il en coûte plus de 3 000 francs, même pour les plus modestes, soit l'équivalent du revenu annuel moyen d'un Egyptien. L'obstacle financier contraint d'innombrables promis et promises – qui comme *« les époux du Nil »*, ont déjà signé le contrat de mariage – à reporter sa consommation, la *dokhla*, pour des années. Selon une étude de l'organisme égyptien des statistiques, publiée en 1994, le nombre de mariages a baissé de 20 % au cours des années 90, et la moitié des femmes de vingt à vingt-cinq ans sont célibataires pour des raisons économiques. C'est ainsi qu'a germé l'idée des mariages collectifs. La première de ces cérémonies s'est déroulée en août 1993 dans les jardins Antoniadis, à Alexandrie, où l'« association des dames » de la ville a offert la nuit de noces à vingt-cinq couples et mille cinq cents invités.

Les festivités de vendredi n'ont déçu qu'Ahmad Abdel Tawab, un vendeur ambulant de vingt-six ans qui n'a pas pu y participer faute d'avoir pu acquérir le mobilier de la chambre à coucher, condition posée par la famille de sa fiancée. Abdel Tawab devra patienter jusqu'à l'an prochain. Un nouveau *« mariage du siècle »* est en préparation. Des mécènes lui offriront peut-être un lit et une commode.

Alexandre Buccianti

Chambardement à Europe 1

C'EST la rentrée sur les écrans et sur les ondes. Europe 1 a connu le plus grand chambardement du paysage audiovisuel. Notre cahier « Télévision, radio, multimédia » en rend compte. En perte de vitesse depuis plusieurs années, cette station met le cap sur l'information avec l'arrivée aux commandes de Jérôme Bellay, l'homme qui a « fait » France-Info, puis LCI. Rentrée des classes aussi, avec plusieurs émissions consacrées aux professeurs et à leurs élèves. Et, pour les amateurs de jeux vidéo, les nouvelles aventures – en trois dimensions – du célèbre plombier Mario, héros de Nintendo.

Lire notre cahier « Télévision, radio, multimédia »

Fausse déflation, vraie déprime

LA FRANCE est en déflation. Un indice mensuel des prix en recul deux mois de suite, une masse monétaire ralentie, une production trimestrielle en baisse : le diagnostic fait aujourd'hui presque l'unanimité dans les milieux politiques et syndicaux. Le libéral Alain Madelin, le socialiste Pierre Moscovici et le syndicaliste Marc Blondel ont rejoint, dans ces colonnes, l'analyse de l'économiste Jean-Paul Fitoussi, celui-ci n'hésitant pas à opérer un parallèle entre la situation actuelle de l'Europe et celle des années 30 aux Etats-Unis (*Le Monde* daté 29 août, 30 août, 1er -2 septembre, 3 septembre).

En dépit de ce bel unanimisme, la France n'est pas en déflation – l'Europe non plus d'ailleurs. *« La récession du début des années 90 n'est pas, quoi qu'on en dise, le décalque des années 30 »*, écrivait, en 1994, l'économiste Yves Crozet dans son livre *Inflation ou déflation, actualité d'un dilemme*. Les indices de cet été ne modifient pas le diagnostic. La déprime française de 1996 n'a rien à voir avec la déflation de 1932.

Deux fantasmes alimentent, en France plus qu'ailleurs, le débat et les politiques économiques : il y a ceux qui continuent de craindre une envolée des prix – les banquiers centraux, ceux de la Bundesbank notamment – et il y a ceux qui s'inquiètent de l'effondrement des prix et de ses conséquences. Les uns et les autres se trompent d'époque. *« L'inflation est devenue une menace imaginaire »*, notait Jean-Paul Fitoussi (*Le Monde* du 29 août). A juste titre. La déflation aussi, est-on cependant tenté de lui répondre. Dans une économie vivante, il y a en permanence des prix qui montent et des prix qui descendent, des contradictions entre les uns et les autres, des tensions qui ne sont point aujourd'hui différentes, en France, de celles que l'on observe par exemple aux Etats-Unis – où personne ne parle de déflation !

Il est impossible d'affirmer que la France est aujourd'hui en déflation, même s'il y a – mais il y en a toujours – dans l'économie française des pressions déflationnistes. Les économistes définissent la déflation comme une situation dans laquelle il y a *« simultanément une baisse générale des prix, des revenus et de la production »*. Ce n'est pas, heureusement, la situation de la France en cette rentrée 96.

Il n'y a pas, d'abord, de baisse générale de la production. Entre 1931 et 1933, le PNB américain avait baissé d'un tiers : c'était bien une baisse générale de la production. Il avait, à la même époque, baissé de près de 10 % en France. Rien de tel aujourd'hui.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 13

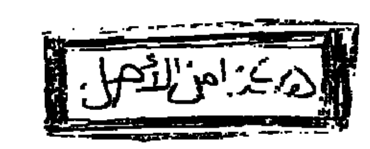
Le cycliste en position couchée



CHRIS BOARDMAN

EN DEVENANT le premier coureur à parcourir plus de 56 kilomètres dans l'heure, le champion cycliste britannique Chris Boardman a pulvérisé, vendredi 6 septembre à Manchester, le record du monde détenu par le Suisse Tony Rominger : 56,374 km contre 55,291. Cette nouvelle progression spectaculaire doit beaucoup au guidon allongé et à la position couchée adoptés par le coureur de l'équipe GAN. Une innovation qui pourrait être remise en cause par les instances du cyclisme international.

Lire page 19



RUSSIE Si l'entourage du président Eltsine tente de minimiser les *dangers de l'opération cardiaque* qu'il pourrait subir dans les prochaines semaines, les spécialistes internationaux, consultés par le Kremlin, sont moins rassurants. Pour eux, *l'état général précaire du patient* multiplie les dangers inhérents à toute opération cardiaque. ● LE CHEF DU CONSEIL de sécurité russe, Alexandre Lebed, a exigé que le président russe désigne officiellement son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, pour assurer l'intérim du pouvoir, conformément à la Constitution. ● LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT américain, Warren Christopher, a proposé, vendredi à Stuttgart, la réunion, en 1997, d'un sommet de l'OTAN *élargi aux pays candidats* à une adhésion et à la Russie. Cette proposition devait être présentée, samedi, à Boris Eltsine par le chancelier Kohl, en visite en Russie.

L'état de santé de Boris Eltsine rend périlleuse toute intervention chirurgicale

Des spécialistes mondiaux de cardiologie consultés par le Kremlin soulignent que la faiblesse du président russe complique les thérapies qui peuvent lui être appliquées. Aucune n'est sans risque, et le choix en reviendra au patient lui-même

SELON les informations obtenues par *le Monde* auprès de l'entourage médical de Boris Eltsine, le président russe est atteint d'une grave maladie coronarienne qui interdit de faire l'économie d'une intervention chirurgicale. Rien n'est encore toutefois décidé quant à la nature de la thérapeutique qui sera mise en œuvre dans moins d'une quinzaine de jours au centre cardiologique Tchazov situé à la périphérie de Moscou. Les médecins russes chargés de la santé de M. Eltsine ont pris contact avec quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux de cardiologie. On indique, selon les mêmes sources, que l'état de santé général actuel du président russe complique notablement la démarche thérapeutique et que les lésions cardiaques dont il souffre ne permettent pas de formuler un pronostic très rassurant. Il n'est plus question, d'autre part, de l'hypothèse un moment avancée d'une intervention chirurgicale sur les valves cardiaques (*Le Monde* du 7 septembre). Pour sa part, Evgueni Tchazov, le directeur du centre de cardiologique moscovite retenu pour l'opération a, rapporte notre correspondant à Moscou, indiqué que l'intervention chirurgicale à venir n'était pas sans risques. Un conseil de médecins doit décider si l'état du président permet une opération, a-t-il déclaré à l'agence Interfax. Il a souligné que la décision sera prise par Boris Eltsine lui-même.

La première complication de cette maladie coronarienne date de juillet 1995 avec une hospitalisation consécutive à des douleurs thoraciques qui furent rapidement attribuées à une angine de poitrine. Cette situation pathologique se caractérise par une réduction de l'alimentation sanguine du muscle cardiaque due, le plus souvent, à la présence de lésions obstructives siègeant dans la lumière des artères coronaires. Chez les malades coronariens, la complication la plus fréquente – et la plus redoutée – est l'infarctus du myocarde. Celui-ci survient lorsque, la taille de la lésion coronarienne évoluant, la circulation sanguine est interrompue, ce qui entraîne la destruction du muscle cardiaque irrigué par l'artère coronaire altérée.

DILEMME

Boris Eltsine a, selon nos informations, déjà été victime d'un *infarctus du myocarde*, ce dernier étant à l'origine de l'hospitalisation du mois d'octobre 1995. Lors de sa *convalescence qui dura jusqu'à la* fin décembre M. Eltsine fut mis au régime sans sel et réussit à perdre, dit-on, une dizaine de kilogrammes. Il n'y eut pas, officiellement, d'autres hospitalisations mais, selon certains observateurs, l'absence prolongée du président dans les semaines qui précédèrent les *élections pourrait s'expliquer par* une nouvelle attaque cardiaque.

Les médecins russes sont aujourd'hui confrontés à un dilemme. L'évolution remarquable des techniques de chirurgie cardiologique fait que l'on dispose, face à la maladie coronarienne, de plusieurs possibilités thérapeutiques qui visent à prévenir la survenue d'infarctus mortels du myocarde. *Dans le cas de Boris Eltsine*, deux scénarios sont actuellement à l'étude : le pontage coronarien ou *la dilatation des artères coronaires* obstruées. Le pontage consiste à établir une dérivation du flux sanguin artériel dans une région cardiaque déterminée de manière à cout-circuiter un – ou plusieurs – rétrécissemment des artères coronnaires.

Cette intervention est aujourd'hui bien codifiée, souvent efficace et sans danger lorsqu'elle est pratiquée par des équipes bien entraînées. Il s'agit néanmoins d'une chirurgie lourde et traumatisante qui impose notamment d'avoir recours à une circulation extra-corporelle et qui nécessite le plus souvent une longue convalescence. On peut également lutter contre la maladie coronarienne en faisant l'économie du traumatisme chirurgical. Il s'agit alors de dilater les artères là où elles sont rétrécies, *voire même à tenter de les désobs*truer au moyen d'un ballonnet gonflable que l'on introduit dans le *système artériel par l'intermédiaire* d'une sonde. Cette technique – connue également sous le terme d'angioplastie coronaire – connaît depuis plusieurs années un développement anarchique et controversé. *A priori* plus simple et moins dangereuse, elle est aussi généralement moins efficace et n'est pas dénuée de risques, la tentative de dilatation pouvant, dans certains cas, provoquer un infarctus mortel.

Habituellement, l'angioplastie est réservée aux rétrécissements coronariens *situés le plus* en amont (et donc les plus faciles d'accès) lorsque le lit vasculaire d'aval est encore de bonne qualité. Elle est, d'autre part, plus risquée dès lors que les sténoses coronariennes sont multiples, ce qui est le cas du président russe. Les membres de l'entourage médical du président Eltsine savent, d'autre part, que la thérapeutique ne pourra pas se borner à la réduction des lésions coronariennes. Il leur faut notamment compter avec une fonction cardiaque défaillante et une insuffisance ventriculaire gauche, qui interdisent aujourd'hui de formuler un pronostic rassurant.

Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

Le général Lebed exige que le chef du Kremlin transfère ses pouvoirs à son premier ministre

MOSCOU
de notre correspondant

Au troisième jour de la *« société de vérité »* promise, jeudi 5 septembre, par Boris Eltsine en annonçant *qu'il allait être opéré* du cœur à la fin de mois, la Russie continue de nager dans des eaux troubles. *Le* président russe est-il en état de subir cette intervention chirurgicale ? Cette opération est-*elle sans danger, comme* l'affirment les experts russes, ou bien au contraire à hauts risques, comme le *disent* d'autres *(lire ci-dessus)* ? Le chef de l'Etat va-t-il provisoirement transférer ses immenses pouvoirs à son premier *ministre* Viktor Tchernomyrdine, comme le prévoit la Constitution ? En ces temps d'incertitudes, le fragile accord de paix en Tchétchénie sera-t-il respecté ?

Estimant que *« l'époque trouble commencée en 1917 n'a jamais cessé »*, Alexandre Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité de Russie, a été le seul à exiger des clarifications. *« Nous sommes dans une situation où quelqu'un* [Boris Eltsine] *est incapable de remplir ses fonctions. Pour cette période, par son ordre ou par décret, une personne, qui dirigera le pays et sera responsable de tout ce qui se passe doit être clairement désignée et nommée. Et son nom est Tchernomyrdine »*, a déclaré Alexandre Lebed dans un entretien, vendredi, à la chaîne privée russe NTV. Dans un autre entretien, quelques heures auparavant, avec l'AFP, il avait déclaré que Boris Eltsine *« devait impérativement désigner dans les prochains jours celui qui le remplacera »*. *« Tout peut arriver en quelques heures »*, a estimé Alexandre Lebed.

Aux incertitudes médicales s'ajoutent les incertitudes politiques. Le président semble le seul à pouvoir décider s'il est temporairement empêché d'exercer ses fonctions. Et il n'a, pour l'instant, pas évoqué la question du transfert de pouvoir avec son premier ministre, qui, lui-même, a soigneusement évité de parler de ce problème publiquement.

FRONT CONTRE M. TCHOUBAÏS

L'un des alliés de M. Tchernomyrdine, le vice-président de la Chambre basse du Parlement, Alexandre Chokine, a cependant jugé *« utile »* que Boris Eltsine transfère, par décret, ses pouvoirs au chef du gouvernement, afin que sa convalescence *« se passe bien »*. M. Chokine a aussi estimé que le puissant chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, devrait obéir aux ordres du premier ministre si celui-ci remplaçait le président, ou bien cesser *« temporairement »* de travailler.

Pour sa part, le chef de l'opposition de l'« extérieur », le communiste Guennadi Ziouganov, a réclamé une réunion des ministres et des chefs de parti *« pour discuter de la situation dans le pays à la lumière de la maladie du président » « Il faut élaborer une politique pour éviter une possible déstabilisation du pays. Il faut tout faire pour que la loi prévale, et non un vizir qui pourrait, comme toujours, utiliser la maladie du président pour son propre bénéfice »*, a-t-il déclaré, faisant sans doute allusion à son ennemi juré, Anatoli Tchoubaïs.

C'est aussi peut-être pour éviter une « régence » de M. Tchoubaïs, tout en restant fidèle à son slogan *« la vérité, la loi et l'ordre »*, que le leader de l'« opposition de l'intérieur », Alexandre Lebed, s'est prononcé pour une transition constitutionnelle de M. Tchernomyrdine, auquel il a, par ailleurs, presque déclaré la guerre. *« Je suis un homme de conflit, et il conviendrait au premier ministre d'en tenir compte »*, a dit à l'AFP l'ex-général parachutiste, héros de la guerre d'Afghanistan. M. Tchernomyrdine *« s'est empêtré dans ses discours »* en estimant que les accords de paix en Tchétchénie n'avaient pas de valeur juridique, a estimé M. Lebed, signataire de ces textes. *« L'opinion des juristes n'importe-t-elle pas au premier ministre ? »*, a ajouté M. Lebed.

Depuis quelques jours, le premier ministre et les autres candidats potentiels à une présidentielle tentent visiblement de miner l'autorité que M. Lebed a acquise en négociant la paix en Tchétchénie. Mais, en se prononçant d'emblée et à voix haute pour un transfert constitutionnel des pouvoirs présidentiels à un premier ministre qui n'ose pas évoquer la question, le général Lebed a paradoxalement marqué un nouveau point dans la course au Kremlin.

Jean-Baptiste Naudet

Les Occidentaux proposent aux Russes un sommet sur l'élargissement de l'OTAN en 1997

DEUX MOIS après l'élection présidentielle russe, les Occidentaux estiment le moment venu de relancer les négociations avec Moscou sur la définition d'un nouvel ordre de sécurité européen. Celles-ci se heurtaient jusqu'à présent au refus des Russes d'accepter *de voir l'OTAN jouer un* rôle central dans cette nouvelle architecture et de la voir ouvrir ses rangs à des pays d'Europe de l'Est. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, qui s'est entretenu de cette question ces derniers jours avec les dirigeants britanniques, français et allemands, a profité de sa visite en Europe pour proposer à son tour, vendredi 6 septembre à Stuttgart, la réunion en 1997 d'un sommet de l'Alliance atlantique élargi aux membres du « partenariat pour la paix », y compris la Russie.

Cette proposition avait déjà été défendue le 29 août, à Paris, par le président Jacques Chirac, qui recevait à l'Elysée les ambassadeurs de France à l'étranger. Le chancelier Helmut Kohl, qui entamait samedi une visite en Russie pour rencontrer Boris Eltsine dans sa maison de repos de Zavidovo, à une centaine de kilomètres de Moscou, devait se faire le porte-parole des Occidentaux auprès du chef de l'Etat russe. Des discussions approfondies ont eu lieu au mois d'août entre les principales capitales pour tenter de dégager une approche commune. Malgré l'état de santé de Boris Eltsine, le moment semble favorable. Sa réélection en juillet, le règlement en cours de l'affaire tchétchène ont créé une atmosphère plus propice. Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, avait indiqué, le 1er septembre, que la Russie était désormais prête à engager un dialogue de fond.

PARTENAIRES « À PART ENTIÈRE »

Le discours que Warren Christopher a prononcé à Stuttgart visait à célébrer le 50e anniversaire d'un autre discours, celui par lequel James Byrnes, le secrétaire d'Etat de l'époque, avait annoncé en 1946 l'engagement des Etats-Unis à rester une puissance politique et militaire en Europe. Le chef de la diplomatie américaine a dressé les contours d'une *« nouvelle communauté atlantique (...) qui transcende les frontières artificielles de la guerre froide »* et qui s'appuiera sur l'OTAN, le « partenariat pour la paix » et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Dans l'esprit de Washington, qui partage aujourd'hui une large communauté de vue avec ses partenaires de l'OTAN, y compris la France, le futur sommet, qui se tiendrait au printemps ou au début de l'été 1997, devrait avoir pour objectif de parachever la réforme interne de l'OTAN sur laquelle les Quinze se sont mis d'accord cette année à Berlin, lancer les négociations sur l'élargissement avec les candidats qui y sont prêts et approfondir le partenariat entre l'Alliance occidentale, les autres pays européens et la Russie.

Warren Christopher a lancé aux Russes un appel solennel à être *« nos partenaires à part entière »*. *« Nous cherchons une relation fondamentalement nouvelle entre la Russie et la nouvelle OTAN »*, a-t-il dit, en proposant l'élaboration d'une *« charte formelle »* définissant cette coopération. D'Orlando, en Floride, où il était, vendredi, en campagne électorale, le président Bill Clinton a marqué lui-même son intention de faire du sommet envisagé un tournant *« historique »*, porteur d'*« une grande vision pour l'avenir »*.

La prochaine étape du processus sera la réunion prévue, en décembre, à Lisbonne, du sommet de l'OSCE, seule organisation commune rassemblant l'ensemble des pays européens, les Etats-Unis, le Canada, la Russie et les pays issus de l'ex-URSS. Les Français souhaitent qu'il permette d'adopter un cadre de référence situant les principes des relations entre les pays de l'ensemble européen. Les Occidentaux ont toujours refusé d'accepter l'idée russe de doter l'OSCE d'une sorte de conseil de sécurité qui leur donnerait un droit de veto dans les affaires européennes. Mais la France et l'Allemagne sont favorables, sans aller jusque-là, à des formules de compromis pour renforcer la visibilité de l'Organisation. Le président Chirac l'a souligné, le 29 août, et Français et Allemands, souligne-t-on à Paris, partagent désormais sur ces questions des vues identiques.

Henri de Bresson

Le pape est apparu très fatigué lors de son voyage en Hongrie

GYÖR (Hongrie)
de notre envoyé spécial

Jean Paul II a confirmé sa prochaine venue en France. Il l'a fait, vendredi 6 septembre à Pannonhalma, près de Györ, à l'ouest de la Hongrie, lors d'une évocation de saint Martin, qui fut l'évêque de *la ville* de Tours, où il doit se rendre le 19 septembre. La tradition veut, en effet, que saint Martin *soit né*, au *quatrième siècle*, sur la colline de Pannonhalma (en Pannonie), où Jean Paul II a célébré, vendredi, le millième anniversaire de l'une des plus célèbres abbayes bénédictines d'Europe.

Mais l'épreuve physique du voyage de quatre jours qui l'attend en France (du 19 au 22) risque d'être pénible pour un pape dont l'état de fatigue était visible à chacun de ses faits et gestes en Hongrie, malgré un programme très allégé. Sa démarche est pesante, son sourire rare et crispé et sa main gauche ne cesse de trembler. Vendredi soir, à l'abbaye de Pannonhalma, rendue glaciale par une journée de vent et de pluie, il a fait lire l'essentiel de son homélie (dans une langue hongroise certes difficile) par le secrétaire de la conférence des évêques. Après un entretien de vingt minutes avec Jean Paul II, le président Arpad Goncz s'est aussi déclaré frappé par l'état de *« faiblesse »* de son hôte, tout en précisant qu'il restait *« jeune d'esprit »*.

Pourquoi faire durer la fiction ? *« Je ne réponds plus à la question »*, dit Joaquim Navarro-Valls, porte-parole, quand on l'interroge sur le mal dont souffre le pape. Le même continue d'aligner les projets de déplacements pontificaux – après la France, Rio de Janeiro, Prague, la Pologne, peut-être Beyrouth et Sarajevo –, alors que le pape lui-même prend soin de dire *« si Dieu le veut »* quand, à Pannonhalma, il exprime son désir d'aller au printemps prochain à Prague pour le millénaire du martyre d'un ancien évêque.



Cancer de l'intestin ? Maladie de Parkinson ? Les observateurs en sont réduits aux hypothèses. Seule information : Joaquim Navarro-Valls a qualifié d'*« élucubrations absurdes »* les rumeurs de *démission*.

PATIENCE ET PERSÉVÉRANCE

En l'accueillant à l'aéroport de Budapest, le président Gondz n'a pas caché la profondeur de la fracture sociale et de la *« confusion morale »* de son pays. Pour le pape, qui n'ignore rien des désillusions des lendemains du communisme, la visite à Pannonhalma n'avait pas d'autre sens que le rappel de l'héritage chrétien de la Hongrie, symbolisé par mille ans de présence bénédictine.

« L'optimisme lié à la chute historique des idéologies a malheureusement été de courte durée, affirme Jean Paul II. *Les conséquences désastreuses des longues années de dictature ne peuvent être surmontées, matériellement et spirituellement, que par un engagement patient et persévérant. »*

Outre la fidélité, l'autre message laissé par le pape à Pannonhalma, au croisement des traditions catholique et orthodoxe, est celui de l'unité chrétienne. *Il* a évoqué le premier millénaire où l'Eglise n'était pas divisée, pressant les soixante-dix moines présents de poursuivre leurs efforts de *« dialogue »* et d'*« écoute »* pour faire progresser le mouvement oecuménique. Jean Paul II n'a toutefois fait aucune allusion au rendez-vous manqué avec le patriarche Alexis II de Moscou (*Le Monde* du 6 septembre). Seul le président de la République a publiquement regretté cette annulation, dans un développement sur la situation des Eglises en Hongrie qui, dans tout autre pays laïque – et ce sera bien tôt le tour de la France –, aurait paru bien incongru.

Henri Tincq

Les partis politiques bosniaques menacent de boycotter les élections générales

Ils réclament une intervention urgente de Washington

Les partis politiques bosniaques ont réclamé, vendredi 6 septembre, une intervention urgente des Etats-Unis, estimant que *« les conditions pour des élections libres et démocratiques, établies par l'accord de Dayton, n'ont pas été remplies »*. Ces onze formations bosniaques menacent de boycotter le scrutin du 14 septembre si Washington ne force pas les Serbes à *« respecter l'esprit de l'accord de Dayton »*.

SARAJEVO
de notre correspondant

Onze partis politiques bosniaques ont demandé, vendredi 6 septembre, une intervention des Etats-Unis pour faire respecter *« l'esprit de l'accord de Dayton »* lors des élections générales du samedi 14. Accusant tous les partis serbes *« de se regrouper autour de l'idée d'une dissolution de la Bosnie »*, les « onze » indiquent, dans leur communiqué, que *« pas un seul parti de la Fédération* [croato-bosniaque] *n'est autorisé à travailler »* en territoire contrôlé par l'armée serbe.

Récemment, au cours de leurs réunions électorales, les candidats serbes ont multiplié les appels à la partition de la Bosnie-Herzégovine, ne cachant pas leur désir de transformer la République serbe (RS) en Etat souverain. Par ailleurs, en violation de l'accord de Dayton, le Parti démocratique serbe (SDS), au pouvoir, continue d'utiliser les noms et les portraits de M. Karadzic et M. Mladic, inculpés de *« crimes contre l'humanité »* par le Tribunal de La Haye.

« Les Serbes veulent un Etat et ils ne veulent pas vivre avec les Musulmans », a résumé Momcilo Krajisnik, candidat à la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine. Il a qualifié de *« piège » « la volonté des médiateurs internationaux de réunifier la Bosnie »*, un piège que les Serbes *« n'ont pas le droit d'accepter »*. Biljana Plavsic, candidate à la présidence de la République serbe, a estimé que *« le plus important dans l'accord de Dayton est qu'il a séparé la RS des Musulmans et des Croates »*, avant de s'interroger: *« Comment ceux qui vivent de l'autre côté pourraient-ils être nos frères ? »* M. Krajisnik a également rappelé que l'objectif de la RS était de s'unir avec la Serbie et le Monténégro, et il s'est engagé à empêcher, s'il était élu, le fonctionnement de la future présidence de Bosnie-Herzégovine.

APPELS AU REPORT

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a menacé de *« pénaliser »* les candidats qui prônent la division du pays, sans donner de détails sur les éventuelles *« pénalités »*. Selon le règlement de l'OSCE, les partis politiques ou les candidats qui violent l'accord de Dayton devraient être exclus du processus électoral. Cependant, les médiateurs occidentaux se refusent à sanctionner les partis nationalistes serbes, qui pourraient ensuite boycotter le scrutin. L'OSCE a simplement prié les candidats fautifs de *« se rétracter »*, sous-entendant qu'ils prenaient le risque de voir leur élection invalidée après le scrutin.

A une semaine du scrutin, le climat de haine *continue de se développer* en Bosnie-Herzégovine, sans que les Occidentaux réagissent. Tous les observateurs sont d'accord pour pronostiquer une victoire des partis nationalistes, et estimer que le scrutin va renforcer la division ethnique du pays.

Plusieurs organisations bosniaques et occidentales ont appelé au report du scrutin, le temps de revoir les listes électorales manipulées et de sanctionner les partis politiques coupables - SDS en tête. Or les Américains et les Européens ne souhaitent pas reporter les élections à une date ultérieure, mis à part le scrutin municipal, qui n'aura pas lieu avant le mois de novembre. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a affirmé, vendredi, que les élections allaient entériner la division ethnique, en pérennisant *« le sort de plus d'un million de réfugiés au cœur de l'Europe, ce qui créera une instabilité à long terme dans la région »*.

Les menaces d'un boycottage bosniaque sont également liées à l'absence totale de liberté de mouvement à travers le pays. Le débat ne porte, d'ailleurs, plus sur une libre circulation permanente, mais *uniquement sur l'éventualité* de permettre aux réfugiés musulmans et croates d'aller voter en République serbe le 14 septembre, dans les villes et les villages d'où ils ont été expulsés au cours des campagnes de « purification ethnique ». Les Serbes ont menacé de s'y opposer.

La Force multinationale de l'OTAN (IFOR) avait envisagé l'ouverture d'*« itinéraires obligatoires »* pour les réfugiés, une proposition finalement rejetée par les organisations internationales. Cette mesure aurait eu pour effet de restreindre la liberté de mouvement théorique des Bosniaques, et de céder à la volonté serbe de transformer la ligne de front en véritable frontière. Le problème de la circulation et de la sécurité des électeurs reste donc entier.

Rémy Ourdan

Le chômage aux Etats-Unis à son plus bas niveau depuis sept ans

L'ÉCONOMIE américaine a créé 250 000 emplois nets en août, a annoncé, vendredi 6 septembre, le département du travail. Ce chiffre est un peu supérieur à ceux de juin et juillet, confirmant l'accélération actuelle du rythme de croissance. Depuis le début de l'année, 1,9 million d'emplois ont été créés, soit en moyenne 237 500 par mois. Août n'est donc pas exceptionnel de ce point de vue.

Exceptionnel est, en revanche, le taux de chômage, revenu de 5,4 % de la population active en juillet à 5,1 % le mois dernier. Il faut remonter à mars 1989 pour trouver un niveau aussi bas. Le rythme de croissance était à l'époque de 4 % l'an, jusqu'à ce que la crise du Golfe mette fin, l'année d'après, à cette conjoncture heureuse. Pendant les derniers mois du cycle, l'inflation n'avait cessé de s'accélérer, atteignant un rythme de 6 % l'an.

Le même risque de dérapage inflationniste n'existe pas actuellement, malgré le quasi-plein emploi de la population active. Si l'économie américaine continue, sans tensions apparentes, de créer chaque mois autant d'emplois, c'est parce que l'appareil de production ne tourne pas encore à plein régime, contrairement à ce qui se passait il y a sept ans. En témoigne la durée hebdomadaire de travail qui avec 34,4 heures reste relativement peu élevée par rapport aux 34,7 heures atteintes en période de surchauffe. Le taux de chômage jugé inflationniste était fixé à quelque 6 % de la population active ces dernières années. Comme il est maintenant largement dépassé sans accélération notable de la hausse des prix, les économistes estiment que le NAIRU (Non Accelerating Inflation Rate Unemployment) doit se situer entre 4,5 et 5 % de la population active. Cette « nouvelle frontière » pourrait s'expliquer par les investissements très importants effectués, depuis la reprise de 1991, par l'industrie et les services, qui ont accru de façon notable les capacités de production.

La belle santé de l'économie américaine, qui ne pourra que profiter au candidat Bill Clinton, pourrait donc se prolonger pendant des mois sans déséquilibre notable, si la progression du PIB ne dépasse pas durablement 3 %. Maintenant que le « boom » des investissements a pris fin, cela devrait être le cas même si le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, Joseph Stiglitz, a confirmé vendredi que le taux de croissance en 1996 sera *« vraisemblablement »* plus élevé que les 2,6 % projetés en début d'année par l'administration. De son côté, le Conference Board, un institut de conjoncture proche du patronat, estime que la croissance américaine va se poursuivre à un rythme *« plus rapide que prévu jusque loin en 1997 »*.

D'une certaine façon, les marchés obligataires ont pris leurs précautions en anticipant les bons résultats actuels de l'emploi et de la croissance, puisque les taux longs sont repassés de 6,60 %, il y a quelques mois, à un peu plus de 7 % ces derniers jours. Il semble bien que pour réaffirmer le sérieux de la politique monétaire qu'elle mène et éviter une surchauffe de l'économie, la Réserve fédérale devra remonter prochainement le prix de l'argent prêté à court terme qui dépend directement d'elle.

Alain Vernholes

Le plan pour parer à une crise financière internationale piétine

LES NÉGOCIATIONS pour la création d'une ligne de crédit de 50 milliards de dollars (250 milliards de francs) mis à la disposition du Fonds monétaire international (FMI) pour réagir à une crise financière du type de celle qui a secoué le Mexique en 1994 piétinent. Les 25 pays sollicités au printemps pour participer à un nouvel arrangement d'emprunt (NAE – *new arrangement to borrow)*, réunis en fin de semaine à Paris, se sont séparés vendredi sans vouloir préciser l'état d'avancement de leurs travaux. Dans ces conditions, certains experts craignent que la finalisation de l'accord, contrairement aux prévisions, n'intervienne pas lors des prochaines assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, début octobre à Washington.

Le blocage porte sur la gestion de ce nouveau filet de sécurité financier. L'actuel, alimenté par les dix pays les plus riches de la planète (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Suède, Pays-Bas), le G 10, plus l'Arabie saoudite, et qui peut mobiliser jusqu'à 28 milliards de dollars, est géré conjointement par un secrétariat tripartite associant le FMI, la Banque des règlements internationaux (BRI) et un organisme de l'OCDE où ne se retrouvent que les membres du G 10. Ces derniers souhaitent que le « nouvel arrangement d'emprunt » soit géré de la même façon que le précédent.

Mais le quasi-doublement des ressources mises à la disposition du FMI pour parer à une crise financière internationale n'est possible que grâce à *l'arrivée* d'une douzaine de nouveaux pays contributeurs. Parmi eux figurent l'Autriche, l'Australie, le Danemark, la Finlande, la Norvège mais aussi plusieurs pays asiatiques dont Singapour, la Thaïlande, la Corée du Sud et la Malaisie. Or, ces nouveaux venus ne veulent pas se cantonner dans le rôle de prêteur passif. Ils réclament la création d'un secrétariat indépendant de façon à être associés à la gestion des 50 milliards de dollars.

A quelques semaines de la réunion du Fonds et de la Banque mondiale, d'autres problèmes d'envergure ne sont pas résolus. Le plus aigu concerne la dette d'une vingtaine de pays pauvres, pour la majorité situés en Afrique subsaharienne, dont on sait qu'ils ne pourront rembourser leur dette extérieure quels que soient leurs *efforts. Les organisations financières* internationales ont présenté, il y a plusieurs mois, un projet pour alléger celle-ci. Il combine la création d'un Fonds d'aide par la Banque mondiale, alimenté par les bénéfices qu'elle réalise, l'octroi de crédits quasi gratuits par le FMI, gagés par la cession d'une partie de son stock d'or et, enfin, l'accord du Club de Paris – un organisme informel où se retrouvent les pays les plus riches – pour faire passer de 67 % à 90 % la proportion de la dette publique des pays pauvres susceptible d'être effacée. Or, le Club de Paris ne semble toujours pas disposé à aller aussi loin estimant que la Banque mondiale et le FMI peuvent faire davantage de leur côté. Enfin, le Japon et, surtout, l'Allemagne continuent à s'opposer à la cession d'une partie du stock d'or par le Fonds.

J.-P. T.

Quatre proches d'un ancien ministre arrêtés dans l'enquête sur l'assassinat d'André Cools en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Alors que l'enquête sur l'affaire Dutroux paraît s'orienter vers la découverte d'un réseau de pédophilie dépassant le cadre de Charleroi, les autorités judiciaires ont annoncé, vendredi 6 septembre, une série d'arrestations qui permet d'entrevoir la solution d'une des grandes énigmes policières de la Belgique : l'assassinat de l'ancien vice-premier ministre socialiste André Cools, le 18 juillet 1991 à Liège.

Selon les informations disponibles samedi matin, cet assassinat serait imputable à l'entourage d'un ancien ministre du gouvernement wallon, Alain Van der Biest, également socialiste. Au stade actuel de l'enquête, celui-ci n'est pas accusé personnellement. *Mais plusieurs de* ses hommes de confiance sont inculpés ou soupçonnés. Il s'agit notamment de Richard Taxquet, son ancien secrétaire particulier, arrêté vendredi avec trois autres personnes, et de Pino Di Mauro, son ancien chauffeur, actuellement *« en vacances »* à l'étranger. Parmi les autres suspects, il y a divers personnages louches issus de l'immigration italienne installée dans la région de Liège. Ils auraient éliminé André Cools parce que celui-ci voulait écarter M. Van der Biest de la scène politique wallonne, à cause précisément de ses accointances avec une faune suspecte. A la lumière des dernières découvertes, un enquêteur a présenté *l'assassinat d'André Cools comme* un *« acte politico-carriériste »* commis par des gens résolus à empêcher par tous les moyens la mise à l'écart de leur obligeant patron par André Cools, décidé à faire le ménage à Liège.

Peu de temps avant sa mort, André Cools avait laissé entendre qu'il allait dénoncer un énorme scandale. Les enquêteurs ont donc cherché pourquoi on pouvait l'avoir fait taire. De nombreuses pistes ont été suivies. L'une d'elles a conduit à la découverte des pots-de-vin versés par les firmes Agusta et Dassault pour obtenir des commandes militaires, mais le lien avec l'assassinat de l'homme fort du PS liégeois ne fut jamais établi. *L'enquête était menée à Liège*, lieu du crime, mais deux magistrats de Neufchâteau, le procureur du roi Michel Bourlet et le juge Jean-Marc Connerotte, furent amenés à investiguer sur un trafic de titres bancaires volés dans lequel étaient impliqués certains des suspects arrêtés vendredi. Le procureur Bourlet et le juge Connerotte furent dessaisis de ce dossier par la Cour de cassation, en principe pour éviter la dispersion de l'enquête. Pourtant, la famille d'André Cools affirmait qu'elle avait davantage *confiance dans les magistrats* de Neufchâteau que dans ceux de Liège. Le 4 juin, le juge Connerotte avait écrit au roi Albert II pour protester contre la décision de la Cour *de cassation*.

Par le hasard des compétences territoriales, le procureur Bourlet et le juge Connerotte sont aujourd'hui les deux principaux responsables de l'enquête sur l'affaire Dutroux. Selon des informations non officielles, certains des comparses de Dutroux, spécialisés dans le trafic de voitures, étaient en relation avec des acteurs de l'affaire des titres volés. Selon la presse belge, un certain Mauro De Santis semble avoir fait le lien entre les pègres italiennes de Liège et de Charleroi. Néanmoins, le ministre de la justice, Stefaan De Clerck, a déclaré qu'à son avis *« il n'y a pas de lien direct entre les deux affaires »*. En revanche, M. De Clerck a fait état d'un *« climat nouveau »*, qui incite tout le monde à la recherche de la vérité.

Ami d'André Cools et personnalité du PS bruxellois, Serge Moureaux a déclaré vendredi soir qu'il avait *« peine à croire »* que le médiocre Richard Taxquet soit le commanditaire du crime. *Il* s'est étonné que Taxquet et sa bande n'aient pas été démasqués plus tôt malgré les soupçons qui pesaient sur eux depuis cinq ans. *« Il est évident qu'il y a eu des protections, dans le milieu politique, judiciaire, policier et de la part d'une certaine presse »*, a dit M. Moureaux.

Jean de la Guérivière

Accord entre Phnom-Penh et les Khmers rouges dissidents

PHNOM-PENH. Le gouvernement et une faction dissidente des Khmers rouges sont parvenus à un accord, ont annoncé samedi 7 septembre les co-premiers ministres Hun Sen (ex-communiste) et Norodom Ranariddh (royaliste). *« Ce groupe a reconnu le gouvernement royal, notamment la loi interdisant les Khmers rouges, et a pris l'engagement que toutes ses forces s'y rallieraient, au sein d'un seul Etat, d'un seul territoire et d'une seule administration nationale »*, a précisé Hun Sen. De son côté, le prince Ranariddh a déclaré que le chef de la faction dissidente, Ieng Sary, avait accepté de soutenir *« la démocratie libérale, la monarchie constitutionnelle et la religion bouddhiste »*.

L'annonce de l'accord survient à la suite de rencontres en Thaïlande entre Ieng Sary et des responsables gouvernementaux. Les dissidents, qui contrôlent la région de Païlin, avaient rompu avec la direction polpotiste, début août. – *(AFP.)*

De nouveaux affrontements opposent l'armée colombienne et la guérilla

BOGOTA. Au moins dix-neuf soldats ont été tués, vendredi 6 septembre, dans l'attaque d'un poste militaire à La Carpa, près de San José del Guaviare, dans le sud du pays, par la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), a annoncé le commandant de l'armée colombienne le général Harold Bedoya. *« Nous sommes en guerre »*, a-t-il déclaré, tout en indiquant que les combats se poursuivaient dans la nuit.

Enfin, un autre mouvement de guérilla, l'Armée de libération nationale (ELN) a détruit vendredi, à la dynamite une partie de l'oléoduc Cano Limon-Covenas, chargé d'écouler vers les ports du nord du pays la production pétrolière de l'est colombien. Cette action a provoqué le déversement de huit mille barils de brut dans la rivière Catatumbo, qui se jette dans le lac de Maracaibo (Venezuela). L'offensive des deux mouvements de guérilla, lancée depuis une semaine, a fait plus de cent morts dans les rangs des rebelles, de l'armée et de la police, ainsi que parmi la population civile. – *(AFP, AP.)*

Quand Israéliens et Palestiniens s'entendaient sur Jérusalem

PARIS. Selon l'hebdomadaire *Tribune Juive*, des juristes et des universitaires israéliens et palestiniens se sont rencontrés à Paris, en mai 1995, pour envisager les conditions d'un règlement du contentieux sur Jérusalem que revendiquent les deux parties. En présence d'observateurs français et de conseillers du Quai d'Orsay, les deux délégations étaient parvenues à s'entendre sur un projet de partition de la Ville Sainte. Divisée selon des frontières prenant en compte la colonisation juive dans la partie arabe, survenue depuis l'annexion israélienne de 1967, Jérusalem serait devenue, selon *Tribune Juive*, la capitale de deux Etats : Israël et la Palestine. L'hebdomadaire estime que cette rencontre, entre proches du gouvernement travailliste d'alors et de l'Autorité palestinienne, constituait *« l'ébauche d'une négociation d'ensemble »*, qui a été remise en cause par l'élection de Benyamin Nétanyahou.

DÉPÊCHES

■ **GAZA : l'interdiction par l'Autorité palestinienne des livres d'Edward Saïd,** auteur américain d'origine palestinienne hostile au processus de paix israélo-palestinien défini par les accords d'Oslo et au gouvernement de Yasser Arafat, a été condamnée dans un communiqué, vendredi 6 septembre, par une trentaine d'intellectuels et écrivains de pays arabes, qui dénoncent une *« violation des libertés fondamentales »*. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : plus des trois quarts des Israéliens** se déclarent favorables à la rencontre qui s'est déroulée, mercredi 4 septembre, pour la première fois, entre le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahu et le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, selon deux sondages publiés, vendredi 6 septembre, par les quotidiens *Yédiot Aharonot* et *Maariv*. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le système social *« ne peut plus être financé en l'état »***, a déclaré dans la nuit de vendredi à samedi le chancelier Helmut Kohl pour défendre son programme d'austérité à la veille d'une grande mobilisation sociale. M. Kohl a invoqué une charge fiscale trop élevée qui favorise le chômage. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le nouveau porte-avions** à propulsion nucléaire, *USS Harry Truman*, a été baptisé, samedi 7 septembre, à Newport News, en Virginie. C'est le huitième porte-avions nucléaire de la marine de guerre américaine qui, au total, compte douze porte-avions (les quatre autres sont à propulsion classique). Un neuvième sera construit. – *(AFP.)*

■ **Quatorze personnes ont trouvé la mort** lors du passage de Fran, un ouragan de catégorie 3, qui a frappé, jeudi 5 septembre, les côtes de la Caroline du Nord et du Sud. Le président Bill Clinton a déclaré la zone sinistrée et affirmé que les destructions pourraient atteindre un million de dollars. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM : le gouvernement a promulgué une directive *« réglementant »* le droit de grève,** interdisant les arrêts de travail dans un grand nombre de *« secteurs-clés »*, a-t-on annoncé, samedi 7 septembre, *de source officielle. La directive interdit, notamment,* les grèves dans les secteurs de l'eau et de l'électricité, les télécommunications, les transports publics maritimes et aériens, les banques, la défense nationale et la sécurité, a précisé un responsable du gouvernement. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : le chef de file de l'opposition radicale zaïroise,** Etienne Tshisekedi, a appelé vendredi 6 septembre à des prières pour le rétablissement de la santé du président de la République, le maréchal Mobutu Sese Seko, qui se remet difficilement d'une opération d'un cancer de la prostate. – *(AFP.)*

La Turquie redoute un embrasement du Kurdistan

Avec l'aval de Washington, Ankara veut instaurer un cordon de sécurité sur sa frontière avec l'Irak pour prévenir les attaques du Parti des travailleurs du Kurdistan

La reprise des affrontements entre factions kurdes, attisée par Bagdad, et l'intervention militaire américaine qui a suivi, inquiètent la Turquie. Confronté à une lancinante guérilla menée sur son territoire par les membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui disposent de bases de repli au nord de l'Irak, Ankara redoute que ceux-ci profitent de l'instabilité actuelle pour lancer de nouvelles offensives. Le gouvernement turc entend donc créer une *« zone de sécurité »* temporaire empiétant sur l'Irak, ce qui suscite la protestation de Bagdad et de la France. L'initiative turque, soutenue par les Etats-Unis et par la Grande-Bretagne, est bien accueillie par le Parti démocratique du Kurdistan (PDK), qui redoute que son adversaire, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), s'allie avec le PKK pour reprendre l'avantage au nord de l'Irak.

ISTANBUL
de notre correspondante

Malgré les protestations internationales qui se font entendre de toute part, la Turquie semble déterminée à déployer un cordon de sécurité sur le territoire irakien. Tansu Ciller, ministre des affaires étrangères, a affirmé que la création temporaire d'une zone tampon (qui s'étendrait vraisemblablement de 5 à 10 kilomètres en Irak), est une *« nécessité »* pour empêcher l'infiltration des rebelles kurdes turcs du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) auxquels s'oppose Ankara. Les conditions sur le terrain décideront du nombre de soldats et de la durée du maintien du dispositif de sécurité, ont affirmé les autorités turques.

Bagdad, consulté lors d'une rencontre nocturne discrète entre le premier ministre Necmettin Erbakan et des diplomates irakiens, a rejeté *« formellement et catégoriquement »* cette initiative, et la France a également exigé le respect des frontières internationales. *« La communauté internationale a réaffirmé son engagement à l'égard de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Irak. Cela est valable maintenant et en toutes circonstances »*, a estimé le Quai d'Orsay.

Vendredi 6 septembre, le président Suleyman Demirel, plusieurs membres du gouvernement, dont le premier ministre Erbakan et le vice-premier ministre, M[me] Ciller, ainsi que les hauts responsables de l'armée et des renseignements, se sont rassemblés au palais présidentiel de Cankaya pour une longue réunion au cours de laquelle les diverses options qui s'offrent à la Turquie ont été discutées, mais aucune décision n'a été annoncée.

SITUATION EXPLOSIVE

L'idée d'une zone de sécurité a obtenu le feu vert de Washington et de Londres, bien qu'elle viole l'intégrité territoriale de l'Irak. Forcés de choisir un allié entre les pouvoirs qui s'opposent dans la région (l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie), les Etats-Unis préfèrent évidemment maintenir leurs contacts avec Ankara. Mais les Turcs, qui se gardent bien d'exprimer publiquement leur désaccord avec les Etats-Unis, sont de plus en plus frustrés par la politique occidentale au nord de l'Irak, qui non seulement la prive de ressources importantes mais menace également sa sécurité. Le secrétaire à la défense américain, William Perry, a d'ailleurs admis que la Turquie avait été *« involontairement une victime »* des sanctions contre Bagdad.

Washington a beau affirmer que sa mission en Irak est terminée, les Turcs sont conscients que les divisions profondes qui opposent aujourd'hui les factions kurdes et les pays qui les soutiennent (le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani avec l'Irak, l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani avec l'Iran) ont créé une situation plus explosive que jamais, qui échappe largement au contrôle des Occidentaux. Tous les espoirs turcs de voir une réconciliation entre les deux groupes kurdes et Saddam Hussein suivie par la levée des sanctions se sont également évanouis.

« UN DEGRÉ DE COORDINATION »

Les bases du PKK au nord de l'Irak sont le premier souci des Turcs. Plusieurs offensives armées n'ont pas permis de les déloger, et les Kurdes irakiens n'ont ni les moyens ni la volonté de contrôler la frontière avec efficacité. Les Turcs craignent que le PKK ne profite à nouveau de la confusion pour développer ses bases logistiques et multiplier les attaques contre la Turquie.

Le PDK, qui avait par le passé condamné les incursions armées d'Ankara contre le PKK, a cette fois-ci attiré l'attention d'Ankara sur l'intensification des mouvements du PKK. La crainte du Parti démocratique du Kurdistan est que leurs rivaux de l'Union patriotique n'utilisent le PKK pour déstabiliser le nord de l'Irak et regagner le territoire perdu.

« Les deux côtés – la Turquie et le PDK – *admettent en principe la nécessité de contrôler le PKK,* explique Safeen Dizayee, le représentant du PDK à Ankara. *Nous voulons, cependant, un degré de coordination avec nous afin d'éviter des pertes civiles. »*

Nicole Pope

Moscou soutient Bagdad

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont renoncé, vendredi 6 septembre, à présenter au Conseil de sécurité une résolution condamnant l'Irak pour son offensive au Kurdistan. Outre la Russie, qui avait menacé d'opposer son veto, la France, la Chine, l'Egypte et l'Indonésie avaient exprimé leurs réserves sur le texte proposé par les Britanniques. Par ailleurs, *The Independent*, le quotidien britannique, révèle, vendredi 6 septembre, que le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) avait prévenu les autorités américaines, une semaine avant la prise d'Erbil, qu'il ferait appel à Bagdad si Washington ne les soutenait pas contre l'Union patriotique du Kurdistan. L'UPK avait, de son côté, averti qu'elle était prête, si nécessaire, à se tourner vers l'Iran. L'*Independent* rappelle que Washington, qui connaissait ainsi la situation, s'était déclaré surpris par l'intervention irakienne dans le conflit. – *(AFP, Reuter.)*

La moitié des missiles américains ont atteint leurs cibles

SELON LE PENTAGONE, la moitié des quarante-quatre missiles de croisière tirés les 2 et 3 septembre contre l'Irak ont atteint leurs cibles dans les conditions de précision voulues, c'est-à-dire dans un rayon d'une quinzaine de mètres. Cinq des huit sites de missiles SAM irakiens visés ont été détruits, ou gravement endommagés. Une installation de commandement et de contrôle de la défense aérienne a été détruite, quatre autres endommagées, sur les sept qui étaient visées à l'origine.

En raison de problèmes survenus dans leur programmation informatique, une demi-douzaine de missiles de la première salve n'ont pas pu être tirés et *« plusieurs autres »* – sans davantage de précisions de la part du porte-parole du Pentagone – ne l'ont pas été lors de la seconde salve.

En outre, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), à Vienne, a donné des précisions, vendredi 6 septembre, sur les capacités nucléaires irakiennes après avoir examiné des documents obtenus, avant son assassinat à son retour à Bagdad en février dernier, du général Hussein Kamel Hassan, un gendre de Saddam Hussein qui avait fait défection en Jordanie en 1995. L'AEIA a indiqué que ses experts avaient eu l'occasion de s'entretenir avec le général Hassan, que son beau-père avait, à l'époque, chargé des problèmes d'armement pour Bagdad.

Selon l'AIEA, les documents, qui se trouvaient dans une ferme que possédait le général, permettent d'établir que les Irakiens ont disposé d'un réseau d'agents en Allemagne, qu'ils rétribuaient, pour obtenir les schémas et les équipements qui leur manquaient. Il s'agit d'anciens cadres de société d'ingénierie nucléaire, à la retraite ou installés, à leur propre compte, comme conseillers. *« Nous ne nous faisons pas d'illusions,* a ajouté le porte-parole de l'AIEA, *nous ne connaîtrons jamais à 100 % ce programme, mais nous en connaissons déjà 90 %. »* – *(AFP, Reuter.)*

L'Europe est-elle orpheline de son identité méditerranéenne ?

ELLE REPRÉSENTE moins de trois pour cent de la surface de l'Atlantique et à peine un pour cent de celle du Pacifique. Mais c'est une *« mer gorgée d'histoire, de cultures, de religions, de guerres, une mer-mère, une mer matricielle »*, expliquera Edgar Morin. La Méditerranée définit-elle, pour autant, un espace culturel unique à préserver en tant que tel ? C'est la question qui était posée aux participants d'un symposium de « l'Université euro-arabe itinérante » qu'accueillait, cette semaine à Cargèse, le très dynamique Conseil économique, social et culturel de Corse. La beauté du site et l'hospitalité des hôtes aidant, la réponse a été unanime : oui, il y a bien, au-delà des diversités de cultures, de niveau de développement, de religions, de régimes politiques, quelque chose de commun à préserver.

« La Méditerranée en devenir » – titre du colloque –, cela veut dire prendre conscience qu'il est important de sauvegarder ou de ranimer cet héritage, ce qui est partagé en dépit des spécificités locales et qu'on pourrait appeler une identité méditerranéenne. Edgar Morin avertit : *« La Méditerranée n'existe que dans nos subjectivités. Si nous cessons de nous sentir méditerranéens, il n'y a plus de Méditerranée. »*

« L'UNITÉ DU MULTIPLE »

L'état des lieux oblige à énumérer les différences. La Méditerranée est plurielle. Elle borde trois continents. Elle abrite les trois monothéismes (et peu de laïcité). Elle est commune à un Nord riche et démographiquement vieux et à un Sud pauvre et démographiquement jeune : en 1996, les pays de la rive nord représentaient 75 millions de personnes, ceux de la rive sud quelque 80 millions, selon les chiffres cités par Robert Lanquar, président de l'association MED-DEV ; en 2025, ces chiffres seront toujours de 75 millions pour le Nord et de 120 à 130 millions pour le Sud.

C'est dire que la Méditerranée est un espace diversifié et qu'imaginer son *« devenir »* impose au préalable, soulignera encore Edgar Morin, de savoir *« penser l'unité de ce qui est multiple, et aussi la diversité de ce qui est un »*. L'exercice ne conduit pas toujours à l'optimisme. Auteur de l'admirable *Bréviaire méditerranéen* (réédité en poche dans la « Petite Bibliothèque » Payot), Predrag Matvejevitch, né en Yougoslavie, dans une Mostar alors multiculturelle, d'un père russe et d'une mère croate, aujourd'hui enseignant à Rome et, depuis longtemps, bouillant penseur, craint qu'*« un pessimisme historique ne s'annonce à l'horizon de la Méditerranée »*.

Il redoute que les quelques conférences et projets consacrés à la Méditerranée n'aient, jusqu'à présent, eu pour objet que d'apaiser une *« mauvaise conscience »* née de l'absence de vraie politique méditerranéenne en Europe. *« L'Europe se construit sans la Méditerranée,* dénonce-t-il, *comme si elle pouvait se construire sans son berceau ».* Au reste, il est illusoire de vouloir imaginer un avenir commun sans associer la rive sud, dont le recteur de l'Université euro-arabe, le Tunisien Nadir Aziza, fut à Cargèse l'unique représentant. Aziza avance une idée séduisante : c'est d'Europe, sur la rive nord, où il est dans une situation inhabituelle de religion minoritaire, que viendra la réforme d'un islam aujourd'hui tenté par le fondamentalisme, sur la rive sud.

Alain Frachon

L'Inde organise des élections sous haute surveillance au Cachemire

Pour la première fois depuis 1987, un scrutin régional a lieu dans cet Etat himalayen en proie à une rébellion séparatiste

SRINAGAR
de notre envoyé spécial

Il y a ceux qui auront trop peur des séparatistes pour se rendre aux urnes, ceux qui hésitent encore, mais oseront aller voter parce que ces élections symbolisent l'espoir fragile de mettre un terme à la violence, et ceux enfin qui boycotteront le scrutin parce que l'indépendance – ou le rattachement de leur Etat au Pakistan – est, selon eux, la seule réponse possible face à l'*« oppression »* indienne.

Pour la première fois en neuf ans, les électeurs de l'Etat du Jammu-et-Cachemire s'apprêtent à réélire les quatre-vingt-sept députés de leur parlement régional : pour cause d'insurrection séparatiste, cet Etat himalayen du nord-ouest de l'Inde – le seul à majorité musulmane de l'Union – avait été placé sous administration directe de New Delhi en 1990. Mais aujourd'hui, le nouveau gouvernement du premier ministre Deve Gowda entend prouver que la tenue d'élections locales est le seul moyen de mettre fin à la crise. Selon New Delhi, offrir aux Cachemiris la possibilité de réélire leurs représentants est la meilleure façon de *« couper l'herbe sous le pied »* à un mouvement séparatiste qui, d'après les autorités et les « pro-Indiens », donnerait des signes évidents de faiblesse. *« Les Cachemiris sont lassés de la violence et du sang versé »*, répètent à l'envi politiciens, policiers et journalistes indiens. Quinze mille personnes, officiellement, cinquante mille, selon les séparatistes, ont été tuées au Cachemire depuis 1989, date du début du soulèvement.

ENTRE DEUX FEUX

Ces élections sont organisées sous la haute surveillance des quelque trois cent mille membres des forces de sécurité (armée, unités paramilitaires, police) stationnés dans l'Etat. Les autorités affirment que plus d'un millier de guérilleros ont été envoyés du Pakistan pour troubler le processus électoral. Entre la capitale Srinagar et Baramullah, l'une des villes où l'on a commencé à voter, samedi 7 septembre – les autres districts voteront les 16, 21 et 30 septembre –, la route n'est plus qu'un long convoi de forces de sécurité, le doigt sur la détente des mitraillettes. Toutes les entrées de la ville sont bloquées et les voyageurs sont fouillés. *« Nous sommes des soldats qui se battent contre un ennemi invisible,* soupire un officier en avalant une gorgée de son « rhum-Pepsi » au fond de sa casemate. *Si nos consignes n'étaient pas de protéger la population, quand on se fait tirer dessus, on pourrait éliminer tous ces salauds de militants en un rien de temps ! »*

Manifestations de soutien aux candidats, d'un côté, rassemblements appelant au boycottage, de l'autre, ne soulèvent pas un enthousiasme excessif. En effet, sous la pression conjuguée des guérilleros et des forces de sécurité, les Cachemiris ont souvent l'impression d'être piégés. *« Nous sommes pris entre deux feux,* remarque Mohammed Youssouf, un mécanicien. *Les militants nous extorquent de l'argent, enlèvent nos femmes, et les forces de sécurité nous battent et nous soupçonnent d'aider la guérilla. »*

Dans le vieux Srinagar, se frayant un chemin difficile à travers un dédale de ruelles bordées par de vieux chalets en bois, une manifestation anti-indienne a donné le coup d'envoi, vendredi, à l'appel au boycottage lancé par la « conférence Hurriyat », coalition regroupant de nombreux mouvements séparatistes. A sa tête, calot d'astrakan, mince moustache et gilet de laine, le *mirwaiz* Omer Farooq, la plus haute autorité religieuse de la vallée, observe son *« peuple »*, debout sur le capot d'un véhicule tout terrain. *« Nous rejetons ces élections car nous combattons pour l'autodétermination »*, dit un jeune homme de vingt-cinq ans, musulman modéré dont le père, l'ancien *mirwaiz*, aurait pourtant été assassiné par des extrémistes séparatistes.

« UN PETIT ESPOIR »

Des dizaines de camions, des centaines de scooters recouverts de drapeaux représentant une charrue stylisée : la scène se passe à un jet de pierre de la frontière pakistanaise, dans le creux de la vallée. Une montagne barre l'horizon. Au-delà commence le Azad Kashmir, la partie *« libre »* du Cachemire, selon Islamabad, le *« Cachemire occupé »*, selon New Delhi. Juché sur le toit d'un bus, le candidat Mohammed Shafi Uri, du Parti de la conférence nationale, s'époumonne dans un micro grésillant : *« Ces élections sont un référendum pour l'autonomie de notre pays. Nous voulons la paix »*, hurle-t-il. Pour Farooq Abdullah, chef de la Conférence nationale, le vieux parti régional cachemiri, *« le Cachemire fait partie intégrante de l'Inde »* et le problème de l'indépendance ne se pose pas. Il faut en revenir au statut de 1952, quand le Cachemire disposait encore d'un degré d'autonomie privilégié par rapport aux autres Etats de la fédération. Ancien « premier ministre » du Cachemire, Farooq Abdullah risque fort de retrouver son ancien poste, son parti étant le mieux placé pour remporter les élections.

Haï par beaucoup de Cachemiris, pour lesquels il n'est qu'un *« traître »*, M. Abdullah a pourtant réussi à drainer un nombre appréciable de participants à ses rassemblements – même si, au vu des circonstances, les foules restent modestes. *« Ces élections, c'est un petit espoir pour la paix,* remarque le docteur Mohammed Khan, qui s'est déplacé pour soutenir la Conférence nationale. *Mais attention ! L'Inde a intérêt à tenir ses promesses, sinon nous reprendrons les armes. »*

Bruno Philip

Le réexamen de la Constitution sud-africaine profite à l'opposition

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le parti de Nelson Mandela a subi un sérieux revers politique avec le rejet par la Cour constitutionnelle, vendredi 6 septembre, de plusieurs dispositions de la nouvelle Constitution post-apartheid. Le Congrès national africain (ANC) avait obtenu l'adoption de ce texte par le Parlement, en mai dernier, après deux années d'âpres négociations avec les partis d'opposition, et l'entrée en vigueur était prévue au 1[er] janvier 1997.

La plus haute instance judiciaire du pays vient de donner raison à ces derniers sur l'importante question des pouvoirs des provinces. La Cour a estimé que ces pouvoirs n'étaient pas suffisamment protégés par rapport à ceux du gouvernement central. Selon la Cour, le nouveau texte contredit les principes de la Constitution intérimaire – en vigueur jusqu'à présent – auxquels il doit se conformer.

Le droit des provinces était au centre des recours déposés contre la nouvelle Constitution par le Parti national (NP) de Frederik De Klerk et l'Inkatha Freedom Party (IFP) de Mangosuthu Buthelezi. Ces deux partis en ont fait, depuis longtemps, leur principal cheval de bataille contre l'ANC. Le NP comme l'IFP militent pour des provinces aux attributions renforcées afin de disposer de contre-pouvoirs limitant l'hégémonie de l'ANC sur la scène politique de l'après-apartheid.

Le NP et l'IFP contrôlent respectivement les provinces du Cap occidental et du Kwazulu-Natal, seules entités politiques importantes qui échappent au Congrès national africain.

RÉEXAMEN PAR LE PARLEMENT

Loin d'être érodé par l'exercice du pouvoir, le soutien électoral de l'ANC ne fait que s'accroître d'élections en élections depuis 1994. Le parti de Nelson Mandela contrôle pratiquement tous les échelons politiques, du gouvernement aux municipalités.

« L'Afrique du Sud a besoin d'une vraie force d'opposition pour éviter une situation de parti unique », avait déclaré M. De Klerk après le départ du NP du gouvernement d'unité nationale, au lendemain de l'adoption de la nouvelle Constitution. Le NP l'avait votée, à contrecœur, pour éviter une crise politique majeure dont il aurait été rendu responsable. Mais le principal parti représentant la minorité blanche n'avait pas obtenu des concessions significatives de l'ANC, et en avait tiré les conséquences en quittant le gouvernement.

Aujourd'hui, le NP pourrait bien saisir le réexamen d'une partie de la Constitution par le Parlement comme première occasion d'affirmer son nouveau statut de parti d'opposition. Députés et sénateurs vont devoir se réunir de nouveau en Assemblée constituante afin de rectifier les dispositions rejetées. Dans la logique de sa nouvelle stratégie politique, le Parti national devrait se montrer réticent à apporter ses voix à l'ANC qui doit obtenir la majorité des deux tiers pour l'adoption des dispositions constitutionnelles.

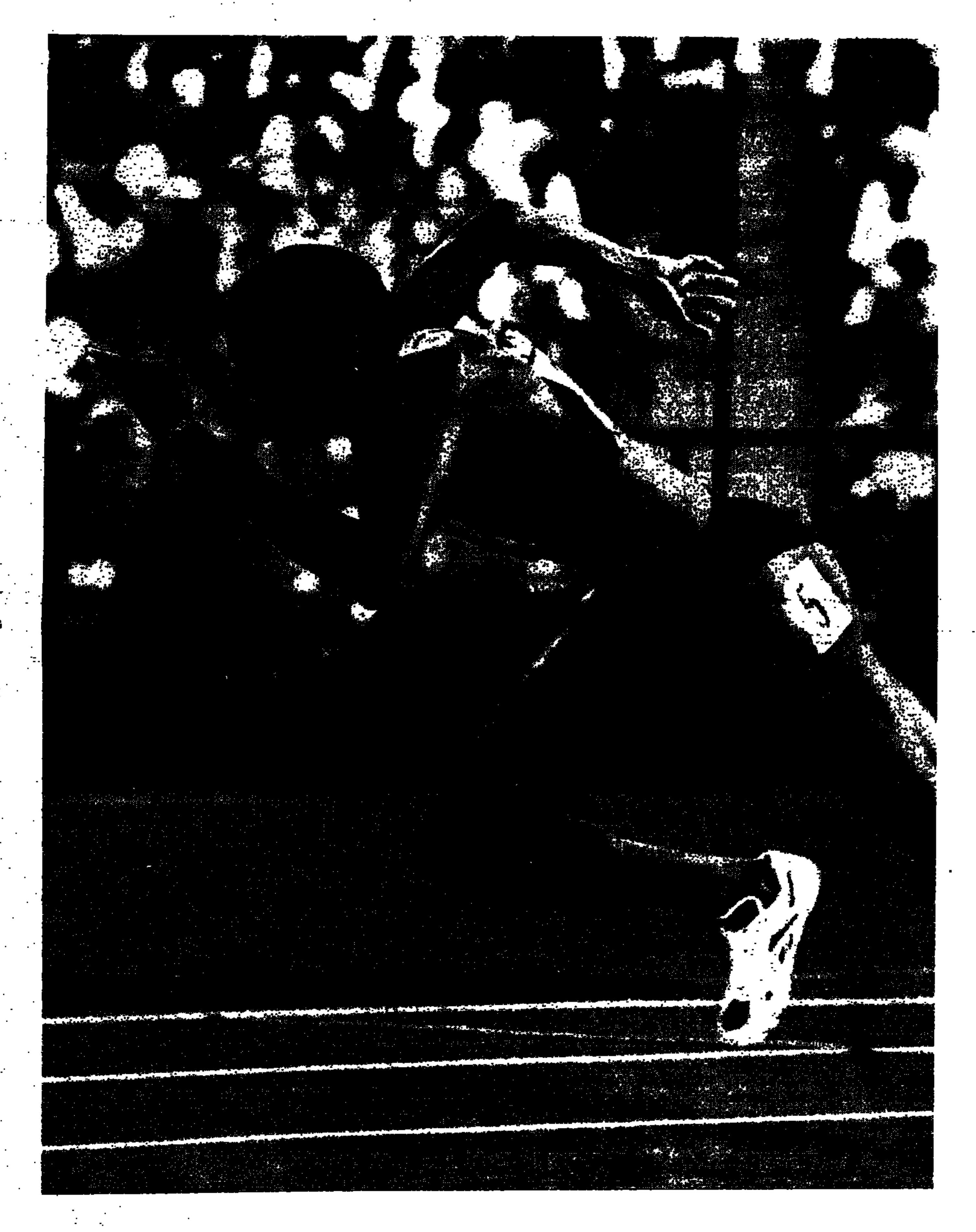
L'ANC ne peut guère compter, non plus, sur le soutien de l'Inkatha. Le parti de Mangosuthu Buthelezi va sans doute, lui aussi, chercher à exploiter la situation à son profit. Il avait boycotté l'adoption de la nouvelle Constitution, exigeant la quasi-autonomie de son fief, la province du Kwazulu-Natal. La constitution provinciale qu'il a élaborée dans ce sens a, d'ailleurs, été également rejetée par la Cour constitutionnelle.

Ce parti, à dominante zouloue, n'a pas encore indiqué s'il allait revenir siéger à l'Assemblée constituante. Quoi qu'il en soit, il défendra chèrement sa position, et le délai imparti aux parlementaires pour se mettre d'accord ne sera pas de trop. Députés et sénateurs n'ont que trois mois pour respecter l'échéance du 1[er] janvier.

Frédéric Chambon

هكذا من الإعمل

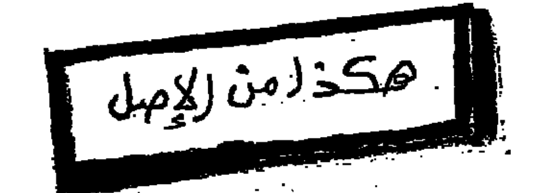
LA RÉUSSITE, C'EST UN SEUL ET MÊME OBJECTIF, ENCORE ET ENCORE.



LA FRANCE SAIT GAGNER.

DDB Photo : Presse Sports

Le Ministère délégué à la Jeunesse et aux Sports et les Français félicitent les médaillés des Jeux Olympiques d'Atlanta.



ÉLECTIONS La mise à l'étude d'une réforme des modes d'élection des députés et des conseillers généraux (*Le Monde* du 7 septembre) a été diversement commentée au sein de la majorité. Tandis que le RPR reste prudent, l'UDF est partagée entre l'approbation de François Léotard, assortie de conditions, et la nette hostilité de François Bayrou. Alain Juppé, dans un entretien publié par *Le Figaro*, confirme à demi-mot l'ouverture d'une réflexion sur le sujet. ● A GAUCHE, le Parti socialiste – qui serait la principale victime du système envisagé – se montrait caustique et sceptique samedi matin. Le Parti communiste rappelle qu'il souhaite la proportionnelle intégrale. ● LE FRONT NATIONAL a émis, au travers de son délégué général et de son secrétaire général, des commentaires distants et légèrement contradictoires, qui dissimulent mal sa satisfaction.

François Léotard propose un référendum sur le mode de scrutin

Le président de l'UDF avait fait part à Jacques Chirac, en août, de son souhait d'une réforme constitutionnelle soumise à l'approbation des Français et qui pourrait comporter une refonte des systèmes électoraux. François Bayrou est nettement hostile à la représentation proportionnelle

LA BAULE (Loire-Atlantique) et TROYES (Aube)
de nos envoyés spéciaux

François Léotard très réticent, François Bayrou défavorable : l'idée d'une réforme du mode de scrutin législatif (*Le Monde* du 7 septembre) a reçu un accueil pour le moins mitigé dans les rangs de l'UDF. La publication de cette information a pris de court les responsables de la confédération, réunis à La Baule, en Loire-Atlantique, pour leur « université d'été ». Certains, n'ayant pas eu vent du projet, avouaient tomber des nues. D'autres, comme Claude Goasguen (Force démocrate), secrétaire général de l'UDF, reconnaissaient que ce sujet faisait l'objet de discussions informelles dans la majorité depuis le printemps et ajoutaient que ce *« vrai débat »* mérite d'être posé. MM. Léotard et Bayrou, respectivement président et président délégué de l'UDF, ont pris le temps de se concerter avant de faire connaître leur opinion.

Lors de leur déjeuner, le 5 août, François Léotard et Jacques Chirac avaient eu l'occasion d'effleurer cette question. Le président de la *République avait sondé son hôte* sur la meilleure manière de reprendre l'initiative et il avait évoqué l'hypothèse d'une dissolution de l'Assemblée nationale. M. Léotard lui avait exposé, pour sa part, les éléments d'une réforme institutionnelle qu'il appelle de ses voeux, portant sur les modes de scrutin, la limitation du cumul des mandats, la place des femmes ou, encore, les fondations politiques. *Un tel ensemble, bien agencé,* pourrait utilement faire l'objet d'un référendum, estime le président de l'UDF. Alain Juppé avait, à son tour, évoqué une réforme du mode de scrutin avec M. Léotard, le 4 septembre.

PAS DE « COMBINE »

Vendredi, le maire de Fréjus n'a pas manifesté d'hostilité de principe à l'institution d'un scrutin proportionnel dans les départements les plus peuplés, mais il a assorti son éventuel acquiescement de suffisamment de précautions pour rendre manifeste son manque d'enthousiasme. Cette réforme ne pourrait être envisagée, à ses yeux, qu'à condition de pérenniser le mode de scrutin, au besoin en le constitutionnalisant ; qu'après une consultation de toutes les forces politiques ; qu'au terme, enfin, d'un large débat dans la majorité. Il souhaite, en outre, qu'à cette occasion soient harmonisés les modes de scrutin en vigueur dans toutes les élections.

M. Léotard a relevé, d'autre part, que le système envisagé aurait l'inconvénient de conférer un statut différent aux députés selon qu'ils seraient élus à la proportionnelle ou au scrutin uninominal. En revanche, l'élection de députés du Front national qui résulterait du nouveau mode de *scrutin ne lui paraît pas être un* élément rédhibitoire. M. Léotard estime en effet plus sain que la contestation d'extrême droite s'exprime *« dans le cadre des institutions plutôt que dans la rue »*.

M. Bayrou a été plus catégorique, suivi en cela par Philippe Douste-Blazy : il n'est *« pas favorable »* à cette réforme. D'une part parce que, contrairement à la tradition centriste, il est un farouche partisan du scrutin majoritaire. D'autre part, et surtout, parce qu'il refuse que les députés soient élus différemment selon qu'ils sont issus de départements plus ou moins peuplés. Alain Madelin, venu « en coup de vent » au dîner des dirigeants de l'UDF, a confié qu'il n'a *« pas d'avis arrêté »* sur la réforme, mais qu'il s'y opposera *« s'il s'agit d'une combine »*.

Les participants à l'« université d'été » s'interrogeaient sur les conséquences, au sein de la majorité, d'un scrutin proportionnel dans les grands départements. Ce système aurait l'avantage d'éviter quelques « primaires », sauvages ou officielles, mais la constitution de listes communes à l'UDF et au RPR serait un casse-tête : comment choisir l'ordre des présentations sur les listes des députés sortants, sachant que les moins bien placés auraient toute chance de ne *pas être réélus ? En outre, ce scrutin* aurait pour effet de figer, en *quelque sorte*, la supériorité numérique du RPR sur l'UDF, ruinant l'ambition de cette dernière de rattraper son allié en 1998. La publicité donnée par M. Juppé à cette esquisse de réforme laissait songeur plus d'un responsable UDF. Eventer le projet à ce stade, n'est-ce pas la meilleure manière de le faire échouer ? A Troyes, où s'ouvrait vendredi après-midi la convention nationale des jeunes du RPR, Philippe Auberger, rapporteur *général du budget* à l'Assemblée nationale, assurait qu'il avait *été demandé* aux convives du déjeuner de la veille de *« ne pas parler »* de la réforme du mode de scrutin envisagée. Philippe Séguin, qui s'était entretenu avec M. Juppé le 4 septembre, ne s'est pas interdit de déclarer à la tribune qu'il *« faudra trouver un jour le moyen d'assurer la représentation, au sein du Parlement, de l'ensemble des grands courants d'idées qui traversent notre pays »*.

Des proches de M. Juppé ont entrepris, alors, d'expliquer que le premier ministre n'est pas personnellement favorable à une telle réforme. Il redouterait, de surcroît, que le moment ne soit mal choisi pour la mettre en oeuvre, objection qui serait partagée par Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée.

SAISIR UNE OCCASION

Il reste que, quelque peu décontenancé par le refus de l'UDF de suivre la proposition de Valéry Giscard d'Estaing d'organiser les élections régionales dans le cadre de circonscriptions elles aussi régionales – proposition qui aurait la faveur personnelle de M. Juppé, – le chef du gouvernement a décidé, au début de l'été, d'envisager d'autres hypothèses. Or, au même moment, lors d'un déjeuner avec le président de la République, Charles Pasqua proposait justement d'introduire une dose de proportionnelle pour l'élection des députés.

On savait, à Matignon, M. Séguin d'accord sur ce principe ; l'UDF plutôt acquise *a priori* à l'idée de faire une place aux minorités ; le PS plutôt contraint d'accepter une représentation accrue de ses partenaires communistes et écologistes. Quant au Front national, il saurait voir ses avantages dans une telle réforme. L'occasion paraissait décidément belle de tenter l'aventure.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

L'argumentation de Philippe Séguin

Devant la convention des jeunes du RPR, réunie à Troyes, Philippe Séguin a justifié, vendredi 6 septembre, l'hypothèse d'une réforme du mode de scrutin. La *« montée en puissance des fonctions de débat et de contrôle* [du Parlement] *par rapport à la fonction législative traditionnelle »* implique, selon lui, deux conséquences. La première vise directement la manière de gouverner : *« Il nous faudra plus que jamais admettre la diversité de la majorité »*, a affirmé le président de l'Assemblée nationale. La seconde relève directement de l'organisation des institutions. A ce propos, M. Séguin a indiqué : *« Il est évidemment hors de question de revenir sur le principe du scrutin majoritaire, gage de clarté et d'efficacité ; mais, dès lors que contrôle et débat se développent, il faudra trouver un jour le moyen d'assurer la représentation, au sein du Parlement, de l'ensemble des grands courants d'idées qui traversent notre pays. »*

Alain Juppé souhaite « donner la parole aux minorités »

NIORT (Deux-Sèvres)
de notre envoyé spécial

Dans un entretien au *Figaro* du samedi 7 septembre, Alain Juppé confirme à demi-mot les informations révélées la veille par *Le Monde* sur la mise à l'étude d'une réforme du mode d'élection des députés. A la question *« Le débat sur le mode de scrutin mérite-t-il d'être ouvert ? »*, le premier ministre répond : *« Peut-être. Un bon mode de scrutin, c'est un mode de scrutin qui dégage une majorité de gouvernement, comme le scrutin majoritaire* [...] *mais qui, en même temps, donne la parole aux minorités. »*

M. Juppé revient également sur les baisses d'impôt pour juger *« totalement fantaisiste »* le chiffre de *« 120 milliards de francs supplémentaires en 1996 »* de prélèvements. Quant au volet « dépenses » du budget, M. Juppé s'explique sur la réduction limitée du nombre de fonctionnaires : *« Je ne vais pas jouer les apprentis sorciers, me laisser enlever par une sorte de vertige ultralibéral et supprimer des dizaines de milliers d'emplois* [...], *simplement pour faire plaisir à quelques idéologues. »* M. Juppé rappelle qu'il avait indiqué en 1995 *« qu'il n'y aurait pas de mesure générale d'augmentation des rémunérations »* de la fonction publique, avant de juger *« évident qu'on ne peut pas maintenir le gel indéfiniment »* et d'annoncer que le ministre Dominique Perben et les syndicats *« en parleront dans les semaines qui viennent »*.

« LA PLAIE DU TRAVAIL CLANDESTIN »

Vendredi, devant l'université d'été de l'artisanat à Coulon, dans les Deux-Sèvres, le premier ministre a également fait allusion aux critiques suscitées par le montant des allègements d'impôt : *« Je constate que, plus on est loin de Matignon, plus on augmente le chiffre de réduction d'impôt qu'il faudrait faire.* [...] *Je voudrais bien faire 100, 120 ou 200 milliards de francs* [de baisse], *mais qu'on me dise comment. »*

Il a soutenu que la TVA était *« la meilleure protection de l'économie française »* puisque cet impôt est *« déductible à l'exportation et qu'il frappe les produits importés »*. Pour assurer aux contribuables, par la baisse de la TVA, la diminution d'impôt annoncée, il aurait suffi d'en diminuer le taux de 0,9 point, et *« personne ne s'en serait aperçu »*. M. Juppé a encore affirmé que l'idéal aurait été de *« supprimer toutes les déductions fiscales spécifiques »* mais que cela aurait mécontenté tout le monde : *« J'ai donc fait la moitié du chemin et j'ai fait gueuler la moitié du monde. »*

Devant ces petits entrepreneurs, dont il a vanté au début de son discours *« l'intelligence de la main »*, M. Juppé a annoncé qu'un projet de loi est en préparation contre *« le travail clandestin,* [...] *une véritable plaie qu'il faut réprimer »*. La dénonciation de cette *« injustice »* a provoqué les applaudissements les plus nourris dans les rangs des coiffeurs, ébénistes d'art et boulangers venus l'écouter.

Alain Faujas

L'extrême droite cache mal sa satisfaction d'une réforme qui la renforcerait dans ses fiefs

L'ANNONCE d'une éventuelle modification des modes de scrutin législatifs et régionaux n'a pas affecté le programme de Jean-Marie Le Pen, qui, depuis la fin de l'« université d'été » de son parti, le 31 août, prolonge ses vacances à La Trinité-sur-Mer, dans le Morbihan. Après avoir pris connaissance de la nouvelle, vendredi 6 septembre, il a embarqué sur son bateau, laissant à ses lieutenants le soin de réagir et de commenter.

Délégué général du Front national, Bruno Mégret a accueilli *« avec satisfaction »* l'éventuelle réforme électorale, du moins pour ce qui concerne les législatives, car elle irait, explique-t-il, *« dans le sens d'une plus grande justice démocratique »* et pourrait assurer l'entrée d'un fort bataillon de députés de son parti au Palais-Bourbon. Les sièges qu'il pourrait obtenir seraient au nombre de trente à quarante, selon Jean-François Jalkh, secrétaire national aux élections. M. Mégret a ajouté, de son côté, que les intentions du gouvernement trahissent son *« inquiétude face à la montée du Front national »*. *« Est-ce parce que le Front national pourrait demain conquérir seul un maximum de sièges au scrutin majoritaire qu'on envisage, pour 1998, de mettre en cause ce mode de scrutin ? »*, s'est-il interrogé.

COMME DE GAULLE EN 1958

Côté secrétariat général, avant de se réjouir, Bruno Gollnisch, se dit *« perplexe »*, parce que, même si le Front national pense que *« le scrutin proportionnel est plus juste »*, il *« n'aspire pas à faire de la figuration, mais à exercer les responsabilités de l'Etat et à faire les réformes qu'il juge indispensables »*. En fait, le mode de scrutin majoritaire, qui *« impose une traversée du désert »* à son parti, n'est pas pour déplaire à M. Gollnisch. Comme M. Le Pen, le secrétaire général rêve d'une vague analogue à celle qui porta au pouvoir le général de Gaulle, en 1958, puis fit du parti gaulliste un grand parti. Il assure : *« Nous redoutons moins qu'on ne le croit généralement le scrutin majoritaire. »* Il ajoute toutefois : *« Le passage à la proportionnelle ou l'introduction d'une dose significative de proportionnelle dans les élections législatives seraient un pas dans la bonne direction. »*

L'éventuelle remise en question du mode de scrutin des élections régionales est accueillie d'une tout autre façon. M. Gollnisch la qualifie d'*« inutile »* et parle de *« fantasme »* quand on évoque le blocage au sein de conseils régionaux aux majorités fragiles. *« Un nombre infime de budgets a dû être arrêté par les préfets depuis 1986 »*, avance-t-il. M. Mégret estime que la formule étudiée – une « prime » départementale de 25 % à la liste arrivée en tête – est *« destinée à donner artificiellement aux partis de "l'établissement" une majorité qu'ils ne pourraient obtenir autrement »*. Il juge, cependant, que cette formule pourrait finalement *« servir le Front national et lui offrir la possibilité de conquérir la région Provence-Alpes-Côte d'Azur »*. *« De toute façon nous avons tout à gagner, puisque, en termes de présidences de région, nous partons de zéro »*, constate le délégué général.

En fait, le Front national, qui, en 1986, avait obtenu trente-cinq sièges de députés à la faveur d'élections législatives organisées à la proportionnelle intégrale, peut en espérer quasi autant, voire davantage, si le scénario retenu est celui d'une proportionnelle dans les départements élisant au moins dix députés. Ces départements sont en effet, pour l'essentiel, des bases importantes pour l'extrême droite. Dans les Bouches-du-Rhône, en 1986, le Front national avait obtenu quatre sièges, ainsi que trois dans le Nord, deux dans le Rhône, en Seine-Saint-Denis et à Paris et un en Moselle, dans le Pas-de-Calais, en Seine-Maritime, dans les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Dans presque tous ces départements, il a, depuis, constamment amélioré ses performances électorales. En outre, le Front national peut espérer, même au scrutin majoritaire, faire une percée dans le Var, les Alpes-Maritimes ou le Vaucluse...

Christiane Chombeau

Socialistes, communistes et écologistes restent prudents

CAUSTIQUE, sceptique et prudente : ainsi peut se résumer la tonalité des premières réactions des responsables socialistes à une éventuelle réforme du mode scrutin législatif. Caustique, car on a une mémoire trop précise, au PS, des accusations lancées par le RPR et l'UDF contre l'introduction du scrutin proportionnel, en 1985, et contre les velléités de modification de la loi électorale, en 1991 et 1992, pour ne pas renvoyer, aujourd'hui à la droite ses arguments d'alors.

L'ancien premier ministre, Laurent Fabius, n'a pas attendu longtemps, vendredi 6 septembre, sur France-Info, pour le souligner : *« Lorsque qu'au dernier moment on change de mode de scrutin, en général, ce n'est pas très bon signe sur la confiance qu'une majorité accorde à ses propres chances. »* *« Changer la règle du jeu un an avant les élections est révélateur d'une faiblesse politique »*, ajoute, de son côté, Daniel Vaillant, numéro deux du PS. L'expérience conduit également les socialistes à se montrer très dubitatifs sur la capacité du gouvernement à échafauder une réforme équitable et convaincante. M. Fabius note, en particulier, que la distinction entre les départements ruraux et les départements urbains *« ne respecterait pas l'égalité des Français devant le vote »*. *« La correction proportionnelle doit se faire sur l'ensemble de l'électorat »* exige M. Vaillant. L'un et l'autre soulignent la nécessité d'obtenir, en la matière, un *« large consensus »* de l'ensemble des familles politiques.

Pour autant, le PS reste très prudent. D'une part, il ne peut pas combattre l'objectif affiché par le premier ministre d'assurer un minimum de représentation aux *« minorités »*, puisque c'est la position constante des socialistes. Lionel Jospin en avait fait l'une des promesses de sa campagne présidentielle du printemps 1995. Cette volonté a été réaffirmée par le PS lors de sa convention nationale du 30 juin 1996 sur la démocratie qui a prévu d'*« instiller »* une dose de proportionnelle dans le scrutin majoritaire en permettant l'élection, à la proportionnelle, de10 % des députés. D'autre part, il est clair qu'une réforme du mode de scrutin compliquerait, inévitablement, la démarche engagée, depuis des mois, pour rapprocher socialistes, communistes et écologistes dans la perspective des législatives.

« PINCÉES ET ZESTES »

L'introduction d'une dose de proportionnelle, en effet, pourrait rendre moins urgents, aux yeux du PC comme des Verts, les rapprochements avec le PS. Dans l'immédiat, chacun a jugé préférable de réagir avec beaucoup de prudence. Ainsi, tout en regrettant cette *« bien curieuse cuisine électorale, faite de pincées et de zestes »*, Robert Hue, secrétaire général du PCF rappelle que les communistes sont *« depuis toujours favorables à une proportionnelle intégrale, seul mode de scrutin démocratique »*. Mais il *« exige »*, dès à présent, une consultation de l'ensemble des familles politiques.

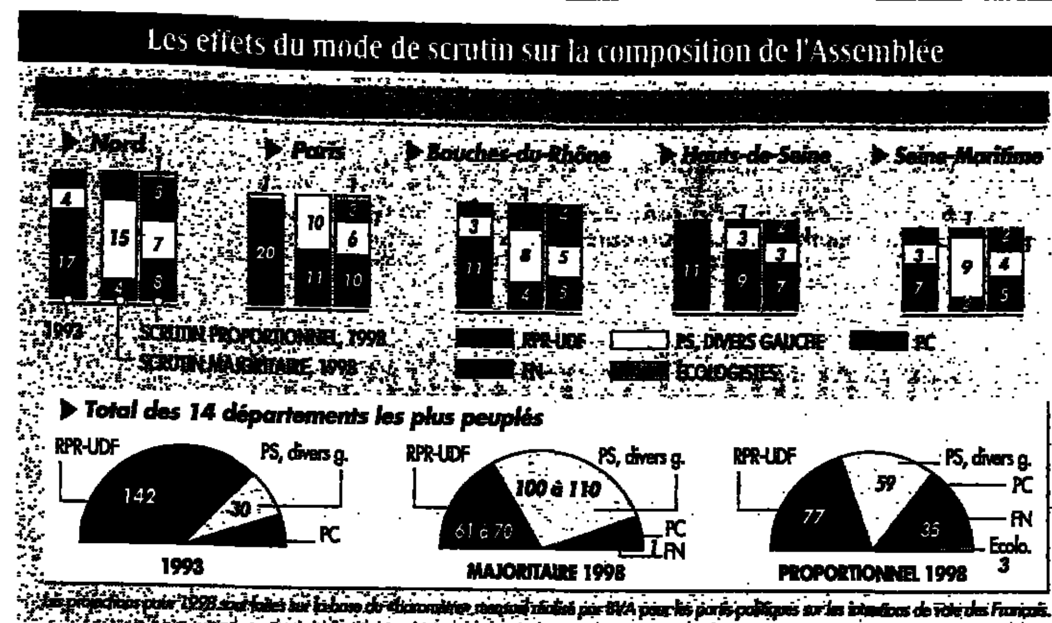
« UN CADEAU AU FN »

Secrètement inquiet de la perspective de ne pouvoir conserver son groupe parlementaire à l'Assemblée en 1998, le parti communiste, qui compte aujourd'hui vingt-trois députés, estime pourtant que la réforme, telle qu'elle est présentée, *« est d'abord un cadeau pour le Front national »* et pas pour le PCF, selon André Lajoinie, responsable des élections au secrétariat national. Même si le PCF est précisément implanté dans les départements fortement peuplés du Nord-Pas-de-Calais, de la région parisienne ou dans les Bouches-du-Rhône, ses prévisions – trente sièges espérés officiellement à l'Assemblée nationale – ne se trouvent pas modifiées. En effet, si à Paris, ou dans l'Essonne, il peut espérer gagner quelques sièges, la proportionnelle pourrait lui en faire perdre en Seine-Saint-Denis, ou dans le Nord. Dans les autres, les Verts se refusent à envisager des « parachutages » massifs contraires à leurs principes.

Du côté des écologistes, on se montre également très réservé. *« Les réformes de mode de scrutin ont toujours été les solutions "miracle" de gouvernements en difficulté »*, note Dominique Voynet, porte-parole des Verts. *« J'imagine que les ordinateurs de Matignon ont tourné à plein régime, et que ce choix est tout autre qu'un souci de représentation de tous les courants de pensée »*, poursuit-elle. Les Verts, qui se sont aujourd'hui donné comme objectif prioritaire le gain d'une représentation parlementaire et qui, pour se faire, et venaient de lancer un appel à la responsabilité du PS, ne peuvent évidemment qu'apporter un *« intérêt particulier »* aux projets gouvernementaux. Selon leurs calculs, la proportionnelle dans les départements peuplés leur *« donnerait des chances »* de faire élire des députés dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, et en Ile-de-France.

Quant à Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, qui compte quatre députés actuellement, il précise qu'il n'a *« jamais été l'adversaire d'une dose de proportionnelle, et plaide pour la proportionnelle intégrale dans un régime présidentiel »*. Mais il entend rester très vigilant sur les modalités d'une éventuelle réforme.

Ariane Chemin et Gérard Courtois



Un projet dirigé contre le PS et surtout favorable au FN

LE PROJET de nouveau mode de scrutin législatif, qui fait l'objet d'un examen au ministère de l'intérieur, a été remis par Charles Pasqua à Jacques Chirac, en août, lors des entretiens que ce dernier a eus avec différentes personnalités (*Le Monde* du 7 septembre). C'est à ce projet que faisait allusion Alain Juppé quand, recevant les responsables de la majorité parlementaire, le 5 septembre, pour leur présenter son projet de baisse des impôts, il a évoqué l'hypothèse d'un aménagement proportionnel du mode d'élection actuel – majoritaire uninominal à deux tours – des députés.

Tout en maintenant inchangé le nombre de députés (577), le projet de M. Pasqua suggère d'instaurer un mode de scrutin proportionnel dans les départements les plus peuplés de la métropole, c'est-à-dire ceux qui ont le plus grand nombre de circonscriptions. Les quatorze départements concernés seraient le Nord (24 sièges), Paris (21), les Bouches-du-Rhône (16), le Pas-de-Calais et le Rhône (14), les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis (13), la Seine-Maritime, les Yvelines et le Val-de-Marne (12), la Gironde (11), la Loire-Atlantique, la Moselle et l'Essonne (10). Ces quatorze départements totalisent 192 sièges, soit le tiers de l'Assemblée. Ailleurs, le scrutin majoritaire de circonscription serait conservé.

Le projet est accompagné d'un rappel du résultat détaillé des élections législatives de 1993, victorieuses pour la droite, et de projections en sièges, selon les modes majoritaire et proportionnel, dans les quatorze départements retenus pour la changement de régime proposé. Il ne s'agit donc pas encore de travaux effectués par les ordinateurs du ministère de l'intérieur. Les projections du projet de M. Pasqua ont été faites à partir de sondages d'intentions de vote qui donnent, notamment, les fourchettes suivantes : majorité présidentielle : 37 % à 38 %, PS : 27 % à 29 %, PCF : 9 %, et Front national : 15 % à 16 %. Autant les résultats obtenus avec le mode de scrutin proportionnel peuvent être retenus comme fiables, autant ceux qui ont été évalués pour le scrutin majoritaire sont sujets à caution, car les paramètres propres aux candidats ne peuvent être pris en compte.

Toutefois, comme le font ressortir les graphiques ci-dessus, le choix du scrutin proportionnel dans les départements les plus peuplés réduirait de près de moitié le nombre de sièges que les socialistes pourraient espérer obtenir avec le scrutin actuel. Celui-ci promet en effet, au vu des sondages d'aujourd'hui, une défaite de la droite au profit du PS, avec une stabilité du Parti communiste et une poussée marginale de l'extrême droite. Le système proportionnel envisagé limiterait peu la « casse » pour la majorité, mais il pourrait priver le PS d'une victoire, donner une place aux écologistes et permettre, surtout, au Front national de constituer un groupe à l'Assemblée, puisque ce dernier obtiendrait trente-cinq sièges dans les départements concernés.

Jean-Marie Le Pen et ses amis seraient dans ce cas – comme ils avaient failli l'être en 1986 – les seuls vrais vainqueurs de l'opération, tandis que la droite RPR et UDF ne serait pas assurée de conserver la majorité.

Olivier Biffaud

Copier le système sénatorial pourrait être anticonstitutionnel

LES RÉDACTEURS de la Constitution de la V[e] République ont volontairement refusé d'inscrire dans la Loi fondamentale le mode de scrutin. Ils ne lui ont même pas accordé le privilège de relever d'une loi organique. Pour autant, la manière dont les citoyens désignent leurs représentants doit obéir aux principes fondamentaux. Sauf à modifier la Constitution, de strictes limites sont donc posées à une modification du système électoral, limites que le Conseil constitutionnel a déjà eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises. La commission sur la réforme du mode de scrutin mise en place en juin 1992 par Pierre Bérégovoy, et qui comprenait, sous l'autorité de Georges Vedel, nombre des principaux spécialistes, avait d'ailleurs étudié de près cette aspect de la question.

L'adjonction aux députés élus au scrutin majoritaire dans les circonscriptions de quelques dizaines de sièges attribués à la proportionnelle nationale avait reçu l'aval de cette commission. En revanche, une différenciation entre les départements les plus peuplés, qui désigneraient à la proportionnelle leurs représentants, et les autres, qui continueraient à le faire au scrutin majoritaire, avait été refusée pour des raisons politiques et constitutionnelles.

UN PRÉCÉDENT

Louis Favoreu, juriste proche de l'actuelle majorité, avait détaillé ces raisons. Il écrivait que le système envisagé ne serait pas « *conforme* » au principe « *constitutionnel d'égalité* ». A ses yeux, il y aurait inégalité entre « *les députés de la France urbaine et les députés de la France rurale* ». Il arguait, aussi, d'une inégalité « *entre les électeurs* », puisqu'ils ne s'exprimeraient pas tous « *de la même façon* ». Enfin, il assurait qu'il existe un principe « *d'indivisibilé du corps électoral* », qui « *s'oppose à toute différenciation d'ordre territorial au sein de la République* ».

Une telle différenciation a pourtant déjà existé. Lorsque les socialistes, en 1985, avaient établi la proportionnelle, ils avaient maintenu le scrutin majoraitaire à deux tours dans les territoires et collectivités d'outre-mer n'élisant qu'un député et dans les cas où, en métropole, il n'y aurait eu vacance que d'un seul siège ; mais cette réforme n'avait pas été soumise au Conseil constitutionnel, si ce n'est la très faible partie relevant de lois organiques, le Conseil ne vérifiant qu'elle n'aurait pas d'impact sur la composition du Sénat.

Les défenseurs du système distinguant les départements avancent qu'il s'agit simplement de copier ce qui se fait pour le Sénat, mais le mode d'élection sénatorial, fixé par une ordonnance de novembre 1958, n'a jamais été soumis au Conseil constitutionnel. Celui-ci n'a eu à se prononcer, à plusieures reprises, que sur l'augmentation du nombre de sénateurs. La seule fois où il a explicité sa décision, le 15 juillet 1976, il a tenu à préciser qu'il ne portait « *d'appréciation que sur la conformité à la Constitution de la fixation du nombre des sénateurs des départements* ». Il n'est donc pas possible de dire qu'il y a eu validation indirecte du système électoral.

En tout état de cause, le mode de scrutin sénatorial est conforme à une tradition remontant à 1948. En revanche, depuis 1849, à la légère exception de 1986, tous les députés ont toujours été élus de la même manière. Les gardiens de la Constitution pourraient donc considérer qu'il s'agit d'un de ses principes fondamentaux, « *reconnus par les lois de la République* », auxquels est conférée une valeur constitutionnelle.

Thierry Bréhier

CARNET

Anniversaires de naissance

Anne Sophie OWCZARCZAK

vingt ans, si belle, si sensible.

Joyeux anniversaire.

– Bon anniversaire à

Georges ROUX,

9 septembre 1926 - 1996.

Marie-Thérèse,
son épouse,
ses cinq enfants et leurs familles.

Décès

– Ses collègues, ses amis grecs et français,
ont la tristesse de faire part du décès, le 4 août 1996, à Athènes, de

Kassandra ATHANASIADOU,
officier des Palmes académiques.

Par l'entrain qu'elle savait communiquer à tous, par sa compétence et sa passion pour ce qu'elle faisait, Cassandre aura été jusqu'à sa retraite, en 1982, l'âme de l'équipe pédagogique de l'Institut français d'Athènes, à l'écoute des quelque 300 professeurs de l'établissement, et, plus généralement, au service de l'enseignement du français en Grèce.

– M. et M[me] Ralph L. Hodara,
M. Christian Y. Hodara,
M. et M[me] Alain Hodara
et leurs enfants,
M. et M[me] Daniel Kosossey
et leurs enfants,
Les familles Azicri et Calatchi,
ont la douleur de faire part du décès, le 5 septembre 1996, de

M[me] Léon AZICRI,
née *ALBA AMADO,*

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 septembre, au cimetière parisien de Pantin.

On se réunira à 15 heures, à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

34, rue du Docteur-Blanche,
75781 Paris Cedex 16.

– M. et M[me] Belmoch-Guinoun,
M[me] Fadela Belkhenchir, née Guinoun,
M. Karim Guinoun,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Atallah GUINOUN,
ancien inspecteur des hôpitaux
de Médéa, Algérie,

survenu à Marseille, le 6 septembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

27, boulevard du Docteur-Parini,
13012 Marseille.

– Les enseignants,
Les personnels et étudiants de l'Institut d'anglais Charles-V,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de leur ami et compagnon de route,

Jacques BOULLE,
maître de conférences
à l'université Paris-VII-Denis-Diderot.

– Socialisme et Entreprise
a la tristesse de faire part du décès, le 1[er] août 1996, de

Christian DILLEMANN,

qui a participé très activement aux études et travaux de S. et E.

BP 206,
75822 Paris Cedex 17.

– Jacques et Denise Grynbaum,
ses parents,
Lucie Maiques Grynbaum,
sa femme,
Manuel et Vincent,
ses fils,
Michel et Laure,
ses frère et sœur,
Julie, Elise et Antoine,
ses nièces et neveu,
Les familles Beckouche, Grynbaum, Somer et Szczercowski,
ont la douleur de faire part du décès de

Joël GRYNBAUM,

le 5 septembre 1996, à l'âge de quarante-huit ans.

Une cérémonie aura lieu à la levée de corps, le lundi 9 septembre, à 13 h 30, au funérarium de l'institut Gustave-Roussy de Villejuif, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, à 14 h 45.

118, rue de Turenne,
75003 Paris.

– Cavaillon. Digne.

M[me] André Isnard,
M. et M[me] René Isnard
et leurs enfants,
M[me] Michel Isnard
et ses enfants,
Le général et M[me] Michel Isnard
et leurs enfants,
La famille Coste,
Son épouse, ses enfants,
petits-enfants et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ISNARD,
directeur honoraire
de la Banque de France,

survenu le 4 septembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 7 septembre, à 11 heures, en la cathédrale Notre-Dame du Bourg à Digne.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M[me] Jacques Alerini,
M. et M[me] René Heitz,
ses enfants,

M. et M[me] Patrick Alerini,
M. et M[me] Jean Glatz,
M. et M[me] Jean François Hayon,
M. et M[me] Olivier Marino,
M. et M[me] Vincent Heitz,
Valérie Heitz et André Freyssinet,
ses petits-enfants,

Jean-Philippe et Dominique, M. et M[me] Julien Alerini, Mathias, M. et M[me] Abdelkader Maamar, Chloé, Joaquim, Aurélien, Eléonore, Alban, Jean-Florian, Tristan, Timothée, Claire et Lucas,
ses arrière-petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Henri HEITZ,
croix de guerre 1914-1918,
médaille militaire,
médaille du Mérite militaire chérifien,
chevalier de l'ordre
du Ouissam alaouite chérifien.

Il s'est éteint le 26 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Il a été inhumé au cimetière européen de Rabat.

Rue n° 6,
Les Vieux-Marocains,
Temara,
Maroc.
Les Bouts,
Cidex 348,
38330 *Saint-Ismier,*
France.

– Serge Moati,
Hélène Badinter,
Et toute l'équipe d'Image & Compagnie,
font part de leur chagrin pour la disparition brutale de

Mounir DRIDI,
cinéaste.

Ses amis,

Image & Compagnie,
8, place Boulnois,
75017 Paris.

– M[me] Saâdi Dridi,
sa mère,
Assia, Houria et Myriam,
ses sœurs,
Dahlia, Gemma et Stéphane,
ses neveux et nièces,
Jean Yves,
son beau-frère,
Nil,
sa fille, et Paul,
Carol Equer-Hamy, Aurore Clément,
Et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Mounir DRIDI,
réalisateur.

« Les sentiers recèlent toujours quelque chose de surnaturel – je le sais à présent(...). Sentiers qui se divisent et deviennent doubles, sentiers qui conduisent à un royaume d'or, sentiers qui mènent à la mort, ou à la vie, sentiers où l'on rencontre des loups, des couguars, sentiers où l'on s'égare, sentiers qui non seulement se partagent, mais deviennent les vingt et un chemins qui reconduisent au jardin d'Eden. »
M. Lowry.

– François Martin,
Yves et Catherine Martin-Holger,
Isabelle et François Aventur,
Odile Martin,
ses enfants,
Pierre, Raphaëlle, Antoine, Bruno, Simon, Ma*ylis, Mathilde et Maximilien,
ses petits-enfants,
Raymond Martin et Françoise Martin-Férrie,
ses beau-frère et belle-sœur,
Les familles Malecot, Deville,
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de

M[me] Simone MARTIN,
née FRESNEAU,
dite France SALVE,
dans la Résistance.

La cérémonie d'inhumation sera donnée au cimetière de Noirmoutier-en-l'Ile le lundi 9 septembre 1996.

Une célébration religieuse sera donnée le vendredi 13 septembre, à 17 heures, au couvent des franciscains, rue Marie-Rose, Paris-14[e].

Tour 7,
La Murcie,
Parc du Roy-d'Espagne,
13008 Marseille.

– M[me] Muriel Paumard,
son épouse,
Mathieu,
son fils,
M[me] Martine Paumard,
sa mère,
M. et M[me] Gilles Paumard,
ses frère et belle-sœur,
M[me] Nadine Moins,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc PAUMARD,

survenu le 3 septembre 1996, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 septembre, à 9 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 15-17, rue Ampère, Paris-17[e].

51, rue de Naples,
75008 Paris.

– Le directeur général de la branche pâtes et plats cuisinés du groupe Danone,
Le directeur général de Birkel Sonnen Bassermann,
Tous ses collègues et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Marc PAUMARD,
directeur du groupe Danone,

survenu à Paris, le 3 septembre 1996.

L'estime, l'amitié et la fidélité accompagnent leurs condoléances et leur sympathie à toute sa famille.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36

– M. Marcel Ris,
son cousin,
a la douleur de faire part du décès, le 14 août 1996, à Vannes de

M. Henri POULET,
directeur de recherches
au CNRS.

6, rue Charles-Pathé,
94300 Vincennes.

– Le conseil d'administration de la SLE,
La directrice et le personnel de la SLE,

Le président, le comité de direction et le personnel de la CMH,

Les présidents et les membres des conseils d'administration,
La direction et le personnel des sociétés : CAP CIL, CIL, CMI, Finalog, HEN, La Mouchonnière, Logicil, Nord Mobilité, Notre Logis, Notre Maison,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Claude VAN PETEGHEM,
président du conseil
d'administration de la SLE,
membre du comité de direction
de la CMH,
administrateur des sociétés,

survenu le 4 septembre 1996.

La messe de funérailles sera célébrée le lundi 9 septembre, à 10 h 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Marcq-en-Barœul.

SLE,
7, rue Solferino,
59018 Lille.

– Claude Mazellier,
sa mère,
Bruno Vassord,
son époux,
Mélanie et Guillaume Vassord,
ses enfants,
Sophie et Benoît Solignac-Lecomte,
sa sœur et son beau-frère,
Aurélien et Thibaut Menant,
ses neveux,
Danielle Mazuel,
sa marraine,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Nathalie ROUX-VASSORD.

Elle a été inhumée le 3 septembre 1996, dans le caveau de famille, à Vollore-Ville (Puy-de-Dôme).

– Sa famille et son ami
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Vincent WANEGUE,

survenu le 5 septembre 1996.

Ses obsèques auront lieu le mardi 10 septembre, à 14 h 30, à Robersart (Nord).

2, square Théodore-Judlin,
75015 Paris.

Remerciements

– Aix-en-Provence. Strasbourg. Tunis.

M. Taoufik Monastiri,
Mouna,
sa fille,
M. Hatem Ben Ammar,
son gendre,
Et la famille Mestiri,
très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de leur chère et très regrettée,

M[me] Catherine MONASTIRI,
née SCHMIDT,
professeur au lycée
Maurice-Genevoix à Marignane,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin.

– Yonne Rosa,
Judith Rosa,
Jean-Marie Rosa,

très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion de la mort de

M. Robert ROSA,

adressent leurs très sincères remerciements.

60-62, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 10 septembre 1986,

le docteur
Maurice ENGEL

nous quittait.

Sa famille,
Ses amis,
ne l'oublient pas.

– S. Greslé et ses enfants
rappellent le souvenir du

docteur Yves GRESLÉ,

disparu le 12 septembre 1986.

Les yeux clairs de

François LASZLO
(1907-1976),

qui aimait tant la beauté, se sont refermés il y a vingt ans.

Sa famille rappelle son souvenir à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Il y a un an,

Aleksander SKRZYNIA

nous quittait.

Il aimait la vie et les hommes.

Il vit toujours dans nos cœurs.

Que ceux qui l'ont aimé et estimé pensent à lui.

JUSTICE Le parquet de Paris a ouvert, vendredi 6 septembre, une information judiciaire contre X... pour *« blessures involontaires »* à la suite d'une plainte déposée par un électricien, *atteint d'un cancer de la plèvre lié à une exposition à l'amiante.* Le dossier doit être prochainement confié à un juge d'instruction. ● CETTE DÉCISION, la première en France, *ouvre la voie à d'autres actions judiciaires de victimes de l'amiante* – une matière dont les effets cancérigènes ont longtemps été dissimulés – mais celles-ci peuvent se heurter au problème de la prescription. ● APRÈS L'AFFAIRE du sang *contaminé* et alors que des procédures judiciaires devraient être lancées dans celle de la « vache folle », la justice rappelle une nouvelle fois la nécessité – trop souvent négligée en France – de mener une véritable politique de santé publique *axée sur la prévention.*

Une victime de l'amiante obtient l'ouverture d'une information

A la demande du parquet de Paris, un juge va enquêter sur les « blessures involontaires » infligées à des personnes contaminées par cette matière dont les dangers cancérigènes ont été dissimulés sous la pression des lobbies industriels

DEUX MOIS après le dépôt des premières plaintes de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), le procureur de la République de Paris a requis, vendredi 6 septembre, l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour *« blessures involontaires »*. Le parquet s'appuie sur la plainte de Jean Dalla Torre, un électricien atteint d'un mésothéliome malin de la plèvre, la forme la plus aiguë des affections liées à l'exposition à l'amiante. Le dossier devrait être confié à un juge d'instruction de Paris dans les jours qui viennent.

Agé de soixante-trois ans, Jean Dalla Torre, qui a longtemps travaillé comme électricien, a été exposé à l'amiante de 1958 à 1962, alors qu'il travaillait sur les sites des sociétés Sovirel, Air liquide, Babcok et Wilcox, et Sopad, dans la région parisienne. *« Lorsqu'il fallait passer des câbles dans des gaines, on perçait sans hésiter,* racontait-il en 1995. *On respirait la poussière d'amiante à plein nez. »* La première constatation médicale de son mal date du 25 mai 1994. Depuis, M. Dalla Torre, qui s'est vu reconnaître une incapacité permanente partielle (IPP) avec prise en charge à 100 %, perçoit une rente de sa caisse primaire d'assurance-maladie. La plainte déposée le 25 juin par son avocat, Me Teissonnière, qui est également le conseil de l'Andeva, retenait de nombreuses qualifications : l'*« empoisonnement »* pour les autorités publiques, les responsables du dispositif de veille sanitaire et les principaux industriels de l'amiante ; la *« voie de fait »* ainsi que les *« blessures »* et l'*« homicide par imprudence »* pour les industriels qui ont exposé leurs salariés aux risques de l'amiante ; l'*« abstention délictueuse »* pour les autorités publiques et les responsables administratifs du dispositif de veille. Au terme de deux mois d'étude, le parquet de Paris s'est finalement contenté de retenir les *« blessures involontaires »*.

Comme pour le sang contaminé, l'instruction devra se pencher sur la difficile articulation entre le « savoir » – celui des scientifiques – et le « pouvoir » – celui des industriels et des autorités. Dans sa plainte, Me Teissonnière estime que les dangers de l'amiante étaient si clairs que les pouvoirs publics auraient dû agir plus tôt. *« Dès 1975, les connaissances scientifiques, même objet d'une certaine controverse, étaient suffisamment avérées pour constituer le point de départ d'une obligation d'agir opposable aux industriels et à l'ensemble de leurs complices,* note la plainte. *En dépit d'une incertitude scientifique résiduelle, la cristallisation des connaissances scientifiques était telle qu'elle imposait une action et justifie la sanction juridique de l'inertie. »*

Depuis son heure de gloire, au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'amiante a fait des victimes dans toutes les régions. A Clermont-Ferrand, Me Marc Guillaneuf s'apprête ainsi à déposer une plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction pour *« empoisonnement, voies de fait, homicide et blessures involontaires et abstention délictueuse »*. Il agit au nom de neuf personnes contaminées qui travaillaient ou habitaient à proximité des usines de Clermont-Ferrand et de Saint-Eloi-les-Mines. *« Je vivais à cent mètres de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand,* racontait cet été l'une des plaignantes, Anne-Marie Goudard, qui est atteinte d'un mésothéliome. *Mon voisin, un salarié de l'usine, laissait dans le vestibule sa combinaison de travail et, souvent, il nous apportait des jetons en amiante pour compter les points à la belote. »* D'autres plaintes seront sans doute déposées dans les mois à venir dans le département du Nord, où se trouve une usine Eternit, ou à Saint-Nazaire, où les Chantiers de l'Atlantique semblent avoir été un haut lieu de contamination. Les enquêtes en cours seront peut-être un jour regroupées à Paris, dans un seul cabinet d'instruction, mais il est sans doute trop tôt pour tout centraliser. *« Ces affaires ont des points communs, notamment le laxisme des pouvoirs publics et les pressions des industriels,* note Me Teissonnière. *Mais nous préférerions que, dans un premier temps, les responsabilités soient établies affaire par affaire, en tenant compte des spécificités locales. »*

ÉCUEILS JURIDIQUES

L'instruction conduite à Paris risque de se heurter assez rapidement à des écueils juridiques, et notamment au problème de la prescription. La plupart des contaminations – c'est le cas de M. Dalla Torre – remontent aux années 70, voire 60. Certains magistrats estiment qu'en raison de la prescription seules les contaminations des trois dernières années peuvent être prises en compte par la justice, ce qui éliminerait d'office les plaintes en cours. D'autres soulignent que, dans le cas de blessures involontaires, le délai de prescription commence non au moment de l'exposition à l'amiante, mais au moment où les premiers signes de la maladie sont apparus. Dans ce cas, les plaintes pourraient être instruites, puisque le mésothéliome se déclare trente, voire cinquante ans après la *contamination.*

Au cours de l'instruction, le juge devra également se pencher sur le problème du lien de causalité entre l'exposition à l'amiante et l'apparition de la maladie. Pour un ouvrier qui a travaillé pendant des années dans une usine de fabrication, ce lien ne devrait pas être très difficile à établir : le mésothéliome est considéré comme une maladie spécifiquement liée à l'exposition à l'amiante. Lorsque cette affection a été reconnue comme une maladie professionnelle, comme dans le cas de M. Dalla Torre, l'affaire semble relativement simple. En revanche, le lien de causalité est nettement plus difficile à prouver pour les personnes qui ont vécu autour des usines d'amiante ou celles qui ont *habité,* à un moment de leur vie, dans des immeubles où l'amiante a été floqué.

Anne Chemin

Le comité anti-amiante réintègre la mission Jussieu

Le Comité anti-amiante de Jussieu et l'intersyndicale des personnels ont annoncé, vendredi 6 septembre, leur intention de participer de nouveau à la mission Jussieu, mais uniquement pour y *« discuter des solutions à mettre en œuvre pour réaliser le déflocage du campus de Jussieu »*. Le comité avait quitté, le 5 août, la mission installée le 16 juillet par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, parce qu'on y discutait uniquement, selon lui, du *« déménagement »* du pôle universitaire et de *« projets immobiliers »*.

Le ministre de l'éducation nationale venait d'envoyer au comité anti-amiante un courrier dans lequel il expliquait qu'*« à ce désamiantage, dans les délais les plus rapides, il n'y aura pas de préalables et pas de conditions »*. Le comité se fixe l'objectif *« qu'une première tranche de travaux, au minimum 30 000 mètres carrés »*, sur les 220 000 à traiter, *« puisse commencer dès le début du printemps 1997 et que le déflocage soit achevé au printemps 1999 »*.

« L'or blanc », un poison aux effets longtemps escamotés

TOUT REMONTE au milieu du XIXe siècle, lorsque les industriels occidentaux découvrent l'existence d'importants gisements d'amiante *en Amérique, Afrique et Europe.* Vite surnommé « l'or blanc », l'amiante est incombustible, extrêmement résistant et, surtout, trois fois moins cher que les autres fibres de roche ou de verre. La fibre miracle conquiert rapidement l'industrie et crée des emplois. Les voix des Cassandre ne sont guère entendues. Denis Auribault, obscur inspecteur du travail, signale pourtant dès 1906 des cas d'asbestoses parmi les employés d'une filature de Condé-sur-Noireau (Calvados).

Après la seconde guerre mondiale, l'amiante est utilisé pour l'isolation phonique et pour la protection contre l'incendie. On *« floque »* alors à tour de bras, d'autant que le marché est juteux. Un procédé alternatif a pourtant été trouvé, en 1953, par de jeunes ingénieurs, les frères Blandin (*Le Monde* du 11 novembre 1995). La *« projection Pyrolaine-procédé Blandin »* utilise des fibres minérales, mais, en dépit de nombreux chantiers – dont celui des aéroports d'Orly –, leur procédé est écarté. Ils déposeront leur bilan en 1977.

Pourtant, les industriels de l'amiante ont senti le vent tourner. Les conséquences d'une exposition prolongée commencent à être dénoncées par les scientifiques. En 1965, le premier cas de mésothéliome pleural en France est décrit par Jean Turiaf dans le *Bulletin de l'Académie de médecine,* et, en 1976, le pays découvre les conditions de travail des anciens employés de la manufacture Amisol de Clermont-Ferrand, qui occupent l'usine depuis son dépôt de bilan, et que les industriels tentent de présenter comme une exception. Les scientifiques des universités Pierre-et-Marie-Curie et Denis-Diderot (Paris-VI et Paris-VII) qui ont révélé l'affaire Amisol sont eux-mêmes installés sur un campus bourré d'amiante, construit dans les années 60.

En 1977, le professeur Jean Bignon adresse une lettre au premier ministre, Raymond Barre, pour le mettre en garde contre une vision *minimisant* le danger de l'amiante. La même année, les pouvoirs publics interdisent le flocage dans les locaux d'habitation et réglementent le taux d'empoussièrement, les consignes de sécurité et le suivi médical dans les entreprises *où les employés sont exposés.* En 1978, l'emploi de matériaux contenant plus de 1 % d'amiante est interdit. A la RATP, on renonce au matériau pour les prochaines isolations phoniques et thermiques. *Mais la fibre en elle-même n'est* toujours pas bannie.

> « Dès qu'un phénomène apparaît, il faut réagir immédiatement »

En effet, une structure informelle s'est employée à retarder au maximum l'heure fatidique de l'abolition. Le Comité permanent amiante (CPA), créé en 1982, financé par la puissante Association française de l'amiante (AFA), qui rassemble les professionnels du secteur, entame un véritable travail de lobbying. Outre les industriels de l'amiante, il réunit pas moins de cinq représentants de ministère, plusieurs patrons d'organismes publics de prévention ou de défense de consommateurs, les principaux syndicats et des scientifiques. Dont Jean Bignon, qui, cinq ans auparavant, dénonçait les dangers de l'amiante. Aujourd'hui, le scientifique fait son *mea culpa.*

La stratégie du CPA est simple mais efficace : loin de nier les dangers de l'amiante, il en *minimise* les effets et préconise une politique d'*« usage contrôlé »*. On lui doit un Livre blanc, publié en 1990, où il explique comment il a bataillé contre... un projet de la CEE préconisant l'interdiction de l'amiante. Ce n'est qu'en 1995 que les représentants de l'Etat et la CGT se décident à claquer la porte de la structure. Peu après la publication d'un article retentissant dans la revue *Sciences et Avenir,* en juin, le CPA disparaît corps et biens.

De nouveaux scandales se font jour. En 1994, à la faculté de médecine de Necker (Paris), des travaux de mise aux normes de sécurité révèlent la présence massive d'amiante. A Gérardmer (Vosges), l'amiante est incriminé dans le décès de six enseignants d'un lycée professionnel. Aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, le bilan de l'année 1994 recense 86 maladies professionnelles pour asbestose. Au cours des trois années *précédentes,* 227 cas avaient déjà été relevés.

A Jussieu, le Comité anti-amiante de Jussieu (CAAJ) dénonce les premières affections graves de personnels employés sur le campus, ainsi qu'un cas de décès. Un rapport publié en novembre 1995 est accablant. 60 000 étudiants, 10 000 enseignants, chercheurs et personnels s'inquiètent sérieusement de la menace permanente qui pèse au-dessus de leur tête. Comme à Necker, il devient impossible de changer un câble électrique ou de percer un trou sans s'exposer aux poussières d'amiante. Pendant vingt ans, les querelles de scientifiques et la chape de plomb imposée par le CPA ont entretenu la torpeur législative et réglementaire.

Le 8 février 1996, l'Association pour l'étude des risques du travail (Alert), le CAAJ et la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH) se regroupent en une structure baptisée Association nationale pour la défense des victimes de l'amiante (Andeva). Le 25 juin, ils déposent au parquet de Paris une plainte contre X..., qui vise *« les principaux industriels de l'amiante »* ainsi que *« leurs complices »* : le CPA, les autorités publiques et les responsables du dispositif de veille sanitaire, les experts scientifiques, techniques et médicaux. La machine s'emballe.

Un rapport de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), bien que ses conclusions fussent atténuées par la présence de trois experts liés au CPA, jette un nouveau pavé dans la mare le 2 juillet : il avance que, en 1996, 1 950 décès seront imputables à l'amiante (750 par mésothéliome et 1 200 par cancer du poumon). Les estimations avancées par les associations, jusque-là jugées exagérées, se voient confirmées. Le lendemain, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, annonce l'interdiction totale de la fabrication, de l'importation et de la mise en vente des produits contenant de l'amiante et de l'amiante-ciment à compter du 1er janvier 1997.

Le 14 juillet, Jacques Chirac affirme, dans son allocution télévisée, que, *« naturellement, on ne va pas continuer à enseigner à Jussieu (...), parce qu'il y a un risque. Cela implique un coût, mais ce sont des coûts qu'il est nécessaire d'assumer »*. Pris de court, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, met en place la « mission Jussieu » peu après. Le président de la République avait expliqué que, *« dès qu'un phénomène apparaît, il faut l'évaluer très rapidement, réagir immédiatement »*. Une transparence que les déjà trop nombreuses victimes de l'amiante auraient sans doute aimé voir appliquée plus tôt.

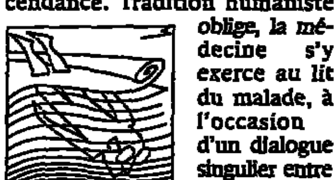
Aude Dassonville et Cécile Prieur

★ ***L'Affaire de l'amiante,*** **de Roger Lenglet, La Découverte-Enquêtes, 256 pages, 135 francs.**

★ ***Amiante, le dossier de l'air contaminé,*** **de François Malye, Le Pré aux clercs, 320 pages, 99 francs.**

La justice, instrument de santé publique

A LA DIFFÉRENCE de bien d'autres pays, la France a pendant longtemps considéré la santé publique avec une espèce de condescendance. Tradition humaniste oblige, la *médecine* s'y exerce au lit du malade, à l'occasion d'un dialogue singulier entre le praticien et son patient.


ANALYSE

Tout autre est la conception anglo-saxonne, qui considère tout à la fois l'intérêt du malade et celui de la collectivité, n'hésitant pas, en certaines circonstances, à mettre en parallèle – sinon en concurrence – ces deux aspects. Résultat : la santé publique ne s'enracinant pas chez nous dans une véritable *tradition culturelle et scientifique,* il aura fallu, fait extraordinanire, plusieurs « affaires » ayant des prolongements judiciaires pour que les Français prennent conscience de son importance.

De ce point de vue, il n'est pas exagéré d'affirmer que l'affaire du sang contaminé a servi de véritable *détonateur. Sans elle,* la France aurait mis longtemps à mettre en chantier une véritable politique de santé publique. Mais on n'épure pas le passé aussi facilement, et il était prévisible qu'un jour ou l'autre la justice s'intéresse à d'autres dossiers, dont on mesure seulement à présent les conséquences *dramatiques* de la mauvaise gestion dont ils ont fait l'objet. C'est le cas de celui de l'amiante, et, bientôt, de la « vache folle ».

Parmi les nombreuses leçons que l'on peut tirer de ces affaires, retenons en quelques-unes.

La première concerne le rôle très particulier joué par la justice. Par-delà la judiciarisation – inévitable étant donnée la gravité des erreurs et des fautes qui ont été commises des années durant – de la santé publique, les magistrats *se* trouvent contraints d'exercer une véritable *pédagogie à l'adresse tout à la fois* du grand public, du corps médical, des industriels, des responsables administratifs et des pouvoirs publics.

COUP DE SEMONCE

On l'a bien vu dans le drame du sang contaminé : quoi qu'on pense de la manière dont furent conduits les instructions et les procès, ce sont ces suites judiciaires qui ont, de fait, permis que la France se trouve aujourd'hui dotée d'une Agence du sang, d'un Etablissement des greffes, d'un Réseau national de santé publique, d'une Agence du médicament, etc. Plus encore, sans l'affaire du sang, ni les médecins ni les autorités sanitaires n'auraient acquis les réflexes qui sont aujourd'hui les leurs en matière de gestion des problèmes de santé publique.

Pour les industriels également, celle-ci aura été un véritable *coup* de semonce : finie l'impunité et gare aux logiques d'ordre purement commercial et économique. La conquête de nouveaux marchés et le maintien d'une certaine forme de protectionnisme ne peuvent plus, sans risques, se faire à l'encontre de la santé publique. Et si, *comme* cela est probable, la *justice* doit s'intéresser à l'affaire de la « vache folle », le même type de pédagogie et de remise en cause de pratiques anciennes s'opérera vis-à-vis, en particulier, des fonctionnaires de Bruxelles.

Excercer une bonne pédagogie ne peut se concevoir sans une connaissance parfaite des dossiers. C'est la deuxième difficulté à laquelle se trouvent confrontés les magistrats, peu habitués à traiter ce type d'affaire. Admettre que la connaissance scientifique est un domaine mouvant, évolutif au cours du temps, que la *connaissance* à un moment donné n'est qu'une somme d'incertitudes et de certitudes est un premier obstacle intellectuel souvent difficile à franchir. On l'a vu dans l'affaire du sang contaminé, où, bien souvent, les *juges,* mais pas seulement eux, ont eu tendance à considérer les *connaissances des années* 90 comme acquises dès les années 83-85. A n'en pas douter, cette difficulté sera moins grande s'agissant de l'amiante, les informations avérées, en particulier sur ses effets cancérigènes et sur l'existence de techniques de substitution non nocives, étant connues depuis déjà *fort longtemps.*

L'autre conséquence – essentielle – de cette judiciarisation de *la* santé publique réside dans la demande des victimes d'être indemnisées. Le drame du sang, ses répercussions très fortes dans l'opinion, la mise en cause de personnalités politiques de premier plan avaient *conduit* le Parlement à *adopter une* véritable loi d'exception visant à indemniser les hémophiles et les transfusés contaminés.

UNE PRIORITÉ ABSOLUE

On ne voit pas pourquoi un tel *principe ne s'appliquerait pas pour* les victimes de l'amiante ou pour les milliers de personnes malades contaminées par voie transfusionnelle par le virus de l'hépatite C. Seul problème : le coût énorme pour la collectivité. Mais il faudra bien un jour débloquer le dossier de l'indemnisation de l'aléa thérapeutique, les différents projets faisant toujours l'objet d'âpres discussions entre Bercy et le ministère des affaires sociales.

Il ne faudrait pas, pour autant, attribuer à la justice une responsabilité qui n'est pas directement la sienne. *La politique de santé publique* ne s'élabore ni place Vendôme ni au palais de justice. A en juger par la manière dont sont actuellement gérés des dossiers aussi essentiels que le tabagisme et l'alcoolisme, ou encore la lutte contre la pollution atmosphérique, on ne peut que constater qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les pouvoirs publics considèrent la santé publique comme une priorité absolue.

Franck Nouchi

Le Secours catholique, devenu cinquantenaire veut faire entendre le « cri » de la pauvreté

La principale organisation caritative française voit augmenter le nombre des cas de détresse

Douze mille personnes, bénévoles, salariés, donateurs du Secours catholique, ainsi que ceux qu'il aide, devaient se réunir, dimanche 8 septembre à Paris, pour célébrer son cinquantenaire. Fondée en 1946 dans le giron de l'Eglise, l'organisation est restée fidèle a ses origines tout en s'ouvrant à d'autres milieux. Elle souhaite aujourd'hui *« travailler avec les pauvres au lieu de se placer à leur service »*.

IDÉALEMENT, le seul anniversaire qui justifierait une fête dans l'existence d'une organisation humanitaire devrait être le dernier. Il marquerait la dissolution de l'association grâce à la disparition de la misère contre laquelle elle luttait, des détresses qu'elle soulageait. Ce mois de septembre 1996 n'offre guère de signes pour se persuader que le jour de ces réjouissances approche. Le Secours catholique, premier organisme caritatif français par l'ampleur son budget annuel (625 millions de francs), l'a pourtant choisi pour célébrer son cinquantenaire, mais en fuyant toute commémoration autosatisfaite.

Lieu de joutes sportives et de concerts, le Palais omnisports de Paris-Bercy doit ainsi accueillir, dimanche 8 septembre, une réflexion collective plutôt qu'un spectacle festif. 12 000 personnes y représenteront 72 000 bénévoles, 780 salariés, 1,2 million de donateurs, plus de 1,5 million d'hommes et de femmes aidés chaque année. Entre rappel du passé et inquiétudes présentes, tous illustreront l'ampleur des changements du Secours catholique en un demi-siècle. Tous affirmeront les raisons pour lesquelles celui-ci continuera de s'engager, à l'avenir, pour *« construire une société plus juste et fraternelle »*.

Depuis sa création, en juin 1946, grâce à la fusion de quatre organismes catholiques, puis son « baptême », le 8 septembre de la même année, lors d'un pèlerinage à Lourdes de prisonniers de guerre et dedéportés, l'organisation non gouvernementale (ONG) n'a jamais laissé sa principale racine s'atrophier. Alors que le Secours populaire, plus ancien de quelques mois, s'est peu à peu démarqué du Parti communiste français, qui l'avait engendré (*Le Monde* daté 24-25 décembre), le Secours catholique n'a jamais distendu ses liens avec ses créateurs. *« Nous sommes toujours un service de l'Eglise de France*, explique Denis Viénot, secrétaire général, *mais situé à sa marge, à l'endroit où elle rencontre des gens qui ne lui appartiennent pas forcément. »* L'association n'a jamais fermé ses portes aux bénévoles venus d'autres religions, comme elle n'opère aucune discrimination entre les confessions des personnes dont elle s'occupe.

Le Secours catholique n'a jamais, non plus, renoncé à son ouverture internationale, initiée en 1955, en faveur des victimes de catastrophes naturelles et des secousses politiques. Depuis, l'ONG consacre chaque année environ un tiers de son budget à des actions internationales (552 en 1995), facilitées par son statut de membre français du réseau Caritas, représenté dans près de cent cinquante pays du globe.

La nature de ces actions, à l'étranger aussi bien qu'en France, a profondément évolué en cinquante ans. Né dans les décombres de la seconde guerre mondiale, le Secours catholique est passé de la notion d'assistance à celle d'association avec les plus démunis. L'apparition de la « nouvelle pauvreté », au milieu des années 70, a rendu cette adaptation indispensable. *« Le chômage, les difficultés de logement, la dégradation de la vie des familles, les femmes seules avec enfant, les étrangers sans papiers : tout cela a fragilisé une grande partie de la société,* constate Denis Viénot. *Tout cela doit nous pousser à modifier nos pratiques, à recréer en priorité du lien social, à apprendre aux gens à faire des choses ensemble, à travailler avec les pauvres au lieu de se placer à leur service. »*

UNE LOI DE COHÉSION SOCIALE

Dans ces nouvelles tâches, le Secours catholique a su se rendre indispensable. A tel point qu'une analyse des situations de détresse traitées par l'organisme en 1995 montre que 57 % des 702 760 dossiers traités par ses bénévoles – représentant environ 1,7 million de personnes – lui ont été envoyés par les services sociaux de l'Etat ou des collectivités locales. Cette dégradation est encore lisible dans l'augmentation de 3,1 % du nombre de situations traitées par l'organisation entre 1994 et 1995, soit un niveau équivalent à celui de 1986, sommet historique de la « nouvelle pauvreté ». Ce constat a depuis longtemps convaincu l'association de ne pas se contenter d'une action auprès des pauvres pour améliorer leur sort.

Comme le souhaitait Mgr Jean Rodhain, fondateur de l'organisation, le Secours catholique n'a plus de répugnance à investir le terrain des politiques pour y faire entendre les voix des misérables. Membre du réseau Alerte, qui regroupe les principales ONG françaises et a obtenu de Jacques Chirac la promesse d'une grande loi de cohésion sociale, l'association suit aujourd'hui avec attention les derniers toilettages de ce texte, qui devrait être soumis au Conseil économique et social à la fin du mois de septembre. D'ici là, pour éviter que cette loi-cadre ne soit vidée de sa substance, le Secours catholique pourrait utiliser la tribune de son cinquantenaire pour appliquer la formule de Mgr Rodhain : *« Quand les politiques sont muets, c'est la charité qui crie. »*

Jérôme Fenoglio

Une inquiétude croissante à propos de l'exclusion

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion est considérée par les Français comme le problème le plus important après celui du chômage, selon un sondage réalisé par la Sofres et publié dans le quotidien *La Croix* du 7 septembre. Les jeunes et les ouvriers sont les plus inquiets : 51 % des 18-24 ans disent y penser *« de temps à autre »*, alors que les plus de 66 ans sont 34 % à n'y penser jamais, une attitude que l'on retrouve seulement chez 9 % des ouvriers. 52 % des Français disent connaître quelqu'un qui vit ou risque de tomber dans la pauvreté alors qu'ils n'étaient que 49 % il y a six ans. (Sondage réalisé entre le 28 et 30 août auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes de 18 ans et plus.)

Le rêve brisé de la Maison de la solidarité, à Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

Au 14, rue Alfred-Bruyas, on ne voit plus d'allées et venues. Ouverte il y a dix mois, la Maison de la solidarité a discrètement fermé ses portes. Temporairement, assure-t-on. Le temps de mettre un terme à la crise qui empoisonnait le travail des éducateurs et la vie des résidants.

La MDS, comme on l'appelle communément, était née d'un beau rêve caressé par des sans-abri après dix mois d'occupation des anciens locaux de la Caisse régionale d'assurance-maladie, à Montpellier. Soutenus par un collectif d'associations, ils avaient imaginé de créer un lieu autogéré permettant la réinsertion des exclus autour d'animations et d'ateliers. Un rêve brisé par leur bruyante expulsion, il y a un an, mais qui devait finalement se concrétiser, à la demande du premier ministre, sur fond de résorption de la « fracture sociale ». L'Etat, via la préfecture et la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), proposait un local permettant de créer une vingtaine de lits.

Le collectif avait imaginé un vaste lieu en périphérie de la ville. Or il s'agira d'un vieil immeuble, étroit, et en plein centre-ville. En janvier 1996, la MDS ouvre et se trouve confrontée à un afflux de population venue de squats et qu'on ne parvient pas à juguler. L'autogestion fait place à la désorganisation. La drogue et l'alcool s'installent sur fond de violence. Au point qu'en mars dernier le conseil d'administration décide de ne plus accueillir qu'un nombre limité de résidants, porteurs d'un réel projet de réinsertion. Les plus durs ne l'acceptent pas. Ils n'auront, depuis, de cesse de menacer le directeur et le personnel de représailles. *« Il était insupportable à ces gens de se savoir exclus d'un système destiné à les réinsérer*, explique Marcel Mantione, vice-président de l'association. *Mais il nous était impossible de nous occuper d'eux sous peine de faire chavirer l'ensemble. »*

« UNE RÉPONSE À LA RUE »

Mi-août, la situation ne s'est pas apaisée. A Montpellier, les sans-abri, toujours plus nombreux, ne savent plus où se nourrir. Dans ce contexte, les « exclus » de la MDS harcèlent toujours les salariés. Le climat devient si tendu que le conseil d'administration vote la fermeture. *« C'est une réponse à la rue*, commente Didier Battini, président de l'association Bancs publics, qui s'occupe de sans-abri, *à tous les SDF qui souhaitent vivre sans aucune entrave, et qui pensent que, pour obtenir quelque chose, il suffit de proférer des menaces et de distribuer des gifles. »* Les résidants de la MDS ont été relogés provisoirement et continuent d'être suivis par leurs éducateurs.

Un émissaire du secrétariat d'Etat à l'action humanitaire d'urgence a été chargé d'un audit. En dépit de ses nombreux ratés, la MDS veut encore croire à sa survie. Et à son développement.

Jacques Monin

Jean-Louis Pétriat a été libéré sous caution

JEAN-LOUIS PÉTRIAT, ancien président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), placé en détention provisoire depuis le 27 juin, a été remis en liberté, vendredi 6 septembre. Le juge d'instruction Mireille Filippini a signé sa libération sous contrôle judiciaire, moyennant le versement d'une caution d'un million de francs. Le juge enquête sur des opérations frauduleuses survenues lors de la construction par la GMF d'un complexe touristique de luxe sur l'île de Saint-Martin (Antilles néerlandaises).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Loïk Le Floch-Prigent, ancien président de la SNCF mis** en examen et incarcéré à la prison de la Santé depuis le 5 juillet dans le cadre de l'affaire Elf-Bidermann, a été maintenu en détention, vendredi 6 septembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

■ **FAITS-DIVERS : Kevin Mathieu, apprenti-charcutier de dix-huit ans, qui a avoué avoir tué Mary-Lou, treize ans, samedi 31 août à** Montpellier (Hérault), a été mis en examen, vendredi 6 septembre, pour *« homicide volontaire sur mineur de moins de quinze ans »* et placé sous mandat de dépôt. Son père, soupçonné d'avoir dissimulé l'arme du crime, a été mis en examen pour *« destruction de pièce à conviction »*.

■ **CORSE : trois militants nationalistes corses**, interpellés mercredi 4 septembre et soupçonnés d'appartenir au FLNC-canal habituel (*Le Monde* du 6 septembre) ont été remis en liberté vendredi 6 à Bastia pour *« vice de procédure »*. Après quarante-huit heures de garde à vue, le juge Rose-May Spazzola n'a pas signifié de maintien en garde à vue. Les avocats ont alors demandé la remise en liberté de leurs clients, estimant leur détention *« abusive »*.

■ **IMMIGRATION : quelque 150 anciens résidants du foyer Nouvelle-France de Montreuil (Seine-Saint-Denis)** se sont installés, dans la soirée du vendredi 6 septembre, dans un immeuble de bureaux inoccupé de la ville après avoir quitté la place de la mairie où ils campaient depuis la veille. Expulsés le 4 juillet de leur foyer, qui fut immédiatement détruit, ces Africains refusent leur dispersion, réclamant un relogement collectif.

■ **EMPLOIS DE VILLE : Jean-Claude Gaudin et Eric Raoult ont participé**, jeudi 5 septembre, à une journée nationale de mobilisation en faveur des emplois de ville en signant symboliquement les contrats de travail de sept jeunes, ainsi que des conventions avec des employeurs comme le conseil général du Val-d'Oise et les transporteurs publics. Créés par le Pacte de relance pour la Ville, les emplois de ville s'adressent aux jeunes de niveau bac au maximum résidant dans un quartier difficile.

La double championne olympique d'Atlanta met un terme à sa saison samedi à Milan avec la finale du Grand Prix. Retour sur les hommes qui ont façonné cette athlète d'exception

Marie-José Pérec l'infidèle

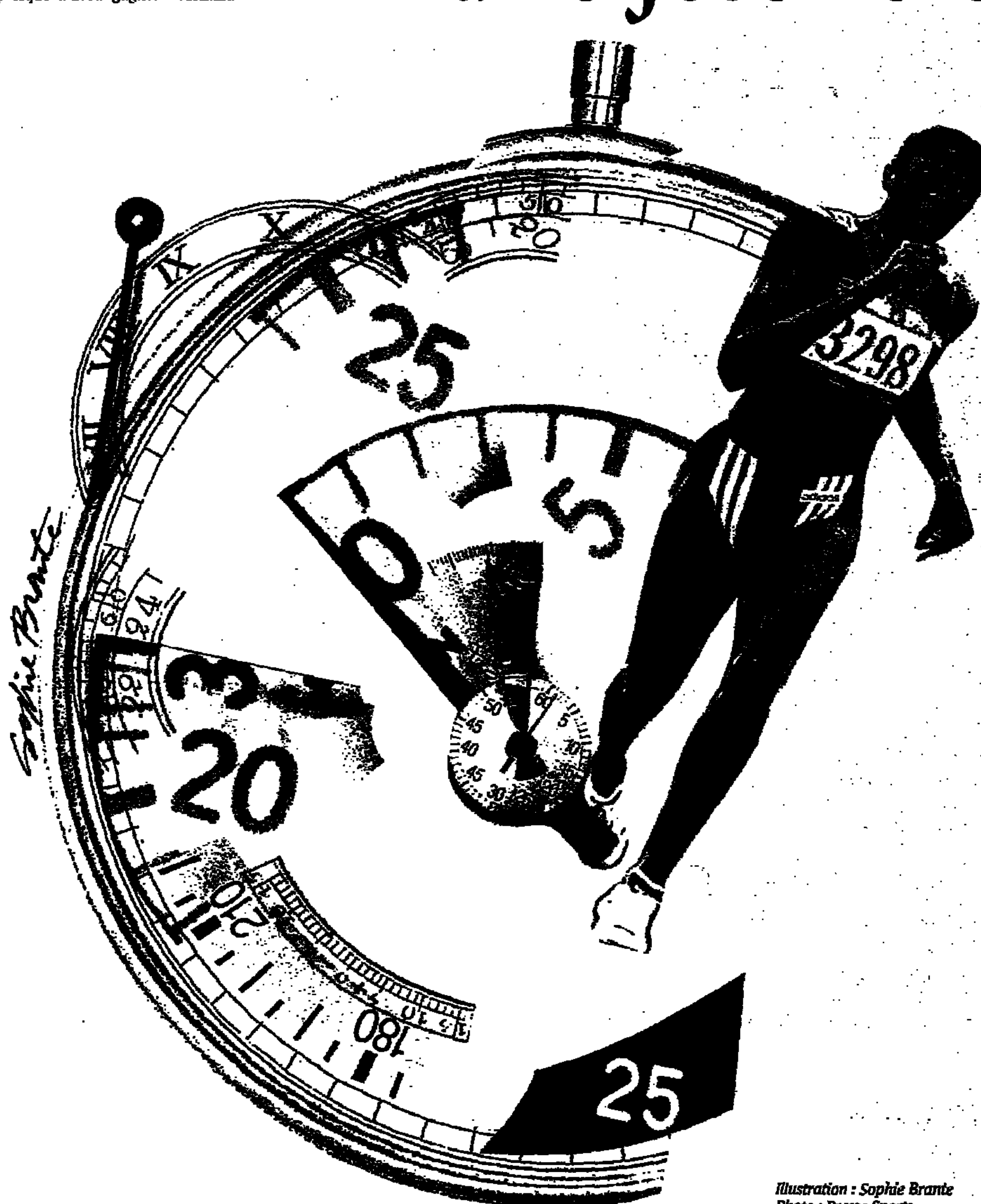


Illustration : Sophie Brante
Photo : Presse Sports

ILS ne savent plus très bien quand ils l'ont vue pour la première fois, *mais ils sont unanimes* : Marie-José Pérec dégageait déjà « *quelque chose de plus* ». Après son doublé olympique à Atlanta (200 m et 400 m), elle a crânement déclaré : « *Je suis exceptionnelle.* » Ils n'ont pas trouvé cette constatation prétentieuse. Pas plus qu'ils n'ont été surpris par l'exploit de la jeune femme. Exigeants et exclusifs, ils s'accordent même à dire qu'elle a « *pris du retard par rapport à son potentiel athlétique* », qu'il lui faut vite « *un record du monde pour atteindre la plénitude de sa carrière.* » Entraîneurs successifs de la triple championne olympique (400 m en 1992 et 200 m et 400 m en 1996), ils se sont investis à fond pour faire de la fantasque Marie-Jo ce qu'elle « *devait devenir* » : une championne hors normes.

Entre elle et eux, il y a eu de l'amitié, de la complicité, du respect et de grands coups de vent. La jeune fille s'est révélée combative et résistante. Elle a toujours fini par obtenir ce qu'elle avait décidé. Même si elle garde cette fragilité d'enfant, cette manière instinctive de recroqueviller sa longue carcasse. Comme pour se protéger des coups de la vie. Trop fière pour jamais se plaindre ou demander de l'aide, trop orgueilleuse pour regarder en arrière. Fernand Urtebise, François Pépin, Michel Dach ou Jacques Piasenta, qui ont tenté de modeler ce talent brut, cette fille secrète et insaisissable, se sont usés les uns après les autres. Ou, plutôt, Marie-Jo s'est lassée d'être l'objet de leur attention. Pourtant, ils demeurent émus et ravis de la voir toujours courir et gagner.

« *A l'entraînement, elle avait cette façon de se blottir dans un coin comme pour ne pas déranger. D'ailleurs, elle a gardé cette attitude. A ses arrivées de course, elle a toujours l'air étonnée, elle s'excuserait presque d'avoir gagné.* » Fernand Urtebise, entraîneur national du sprint et des haies, se souvient de l'œil de biche effarouchée de Marie-José Pérec à son arrivée de la Guadeloupe dans son groupe d'entraînement à l'Insep, en 1987. De la jeune fille, à l'époque, il ne sait pas grand-chose. En la regardant courir lors d'un championnat de France scolaire en salle, il a accepté, à la requête d'un confrère antillais, de la prendre sous son aile. Il s'en est occupé pendant deux ans.

Elle reçoit le premier contact avec le sport de haut niveau et la vie en métropole comme un choc. Elevée à Basse-Terre par sa grand-mère Eléonore, qui se débrouille bon an mal an avec quatre autres de ses petits-enfants, elle soupçonne la profondeur des déchirements de sa famille, dont elle ne dit rien. « *On la sentait très désorientée*, dit Fernand Urtebise, *elle ne formulait ni ses goûts ni ses envies.* » Malgré les efforts des athlètes du groupe qui l'aident à aménager une petite chambre en banlieue parisienne, l'échange avec les autres est difficile. Durant cette période, que Fernand Urtebise veut initiatique, Marie-Jo s'étiole. La teneur des séances d'entraînement, qui privilégie la prise de conscience du corps et le perfectionnement du geste, la déroute. « *Elle est orgueilleuse et perfectionniste*, dit Fernand Urtebise, *j'avais un mal fou à lui faire faire ne serait-ce qu'une roulade, elle était trop encombrée de son grand corps pour se sentir à l'aise dans des positions qui lui semblaient incongrues.* »

Avec Fernand Urtebise, elle fait très peu de compétitions. « *Pour la préserver*, dit-il, *pour ne pas brûler les étapes.* » Comme elle n'a rien d'une forcenée à l'entraînement, elle s'ennuie. « *J'ai fait de l'athlétisme comme ça*, expliquera-t-elle plus tard, *sans vraiment savoir pourquoi.* » Ses chronos stagnent. En septembre 1987, son petit ami de l'époque, un sauteur en hauteur du PUC, la présente à François Pépin, prof de comptabilité en lycée et coach passionné. Comme Urtebise, Pépin flaire un phénomène et mise sur le long terme. Dès l'hiver 1989, il voit en elle une championne olympique. « *C'était de l'or en barre*, résume-t-il. *Des qualités musculaires de garçon dans un corps de femme. Un physique extraordinaire, un mental de combattante et un orgueil de compétitrice hors du commun.* » Pour optimiser ses qualités naturelles sans la saturer mentalement, Pépin propose à Marie-José un travail de « pied » et un peu de préparation physique générale. Pour lui, elle n'a pas besoin de grand-chose d'autre. Les progrès en une saison sont fulgurants.

Soucieux de ménager son prodige, François Pépin limite soigneusement les sorties en compétition. Il voit loin : jusqu'à Barcelone. Au lycée, où elle suit un BEP de comptabilité qu'elle finit par laisser en plan, Marie-Jo bâille aux corneilles. Elle vit seule. Belle plante, elle mène une vie sentimentale compliquée. Enseignant de formation, son entraîneur s'inquiète de son épanouissement personnel. Les rapports familiaux distendus ne sont pas propices aux performances. A Pâques 1989, lors d'un stage aux Antilles, grâce à son entremise, Marie-Jo retrouve son père perdu de vue depuis trop longtemps.

A l'entraînement, elle révèle un tempérament coléreux, quitte parfois la piste au beau milieu d'une séance. Et revient le lendemain comme si de rien n'était. Pépin la comprend. Il est un peu comme elle. Michel Dach aussi, entraîneur au Racing Club de France et coach de Bruno Marie-Rose, qui la suivra pendant la saison 1990 après ses divergences avec Pépin : « *Elle est entière et maladroite. Elle n'a pas ce vernis qui lustre les conversations de salon entre diplomates.* »

Sur sa relation avec chaque entraîneur, Marie-Jo reste longtemps enthousiaste. Avant de se sentir en décalage. Chaque changement la conforte dans le sentiment confus qu'elle peut tout espérer de l'athlétisme. Il lui a d'ailleurs déjà presque tout offert. Puis, il y a « Nad », Jean-Pierre Nadir Benabadji, rencontré au hasard d'une réunion avec des chefs d'entreprise en 1989. Directeur d'un petit groupe de presse à Paris, il lancera un mensuel de sports au moment du premier succès olympique de Marie-Jo à Barcelone, en 1992. Dans l'ancien entourage de la championne, on prononce rarement son nom. On l'appelle d'un air entendu « *son compagnon* ». Qu'il le soit ou l'ait été reste anecdotique. *Mais il inspire* un sentiment confus de malaise à ceux qui côtoient alors Marie-Jo. Bien plus qu'amoureuse, ils retrouvent alors leur apprentie championne olympique « *subjuguée* », « *comme envoûtée* ».

Jalousie inconsciente, peur de l'inconnu ou méfiance justifiée, l'ascension de Nadir dans l'entourage de Marie-Jo suscite la controverse. On le trouve trop impliqué, *trop directif* avec la championne, à la place de laquelle il prend l'habitude de s'exprimer. S'il n'intervient pas sur la piste, il s'impose comme un mentor. La jeune femme découvre avec émerveillement l'univers du business à son contact. Il lui apprend à monnayer sa carrière d'athlète. Cela amuse Marie-Jo, elle s'étourdit. Elle prend des cours de stylisme chez Claude Montana, défile en tenue glamour pour Paco Rabanne. Les puristes de l'athlétisme, qui veillent jalousement sur la précieuse enfant, froncent les sourcils. Ils craignent de la perdre. Ils la perdront en effet, mais pas l'athlétisme.

Si elle reconnaît les compétences du coach qui lui a permis de réaliser des performances de premier plan, du 100 m au 400 m, elle supporte de plus en plus mal ses manies. Surtout son inflexibilité en matière de ponctualité à l'entraînement. Il clame la pureté de ses intentions : « *Je n'ai jamais accepté un centime d'elle. Je suis d'abord un éducateur.* » Le clash se produit en février 1994. Au mépris de ses obligations morales de championne olympique, la jeune insolente boude les championnats d'Europe en salle au Palais omnisports de Paris-Bercy. L'affaire fait grand bruit. Rupture avec Piasenta. Echanges de propos aigre-doux entre la championne et les plus hautes instances de la Fédération française d'athlétisme. Marie-Jo se bat bec et ongles. La France n'est plus à sa dimension. Elle considère qu'elle n'y trouvera plus personne pour l'aider à progresser tout en respectant la femme qu'elle est devenue.

Sans se soucier de ses lacunes en anglais, elle file seule à Los Angeles pour effectuer un test avec John Smith, un des très médiatiques coaches californiens. Le courant passe. Elle reste. Au contraire des autres, John Smith l'a découverte à l'âge adulte. Elle le trouve « *plus ouvert* ». Il accorde surtout moins de place à l'affectif dans sa relation avec l'athlète. Les rapports sont détendus, courtois. Les tensions sont rares. Il s'implique comme un consultant rémunéré pour rendre un client plus performant. Sa vie privée l'indiffère, sauf si elle interfère avec son travail.

ACTEUR de cinéma à l'occasion, Smith conçoit les activités périphériques à l'athlétisme et encourage subtilement la médiatisation de ses recrues. Habile, il souligne sa chance de « *travailler pour la première fois avec une femme de l'envergure de Marie-Jo.* » « *Un véritable défi pour moi.* » Il la traite avec déférence, mais elle n'est qu'une star dans son groupe de stars (Ato Boldon, John Drummond, Mike Powell,...). John Smith soigne son image de faiseur de champions. Son travail sur le terrain prend fin au dernier entraînement. Puis ses athlètes se débrouillent alors qu'il suit le plus souvent la compétition de la tribune... de presse. Marie-Jo s'en accommode parfaitement. Elle a accepté de tripler ou de quadrupler ses exercices de musculation. On l'imagine mal quitter Smith avant les championnats du monde d'Athènes l'été prochain.

« *Aucun entraîneur français n'a réussi à la casser*, plaisante un membre du personnel médical de l'équipe de France olympique. *Pourtant, ils sont tous des modèles d'exigence et de rigueur dans leur métier. Mais Marie-Jo a toujours été suffisamment futée ou instinctive pour tirer au flanc ou feindre de vomir quand l'entraînement lui paraissait fastidieux. C'est là sa force véritable. Pour le reste, elle vit sur son formidable talent, ainsi elle ne se blesse jamais sérieusement.* »

Puriste de l'athlétisme aux méthodes rigides mais dépassé de son propre aveu par un sport devenu trop mercantile à son goût, Jacques Piasenta a fait les frais de la rupture de Marie-Jo avec une adolescence prolongée. Il n'évoque plus qu'avec douleur sa « période Pérec ». Véritable homme de terrain, il n'a toujours pas compris la dégradation progressive de ses rapports avec Marie-Jo. Tout comme elle s'explique mal la réticence et les peurs de son ancien entraîneur face à ce qu'elle jugeait simplement comme un épanouissement personnel hors des stades.

Les anciens coaches de Marie-Jo n'ont pas de véritables contact avec Smith. Par souci de non-ingérence ou parce qu'ils le sentent à mille lieues de leurs propres méthodes. Ils ne résistent pourtant pas à l'envie de surveiller leur ex-trésor. Pépin s'est déplacé incognito et fébrile pour la voir triompher à Barcelone. Piasenta, responsable de l'audiovisuel à la Fédération française d'athlétisme, se trouvait en bord de piste à Atlanta. Marie-Jo ne lui parle plus, mais il n'a pu s'empêcher de noter les temps de passage de toutes ses courses. Ses performances chronométriques ne l'ont pas surpris. « *En plus de son talent, Marie-Jo a toujours été chanceuse*, ajoute François Pépin. *Elle est arrivée au plus haut niveau sur 400 m au moment de l'éclatement des pays de l'Est. Au moment aussi où les contrôles antidopage étaient de plus en plus performants. Sur 200 m, Marlene Ottey était en fin de carrière à Atlanta, Irina Privalova était à l'agonie et Gwen Torrence ne s'était pas qualifiée. Il n'y avait jamais eu une finale de 200 m aussi faible depuis les Jeux de Moscou en 1980 !* » S'ils nourrissent parfois une vague rancoeur pour « l'ingratitude » de Marie-Jo, ils réapprennent à aimer un peu cette femme de vingt-huit ans.

Jean-Pierre Nadir, qu'on accusait d'être envahissant, s'est mis progressivement à l'écart. Désormais, il refuse les interviews et laisse l'agent de Marie-Jo gérer ses affaires. Pourtant, il n'est jamais bien loin d'elle. De sa retraite californienne, elle lui téléphone, dit-on, presque chaque jour. De lui, elle dit pudiquement : « *C'est au moins quelqu'un qui a les pieds sur terre.* »

La stabilité que Marie-José Pérec semble avoir acquise porte à croire qu'elle continuera à accumuler les médailles. Pourquoi pas jusqu'aux Jeux olympiques de Sydney, en 2000 ?

La France n'est plus à sa dimension. Elle considère qu'elle n'y trouvera plus personne pour l'aider à progresser tout en respectant la femme qu'elle est devenue

Patricia Jolly

هكذا من الأصل

La fin du grand despote oriental

Il y a vingt ans, Mao Zedong mourait à Pékin dans un climat crépusculaire. Sa disparition a précipité l'avènement de Deng Xiaoping et le glissement de l'Asie de l'Est vers le marché capitaliste

LE 9 septembre 1976, dix minutes après minuit, Mao Zedong s'éteignait. Il régnait sur la Chine depuis presque vingt-sept ans. L'Histoire retiendra la date comme une pierre marquant le siècle. L'édition asiatique du *Wall Street Journal* vient d'ailleurs d'en faire le point de départ de sa propre histoire : celle du capitalisme triomphant en Asie orientale.

Le continent émerge alors de son passé tumultueux. Pourtant, rien n'est sûr dans le pays qui, par la force de son poids démographique, notamment, domine la région. On sait Mao à l'article de la mort depuis des mois. En mai, la télévision l'a montré, recevant le premier ministre pakistanais Zulfikar Ali Bhutto, le regard dans le vague. Puis le régime a annoncé qu'il ne recevrait plus de dignitaires étrangers. Un signe, parmi d'autres.

Ce qu'on sait moins, ou qu'on ne fait que soupçonner, c'est à quel point la Chine, toute-puissance nucléaire avouée qu'elle est depuis 1964, est peu gouvernée à l'époque. Depuis des années, le pays s'arrache avec peine à la situation chaotique créée par la *« révolution culturelle »*. Le sang ne coule plus dans les rues, mais le pouvoir est confisqué par des querelles de palais que ne renieraient ni la tradition chinoise ni Florence. Et Mao, on le sait, a lancé une imprécation : des *« révolutions culturelles »*, a-t-il dit, il en faudra *« tous les dix ans »*.

La panne de régime est patente. La sénilité avancée a frappé Mao dès le début des années 70. Le seul contrepoids politique, Zhou Enlai, n'est guère plus vaillant, atteint qu'il est par un cancer en voie de généralisation qu'on cache aux étrangers. Depuis que Lin Biao, qui fut un temps le dauphin désigné de Mao, est mort, en 1971, dans un bizarre accident resté inexpliqué à ce jour, la lutte pour la succession est ouverte. Le choix évident est celui de Deng Xiaoping, un des quatre plus grands caciques du régime après Mao, Zhou et – on l'oublierait presque – Liu Shaoqi, le chef de l'Etat assassiné pendant les années de folie maoïste (en 1967).

Mais Deng pose un problème au système. Il veut le maintenir en place tout en le débarrassant de ses aberrations. Il a déjà payé par un limogeage cette propension, dans les années 60. Revenu dans le jeu politique en 1973, il est devenu le point de focalisation des luttes intestines. Mao, le seul à pouvoir trancher, s'y est refusé.

Résultat : les cabales se multiplient dans ce début d'interrègne. La chose a pris l'allure d'une querelle byzantine entre les partisans d'une ligne *« révolutionnaire »*, hypocrites intégristes de la foi maoïste qui, à l'instar de l'épouse officielle de Mao, Jiang Qing, vivent dans le luxe qu'ils refusent au pays, et les tenants d'une gestion plus saine, encore que tout aussi élitiste.

En réalité, il s'agit surtout d'une question de pouvoir. Et ceux qui, à l'étranger, élaborent des théories sur le degré de partage qui peut intervenir, se trompent lourdement.

Atteint de la maladie de Charcot – attaquant la moelle épinière –, que la médecine gouvernementale n'a pas répertoriée, il refuse de laisser ses médecins l'examiner

Mao, lui, traverse ses dernières années en vrai despote oriental. Atteint de la maladie de Charcot (attaquant la moelle épinière), que la médecine gouvernementale n'a pas répertoriée, il refuse même de laisser ses médecins l'examiner. Pourtant, ceux-ci n'en mènent pas large et multiplient les démarches pour tenter d'accomplir leur tâche. Ne leur a-t-on pas ordonné de traiter leurs patients en véritables cobayes pour tester des thérapies ? En même temps, on leur a bien fait comprendre que la maîtresse de Mao, Zhang Yufeng, ultime femme de sa vie, est le point de passage obligé pour accéder à ce patient problématique. Personne d'autre qu'elle ne parvient à lire les mots sur ses lèvres. Du moins est-ce le bruit qui circule.

S'il souffre dans son agonie, Mao n'a pas pour autant renoncé aux plaisirs de la vie de despote. Il visionne au moins un film étranger par jour (plaisir qu'on refuse à son peuple), se fait caresser par soubrettes et mignons, jouit à humilier ceux qui viennent quérir auprès de lui quelque approbation pour la bonne marche de l'Etat...

Sur le plan extérieur, la politique chinoise semble se résumer à une impitoyable lutte entre deux camps : les « raisonnables », qui veulent faire du pays un interlocuteur obligé sur la scène internationale (notamment pour les avantages financiers à en retirer), et les autres, plus préoccuppés de questions idéologiques. D'un côté le clan Zhou, de l'autre celui du « groupe de Shanghaï » (Jiang Qing, entourée de Zhang Chunqiao, Wang Hongwen, Yao Wenyuan).



GAMMA DIFFUSION

La dépouille mortelle de Mao Zedong exposée dans l'enceinte de l'Assemblée du peuple.

GAMMA DIFFUSION

Le 18 septembre 1976, jour des obsèques, civils et soldats, place Tiananmen.

Sur le plan intérieur, les choses ne sont pas aussi simples. Zhou n'est pas ce saint homme prisonnier d'une situation impossible que certains décrivent. Depuis 1949, il a organisé la terreur avec la même détermination que les plus fanatiques – plus discrètement, peut-être. Puis, il a couvert les pires errements du régime, qui feront des dizaines de millions de morts entre 1958 et 1976. Au nom de la raison d'Etat. On ne sait s'il a réellement tout fait pour empêcher ses ennemis de s'attaquer à celui qui apparaît comme son héritier, Deng.

Le scénario, qu'aucun dramaturge n'aurait osé imaginer, a commencé à se dérouler en décembre 1975. La mort de Kang Sheng, chef redouté des services de police politique depuis des décennies, a fait l'effet d'une répétition générale pour un macabre cérémonial. Puis est venue celle de Zhou lui-même, le 8 janvier 1976. Aussitôt suivie de l'éclipse de Deng, apparemment grillé dans la lutte pour la succession, sacrifié sur l'autel d'une campagne contre *« les partisans du capitalisme »*. Le remplace en tête du peloton un obscur bureaucrate choisi par un Mao agonisant, Hua Guofeng, pur produit du système policier qui sert de squelette au régime.

La légende chinoise des fins de règne, dès lors, s'en mêle. Une émeute, le 5 avril 1976, au pied de la porte de la Paix céleste d'où Mao avait proclamé l'avènement de la république populaire, vient rappeler que le pouvoir procède avant tout du mandat du ciel, et que celui-ci est sujet aux humeurs du peuple. Un terrible séisme, le 27 juillet, et des pluies de météorites, suivent de peu la mort d'un autre compagnon historique, le maréchal Zhu De, soulignant le message : dans la tradition, quand le souffle divin se met de la partie, c'est que les bouleversements politiques à prévoir sont à l'échelle cosmique, quoi qu'en disent les démentis du régime.

Le 9 septembre au matin, quelques Chinois bien placés savent la nouvelle. Ils font jurer à leurs connaissances étrangères de n'en rien dire. Il faudra attendre le début d'après-midi pour que le *vulgum* soit invité à entendre, à 16 heures, l'annonce officielle à la radio : Mao est mort.

Zhang Yufeng, ultime femme de sa vie, est le point de passage obligé. Elle est seule à pouvoir lire les mots sur ses lèvres

L'année, qui s'était déroulée jusque-là sur un mode shakespearien, va finir dans le registre d'opérette. La dépouille de Mao est embaumée dans une atmosphère de grand bricolage médico-administratif, pour la dévotion des générations à venir. Le cérémonial est plus un réflexe religieux communiste que chinois.

Le grandiose cadavre a à peine fini de refroidir que, le 7 octobre, le putsch le plus propre jamais réalisé en régime communiste envoie Jiang Qing et ses compagnons en prison, presque sans une goutte de sang. D'un seul coup, sans même que les auteurs de l'opération s'en rendent compte – surtout pas le général Wang Dongxing, maître d'œuvre de la révolution de palais en qualité de chef de la garde prétorienne – le pays-clé de la région entame un virage à 180 degrés. Oubliés la révolution, les lubies idéologiques de Mao, le soutien aux guérillas antigouvernementales d'Asie.

L'heure revient vite à une relation plus pragmatique avec l'Ouest, détenteur de la richesse et du savoir-faire technologique. Deng Xiaoping est remis en selle par la bureaucratie militaire, il élimine progressivement Hua Guofeng et inaugure son propre règne. Mais il conservera la momie de Mao – authentique ou contrefaite, on ne sait – au centre-ville. Voilà qui en dit long, à l'heure de la succession, sur les ambiguïtés du système que la Chine a hérité du Grand Timonier.

Francis Deron

De la conquête du pouvoir à la Révolution culturelle

● **26 décembre 1893.** Naissance de Mao à Shaoshan, bourgade du Hunan (centre). Son père est un petit paysan enrichi.
● **Janvier 1935.** Il prend la tête du Parti communiste chinois lors de la conférence de Zunyi, marquée par la capitulation de l'aile urbaine, inspirée par Moscou.
● **1er octobre 1949.** Après trois décennies de guerre (civile, contre le régime nationaliste et anti-japonaise), Mao proclame la République populaire du haut de la porte de la Paix-Céleste, à Pékin : *« Le peuple chinois est debout ! »*
● **1951-1952.** Une vague de terreur menée, en pleine guerre de Corée, contre les *« ennemis du peuple »* fait au moins un million de morts.
● **1957.** Une campagne de *« rectification »* orchestrée par Deng Xiaoping envoie un demi-million d'intellectuels aux travaux forcés.
● **1959-1961.** Le Grand Bond en avant, lancé par Mao Zedong en 1958, provoque la mort d'au moins trente-cinq millions de personnes lors de la plus grande famine jamais survenue en Chine.
● **1966-1969.** La Révolution culturelle met le régime à bas et fait basculer le pays dans une nouvelle guerre civile, dont le bilan en pertes humaines demeure le secret le plus gardé de Chine, vingt ans après la mort de son artisan.

Les Chinois et le « Grand Timonier », vus par Simon Leys

L'ÉTRANGE popularité dont jouit encore Mao en Chine, auprès de la jeunesse notamment, est un phénomène qui ne laisse pas d'étonner au regard du bilan de son règne. Simon Leys, qui, voici vingt-cinq ans, fut le premier spécialiste de la Chine à dénoncer le personnage (*Les Habits neufs du président Mao*, 1971), nous fait ce commentaire à ce sujet : *« Lu Xun remarquait avec amertume que, dans leurs religions populaires, les Chinois ne respectaient vraiment que les dieux néfastes – ceux de la Guerre et de la Peste – tandis que les esprits bienfaisants étaient traités par-dessous la jambe. Au fond, ce que Lu Xun déplorait chez les Chinois, c'était leur quintessentielle humanité, ou plus exactement, ce que Montaigne appelait "l'hommerie" ("Là où il y a l'homme, il y a de l'hommerie"). »*

« Les anciens Egyptiens adoraient déjà des crocodiles sacrés, ajoute Simon Leys. *Notre paradoxale espèce n'a guère changé depuis dix mille ans. Ajoutez à cela que la jeunesse chinoise a, quand même, entendu dire que Mao avait fait jeter Deng et ses mandarins dans des culs-de-basse-fosse. Pour le public enfantin, ce qui fait la popularité de Guignol, c'est qu'il rosse le gendarme. »*

On se souvient de l'hommage du président Giscard d'Estaing au *« phare de l'humanité »* éteint. Pourtant, Mao, après avoir conquis la Chine, a ramené celle-ci à un état de misère matérielle et spirituelle aussi profonde qu'avant son accession au pouvoir. De son côté, Deng Xiaoping en a fait un pays qui, pour ses sujets, a ses inconvénients, mais aussi ses avantages.

Leys rappelle à ce sujet l'ironique réflexion de Bertrand Russell à l'issue d'une visite dans les années 20, dans une Chine singulièrement chaotique : *« Normalement, les neuf dixièmes des activités d'un gouvernement sont nuisibles ; dès lors, plus mal elles sont exécutées, mieux ça vaut. En Chine, où le gouvernement est paresseux, corrompu et stupide, il y a un degré de liberté individuelle qui s'est complètement perdu dans le reste du monde. »*. *« Il y aurait peut-être là*, ajoute Leys, *une sorte d'étalon original pour mesurer l'œuvre révolutionnaire qui s'est réalisée depuis, afin de mettre de l'ordre à cette situation. »*

De fait, le grand chambardement introduit par Deng Xiaoping dans le « système Mao », totalitaire à l'extrême, semble être d'avoir laissé une marge de manœuvre considérable aux Chinois pour l'organisation de leur vie individuelle, au point que l'Etat vient souvent à manquer à l'appel. *« Sous Mao*, nous fait remarquer Jean Pasqualini (*Prisonnier de Mao*, 1973), *c'était l'égalitarisme pour tout le monde, sauf pour les dirigeants. Aujourd'hui, le régime a accordé à la plupart des Chinois la sécurité matérielle et une certaine liberté personnelle, à défaut de libertés civiques. Même si la population a du mal à croire que ce début de prospérité puisse durer. »*

Encore aujourd'hui, avoir eu raison trop tôt à propos de Mao n'est pas bien vu du milieu qui aurait dû connaître la vérité. Mais *« il est important que la vérité soit écrite, publiée et acceptée – peu importe le nom de l'auteur »*, ironise Leys.

F. D.

Pour une nouvelle dynamique sociale

par Alain Obadia et Sylvie Salmon

LA France est-elle un *pays bloqué, marqué* par un conservatisme généralisé, inapte à épouser la réalité du siècle qui vient ?

Certains discours sur la morosité ambiante laisseraient supposer qu'il faut *« changer le peuple »*, puisque celui-ci est rétif aux médications libérales et ne veut pas *comprendre qu'il n'y a pas d'autre* politique possible. Il faut plutôt se réjouir de l'intelligence du peuple, lui qui continue de croire, malgré ses déceptions politiques accumulées, que les hommes comptent assez pour être traités dignement : les *chômeurs comme les « sans-papiers »*, les ouvrières du textile comme les salariés des arsenaux.

Si les chances de transformer la réalité résident dans le mouvement social, le débat d'idée et l'action, comment, de façon plus structurante, mettre en mouvement *le* potentiel considérable de créativité, de vitalité et de dynamisme de la société française, aujourd'hui tellement sous-estimé ?

Le constat de ce qui bouge depuis plusieurs années dans les mentalités et les modes de vie est éloquent. Le travail est en révolution, les modes de consommation *et les valeurs qui* les sous-tendent ont changé, le gouvernement « d'en haut » est discrédité dans toutes ses variantes, qu'elles concernent les institutions, l'entreprise, les partis, les syndicats, etc. D'où une nouvelle exigence de citoyenneté, une revendication de dignité.

Même si le champ institutionnel résiste, le rôle et la place des femmes dans la société n'ont plus *rien à voir avec ce qu'ils étaient* Il y a vingt ans. L'expression du militantisme féministe se renouvelle et il apparaît urgent de se donner les moyens de la parité.

Les relations entre parents et enfants sont à des années-lumière de ce qu'elles étaient en 1968. Le recul de l'attrait de *« la nouveauté pour la nouveauté »*, la demande d'authen*ticité, de durabilité*, la vigilance vis-à-vis de la technologie et la plus grande conscience de son ambivalence attestent de la maturité de la société.

Ainsi, même si la vie et les rapports humains sont plus durs dans ces temps de crise, la société française est, par bien des aspects, plus intelligente, plus cultivée, plus civilisée qu'on ne la décrit.

Nous vivons un changement de civilisation, mais nous avons du mal à le définir et à le penser. Ce qui n'est d'ailleurs pas anormal. Les ingrédients en sont connus : nouvelle révolution technologique, *mondialisation*, transformation du travail...

Dans de telles conditions, le mode de régulation sociale qui avait prévalu depuis la Libération, *et qui avait marqué les « trente glorieuses »*, est frappé d'obsolescence. Et ce n'est pas vrai qu'en France. Mais comme rien de pertinent n'est venu le remplacer, *comme tous les modèles sont en* crise, nous restons dans « l'entre-deux ».

De là vient le profond sentiment de crainte devant un avenir illisible, *qui marque* l'état d'esprit de millions de gens ; de là ce sentiment de méfiance vis-à-vis du changement dès lors que les seules évolutions proposées consistent à se résigner à la loi de la jungle libérale.

> Les approches en termes de maîtrise des déficits, de taux de change, de monnaie unique, de concurrence mondiale, déconnectées d'un projet de progrès humain, ne conduiront personne à la part de rêve et d'espérance qui permet de se dépasser

Comment ne pas comprendre *le* discrédit dont sont victimes les *« décideurs »*, dès lors qu'on pose en dogme l'absence de marges de manœuvre, alors même que l'existence des ressources financières gaspillées en spéculation, ou cristallisées en privilèges inacceptables, est plus évidente que jamais ? Les réformes, surtout lorsqu'elles de*mandent des efforts, ne sont pos*sibles qu'à la condition d'être justes, équilibrées, légitimes et crédibles, s'appliquant aussi bien au « quidam » qu'au « puissant ».

On parle beaucoup aujourd'hui de la nécessité de donner du sens à *l'action. Donner du sens, c'est par*ler de l'humain. C'est placer l'individu comme la collectivité en situation de projet. Sans sous-estimer aucun des problèmes, les approches en termes de maîtrise des déficits, de taux de change, de monnaie unique, de concurrence mondiale, déconnectées d'un projet de progrès humain, ne condui*ront personne à la part de rêve* et d'espérance qui permet de se dépasser.

Il est possible de financer la croissance et l'activité. Le rééquilibrage de la mise à contribution des revenus financiers par rapport aux reve*nus du travail s'impose*, tant par le biais fiscal qu'au niveau des cotisations sociales.

Le débat sur la durée de travail peut intervenir dans cet ensemble, *moins comme une panacée* face aux problèmes de l'emploi que comme un élément répondant à l'évolution des aspirations des salariés aux nouveaux modes de vie, aux besoins de réorganisation du travail, à l'importance de plus en plus grande de la dimension temporelle dans l'épanouissement personnel.

Plus généralement, il devient impératif de construire une nouvelle donne sociale pour permettre de négocier le besoin d'adaptabilité des entreprises contre de nouvelles règles de sécurité pour le devenir social.

A titre d'exemple, la commission Boissonnat a parlé de contrat d'activité comme substitut éventuel du contrat de travail. Telles qu'elles sont formulées, ses *propositions* peuvent, contrairement à l'objectif affiché, favoriser la précarisation.

En *revanche*, l'idée présente dans le débat syndical de ne pas rompre le lien contractuel en cas de suppression d'emploi peut structurer une approche nouvelle de cette question de la *sécurité. Le contrat* de travail, à la condition de le rénover, doit rester la base des relations entre le salarié et l'entreprise. Pourquoi ne pas le compléter par un *« contrat d'itinéraire profession*nel » conclu avec un réseau d'entreprises et intégrant des organismes de formation ? En cas de suppression d'emploi, il prévoirait le réemploi dans d'autres entreprises du réseau ou une période de *formation donnant lieu à rémuné*ration.

L'un des moyens de financement utilisés relèverait de l'activation de dépenses « passives » d'indemnisation du chômage. Il vaut mieux soutenir de l'activité utile qu'indemniser (mal) des chômeurs. Ce contrat pourrait être un élément fort d'insertion des jeunes, de mixité emploi/formation, etc. Il pourrait donner une réalité au dialogue so*cial dans les petites et moyennes* entreprises du fait des enjeux communs à tout le réseau.

Cela suppose évidemment que les organisations syndicales re*pensent leur effort d'implantation* et qu'elles organisent leur représentation dans les PME, parmi les salariés concernés, car ils ont en commun d'être repoussés à la périphérie du contrat de travail actuel en même temps qu'ils sont soustraits de fait à toute respiration syndicale. Ils attendent des syndicats *qu'ils se réforment* en réformant la société.

Plus généralement, *loin de se désintéresser* du fait syndical, les salariés formulent avec constance une *demande syndicale* que l'offre éclatée et désunie des organisations ne satisfait pas. Il ne faut certes négliger aucune avancée unitaire. Toute expérience, même conjoncturelle, participe *de l'évolution syndicale* possible. Mais les organisations syndicales doivent avoir conscience des limites de ce « pas à pas » sans véritable stratégie.

Tans qu'elles continueront de se définir négativement les unes par rapport aux autres, *elles* auront du mal à faire face à ce qui est en jeu en France et dans le monde. Face au drame humain du chômage, face aux besoins de solidarité, d'épanouissement *individuel et de nou*velles régulations collectives, les querelles syndicales apparaissent bien mesquines.

Si elles ont l'ambition de peser *sur les choix de société*, les organisations syndicales doivent avoir l'intelligence et le courage de surmonter les handicaps qui sapent leur existence, pour construire un *dialogue* permanent propice à l'élaboration d'un projet syndical qui les fasse passer d'une attitude de simple défense des acquis à une dynamique de conquête.

Alain Obadia *est ancien secrétaire général confédéral de la CGT.*

Sylvie Salmon *est ancienne secrétaire générale de la Fédération CGT des transports.*

Reparlons de l'impôt sur le capital !

par Pierre-Yves Geoffard

PRINCIPAl mérite de la *non-réforme* fiscale annoncée par le gouvernement : son manque d'imagination. Au moins, personne ne dira qu'en matière de fiscalité le débat est clos ou la réflexion achevée. Au contraire : l'indigence des propositions de réforme laisse le jeu totalement ouvert. Et dans ce jeu de rééquilibrage d'un système de prélèvements obligatoires inéquitable et inefficace, une piste mérite d'être explorée : celle de l'impôt sur le capital.

L'avis est unanime : le système actuel de prélèvements obligatoires (cotisations sociales, impôts directs, *impôts indirects) est inefficace. Près* de la moitié des prélèvements alimentent les dépenses sociales, et ces recettes sont à 92 % constituées de cotisations sociales, assises sur le travail. Le *« coin social », glissé* entre ce que paye l'employeur et ce que reçoit *le* salarié, entraîne une augmentation du coût du travail sans hausse de salaire. Il cumule ainsi les effets négatifs, pénalisant à la fois l'emploi et la consommation.

L'accord est presque aussi général pour trouver le système profondément injuste. L'impôt sur le revenu ne représente que 10 % à peine de l'ensemble des prélèvements. Son taux progressif ne parvient absolument pas à compenser l'injustice du *système global, construit* sur une forte base d'impôts directs. Ces derniers, qui portent sur la consommation, pèsent davantage sur les ménages modestes, qui consacrent l'essentiel de leurs revenus à ladite consommation (avant d'épargner pour *consommer demain*, il faut pouvoir vivre ou survivre aujourd'hui).

Introduite dans le but explicite de corriger ces inéquités, la CSG (contribution sociale généralisée) porte sur l'ensemble des revenus. Mais 75 % de ses ressources pro*viennent encore des salaires*, le reste provenant des revenus sociaux de remplacement (retraites, allocations chômage, indemnités journalières) pour 18 %, et des revenus de l'épargne pour seulement 7 %.

Au total, la CSG ne permet donc *pas de rééquilibrer* l'architecture générale du système de prélèvements : le basculement envisagé de cotisations d'assurance-maladie vers la CSG avantagerait certes les salariés, mais *pénaliserait aussi* les retraités et les chômeurs, qui ne sont pas tous des nantis (50 % des allocations chômage sont inférieures à 3 000 francs mensuels).

L'impôt *sur le capital* fournit un outil *a priori* puissant et très peu exploité. Pourtant, un impôt de 1 % sur le capital physique rapporterait de l'ordre de 180 milliards de francs, et permettrait, par exemple, de baisser de 40 % les cotisations salariales et *patronales* d'assurance-maladie. La crainte de la fuite des capitaux paraît en fait assez risible : quand a-t-on vu un immeuble déménagé pierre par pierre de l'avenue Foch au *grand-duché* du Luxembourg ?

L'effet *immédiat* serait une baisse du coût du travail de 5 % et une augmentation du salaire net de 3 %. En termes de justice sociale, imposer le capital va aussi dans le sens *d'une redistribution efficace*. On sait, en effet, que l'inégalité des patrimoines est bien plus forte que celle des revenus puisque la moitié du patrimoine est détenu par 10 % des ménages, et un quart par les 1 % les plus riches.

A l'heure de la timidité fiscale du gouvernement, à l'heure aussi où s'ouvrent dans l'opposition des réflexions sur la redistribution et la fiscalité, il est capital de ne pas laisser le débat accaparé par ces 1 %, ni même par ces 10 %, qu'ils soient de droite ou de gauche.

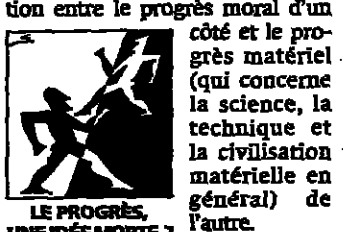
Posons tranquillement la question d'une mesure fiscale efficace et juste, dont le principal tort est sans doute de ne pas être suffisamment démagogique et de bousculer l'inertie conventionnelle.

Pierre-Yves Geoffard *est chargé de recherches au CNRS, au département et laboratoire d'économie théorique et appliquée (Delta).*

L'Histoire comme tragédie

par William Pfaff

DANS le débat sur l'idée de progrès qui a eu lieu dans les colonnes du *Monde* depuis le 20 août, on a pu constater une séparation fondamentale entre ceux qui acceptaient et ceux qui refusaient de faire une distinction entre le progrès moral d'un côté et le progrès matériel (qui concerne la science, la technique et la civilisation matérielle en général) de l'autre.


LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Ceux qui rejettent cette distinction sont obligés de reprendre l'idée d'un lien entre le progrès moral et social qui est commune au marxisme et à la tradition libérale. Ils doivent renouveler leur adhésion à la profession de foi selon laquelle, malgré les catastrophes politiques et les ambiguïtés du progrès scientifique, notre planète est encore, comme l'écrit Edgar Morin, *« dans l'âge de fer planétaire et dans la préhistoire de l'esprit humain »*, et que l'humanité a toujours un avenir radieux devant elle.

Ma position n'a jamais été que l'avenir serait pire. Nous ne savons tout simplement pas de quoi il sera fait. Pour l'Européen d'il y a un siècle, l'avenir s'est révélé de façon générale pire, et même bien pire que la situation qui prévalait en 1896, même si le résultat aujourd'hui s'est nettement amélioré.

Pour le Nord-Américain de 1896, l'avenir a apporté des conditions matérielles, sociales et politiques généralement meilleures pendant la plus grande partie de ce siècle, bien que l'Américain d'aujourd'hui *ait moins de raisons d'éprouver* la même confiance à propos des cent ans à venir. L'Européen de l'Ouest d'aujourd'hui peut avoir de meilleures raisons d'être confiant dans l'avenir.

Mais le problème est celui de la nature morale de l'homme, et de savoir si celle-ci s'améliore. Cette discussion a commencé pour moi avec une remarque contenue dans un livre sur la nature du nationalisme, *La Colère des nations*, publié aux Etats-Unis puis en traduction allemande et espagnole en 1993-1994. J'ai écrit qu'il me semblait *« à la fois absurde et impertinent »* de me considérer *« moralement supérieur à l'artiste des grottes magdaléniennes ou à celui de l'allée triomphale de Persépolis, sans parler de l'auteur de tragédies de l'âge classique à Athènes »*. Un critique attentif m'avait défié et, en rédigeant ma réponse, je me suis retrouvé en train d'écrire l'article qui a été publié dans le dernier numéro de *Commentaire*, et que Thomas Ferenczi a cité en présentant ce débat (*Le Monde* du 20 août).

Pour résumer, le problème central me semble être la nature de l'Histoire et du temps historique. L'histoire occidentale a en effet été, comme le note Max Gallo (*Le Monde* du 28 août), une longue chaîne de réponses au défi prométhéen. *Ce défi était compris dans* la Grèce antique comme l'exigence pour l'homme d'accomplir des choses qui pourraient tenir la comparaison avec la pérennité et la noblesse de la nature. *Les succès* de l'individu accomplissant de tels actes étaient susceptibles de lui conférer une sorte d'immortalité dans la mémoire des autres hommes.

La Bible oblige les juifs et les chrétiens à rechercher l'immortalité en obéissant à Dieu. Ils devaient justifier leur existence en cultivant la vertu et la justice. Leur récompense – leur salut – se situait hors de l'Histoire, et hors du temps.

Depuis les Lumières, les penseurs occidentaux ont redéfini l'accomplissement de l'homme, ou la *justification de son existence*, à l'intérieur de l'Histoire et du temps historique. L'humanité doit se perfectionner par des actions humaines raisonnables et éclairées, de façon à construire non seulement une société supérieure mais des individus moralement meilleurs.

Une version de cette croyance affirme que l'accomplissement de *l'homme passe par la coopération* avec la dialectique, supposée objective, de l'Histoire telle que Marx la décrit, de façon à créer un *« homme nouveau »*.

> Ma position n'a jamais été que l'avenir serait pire. Nous ne savons tout simplement pas de quoi il sera fait

Dans sa variante totalitaire, une conception du progrès a été présentée comme un mélange de darwinisme social, d'eugénisme et de *« science de la race »* à la fin du XIXe siècle, la destruction des *« races décadentes »* et la création de *« surhommes »* étant susceptibles de transformer l'histoire humaine.

Chacune de ces conceptions situait l'accomplissement historique, l'objectif du *« progrès »*, à l'intérieur du temps historique. Cela a été une erreur aussi grande que tragique. Si le paradis existe à l'intérieur du temps historique, des mesures extrêmes, comme nous ne l'avons que trop appris, seront invoquées pour accélérer sa venue.

Ma conviction personnelle est que l'Histoire est une tragédie, et que cela l'ennoblit. Je ne crois pas *que la place de l'homme dans* l'Histoire soit un problème qui puisse se résoudre à l'intérieur du temps historique. Je crois que nous sommes moralement obligés de travailler à *perfectionner la société* dans laquelle nous vivons, mais que nous devons le faire en sachant que, même si certains de nos efforts aboutissent, il n'y aura pas *de succès définitif*.

L'exigence, difficile à supporter, qui est notre lot est de continuer à agir, tout en sachant que nous échouerons à la fin. Il est évidem*ment plus facile d'agir si on croit* que l'avenir sera radieux.

Il y a a un progrès dans la civilisation, mais ce n'est pas le progrès moral de l'homme lui-même. Je *crois que notre lutte pour le pro*grès contre les limites imposées par l'héritage moralement divisé de l'homme (*« impliqué »*, comme l'a écrit John Henry Newman au XIXe siècle, *« dans une terrible catastrophe originelle »*), est le devoir mais aussi la justification de l'existence humaine.

William Pfaff *est écrivain, éditorialiste à l'International Herald Tribune et pour le Los Angeles Times Syndicate.*
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Dhombres.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Fausse déflation, vraie déprime

Suite de la première page

Il y a bien des secteurs particuliers de l'économie du pays dans lesquels est noté un recul de l'activité. Après la forte croissance du premier trimestre, le PIB a été moins élevé au deuxième trimestre. Il n'en reste pas moins que, globalement, la France aura produit, en 1996, plus de richesses qu'en 1995 (1 % de plus peut-être) et qu'elle continuera à produire plus encore en 1997 qu'en 1996. On peut juger bien insuffisant le rythme moyen de la croissance française depuis le début des années 90. Elle n'est pas pour autant négative.

Il n'y a pas non plus de baisse générale des revenus. Au début des années 30, près d'un Américain sur trois était sans emploi. En 1935, la France était entrée en déflation – une vraie déflation, pour le coup : le président du conseil, Pierre Laval, avait diminué de 10 % le salaire des fonctionnaires. Aujourd'hui, malgré la rigueur budgétaire annoncée par le gouvernement, la masse salariale versée aux fonctionnaires augmentera encore mécaniquement, en 1997, d'au moins 2,2 % – avant même toute négociation. Et le nombre des chômeurs progresse régulièrement depuis vingt ans, indépendamment de la situation sur le front des prix et des taux d'intérêt.

Il y a bien cependant, en France, des phénomènes de plus en plus variés qui conduisent à des baisses de revenus : le développement du temps partiel non choisi, l'acceptation de réductions de salaires pour préserver l'emploi, l'alourdissement de charges sociales ou fiscales, la diminution de certaines prestations sociales, etc. Dans leur ensemble, néanmoins, les revenus du travail, du capital et de transfert distribués dans l'économie française sont toujours, même en cette année 1996, en progression.

Il n'y a pas, enfin, de baisse générale des prix. Dans ce domaine, chacun des acteurs de l'économie croit voir dans son expérience quotidienne les preuves de la déflation. Inutile d'insister sur le constat des promoteurs immobiliers : les prix des logements se sont effondrés et n'arrivent plus à repartir. Les industriels se plaignent : il est vrai que leurs prix ont baissé de 3,2 % sur les douze derniers mois. Pour la première fois, un constructeur automobile français (Renault) a d'ailleurs mis en vente sur le marché national un modèle 97 moins cher que son modèle 96 (la Clio). Les consommateurs négocient des rabais ou attendent les périodes de soldes et de promotion, d'ailleurs de plus en plus longues. Malgré tout cela – et en dépit des deux derniers indices mensuels –, les prix à la consommation continuent d'augmenter – à un rythme de l'ordre de 2 % l'an – et la masse monétaire à croître. C'est que tous les prix des produits industriels ne baissent pas. C'est que ceux des services progressent toujours. C'est que, comme il est normal après certains excès, des bulles spéculatives ont explosé – dans l'immobilier, par exemple.

En fait, en matière de prix, les changements technologiques et l'exacerbation de la concurrence internationale provoquent aujourd'hui un changement radical de situation. L'innovation et la mondialisation contribuent à peser sur les prix de tous les biens, ceux des matières premières et des produits manufacturés, mais aussi ceux du travail et du capital, sur les salaires et les taux d'intérêt donc. Ils exercent par exemple une forte pression à la baisse sur les prix des produits industriels : ceux des puces électroniques, des micro-ordinateurs, des communications téléphoniques ou aériennes sont en chute libre et continueront à l'être. Ces baisses de prix, nombreuses et massives, ne sont pas liées à une insuffisance de la demande – la cause essentielle des baisses de prix dans une déflation du type de celle des années 30 –, mais à des changements technologiques et à une concurrence mondialisée.

Si ces baisses de prix ne peuvent renvoyer à un parallèle avec la déflation des années 30, elles risquent cependant, comme à l'époque, de favoriser l'attentisme du consommateur et d'enclencher ainsi la fameuse spirale déflationniste : pourquoi acheter aujourd'hui un micro-ordinateur qui coûtera moins cher demain ? La baisse des prix conduit à celle de la consommation, puis à celle de la production, et enfin à celle des revenus. Les Etats-Unis, d'une part (grâce aussi à une politique monétaire souple), les Pays-Bas, de l'autre (malgré une politique monétaire inspirée de celle de la Bundesbank), démontrent que la spirale n'est pas inéluctable.

Les mensonges successifs ont rendu sceptiques tous les acteurs de l'économie

Si le risque déflationniste existe, la France n'est donc pas en déflation. Elle n'est pas non plus en situation d'inflation menaçante. C'est l'autre fantasme – celui des banquiers centraux. Ceux-ci craignent, notamment, que la dette publique, considérable, ne puisse être résorbée qu'à travers un retour de l'inflation. L'économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, expliquait encore le week-end dernier, lors d'une conférence aux Etats-Unis, que *« les choses ne vont pas encore suffisamment bien dans nos économies pour que nous soyons assurés que la tentation de résoudre nos problèmes par l'inflation ne redeviendra pas bientôt irrésistible »*. Obsédés de la stabilité, les grands argentiers les plus dogmatiques proposaient, lors de ce colloque, de viser une *« inflation zéro »*. En réalité, l'inflation est bien aujourd'hui « une menace imaginaire ». Certains changements structurels l'ont tuée pour longtemps : la concurrence internationale accrue, la technologie, l'expérience de la gestion monétaire, etc. Les Etats-Unis en sont, une fois encore, le meilleur témoignage.

Ni inflation ni déflation donc : les maux dont souffre l'économie française sont ailleurs. La thérapie n'est pas d'abord ni uniquement de nature monétaire. Une manipulation sur les taux d'intérêt ou sur le taux de change ne relancera pas la machine ni ne réduira automatiquement le chômage. La déprime est liée, pour beaucoup, à la perte de *crédibilité* des pilotes de l'économie française. Les mensonges successifs des différentes équipes qui se sont succédé au pouvoir ont rendu sceptiques tous les acteurs de l'économie. Les écarts entre leurs promesses, leurs propos et leurs actes ne font que s'accroître avec le temps. C'est là qu'est, aujourd'hui, le fond du problème.

Erik Izraelewicz

RECTIFICATIF

Bob Dole

Bob Dole, le candidat républicain à l'élection présidentielle du 5 novembre aux Etats-Unis, n'est pas ancien sénateur du Texas, comme nous l'avons indiqué par erreur (*Le Monde* daté 1er-2 septembre), mais du Kansas.

Le Monde

ÉDITORIAL

Burundi : l'urgence d'une négociation

DEPUIS de longs mois, la communauté internationale *pressent au Burundi le danger* d'une catastrophe peut-être comparable au *génocide* qui s'est produit, il y a guère plus de deux ans, au Rwanda, le pays voisin et quasi jumeau... Le Burundi et le Rwanda ont les mêmes atouts et, hélas, les mêmes difficultés. Dotés d'une fertile nature, ces deux – petits – Etats sont, de beaucoup, les plus densément peuplés d'Afrique (quelque 6 ou 7 millions d'habitants chacun). Leur *composition ethnique* est à peu près identique. Les Hutus sont largement majoritaires (80 % à 85 %). Mais, aujourd'hui, tant à Bujumbura qu'à Kigali, ce sont les représentants de la minorité tutsie qui détiennent l'essentiel du pouvoir.

« *Plus jamais ça !* », ne cesse-t-on de répéter, en revoyant les images du massacre généralisé des Tutsis du Rwanda. Et cependant, de velléités en atermoiements, les divers efforts déployés ici et là n'ont abouti, jusqu'à présent, qu'à des demi-mesures. Or, chaque jour, le Burundi s'installe davantage dans la guerre civile. Il pourrait connaître un nouveau bain de sang. Les principales institutions internationales, comme l'ONU, et les principaux gouvernements concernés, tels ceux des Etats-Unis, de la France et des pays africains de la région, se montrent largement impuissants.

A Bujumbura, le 3 septembre, l'explosion de trois obus de mortier tirés par les rebelles hutus, a montré que ceux-ci pourraient bientôt mener une véritable attaque sur la capitale burundaise, devenue en grande majorité tutsie, la plupart des Hutus ayant été, l'an dernier, contraints au départ. La rébellion s'est considérablement renforcée. Elle peut désormais agir sur l'ensemble du territoire. Le nouveau pouvoir mis en place, le 25 juillet, par le putsch d'une armée, essentiellement tutsie, se trouve dans une situation d'autant plus précaire que le pays est de plus en plus paralysé par l'embargo imposé par ses voisins. Dans ces conditions, le retour à un partage du pouvoir équilibré entre les deux ethnies reste plus que jamais hypothétique, car, de part et d'autre, les positions se radicalisent. Le gouvernement du major Pierre Buyoya exclut une négociation avec les rebelles, qui opposent un refus similaire, d'autant qu'ils sont en passe d'obtenir le ralliement du principal parti politique hutu au principe de la lutte armée.

Incapable de mettre sur pied une force d'interposition, envisagée pourtant depuis le début de l'année – les Etats-Unis et la France ne veulent pas engager leurs hommes sur le terrain, décourageant ainsi d'autres bonnes volontés –, la communauté internationale en est réduite à compter sur les effets de l'embargo régional pour obliger les parties adverses à accepter des pourparlers. Mais tous les moyens de pression ont-ils été épuisés ? L'intransigeance du pouvoir burundais et des rebelles est-elle vraiment irréversible ? Les rebelles ont fait savoir que les tirs de mortiers sur Bujumbura étaient un « *avertissement* » et qu'ils cherchaient surtout à provoquer des négociations. C'est à cela qu'il faut inciter les uns et les autres.

AU COURRIER DU « MONDE »

Le progrès en question

Du pape aux penseurs qui s'autoproclament *« nouveaux philosophes »*, nombre de déclarations récentes offrent du XVIIIe siècle une image très simplifiée et réductrice. Sur la question du progrès en particulier, il est important d'essayer d'y voir plus clair et d'insister sur la nécessité de bien lire. Pour ma part, je voudrais rappeler quelques remarques utiles.

A ne s'en tenir qu'aux cas de Montesquieu et de Voltaire, la nécessité de rappeler la complexité de leur pensée est une besogne efficace pour éclairer le débat. Montesquieu fait circuler dans ses *Lettres persanes* une foule de réflexions sur le thème de la décadence et de la menace. Les lettres sur la dépopulation sont parmi les plus connues, et les plus pessimistes. Elles considèrent – à tort pour le cas de la France du XVIIIe siècle – que le risque de dépopulation est une menace générale et peut-être inévitable. Et l'on a souvent cité la formule du futur auteur de *L'Esprit des lois*, demandant que les réformateurs ne touchent aux institutions à réformer que *« d'une main tremblante »*.

Quant à Voltaire, il a de l'histoire une vue fort peu apte à encourager une confiance en un progrès automatique, puisque sa présentation des quatre *« grands siècles »* fait apparaître des vides inquiétants, des rechutes, dont pour lui le Moyen Age est l'exemple le plus patent. Et il affirme dans une de ses lettres que, face aux hommes du siècle de Louis XIV, *« nous* [ses contemporains] *sommes des polissons »*. Allant tout à fait dans le sens des réflexions récemment publiées de Jacques Attali (*Le Monde* du 20 août) et d'Edgar Morin (*Le Monde* du 23 août), il a une image de notre espèce qui l'assimile à des fourmis ne cessant de rebâtir leurs constructions que ne cessent de détruire des forces ennemies auxquelles elles ne peuvent se soustraire. Mais l'optimisme de Voltaire tient au fait qu'il voit ces fourmis sans cesse recommençant de rebâtir ce qui a été piétiné.

Le seul philosophe des Lumières à avoir proposé une vision positive, mais non pas mécanique, du progrès est Condorcet. Il a rédigé son œuvre au milieu des crises qui marquèrent la Révolution, et comme une invitation à ne pas désespérer de l'histoire. Mais il a aussi, sur mainte période, essayé de démêler ce qui était résistance à la raison et ce qui en préparait les progrès ultérieurs.

Peut-être la relecture de ces philosophes aiderait-elle à ne pas désespérer des progrès possibles – je pense que le pluriel s'impose ici – ni de notre XXe siècle, qui n'est sûrement pas, comme certains l'ont prétendu du XVIIIe, *« la lie des siècles »*.

Robert Favre,
Lyon

Sans-papiers : un assaut globalement positif

C'est entendu : l'assaut de l'église Saint-Bernard a été une erreur et un crime. On ne fracasse pas les portes d'un lieu saint, pour en extraire *manu militari* les innocentes victimes ou les arcandiers représentants qui y ont trouvé refuge, et ce qui s'est passé à Paris n'aurait pas pu se produire en Italie (avis aux sans-papiers), donc j'ai honte.

Cependant, à la suite de cette intervention, les grévistes de la faim ont recommencé à s'alimenter, les enfants à jouer, et la justice à se saisir de la situation des sans-papiers, et tout cela sans autres dégâts que du bois cassé et le traditionnel échange d'injures et de horions entre manifestants et CRS. Ce retour à l'état de droit et à la tradition républicaine, qui méritait d'être salué, n'est pas cher payé, et on peut considérer que l'assaut a été globalement positif.

Naturellement, et ce n'est pas son moindre mérite, l'intervention du pouvoir judiciaire met en évidence les difficultés d'application des lois dites Pasqua et l'utilité de procéder à leur révision. Il n'est pas certain qu'elle se fasse dans le sens espéré par les sans-papiers et leurs supporters car, selon la formule restée célèbre d'un parlementaire : *« ils ont juridiquement tort car ils sont politiquement minoritaires »*, ce que confirme le sondage Ipsos-*Le Monde*-RTL pour lequel le renforcement ou le maintien des lois Pasqua recueille 67 % d'opinions favorables (*Le Monde* du 27 août). Le score est sans appel, même si *« une majorité de Français juge avec sympathie le mouvement des sans-papiers »*.

Pierre Delarue,
Gravigny (Eure)

Manipulation de mauvaise foi

Je ne partage pas la position en flèche que vous avez prise sur l'affaire des « sans-papiers », et qui a conduit votre journal à prendre plus que sa part dans l'exploitation unilatérale qui en a été faite.

Cette malheureuse affaire a déclenché dans vos colonnes un épanchement à sens unique de bons sentiments, [...] un concert sans contrepoints qui m'est apparu comme une dérobade, une échappatoire commode face à un problème qui dérange.

Inutile de revenir sur la nécessité de lutter contre l'immigration clandestine : le consensus de la classe politique sur ce point est peut-être ambigu, mais en tout cas aucun responsable n'ose prétendre le contraire. Quant à l'opinion des Français, les résultats de votre récent sondage devraient décourager les cervelles d'oiseaux qui réclament l'abrogation des lois Pasqua. La foule des malheureux qui frappe à notre porte est une réalité désolante, mais sous prétexte que la pression est forte, faut-il renoncer à réguler, à filtrer et à expulser ? Il est déjà si compliqué de réussir l'insertion des familles étrangères qui vivent régulièrement sur notre sol, dans une économie qui ne crée plus d'emplois, et où les systèmes de protection sociale sont à bout de souffle ; par quelle étrange conception de l'hospitalité peut-on laisser fonctionner sans entraves une machine à fabriquer toujours plus d'exclusion ? Quant à prétendre qu'un accueil sans limites de ces déshérités est une chance pour la France, c'est une manipulation de mauvaise foi qui ne peut tromper que les esprits étourdis.

A vous lire, ce que je fais quotidiennement depuis trente ans, je n'ai trouvé dans vos colonnes que du parti pris, de la partialité, de la polémique, pour alimenter la machine de guerre contre le gouvernement. Vous avez cédé à ce défaut bien français de déplacer le débat sur le terrain idéologique, ce qui est un moyen commode et avantageux de se réfugier dans l'abstraction afin de s'épargner de réfléchir à une présentation plus réaliste et plus équilibrée de cette affaire.

[...] La lucidité et le courage ont fait la réputation du *Monde*, qui a su dénoncer dans le passé l'imposture des discours dogmatiques face à la complexité de problèmes bien réels. Or, à l'occasion de cette affaire, vous n'avez pas été fidèle à cet héritage en affichant sans nuances un point de vue partisan.

André De Bona,
Paris

La boîte de Pandore

Je relève dans l'une de vos récentes éditions les propos de M. Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, à propos de l'attitude du gouvernement à l'église Saint-Bernard : *« Quand on ouvre la boîte de Pandore, il ne faut pas s'étonner d'en voir sortir Pandore. »* Ce serait au contraire très étonnant. Dans la mythologie grecque, en effet, Pandore se voit confier par Zeus une boîte contenant tous les maux de la Terre. Elle ouvre la boîte (elle n'en sort donc pas !), et les maux se répandent sur le monde. Seule reste l'espérance... Parallèle pour le moins hardi avec la politique du gouvernement. Mais peut-être, plus simplement, M. Séguin voulait-il reprocher à M. Debré d'avoir ouvert la boîte... des pandores ?

Dominique Taléghani,
Saâcy-sur-Marne
(Seine-et-Marne)

Guerres des sexes et lutte des classes

Il est permis de sursauter à la lecture de la lettre de M. Tran Ngoc Lan, dans *Le Monde* du 3 août, « Guerre des sexes et lutte de classes », moins à cause de la position défendue, qui est typique d'un certain archaïsme français, qu'en raison des arguments retenus.

Si les classes sociales existent incontestablement, l'« idéologie » de la lutte des classes a produit, dans les pays où elle a été mise en pratique, les heureux résultats que l'on sait. Se réclamer de cette lutte-là, pour en affirmer la supériorité naturelle sur une lutte présumée abruptement de même nature, c'est ce qui s'appelle biaiser le débat. Les femmes d'aujourd'hui n'ont que faire d'un système de pensée infantile où il y a les méchants d'un côté (les capitalistes ou les hommes) et les bons de l'autre (les prolétaires ou les femmes, toutes censées, probablement, être des mères admirables et des saintes femmes).

Amalgamer l'appartenance de sexe et l'appartenance de classe relève d'une confusion volontaire dans les catégories logiques de base. Elle a déjà beaucoup servi à culpabiliser et à brouiller les cartes, en persuadant les femmes qu'elles étaient collectivement responsables de ce qui se passait, alors qu'elles avaient elles-mêmes décidé de très peu de chose, et en leur promettant qu'elles auraient à leur tour le droit de se libérer, mais en dernier, et quant tout le monde l'aurait été, puisqu'elles n'ont, comme chacun sait, rien de spécifique. (...)

Le problème de la parité, loin d'être un faux problème, est au contraire un indicateur de civilisation. Les blocages en France sont tels, sur le sujet qu'ils mettent en lumière l'approche sacralisée, archaïque, infantile, que nous avons, et que les hommes surtout, ont encore du pouvoir. Pour l'instant, faute de solution collective raisonnable, j'applique, pour ce qui me concerne, une position de principe assez simple : je me considère comme noire et je vote exclusivement pour des Noires. Parfois, c'est inconfortable, mais si nous sommes nombreuses à agir ainsi, peut-être que les « grands Blancs », qui sont loin d'être idiots, nous laisseront une part de l'océan. Car c'est notre océan aussi. J'ajoute que cela ne m'empêchera pas de continuer à porter une immense tendresse aux « grands Blancs », qui ouvrent si bien les huîtres, les bouteilles de champagne et l'horizon. L'horreur, ce n'est pas le masculin, ce n'est pas le féminin, c'est l'absence de diversité.

Florence Ferry,
Paris

Tous les chasseurs ne sont pas des terroristes

A propos de la tribune libre d'Armand Farrachi, « La démocratie : *un gibier classé nuisible ?* » (*Le Monde* daté du 4 septembre) : l'amalgame, classé nuisible !

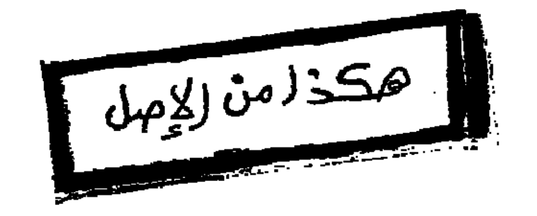
L'antienne est trop connue : lorsqu'une minorité agissante est montrée du doigt pour ses débordements, c'est l'ensemble du groupe auquel elle appartient qui est implicitement désigné. Ecrire, sans craindre le recours à la caricature grotesque, que tous les Français chasseurs sont d'extrême droite, sanguinaires, et j'en passe, est aussi stupide que de dire : tous les Corses (ou tous les Basques) sont des terroristes. L'ensemble des chasseurs connaissent, condamnent, combattent les poignées d'extrémistes qui sèment le trouble parmi eux. [...]

Une infime minorité de chasseurs adhèrent au parti que M. Farrachi ne cite pas. Quant aux publications qu'il ne cite pas non plus, je serais curieux de savoir quel journal, aussi confidentiel soit-il, aurait osé écrire que les défenseurs de la nature et de la démocratie doivent rejoindre la liste des *« nuisibles »* !

Il y a trop de masques dans cette attaque couarde, dont l'infantile défaut est d'englober grossièrement près d'un million et demi de personnes. Il est dangereux de préférer abattre la bête au lieu de circonscrire sa blessure. Ceux que M. Farrachi vise existent et ils se reconnaîtront sans peine dans sa tribune. Mais l'immense masse des autres ne les appellent même plus des chasseurs.

Cette majorité d'individus aime la chasse, c'est-à-dire la quête (bien plus que la prise), et elle est composée d'êtres normaux, comme vous, M. Farrachi. Ils sont écrivains, banquiers, coiffeuses, agriculteurs, postiers ou profs de fac. Ils sont de plus en plus nombreux à vivre en milieu urbain. Mais ils sont peut-être, aussi, un peu plus près de la nature que d'autres, parce qu'ils la vivent, cette nature, avec leurs cinq sens et une connaissance certaine [...]

Léon Mazzella,
Paris



TÉLÉVISION Canal Plus et le groupe sud-africain NetHold vont fusionner et donner naissance au plus grand groupe européen de télévision à péage. Aux 7 millions d'abonnés de Canal Plus s'ajoutent 1,5 million d'abonnés de NetHold. ● CE RAPPROCHEMENT intervient après l'affront subi par Canal Plus avec la fusion entre la CLT et les activités audiovisuelles de Bertelsmann. ● LE CAPITAL de Canal Plus va s'ouvrir à hauteur de 20 % aux deux actionnaires de NetHold, la Compagnie financière Richemont et le holding MIH Richemont, Canal Plus devant elle-même acquérir 100 % des filiales européennes du groupe sud-africain. ● LES DEUX ACTIONNAIRES de référence de Canal Plus, la Générale des eaux et Havas, vont négocier pour ramener dans le nouvel ensemble leurs participations au niveau où elles étaient dans la chaîne française.

Canal Plus fusionne avec le groupe sud-africain NetHold

Ce mariage donne naissance au plus grand groupe européen de télévision à péage. L'accord règle la guerre des décodeurs numériques mais entérine une révision à la baisse des ambitions de la chaîne cryptée française en Allemagne

NOUVELLE PÉRIPÉTIE dans le jeu des alliances dans le secteur de la télévision en Europe. Canal Plus (7 millions d'abonnés en Europe) et le groupe sud-africain NetHold (1,5 million d'abonnés en Scandinavie, Italie, Benelux, Europe centrale) ont annoncé, vendredi 6 septembre, leur décision de fusionner. Grâce à une émission de 6,1 millions d'actions à laquelle s'ajoute une soulte de 45 millions de dollars (225 millions de francs), Canal Plus va prendre le contrôle à 100 % des filiales audiovisuelles européennes de NetHold. Les chaînes extra-européennes resteront la propriété des actionnaires de NetHold, MIH et Richemont. Grâce à cet échange, MIH et Richemont entrent dans le capital de la chaîne française à hauteur de 5 et 15 % respectivement.

Pierre Lescure, le PDG de Canal Plus, a déclaré au cours d'une conférence de presse que cette fusion était *« aussi importante que le lancement de Canal Plus en 1984 ou le lancement de CanalSatellite numérique le 27 avril »*. Cet accord consolide la chaîne comme le premier distributeur de programmes payants en Europe devant Rupert Murdoch, qui domine la diffusion satellitaire en Grande-Bretagne avec plus de 5 millions d'abonnés, et Leo Kirch, qui s'est imposé comme le principal acteur du jeu *numérique en Allemagne*. Canal Plus boucle à lui seul le reste de l'Europe, tout en s'enrichissant d'un actionnaire de poids et expérimenté. Il devient désormais difficile à un opérateur américain de s'installer comme distributeur d'images en Europe. *« Nous évitons par cet accord que d'autres joueurs viennent déstabiliser les marchés »*, a indiqué Michel Thoulouze, directeur de l'international à Canal Plus.

L'accord avec NetHold règle également la guerre des décodeurs numériques. Après s'être entendus pour imposer une norme officielle de codage en Europe, les deux groupes se disputaient les territoires pour imposer chacun leur système de contrôle. L'absorption de l'un par l'autre met fin à la guerre technologique. *« Qu'il s'agisse du système Irdeto* (NetHold) *ou du nôtre, ce sera au marché de faire son choix »*, a indiqué Pierre Lescure. Le signal transportant les images de l'un pourra être reçu par le boîtier de l'autre, et réciproquement.

Cette acquisition permet aussi à Canal Plus de prendre pied dans des pays où il était auparavant totalement absent, comme l'Italie où domine Telepiu, unique chaîne payante contrôlée par Leo Kirch (45 %), NetHold (45 %) et Silvio Berlusconi (10 %). Un accord de répartition des pouvoirs entre les trois partenaires donne la présidence de la chaîne au groupe sud-africain avec voix prépondérante. En cas de vente, un pacte d'actionnaires oblige aussi Silvio Berlusconi à proposer ses actions à NetHold et Kirch. En Pologne, NetHold et Canal Plus vont cesser d'être concurrents et pourront remanier leur offre de programmes numériques et proposer un ensemble de chaînes élargi.

Si les conséquences bénéfiques de cette fusion ne manquent pas, elle entérine en revanche une révision à la baisse des ambitions de Canal Plus en Allemagne. Après avoir voulu y jouer les premiers rôles en compagnie de Bertelsmann, la chaîne cryptée a dû faire face à l'*« inertie »* du géant allemand. Selon Canal Plus, Bertelsmann a préféré fusionner ses activités audiovisuelles avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pour prendre le contrôle de RTL Plus, première chaîne privée allemande, plutôt que de mettre en œuvre une plate-forme numérique avec la chaîne cryptée. Désormais, fort du lancement de son bouquet numérique DF1, Leo Kirch est en position d'unique distributeur de télévision numérique. Canal Plus, via sa filiale Multithématiques, devrait diffuser cinq chaînes thématiques au sein de DF1. Un accord avec la chaîne cryptée Première (dont Canal Plus possède 37,5 % du capital) n'est désormais pas à exclure. En France, l'arrivée d'un tiers dans le capital de la chaîne cryptée risque de bouleverser des équilibres fragiles entre les deux principaux actionnaires d'origine : la Générale des eaux et Havas. L'augmentation de capital provoque la dilution des participations des actionnaires actuels de la chaîne cryptée. Après la fusion avec NetHold, Havas, détenteur de 23,6 % de Canal Plus, passera à 18,9 %, la Générale des eaux, forte de 20,4 % des actions, tombera à 16,3 %, et la Société générale passera de 5 % à 4 %.

ÊTRE EN POSITION DE FORCE

La direction de la chaîne cryptée attend avec intérêt la réaction des marchés financiers. Selon Pierre Lescure, une baisse du titre Canal Plus pourrait intervenir à l'ouverture de la Bourse de Paris, mais New York pourrait, à son tour, inverser la tendance. Un jeu de Yo-Yo provoqué par la situation financière, semble-t-il difficile, de NetHold.

Quels que soient les discours des acteurs du jeu numérique en Europe, l'ensemble de ces fusions et acquisitions concourt à un but unique : être en position de force. Dans le cas de Canal Plus, cette masse critique lui permet de résister avec de meilleurs arguments aux pressions de groupes américains spécialisés dans la distribution et l'édition de programmes.

Guy Dutheil et Yves Mamou

Un empire familial afrikaner propriétaire de marques prestigieuses

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Cartier, Dunhill, Piaget (Baume-Mercier), Montblanc, Karl Lagerfeld, mais aussi les cigarettes Peter Stuyvesant et Rothmans : le Sud-Africain Johann Rupert, quarante-cinq ans, propriétaire de ces marques célébrissimes qui font tourner les têtes, dirige depuis Stellenbosch, près du Cap en Afrique du Sud, un véritable empire, en toute simplicité, mais avec une efficacité redoutable.

Le conglomérat de la famille Rupert, deuxième fortune de la République après celle des Oppenheimer (Anglo American-De Beers) *mais première puissance économique afrikaner* – la minorité blanche descendant des colons hollandais –, comprend deux divisions : le Rembrandt Group (intérêts sud-africains dont mines, banque, pétrole) et la compagnie financière Richemont, basée à Zoug (Suisse).

Si les marques Richemont sont prestigieuses, la société qui les coiffe, dont les Rupert sont actionnaires majoritaires, n'est *guère habituée aux feux de l'actualité. La holding* helvétique détient des participations dans trois secteurs : tabac (Rothmans International), articles de luxe (Vendôme) et médias (Network), cotées en Bourse. Ce groupe familial, largement diversifié, est profitable, comme l'attestent des bénéfices de 376,1 millions de livres lors de l'exercice 1995-1996 pour un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de livres.

Le conglomérat a été fondé par le père de Johann, Anton Rupert, âgé aujourd'hui de soixante-dix-neuf ans, considéré comme l'un des entrepreneurs blancs sud-africains les plus géniaux de l'après-guerre, qui a pris progressivement le contrôle de Rothmans, de Tobacco Holdings, puis de Cartier.

Géré par la filiale Network (coiffant Filmnet, ProNet et Irdeto), le pôle médias, la dernière en *date des entreprises Richemont*, génère des pertes importantes, conséquence du coût des développements de la télévision à péage. Network et Multichoice, son associé sud-africain, possèdent ensemble 50 % de NetHold, opérateur de la chaîne cryptée M-Net (un millier d'abonnés en Afrique du Sud), basée aux Pays-Bas. NetHold contrôle également 32,5 % de Telepiu et 5 % de Mediaset (Italie) et est également présent en Allemagne, *en Scandinavie et dans* les pays du Benelux.

Marc Roche

GEC-Alsthom sanctionne la direction de sa filiale Neyrpic

CLAUDE BURCKBUCHLER, PDG de Neyrpic, a annoncé son départ, vendredi 6 septembre. La maison mère GEC-Alsthom tire les conséquences de l'annulation du plan social de Neyrpic par le tribunal de grande instance de Grenoble, la semaine précédente.

Filiale à 50 % d'Alcatel-Alsthom, GEC-Alsthom ne cache pas son souhait de tourner la page d'un conflit qui a débuté avec l'annonce le 5 février d'un plan social touchant 149 salariés sur 579 et qui, outre sa durée, s'était caractérisé par la présence massive des cadres aux côtés des grévistes (*Le Monde* du 19 mars).

La direction a décidé de ne pas faire appel de la décision du tribunal, dont les motivations ne sont pas habituelles, puisque, après avoir engagé trois référés contre le plan social, perdu le premier mais obtenu gain de cause par la suite, le comité d'entreprise avait décidé en juin d'attaquer les motivations économiques du plan social.

« DÉFAUT DE SINCÉRITÉ »

Si le tribunal a déclaré irrecevable *« cette action en contestation du caractère réel et sérieux du motif économique du licenciement »*, il a contesté l'information donnée au comité d'entreprise. Sont visées en particulier les explications sur la chute des prix, parce que son ampleur est appréciée de façon divergente par la direction, l'expert du comité d'entreprise et les concurrents de Neyrpic. Surtout, les juges observent que l'employeur n'analyse pas les conséquences de cette chute et n'apporte pas *« la démonstration concrète de la difficulté qu'elle crée »*. Ils reprochent par ailleurs à la direction d'avoir jugé en mars aléatoire et *« hors horizon envisagé »* une commande émanant de la Turquie, alors que le 1er avril une lettre du premier ministre turc précise que toutes les conditions suspensives du contrat ont été remplies en février.

« Le défaut de sincérité est établi », concluent les juges, qui estiment que, *« si les choix stratégiques n'appartiennent qu'à lui* [l'employeur], *ces choix et leurs raisons doivent être exposés de façon complète et sincère à ceux qui les subissent sous peine de fausser la procédure de consultation obligatoire et d'entacher sa validité »*. Or, rappellent les juges, *« l'irrégularité »* de la consultation préalable aux licenciements ne peut *« être sanctionnée que par la nullité de la procédure de licenciement »*.

Si les juges de Grenoble ne vont pas jusqu'à contester le bien-fondé économique de la décision de la direction, ils s'en approchent comme rarement des juges l'ont fait jusqu'à présent. Leur décision intervient alors que dans une autre filiale d'Alcatel-Alsthom, Alcatel Réseaux d'entreprises (installation et maintenance de réseaux téléphoniques), le comité central d'entreprise a annoncé le 6 septembre qu'il va attaquer en référé pour demander l'annulation du plan social confirmé le même jour, qui vise à supprimer 918 emplois sur 4 200.

Frédéric Lemaître

DÉPÊCHES

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique a signé**, vendredi 6 septembre, avec l'ANPE un accord pour recruter d'ici à la fin 1997 6 000 jeunes, suite au démarrage des pré-retraites à 55 ans qui devraient concerner 6 000 à 7 000 personnes sur la période. Les départs naturels en retraite (3 500 par an) ne seront pas compensés.

■ **AMERICAN HOME PRODUCTS : le groupe pharmaceutique a annoncé**, vendredi 6 septembre, la vente à la société d'investissement Hicks Muse Tate and Furst de sa division alimentaire pour 6,5 milliards de francs.

■ **ALLSTATE : la compagnie américaine a annoncé**, vendredi 6 septembre, la vente de son activité de réassurance londonienne à l'Australien QBE Insurance.

■ **HUGHES ELECTRONICS : le groupe américain a indiqué**, vendredi 6 septembre, qu'il négociait l'acquisition de PanAmSat, l'une des premières sociétés de satellites au monde.

PLACEMENTS

LE MONDE / DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 1996

BOURSES *L'été n'a pas été très* **favorable aux investissements en actions. Les places boursières ont été secouées, aussi bien Paris ou New York que Tokyo. Du coup, les performances des sicav investies en actions ont été plutôt médiocres. ● LES GROSSES SICAV ACTIONS** *françaises des grands réseaux ban-* **caires qui, du fait de leur poids, manquent de mobilité, ont perdu en moyenne cet été un tiers des gains enregistrés durant le premier semestre. ●** *LES PLUS PERFORMANTES* **des sicav actions françaises sur 1996 restent, comme avant l'été, celles qui sont placées sur les valeurs de taille moyenne. La situation est** *identique à l'échelle européenne.* **● LES QUATORZE sicav investies sur les Bourses nord-américaines enregistrent, en juillet-août, un recul compris entre 1 % et 5 %. ● LES** *SICAV OBLIGATIONS* **françaises ont connu un été calme.**

Les sicav investies en actions de sociétés moyennes résistent à un été difficile

Avec une croissance faible, les spécialistes recommandent la sélection individuelle des meilleures sociétés par opposition aux investissements sectoriels, qui se justifient si la machine économique tourne à plein régime

L'ÉPARGNANT de retour de vacances qui examine les performances estivales des sicav actions sur lesquelles il a misé découvre que, cet été encore, il ne s'est pas vraiment enrichi en bronzant. Certes, Wall Street – et donc Paris – a évité le krach. Mais le marché parisien termine la période juillet-août en fort recul, puisque le CAC 40 a baissé de 6,5 %. Après celle de la Bourse japonaise (sept semaines de baisse, et un recul de 11 %), c'est la plus mauvaise performance des grands marchés. Durant les neuf semaines de juillet et août, seul le marché de Londres a été orienté à la hausse (avec cinq semaines positives et une progression totale de 3,5 %). Francfort et New York – assez chahutées – ont finalement équilibré gains et pertes (avec un recul de 0,5 %).

Les grosses sicav actions françaises des grands réseaux bancaires qui, du fait de leur poids, manquent de mobilité, ont perdu *en moyenne, cet été,* un tiers des gains enregistrés durant le premier semestre de l'année. La progression d'Ecureuil Investissements est désormais réduite à 8,4 % depuis le 1er janvier. Plénitude (La Poste) et Livret Bourse Investissement (Caisse des dépôts et consignations), qui dépassaient 13 % de gain fin juin, se retrouvent sous la barre des 10 %. Intersélection France, de la Société générale, ne rapporte plus que 11,5 % sur huit mois. Sicav 5000 (Crédit lyonnais) et Natio valeurs (BNP) se sont mieux comportées (– 5 % sur juillet-août) puisqu'elle conservent un gain de respectivement 14 % et 13 % depuis *le début de l'année.*



Les sicav actions françaises les plus performantes sur 1996 restent, comme avant l'été, celles qui sont placées sur les valeurs de taille moyenne. En revanche, les actions des plus petites sociétés ont mal traversé l'été : l'indice MidCac a reculé de 12 % en deux mois. Parmi les sicav actions investies sur l'ensemble de la cote parisienne ayant obtenu les meilleurs résultats, Société générale France opportunités enregistre un gain de 20,5 % sur huit mois (son gérant parie notamment, depuis juillet, sur les actions financières AGF, Société générale, CCF et BNP). Invesco Actions françaises a progressé de 19,2 % (la sicav mise sur des valeurs françaises capables de séduire les investisseurs anglo-saxons comme Carrefour, Roussel Uclaf, Société générale, Altran-Technologie et Ecco), et Parfrance (Paribas) est en hausse de 17,2 % (son gérant privilégie les grandes sociétés françaises dont le chiffre d'affaires connaît une forte croissance dans les pays non européens, économiquement plus dynamiques, comme Total, Synthelabo, Seb, Imetal, Saint-Gobain).

Avec une croissance économique faible, tous ces spécialistes s'affirment adeptes du « stock-picking », autrement dit de la sélec*tion individuelle des meilleures* sociétés, par opposition aux investissements sectoriels qui peuvent davantage se justifier quand la machine économique fonctionne à plein régime.

Ce sont les sicav investies en actions européennes qui se sont le mieux comportées cet été. Et, sur le marché français, l'avantage, depuis le début de l'année, reste aux fonds investis en valeurs moyennes. Les gérants qui ont eu la main heureuse ont renforcé leur poste en actions britanniques au début des vacances : *la Bourse* de Londres, qui n'avait pas connu de forte progression depuis le début de l'année, paraissait en retard. Euro PME (Cie Financière Edmond de Rothschild), leader de cette catégorie, qui compte aujourd'hui 38 sicav, est orientée davantage vers l'Europe du Nord puisqu'elle est investie principalement en Grande-Bretagne (18 %), en France (16 %) et de façon plus originale dans les pays scandinaves (13 %), au Benelux (11 %) et en Suisse (9 %).

WALL STREET MÉDIOCRE

Les 14 sicav investies sur les Bourses nord-américaines enregistrent, sur juillet-août, un recul compris entre 1 % et 5 %. Les cours des trente valeurs vedettes de Wall Street qui figurent dans le Dow Jones et ceux des 500 sociétés industrielles de l'indice Standard and Poor ont finalement retrouvé, fin août, leur niveau du début de l'été, et le dollar n'a guère varié par rapport au franc (– 1 % sur l'été). En revanche, les petites valeurs n'ont *pas toutes comblé leurs pertes.* C'est en sélectionnant les grandes entreprises en forte croissance des secteurs de la technologie et de la santé que Quantamerica a réalisé la meilleure performance de sa catégorie.

Du côté des fonds investis en actions de mines aurifères, Rabelais Mines d'or de la banque Bruxelles Lambert, un produit pur qui n'est pas « coupé » avec des obligations, comme c'est souvent le cas pour les sicav or, est reparti à la hausse (+ 8 % sur les trois premières semaines d'août après un recul de 2,8 % en juillet). Du coup, ce fonds commun de placement enregistre un gain de 36 % sur l'année après un parcours extrêmement heurté au premier semestre (60 % de hausse suivi par 30 % de baisse).

Les sicav obligations françaises ont connu un été calme. Depuis le début de l'année, les fluctuations *des taux d'intérêt à moyen et à long* terme sont assez réduites sur le marché financier français. Il n'y a donc pas de variation spectaculaire de la valeur des titres détenus par les sicav. Les cours progressent essentiellement du fait de l'encaissement des coupons. Le gain de l'investisseur s'établit en moyenne à 1,50 % durant la période juillet-août et à 4,50 % depuis le début de l'année. Compte tenu de l'importance du marché obligataire, les grosses sicav obligations des grands réseaux ne sont pas, à la différence de leurs homologues investies sur le marché des actions, forcément handicapées par leur taille. Lion Plus du Crédit lyonnais se classe ainsi sur les huit premiers mois de l'année 11e sur 256 selon les statistiques de Fininfo.

Alain Vernot

Les meilleures performances

La quasi-totalité des sicav investies en actions ont enregistré des ***baisses*** **au cours des deux mois d'été. Seul un petit nombre de sicav investies en actions européennes ont limité la casse, profitant notamment des performances de la Bourse de Londres. Les meilleures sicav européennes depuis le début de l'année sont, dans l'ordre, Euro PME de la Cie financière Edmond de Rothschild (+ 27 %), Europe Mid-Cap de Paribas (+ 26 %) et Renaissance Europe de Comgest (+ 25 %). Du côté des sicav investies en actions françaises, la palme revient à Etoile second marché du Crédit du Nord (+ 30 %), suivie de Paribas France Emergence (+ 29 %), AGF Invest (+ 28 %), France Futur de la BGP (+ 27 %) et AXA second marché (+ 26 %). Ces sicav actions françaises ont toutes enregistré, au cours des deux mois d'été, des reculs compris entre 6 % et 9 %.**

Des bateaux pour réduire ses impôts

La nouvelle loi sur les quirats permet aux épargnants imposés dans les tranches marginales les plus élevées du barème de réduire sensiblement leur impôt sur le revenu en souscrivant des parts de copropriété de navires avant le 31 décembre 2000.


FISCALITÉ

L'investissement peut avoir lieu soit directement soit par l'intermédiaire d'un fonds ***commun de placement (FCP)*** **quirataire, d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL) ou d'une SARL de famille soumise au régime des sociétés de personne. Les sommes maximales déductibles du revenu imposable au titre de cet investissement sont importantes : 500 000 francs pour un célibataire, veuf ou divorcé ; 1 000 000 francs pour un couple marié soumis à imposition commune. Le régime** ***précédent, en vigueur jusqu'en 1999, est nettement*** **moins avantageux. Il permet de déduire de son revenu imposable 25 % des sommes investies dans les parts de copropriété de certains navires, mais dans la limite de 25 000 francs par an pour un célibataire et de 50 000 francs pour un couple marié. Le cumul des deux régimes fiscaux est cependant impossible. Sont concernés par les nouvelles mesures, les navires armés au commerce qui battent pavillon français, qu'il s'agisse de bateaux de passagers ou de marchandises.**

Le projet de copropriété quirataire devra également avoir été agréé par le ministre du budget après avis des ministres de la marine marchande et de l'équipement naval.

En contrepartie de l'avantage fiscal accordé, le souscripteur doit s'engager à conserver ses parts jusqu'au 31 décembre de l'année qui suit la livraison du navire à la copropriété. Dans la pratique, la conservation des parts peut se prolonger jusqu'à la fin de la cinquième ou de la sixième année qui suit la souscription lorsque la copropriété entreprend de se faire construire un navire neuf.

Si l'engagement de conservation des parts n'est pas respecté, le montant des sommes déduites du ***revenu imposable sera ajouté au revenu net global*** **de chaque année au cours de laquelle les versements ont été effectués. Conséquence : l'impôt dû au titre de l'année concernée s'en trouvera majoré.**

Laurent Edelmann

Les prix baissent encore

Quoi de neuf sur le front immobilier ? Bien qu'une majorité d'experts affirment, une fois de plus, que le plus dur de la crise est passé et qu'un raffermissement des prix est à envisager dès 1997, force est néanmoins de constater que plusieurs indicateurs publiés durant l'été inclinent à la prudence.


IMMOBILIER

A commencer par l'évolution ***des prix au m² parisien.*** **En juillet, la chambre des notaires de Paris a communiqué ses dernières statistiques. Elles révèlent que l'immobilier a encore perdu 8,6 % en un an dans la capitale, les prix ayant abandonné 2,10 % durant les trois premiers mois de l'année. Seul signe encourageant relevé : après un premier trimestre léthargique, le nombre de transactions a progressé au printemps, avec + 14 % à Paris, + 22 % dans la Petite Couronne et + 16 % en grande périphérie. Conclusion des notaires : si cette tendance se confirme, une stabilisation des prix pourrait se faire jour à l'avenir.**

Côté rendement locatif, le ministère du logement **a, pour sa part, dévoilé, fin août, ses estimations quant à l'évolution des loyers en 1995. Celle-ci a, en moyenne, été de 2,5 % dont 0,8 % à Paris, 1 % en banlieue et 1,8 % en province. Malgré cette relative sagesse, le gouvernement a décidé, sans surprise, de reconduire les mesures d'encadrement des loyers parisiens. Comme à l'accoutumée, le décret précise que ce blocage s'applique notamment aux baux venant à échéance dans les douze prochains mois et renouvelés à un même locataire. La hausse que** ***peuvent*** **pratiquer les** ***propriétaires*** **(sauf exception, comme en cas de sous-évaluation manifeste d'un loyer) est limitée à la moyenne de la variation de l'indice Insee du coût de la construction sur quatre trimestres. En 1995, le loyer mensuel au m² pratiqué à Paris se situait à 81 francs, contre 61,5 francs en banlieue et 36,5 francs en province.**

Parmi les faits capables d'influencer favorablement l'immobilier, les observateurs relèvent le faible niveau des taux d'intérêt à long terme et le moindre rendement des actifs financiers qui, combinés aux mesures Périssol destinées à favoriser l'investissement locatif, devraient ramener les investisseurs privés vers l'immobilier d'habitation.

Arnaud de Fréminville

Investir dans les diamants : peu rentable et risqué

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Investir dans le diamant ? A première vue, ce placement présente bien des attraits : les gemmes sont petites, discrètes, anonymes, inaltérables et transmissibles sans trop de formalités. Pourtant, un solitaire ou une pierre nue scellée sous sachet plastique éveille toujours la méfiance des conseillers financiers comme des diamantaires.

La Compagnie De Beers, le numéro un mondial de la commercialisation du diamant brut, déconseille fortement ce type d'investissement : *« Ce n'est pas un produit financier comparable à l'or ou aux actions. Acheter un diamant dans l'espoir de faire rapidement fortune est insensé. Pour les non-professionnels, ce n'est jamais une bonne affaire »*, déclare un porte-parole de la société.

Et de rappeler la formidable débâcle du diamant-placement au début des années 80. A l'époque, inquiets de la haute inflation, de l'érosion monétaire et des multiples incertitudes politiques (Afghanistan, guerre Iran-Irak...), de nombreux épargnants avaient acheté des pierres, les yeux fermés, séduits par des publicités alléchantes proposant des plus-values mirifiques. *Par la suite,* leurs économies étaient parties en fumée, comme l'attestent la retentissante faillite de l'Union des diamantaires et les pertes considérables de ses souscripteurs.

PAS DE COURS OFFICIEL

A vos risques et périls ! Investir dans la plus dure des pierres pré*cieuses n'est pas chose aisée :* il n'y a pas de cours officiel puisqu'il n'existe pas de pierres semblables. Autant de joyaux, autant de prix ! La seule certitude est le poids exprimé en carats (un carat : 0,2 gramme). La manière dont la pierre a *été taillée,* sa couleur (au plus blanc, au mieux...), sa pureté, toutefois invisible à l'œil nu, restent des éléments d'appréciation totalement subjectifs, différents selon l'« œil » des experts.

Si la présence d'un certificat de conformité, *délivré par un labora-*toire de renom comme le Gemological Institute of America (GIA) ou le HRD (Hooge Raad voor Diamant), évite certes de se faire gruger quant aux attributs de la marchandise, ce n'est en rien une *garantie de revente* avec *profit.*

A l'instar de l'immobilier, le diamant n'est pas rapidement négociable. De surcroît, la forte taxation et les commissions élevées des intermédiaires, comme le détaillant bijoutier (100 %) ou le grossiste en taillés (40 %), réduisent le rendement du placement. Enfin, le monde diamantaire reste secret et fermé, ce qui complique l'obtention d'informations nécessaires à la bonne gestion d'un patrimoine.

« La première motivation d'un acheteur, c'est qu'on aime la pierre, parce qu'elle est belle. Un peu comme un tableau. Accessoirement, si la valeur d'un diamant augmente au cours des années, par exemple entre cinq et dix ans, tant mieux », affirme un négociant anversois. Placer son argent dans le diamant est un pari. Si l'on ne gagne rien, au moins reste la consolation de *pouvoir couver du regard ce joyau* suscitant tant de convoitises.

Marc Roche

هكذا من الأصل



REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	06-09-96	Diff.
Bongrain	2331	+0,69
Danone	721	+3,14
Eridania Beghin	722	+1,40
Fromageries Bel	4605	-0,75
LVMH Moet Vuitton	1075	+0,74
Pernod-Ricard	292	+4,82
Remy Cointreau	127,50	+0,39
Saint-Louis	1178	[illegible]
	—	
	—	

ASSURANCES	06-09-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	134,60	+2,74
Axa	289	+1,68
GAN	114,30	-5,22
SCOR	211	+2,42
UAP	100	-1,26
Union Assur.Fdal	600	+3,27
	—	
	—	

BATIMENT ET MATÉRIAUX	06-09-96	Diff.
Bouygues	487,30	+1,05
Ciments Fr.Priv.B	169	-0,58
Colas	785	+1,29
Eiffage	328,20	-16,91
Eurotunnel	7,75	+3,72
GTM-Entrepose	302,80	+10,39
Imetal	691	+3,74
Jean Lefebvre	298	-1,32
Lafarge	283,30	+1,12
Poliet	491,50	-3,81
Saint-Gobain	636	+1,43
SGE	95	+2,96
	—	

CHIMIE	06-09-96	Diff.
Air Liquide	880	+2,08
Gascogne (B)	434,90	-1,15
Michelin	242,50	+2,49
Plastic-Omn.(Ly)	401	+3,61
Rhone Poulenc A	134	+0,92
Roussel Uclaf	1189	+1,10
Sanofi	397,50	-0,87
Synthelabo	435	+0,68
	—	

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	06-09-96	Diff.
BIC	767	+3,78
Christian Dior	622	[illegible]
Clarins	739	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	192	-4,95
Essilor Intl	1311	-2,16
Groupe Andre S.A.	378	[illegible]
L'Oreal	1589	[illegible]

De bons résultats dopent quelques valeurs

LA TRADITIONNELLE reprise de septembre s'est traduite par... une reprise cette semaine à la Bourse de Paris permettant à l'indice CAC 40 de renouer avec le niveau des 2 000 points. En cinq séances, le principal indicateur de la place parisienne qui avait perdu 2,48 % huit jours plus tôt, a regagné, sans trop de conviction compte tenu des volumes de transactions, 1,73 % à 2 004,75 points.

VALEURS

Les résultats semestriels des entreprises et quelques situations particulières comme celle du Crédit lyonnais ou de Cerus ont continué de rythmer les séances.

Côté résultat, Danone a annoncé les siens jeudi. *« Massacré »* depuis des mois, comme en *convenait un opérateur en fin de semaine*, le titre du leader français de l'agroalimentaire a repris *3,58 %* en cinq séances à 724 francs à comparer à un plus haut niveau annuel de 830 francs atteint le 27 mars. C'est en partie grâce à des résultats semestriels meilleurs que Danone a réussi à reprendre de la hauteur. Le groupe a annoncé une amélioration de son bénéfice opérationnel de 4,3 % avant frais financiers et impôts et prévoit une croissance de 6 % du bénéfice net sur l'ensemble de l'année conformément à l'objectif fixé par son PDG Franck Riboud au mois de mai. *L'opinion de la* société de Bourse SGE Delahaye est passée de « neutre » à « surperformance ». Goldman Sachs a également relevé sa recommandation la faisant passer de *market performer* à *trading buy* (achat court terme). Interrogé par Reuter, Paul Decon, l'analyste londonien qui suit la valeur, explique que son changement d'opinion est motivé par *la* sous-performance du titre au cours de ces dernières semaines. Toutefois, il émet toujours des réserves sur *la* valeur estimant que Danone a une trop grande dépendance vis-à-vis du marché européen et une implantation insuffisante dans les pays émergents.

DÉPART DE CARLO DE BENEDETTI

Un bon premier semestre a également donné à Carrefour l'occasion de bien tirer son épingle *du jeu. L'action a terminé vendredi* à 2 758 francs, soit une progression de 7,7 % sur son cours de clôture du vendredi 30 août. En dépit d'une conjoncture basse sur ses quatre grands marchés, Carrefour a réalisé une hausse de 19,6 % de son bénéfice net courant part du groupe à 1 209 millions de francs au premier semestre. Pour l'ensemble de l'exercice, ce résultat devrait encore progresser de près de 20 %. Toujours dans la distribution, l'anticipation de bons résultats semestriels a permis à Casino de finir la semaine sur un gain de 8,70 % à 217,30 francs.

Les récents événements en Irak ont pesé sur les cours d'Elf et de Total qui terminent toute*fois la semaine en hausse. Total* affiche un gain de 2,60 % à 382,20 francs et Elf, qui a annoncé *un bénéfice semestriel en hausse de 24 %* à 3,56 milliards de francs a gagné 3,74 % à 382,60 francs.

Du côté des situations spéciales, deux va*leurs se sont particulièrement distinguées.* Cerus dans un premier temps, qui a bénéficié d'une vague d'achat *spéculative après* l'annonce du départ de Carlo De Benedetti de la présidence d'Olivetti. *Le titre a gagné 27,6 %* à 118,80 francs en cinq séances. Les intervenants *estiment que le départ de Carlo* De Benedetti relance la possibilité de désengagement de Ce*rus dans Valeo.Valeo a pour sa part gagné* 9,55 % à 279,70 francs grâce, aussi, à des résultats *semestriels* meilleurs que prévu. Le certificat d'investissement du Crédit lyonnais a gagné 17,3 % sur la semaine et 15,8 % pour la seule séance de vendredi pour finir à 130,90 francs. Les opérateurs expliquent les informations faisant état de la possible prise en charge par l'Etat des frais générés par le prêt de 135 milliards de francs de l'établissement bancaire à sa structure de *defeasance*.

François Bostnavaron

	06-09-96	Diff.
Moulinex	91,40	+0,83
Salomon (Ly)	4530	+7,85
S.E.B.	894	+6,42
Skis Rossignol	1831	-3,72
Sommer-Allibert	130,50	+0,46
Zodiac ex.dt divid	1288	[illegible]
	—	
	—	
	—	

CRÉDIT ET BANQUES	06-09-96	Diff.
Bancaire (Cie)	498	-0,59
B.N.P.	182,10	-0,16
C.C.F.	234	+0,55
Cetelem	1060	+0,18
Comptoir Entrep.1	10,50	-0,47
CPR	405	-1,21
Cred.Fon.France	—	
Credit Local Fce	430,40	+3,21
Credit Lyonnais CI	131	+17,38
Credit National	306,50	+5,68
Societe Generale	556	[illegible]
UFB Locabail	450	+1,58
UIC	56	-4,76
Via Banque	111,80	-6,05
	—	

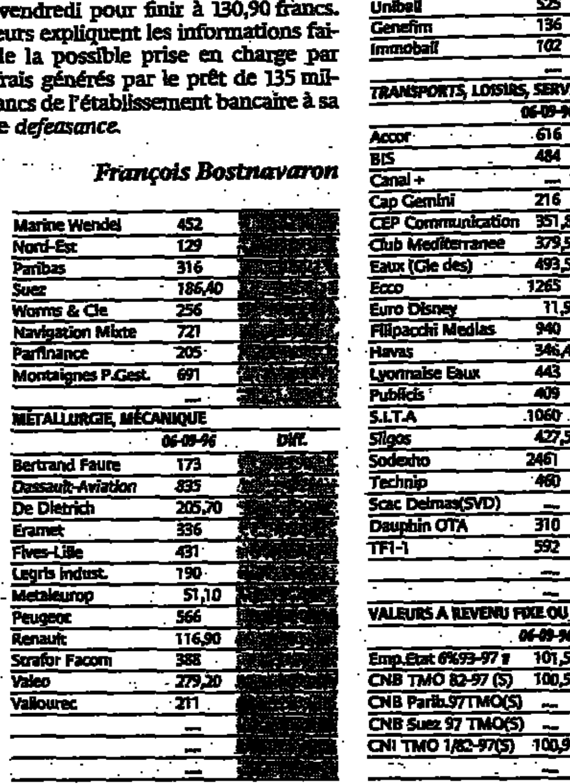
DISTRIBUTION	06-09-96	Diff.
Carrefour	2760	+7,85
Casino Guichard	214	+7,05
Castorama Dl (Li)	965	+1,95
Comptoir Moder.	2185	+8,22
Damart	3510	+2,50
Docks France	1254	+0,32
Galeries Lafayette	1405	-3,10
Guilbert	700	+5,91
Guyenne Gascogne	1799	-1,95
Pinault-Prin.Red.	1723	+6,16
Primagaz	562	+3,49
Promodes	1256	+2,28
Rexel	1272	+3,07
	—	
	—	

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	06-09-96	Diff.
Alcatel Alsthom	394	+2,58
CS Signaux(CSEE)	206	[illegible]
Intertechnique 1	560	+2,56
Labinal	700	[illegible]
Legrand	760	[illegible]
Sagem SA	2950	[illegible]
Schneider SA	226	[illegible]

	06-09-96	Diff.
Thomson-CSF	146,50	[illegible]
	—	
	—	
	—	
	—	
	—	

IMMOBILIER ET FONCIER	06-09-96	Diff.
G.F.C.	390	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4320	[illegible]
Sefimeg	361	[illegible]
Simco	396,50	[illegible]
UIF	393	[illegible]
Lucia	58	[illegible]
Silic	700	[illegible]
Sogeparc (Fin)	679	[illegible]
	—	
	—	

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	06-09-96	Diff.
Bollore Techno.	519	[illegible]
Cerus Europ.Reun	114,40	[illegible]
CGIP	1210	[illegible]
Eurafrance	2052	[illegible]
Gaz et Eaux	2148	[illegible]
Lagardere	121,30	[illegible]



	06-09-96	Diff.
Marine Wendel	452	[redacted]
Nord-Est	129	
Paribas	316	
Suez	186,40	
Worms & Cie	256	
Navigation Mixte	721	
Parfinance	205	
Montaignes P.Gest.	691	
	—	

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	06-09-96	Diff.
Bertrand Faure	173	[redacted]
Dassault-Aviation	835	
De Dietrich	205,70	
Eramet	336	
Fives-Lille	431	
Legris indust.	190	
Metaleurop	51,10	
Peugeot	566	
Renault	116,90	
Strafor Facom	388	
Valeo	279,20	
Vallourec	211	
	—	
	—	
	—	

MINES D'OR, DIAMANT	06-09-96	Diff.
Anglo American #	313,80	[illegible]
De Beers #	153,30	[illegible]
Driefontein #	64	[illegible]
Gencor Limited #	18,15	[illegible]
Harmony Gold #	30,50	[illegible]
Randfontein #	33	[illegible]
Saint-Helena #	35,10	[illegible]
Western Deep #	189,10	[illegible]
	—	
	—	

PETROLE	06-09-96	Diff.
Elf Aquitaine	379,50	[illegible]
Esso	570	[illegible]
Geophysique	347	[illegible]
Total	381	[illegible]
BP France	—	
Erap-Elf CPet.	335	[illegible]
	—	

SICOMI OU EX-SICOMI	06-09-96	Diff.
Bail Investis.	768	[illegible]
Interbail	198	[illegible]
Klepierre	626	[illegible]
Locindus	700	[illegible]
Selectibanque	90,40	[illegible]
Unibail	525	[illegible]
Genefim	136	[illegible]
Immobail	102	[illegible]
	—	

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	06-09-96	Diff.
Accor	616	[illegible]
BIS	484	[illegible]
Canal +	—	
Cap Gemini	216	[illegible]
CEP Communication	351,80	[illegible]
Club Mediterranee	379,90	[illegible]
Eaux (Gie des)	493,50	[illegible]
Ecco	1265	[illegible]
Euro Disney	11,95	[illegible]
Filipacchi Medias	940	[illegible]
Havas	346,40	[illegible]
Lyonnaise Eaux	443	[illegible]
Publicis	409	[illegible]
S.I.T.A	1060	[illegible]
Sligos	427,50	[illegible]
Sodexho	2461	[illegible]
Technip	460	[illegible]
Scac Delmas(SVD)	—	
Dauphin OTA	310	[illegible]
TF1-1	592	[illegible]
	—	
	—	

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	06-09-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,53	[illegible]
CNB TMO 82-97 (S)	100,51	[illegible]
CNB Parib.97TMO(S)	—	
CNB Suez 97 TMO(S)	—	
CNI TMO 1/82-97(S)	100,95	[illegible]
	—	

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 30 août

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION
Performance moyenne sur 1 an : 8,67 %, sur 5 ans : 49,35 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
CPR OAT-PLUS	CPRGESTI	1	13,48	1	68,64	21118,58
PARTNER OBLIGATIONS 2002	LA MONDI	2	13,44	3	[illegible]	20565,61
SYNTHESIS	CNCA	3	[illegible]	—	[illegible]	15870,26
OAT INDICE GESTION	CDC GEST	4	[illegible]	2	68,54	17378,74
OBLICIC REGIONS	CIC PARI	5	12,56	45	[illegible]	1118,99
FIMINDEX PREMIERE	FIMAGEST	6	12,50	12	[illegible]	10498,41
BATI PREMIERE	INVESTIM	7	[illegible]	16	[illegible]	21682,81
SELECTION PREMIERE	CCF	8	12,45	66	[illegible]	1300,85
BIP OAT INDEX (C)	BIP	9	12,45	14	[illegible]	23463,09
BIP OAT INDEX (D)	BIP	10	12,45	15	[illegible]	18064,37
STATE STREET OAT PLUS (D)	STATE ST	11	12,24	—	[illegible]	1366,79
STATE STREET OAT PLUS (C)	STATE ST	12	12,23	—	[illegible]	1503,75
REFLEX PREMIERE (C)	SCAF	13	12,15	10	[illegible]	1921,51
REFLEX PREMIERE (D)	SCAF	14	12,15	9	[illegible]	1721,50
FRUCTI-PREMIERE (D)	CCBP	15	12,07	20	[illegible]	11913,61
FRUCTI-PREMIERE (C)	CCBP	16	[illegible]	21	[illegible]	12666,53
FRASECUR	PARIBAS	17	11,94	17	62,36	255496,12
OBLIPAR (D)	PARIBAS	18	[illegible]	6	66,56	16055,78
OBLIPAR (C)	PARIBAS	18	11,90	6	66,56	16055,78
LION TRESOR	CL	20	11,82	60	55,58	2330,04
MDM LONG TERME	MDMASSUR	21	11,79	22	61,35	152,68
INDOSUEZ OAT (D)	INDOSUEZ	22	11,78	32	58,38	15779,84
INDOSUEZ OAT (C)	INDOSUEZ	23	11,78	31	58,76	24312,83
SELECTION VALEURS DU TRESOR	CCF	24	11,72	46	56,52	110827,88
LION INSTITUTIONNELS	CL	25	11,62	28	59,01	43670,67
UAP ALTO	UAP	26	11,58	18	62,17	164,27
PROFICIUS	CNCA	27	11,51	49	56,26	961,06
UNI-GARANTIE (C)	CNCA	28	11,44	67	[illegible]	1697,10
UNI-GARANTIE (D)	CNCA	29	11,43	68	54,51	1379,86
SOGEPREMIERE (C)	SG	30	11,41	53	55,88	5700,30
SOGEPREMIERE (D)	SG	31	11,41	54	55,88	5207,29
FIMARENTE (C)	FIMAGEST	32	11,32	58	55,61	1788
FIMARENTE (D)	FIMAGEST	32	11,32	58	55,61	1788
BRED OBLI-PREMIERE	BRED	34	11,32	94	50,60	4496,97
CAPISCOR	SCOR	35	11,30	27	59,12	1210,57
PRIMANCE (D)	SG	36	11,28	—	—	10979,37
PRIMANCE (C)	SG	37	11,28	—	—	12736,14
CPR OBLIG	CPRGESTI	38	11,28	8	64,85	2127,65
NATWEST LONG TERME (C)	NATWEST	39	11,25	—	—	1325,41
NATWEST LONG TERME (D)	NATWEST	40	11,25	—	—	1081,94
AZUR-OBLIGATIONS (D)	GROUPAZU	41	11,21	4	67,65	311,49
AZUR-OBLIGATIONS (C)	GROUPAZU	41	11,21	4	67,65	311,49
EPARGNE INSTITUTIONS	CDT NORD	43	11,10	37	57,68	11148,24
PLACEMENTS REASSURANCE	SCOR	44	11,10	24	60,98	1129,91
MORGAN NET	JP MORGA	45	11,05	40	57,38	2186,04
LION PLUS (C)	CL	46	11,05	47	56,53	1399,04
LION PLUS (D)	CL	46	11,05	47	56,53	1399,04
MORGAN PREMIERE CATEGORIE	JP MORGA	48	11	36	57,78	1534,88
UAP PREMIERE CATEGORIE (C)	UAP	49	10,97	43	56,89	12545,26
UAP PREMIERE CATEGORIE (D)	UAP	50	10,96	44	56,89	11761,59
OBJECTIF RENDEMENT	LAZARD	51	10,95	133	48	16794,92
PARTNER VT	LA MONDI	52	10,92	151	46,25	17809,67
OBLIFUTUR (C)	CNCA	53	10,91	88	50,73	490,60
OBLIFUTUR (D)	CNCA	53	10,91	88	50,73	490,60
INDOSUEZ LONG TERME (C)	INDOSUEZ	55	10,88	102	50,05	695,46
GAN RENDEMENT	GAN	56	10,86	—	—	5372,22
SUD HORIZON	L.B.	57	10,82	165	45,44	388,89
AGF FRANCE TAUX FIXE	AGF	58	10,82	71	53,99	6404,15
INDOSUEZ LONG TERME (D)	INDOSUEZ	59	10,81	110	[illegible]	424,44
AXA PREMIERE (C)	AXA	60	10,79	62	55,32	129,79
AXA PREMIERE (D)	AXA	61	10,79	63	55,32	123,37
AVEC COUPON	BQ EUROF	62	10,78	65	54,85	1153,62
SELECTION L PRIME	CCF	63	10,77	111	49,57	123576,53
GROUPAMA OBLIGATIONS	GROUPAMA	64	10,76	115	49,17	567,52
SUVARENTE	CL	65	10,76	87	50,85	222,06
TOPOBLIG	CPRGESTI	66	10,75	19	61,49	1898,59
AIRES (C)	BGP	67	10,72	116	49,15	1059,86
AIRES (D)	BGP	68	10,71	117	49,09	789,10
PLACEMENTS OBLIGATIONS (D)	NSM	69	10,70	38	57,47	15664,33
PYRAMIDES OBLIG PLUS (C)	VERNES	241	5,42	—	—	11491,36
FRUCTI-CAPI	CCBP	242	5,41	154	45,89	56,46
NATWEST TAUX VARIABLE (D)	NATWEST	243	5,39	—	—	1051,48
NATWEST TAUX VARIABLE (C)	NATWEST	244	5,39	—	—	1101,43
INDOSUEZ REGULARITE	INDOSUEZ	245	5,38	179	44,09	18504,68
DIADEME HORIZON	L.B.	246	[illegible]	—	—	1064021,37
FRANTERME	PARIBAS	247	5,32	188	43,15	126940,52
SESTERCES	BGP	248	5,28	212	[illegible]	87706,48
MULTIASSOCIATIONS (C)	MULTIFON	249	[illegible]	216	[illegible]	21450,50
MULTIASSOCIATIONS (D)	MULTIFON	250	[illegible]	217	[illegible]	20328,93
ABF COURT TERME	ABF	251	[illegible]	191	[illegible]	1896,66
PASQUIER RENDEMENT (D)	BIMP	252	[illegible]	229	[illegible]	109,96
PASQUIER RENDEMENT (C)	BIMP	253	5,22	230	[illegible]	149,33
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (C)	SNVB	254	[illegible]	205	[illegible]	11655,69
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (D)	SNVB	255	[illegible]	206	[illegible]	10603,36
VIA OBLIGATAIRE	VIA BANQ	256	5,11	209	[illegible]	7292,89
HAUSSMANN INSTITUTIONNELS	WORMS	257	5,08	236	[illegible]	1667,99
OBLI-CIAL (C)	CIAL	258	5,06	214	[illegible]	13040,92
OBLI-CIAL (D)	CIAL	259	[illegible]	215	[illegible]	11668,05
BTP MONEPLUS	B BTP	260	5	192	[illegible]	19895,88
BFT COURT TERME	BFT	261	[illegible]	—	[illegible]	119077,08
BIP TRESORERIE	BIP	262	[illegible]	213	[illegible]	12015
COSMOS ELYSEES	ABF	263	[illegible]	219	[illegible]	189,68
ELAN SECURITE	ROTHSCHI	264	4,70	238	[illegible]	16961,91
OFFIS CT+SICAV	ORSAY	265	4,68	—	[illegible]	297557,68
PYRAMIDES PLACEMENTS	VERNES	266	4,58	218	[illegible]	43360,88
ECOFI ARBITRAGE (C)	ECOFI FI	267	4,56	185	[illegible]	1780,12
ECOFI ARBITRAGE (D)	ECOFI FI	268	4,56	186	[illegible]	1643,96
PARIBAS EPARGNE (C)	PARIBAS	269	4,55	220	[illegible]	27062,48
PARIBAS EPARGNE (D)	PARIBAS	270	4,55	221	39,56	25266,85
CENTRALE PREMIERE	CCR	271	4,54	—	[illegible]	6863,93
AA MOYEN TERME	GEREROPC	272	[illegible]	240	32,28	1483,69
PROVAL MT (D)	WORMS	273	[illegible]	235	36,66	11371,90
PROVAL MT (C)	WORMS	274	4,31	234	36,68	14925,19
NATWEST PREMIERE	NATWEST	275	3,93	224	[illegible]	1753,20
ALFA LONG TERME (D)	GEREROPC	276	[illegible]	241	29,51	1072,73
ALFA LONG TERME (C)	GEREROPC	277	3,46	242	29,51	1484,42
ORSAY VALORISATION	ORSAY	278	2,29	166	45,41	18719,61
ORSAY PREMIERE	ORSAY	279	1,79	200	[illegible]	1890,50

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES
Performance moyenne sur 1 an : 7,94 %, sur 5 ans : 46,84 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
NATIO REVENUS	BNP	1	[illegible]	4	[illegible]	1067,73
FRANCE TRIMESTRIELLE	CDC GEST	2	[illegible]	—	[illegible]	5392,65
NORWICH REMUNERATION	NORWICH	3	[illegible]	11	[illegible]	110,83
EPAROBLIG	NATWEST	4	[illegible]	10	[illegible]	1254,36
PARIBAS REVENUS	PARIBAS	5	[illegible]	1	[illegible]	102,50
REVENU-VERT	CNCA	6	[illegible]	13	[illegible]	1171,64
ETOILE TRIMESTRIEL	CDT NORD	7	[illegible]	7	[illegible]	1094,09
ECUREUIL TRIMESTRIEL	ECUREUIL	8	[illegible]	18	[illegible]	1937,66
TRILION	CL	9	[illegible]	8	[illegible]	5187,29
REVENUS TRIMESTRIELS	SOGEPOST	10	[illegible]	12	[illegible]	5186,08
CADENCE 2	SG	26	[illegible]	—	[illegible]	1041,88
SOLSTICE	SOGEPOST	27	6,67	20	[illegible]	2348,68
FRUCTIDOR	CCBP	28	5,62	15	[illegible]	253,60
INTERETS TRIMESTRIELS	CORTAL	29	[illegible]	22	[illegible]	1066,40
REVENU MENSUEL	GEREROPC	30	[illegible]	24	[illegible]	1978,07

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES
Performance moyenne sur 1 an : 8,60 %, sur 5 ans : 39,42 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
CONVERGENCE EUROPE GESTION	CDC GEST	1	[illegible]	—	[illegible]	12738,09
MDM OBLIG-INTER	MDMASSUR	2	[illegible]	7	[illegible]	126,01
INDOSUEZ MULTIOBLIGATIONS	INDOSUEZ	3	[illegible]	3	[illegible]	686,07
MDM ECU	MDMASSUR	4	[illegible]	6	[illegible]	133,54
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (C)	INDOSUEZ	5	[redacted]	—	[redacted]	1269,13
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (D)	INDOSUEZ	6	[redacted]	—	[redacted]	1268,57
EUROPE PREMIERE	CDC GEST	7	[redacted]	—	[redacted]	1159,82
VICTOIRE ANDROMEDE	ABEILLE	8	[redacted]	—	[redacted]	1282707,56
AGF ECU	AGF	9	[redacted]	28	[redacted]	970,09
WVLONGTERME	FERRI	10	[redacted]	5	[redacted]	19013,97
VICTOIRE SECURITE	VICTOIRE	11	[redacted]	1	[redacted]	192,42
OFIMA EUROPE	OFIVALMO	12	[redacted]	26	[redacted]	16428,25
RG EURO-PREMIERE	ROBECO	13	[redacted]	39	[redacted]	9370,73
BIP INTER-OBLIGATIONS	BIP	14	[redacted]	4	[redacted]	82269,45
ATHENA OBLIGATIONS	ATHENA B	15	[redacted]	17	[redacted]	262,99
VICTOIRE OBLIGATIONS	VICTOIRE	16	[redacted]	2	[redacted]	419,07
GEOPTIM (C)	ECUREUIL	17	[redacted]	—	[redacted]	11597,36
GEOPTIM (D)	ECUREUIL	18	[redacted]	—	[redacted]	11286,50
OBLIG-EUROPE	CPRGESTI	19	[redacted]	20	[redacted]	17145,01
VALEURS INTERETS PLACEMENTS	BIP	20	[redacted]	12	[redacted]	121528,03
ELAN OBLIMONDE	ROTHSCHI	57	[redacted]	—	[redacted]	13284,41
CHATEAUDUN OBLIGATIONS	CPRGESTI	58	[redacted]	25	[redacted]	1636,59
CPR MOBIDIV	CPRGESTI	59	[redacted]	18	[redacted]	90667,41
UNI-OBLIGATIONS	SANPAOLO	60	[redacted]	45	[redacted]	2986,92
PARIBAS TRESORERIE PLUS	PARIBAS	61	[redacted]	—	[redacted]	129347,72
NATIO INTER	BNP	62	[redacted]	33	[redacted]	1822,12
UNIVERS-OBLIGATIONS	CNCA	63	[redacted]	46	[redacted]	2142,37
ORSAY INTERNATIONAL BONDS	ORSAY	64	[redacted]	—	[redacted]	11262,90
CPR CASH SMI	CPRGESTI	65	[redacted]	21	[redacted]	16103,31
PRIMSET	SG	66	[redacted]	—	[redacted]	5516,08
PRIVOBLIG	BIMP	67	[redacted]	32	[redacted]	304,76
AXA OBLIG INTERNATIONALES	AXA	68	[redacted]	49	[redacted]	131,21
OFIMABOND	OFIVALMO	69	[redacted]	43	[redacted]	10940,28
DROUOT SECURITE	AXA	70	[redacted]	50	[redacted]	203,57
CHASE INVESTISSEMENT	CHASE	71	[redacted]	31	[redacted]	17320,28

Un été honorable

BIENHEUREUX l'épargnant *« investi »* en sicav obligataires, car ces dernières lui ont donné l'occasion – malgré les fluctua*tions* qu'ont connues *les taux d'in*térêt à moyen et long terme – de *ne pas subir les mêmes déboires* au cours des deux derniers mois *que l'investisseur dont* le portefeuille était composé de sicav actions et diversifiées. Ce dernier a aujourd'hui perdu près du tiers des gains accummulés au cours des six premiers mois de l'année.

Les cours des sicav obligataires ont progressé durant la période essentiellement du fait de l'encaissement des coupons. Sur un an, les sicav obligataires affichent une progression de 8,67 % et sur cinq ans, leur avance est de 49,35 %, notamment grâce à la forte baisse des taux à long terme pendant l'année 1995. Au cours des deux mois de la période estivale, le gain moyen de l'épargnant se situe aux alentours de 1,5 % portant ceux-ci à 4,5 % *depuis le début* de l'année.

Reste que les sicav obligataires devrait encore avoir de belles semaines devant elles : les indicateurs économiques ne donnent pas pour l'instant le signal d'une hausse des taux à long terme qui serait préjudiciable aux sicav de cette catégorie – quand les taux montent, le cours des obligations baisse. D'ailleurs, si la faiblesse de la croissance continue sur le Vieux Continent, il n'est pas exclu que les taux à long terme recommencent à baisser.

Les soubresauts qu'a connus le marché obligataire américain n'ont pas été profitables aux sicav obligataires internationales orientées vers les Etats-Unis. C'est notamment *le* cas de Chase Investissment qui arrive en queue de peloton *avec un gain de 2,89 %* sur un an et de 36,86 % sur les *cinq dernières années. Si la per*formance sur cinq ans est loin d'atteindre celle *réalisée par les si*cav obligataires de capitalisation, sur un an, les performances sont pratiquement identiques, ce qui tendrait à prouver que les marchés obligataires européens ont un comportement similaire au marché français.

A l'image du dernier classement, CPR OAT Plus est encore en tête des meilleures progressions annuelles avec un gain de 13,48 % (contre 14,94 % au début du mois de juin), Partner Obligations, de La Mondiale est toujours installée à la deuxième place avec une progression de 13,44 % (contre *14,68 % lors du précédent palma*rès). Frasecur de Paribas qui occupait la *troisième place trois* mois plus tôt se retrouve désormais à la dix-septième place avec une performance de 11,94 % contre une avance de 14,17 % avant les vacances. Orsay Valorisation (+ 2,29 %) et Orsay Première (+ 1,79 %) ont fait preuve d'une parfaite stabilité puisqu'à l'image du dernier palmarès, elles sont encore toutes les deux en queue de classement.

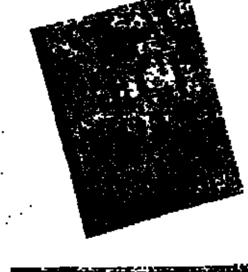
F. Bn.

هكذا من الأصل

[redacted]



Que diriez-vous d'avoir un peu plus de choix en matière de placements financiers ? Le nouveau guide des SICAV et FCP de la BNP a été conçu pour vous proposer la gamme la plus complète et la plus diversifiée qui soit afin de répondre à tous vos objectifs de placement en termes de sécurité, de rendement et de disponibilité. SICAV et FCP, français ou étrangers, à court, moyen et long terme (monétaires, obligataires, actions spécialisées sur un marché ou non), toutes les catégories de placements y figurent. Vous avez aussi le choix entre des produits distribuant un revenu annuel ou trimestriel et des produits de capitalisation. Alors le meilleur moyen de bien investir, pour ne pas placer votre argent n'importe où, sera de vous procurer le nouveau guide des SICAV et FCP de la BNP. Il est disponible dès maintenant dans toutes les agences BNP.





A CHAQUE INSTANT ON DOIT POUVOIR COMPTER SUR SA BANQUE.

Le franc profite de la hausse du dollar pour se reprendre

Après avoir atteint jeudi le seuil des 3,43 pour un mark, la devise française est repassée vendredi à 3,4150. Le billet vert s'est fortement apprécié à la suite de la publication de statistiques très favorables sur l'emploi aux Etats-Unis

Le dollar a nettement progressé, en particulier face aux monnaies européennes, propulsé par les chiffres américains de l'emploi *qui renforcent les anticipations des opérateurs sur une remontée des taux d'intérêt aux* Etats-Unis. Le taux de chômage a reculé en août aux Etats-Unis, s'établissant à 5,1 % contre 5,4 % en juillet, soit son niveau le plus *bas depuis mars 1989. Les statistiques américaines rendent inéluctable, selon les analystes, un resserrement de la politique monétaire aux Etats-Unis. Le taux des obligations du Trésor américain à trente ans est resté *stable sur la semaine à 7,12 %. Il s'était envolé* jusqu'à 7,24 % après la publication des statistiques sur l'emploi. Le franc a profité de la remontée du billet vert pour passer nettement sous le seuil des 3,42 francs pour un deutschemark. Jeudi, la Bundesbank avait sans surprise laissé ses taux directeurs inchangés.

LES SEMAINES se suivent et se ressemblent pour le franc. Il a été victime d'un nouvel accès de faiblesse qui l'a conduit jeudi matin au-delà des 3,43 pour un mark, puis a ensuite rebondi nettement pour terminer vendredi à 3,4150 face à la devise allemande. Le scénario a été très proche de celui de la semaine dernière, marqué selon les cambistes par une nouvelle intervention de la Banque de France. De 3,4207 francs pour un mark lundi, la devise française n'avait ensuite cessé de baisser jusqu'à jeudi touchant son plus bas niveau face au mark depuis le mois de mars. Elle a même flirté un court instant avec le niveau des 3,4305, son ancien cours plancher au sein du SME.

Le franc était alors affaibli par l'annonce surprise d'une hausse de 1,5 % du PIB allemand au deuxième trimestre, un chiffre bien plus élevé qu'attendu. Ce résultat contrastait avec celui, très décevant, de la croissance française, annoncé la veille pour la même période (– 0,4 %). La Banque de France semble être intervenue dès la publication des chiffres allemands. Le franc s'est alors redressé jusqu'à 3,4270 pour un mark.

Le franc joue au Yo-Yo

Le franc a dépassé un court instant, jeudi, le seuil de 3,43 francs face au mark avant de se reprendre.

RÉFORME FISCALE

Un décalage conjoncturel sensible entre la France et l'Allemagne aurait pour conséquence de mettre le franc en position de faiblesse. Il signifierait que la politique monétaire allemande pourrait éventuellement se durcir ou, en tout cas, ne devrait plus s'assouplir. Sous cette contrainte, la Banque de France serait incapable d'ajuster le niveau de ces taux aux besoins de la conjoncture française. En outre, l'Allemagne avec une croissance plus favorable devrait parvenir plus facilement à remplir les critères de Maastricht, ce qui ne serait pas le cas de la France.

Le spectre du décalage conjoncturel s'est pourtant éloigné après l'annonce, toujours jeudi, d'une hausse de 14 000 du nombre des demandeurs d'emploi en Allemagne, en août. Le marché attendait un résultat stable et le franc en a profité pour s'apprécier jusqu'à 3,4210. Vendredi, la devise française a continué à progresser sur le même rythme revenant jusqu'à 3,4150 pour un mark. Elle a bénéficié de l'annonce, jeudi soir, par le premier ministre Alain Juppé d'une réforme fiscale bien accueillie par les marchés et du violent rebond, vendredi, du dollar (qui a affaibli le deutschemark). Les analystes semblent considérer de nouveau que le gouvernement français cherchera par tous les moyens à limiter les déficits publics.

Le billet vert s'est fortement apprécié après la publication de chiffres très favorables sur l'emploi aux Etats-Unis au mois d'août. Le taux de chômage a baissé à 5,1 %, son niveau le plus bas depuis mars 1989, contre 5,4 % en juillet. Ce recul est en partie lié à une baisse de la population active de 300 000 personnes. L'économie américaine a créé 250 000 emplois en août. Les économistes prévoyaient 244 000 créations d'emplois et un taux de chômage de 5,3 %. Le billet vert s'est inscrit, vendredi en fin de journée, à 1,4930 mark et 109,40 yens. Il s'échangeait le vendredi précédent à 1,4810 deutschemark et 108,90 yens.

Selon les analystes, les statistiques américaines rendent inéluctable un resserrement de la politique monétaire outre-Atlantique. De ce fait, *« les investisseurs ont ajusté leurs positions »*, explique Julian Bridgen, analyste chez Lehman Brothers, ce qui s'est traduit par *« des achats de dollars et des ventes de deutschemarks »*. Le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed) se réunira le 24 septembre. Mais, *« la Fed pourrait peut-être remonter ses taux dès la semaine prochaine »*, a estimé M. Bridgen. Selon les experts, la Réserve fédérale américaine relèverait le loyer de l'argent de 0,25 %. Le taux interbancaire au jour le jour est inchangé depuis janvier, à 5,25 %.

TERRAIN PRÉPARÉ

Le président de la Banque de Réserve fédérale de Dallas (Texas), Robert McTeer, a en quelque sorte préparé le terrain en déclarant, jeudi, que les 4,8 % de croissance du deuxième trimestre en rythme annuel *« ne sont pas tenables dans le marché actuel du travail »*. Le président de la banque centrale de Dallas a toutefois observé qu'il était difficile de savoir à quel point le taux de croissance deviendra incompatible avec l'objectif de stabilité des prix. Les récents indicateurs d'inflation, y compris l'indice des prix des matières premières et le cours du dollar, *« sont assez favorables »*, a-t-il encore estimé.

Pourtant, parmi les dernières statistiques sur l'emploi, le chiffre de hausse du salaire moyen (de 0,5 % en août) inquiète les analystes, mais *paradoxalement pas le marché obligataire* américain. Ce dernier a tout d'abord fortement réagi vendredi après l'annonce des chiffres de l'emploi et le taux des bons du Trésor à trente ans est monté jusqu'à 7,24 %. Il a ensuite reflué rapidement pour terminer la séance autour de 7,12 %, un niveau identique à celui du vendredi précédent.

Jeudi, la Bundesbank avait décidé sans surprise de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés à l'issue de la réunion bimensuelle de son conseil central. Le taux d'escompte reste à 2,50 % et le taux Lombard à 4,50 %, leurs niveaux depuis le 19 avril 1996. La Bundesbank a également annoncé que les deux prochaines prises en pension, troisième taux d'intérêt directeur officieux, seraient accordées au taux fixe de 3 %.

Ces décisions étaient attendues par les analystes. Ils estiment que les taux vont rester en l'état au moins jusqu'à la mi-1997. La majorité des économistes jugent que la fin du cycle de baisse est désormais atteinte. Une conviction renforcée jeudi par la publication de « bons » chiffres sur la croissance en Allemagne.

Eric Leser

Le déficit à 4 % du PIB en 1996

La Caisse d'amortissement de la dette de la Sécurité sociale (Cades) va dégager des excédents en 1996, ce qui devrait notamment permettre au gouvernement de respecter son objectif de limiter les déficits publics à 4 % du PIB, a indiqué vendredi 6 septembre le ministre des finances, Jean Arthuis. M. Arthuis a indiqué que le déficit budgétaire serait tenu au niveau prévu pour 1996, c'est-à-dire 288 milliards de francs. Du côté de la Sécurité sociale, il a reconnu que le déficit serait supérieur aux prévisions initiales. Il tend vers plus de 50 milliards de francs, alors que le gouvernement tablait initialement sur un déficit de 17 milliards. Mais, a souligné M. Arthuis, d'autres organismes sociaux dégagent des excédents, notamment l'Unedic (assurance chômage). *« Il y aura aussi les excédents de la Cades »*, a-t-il dit, sans vouloir préciser de combien cette caisse serait bénéficiaire. Selon une source gouvernementale, la Cades dégagerait un excédent de l'ordre d'une dizaine de milliards de francs.

Marché international des capitaux : la préférence va au dollar et au deutschemark

LA PRÉFÉRENCE des grands investisseurs va sans conteste au dollar et au deutschemark. *Les autres monnaies, lorsqu'elles servent à libeller* des emprunts internationaux, retiennent beaucoup moins l'attention en dehors des frontières de leur propre pays. C'est le cas notamment des émissions nouvelles en francs dont les souscripteurs sont pour la plupart domiciliés en France. Pour autant, le compartiment français n'en est pas moins intéressant car, dans bien de ses aspects, il préfigure l'évolution du marché international des capitaux si l'Europe monétaire parvient à se faire. En particulier, la taille des émissions augmente, donnant un avant-goût de la concurrence à laquelle seront soumis les emprunteurs lorsque l'euro sera introduit et que le choix des investisseurs européens ne sera plus limité par des considérations de change.

C'est ainsi que vendredi 6 septembre, une banque allemande, la Bayerische Hypotheken und Wechselbank, a émis pour 3 milliards de francs d'obligations d'une durée de six ans. Deux établissements financiers dirigeaient son opération, un français, le CCF, et un américain, Merrill Lynch, avec lequel l'emprunteur a conclu un contrat d'échange pour obtenir les fonds en marks car il n'a pas l'emploi de francs.

Naguère, seuls des Etats étaient en mesure de lancer des emprunts internationaux en francs d'une telle ampleur. Aujourd'hui, lorsqu'un pays étranger cherche à se procurer un montant deux fois plus élevé, cela ne surprend pas. Le record est détenu par le Portugal, qui a drainé 7 milliards de francs en une seule opération. L'Espagne vient de lever 6 milliards de francs. Et plusieurs intermédiaires financiers estiment que si l'Italie se présentait prochaine*ment, il lui serait possible d'atteindre* les 10 milliards.

Il convient d'ailleurs d'insister sur le rôle joué par un établissement américain dans l'emprunt en francs de vendredi car il est significatif d'une tendance plus générale qui s'affirme sur les autres marchés européens, notamment sur celui du deutschemark. Les banques américaines y prennent une place de plus en plus importante. Lehman Brothers, en association avec la Deutsche Bank, est sur le point de diriger une émission de 1,5 milliard de deutschemarks pour le compte d'une des meilleurs signatures des Etats-Unis, Tennessee Valley Authority. L'affaire est très attendue car ce sera le premier emprunt de cette entreprise publique dans une monnaie européenne et on *prévoit qu'elle parviendra* à lever des fonds pour une échéance de dix ans, ce qu'aucun étranger n'a réussi à faire ces derniers mois dans le compartiment allemand. En outre, les obligations seront de type « planétaire », c'est-à-dire que, contrairement aux euro-obligations, elles pourront être vendues immédiatement partout dans le monde, même en Amérique.

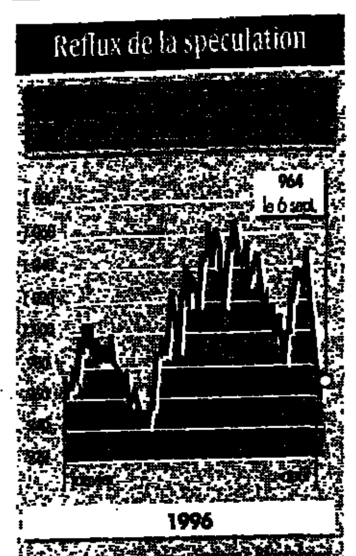
Lehman Brothers est, en outre, chargé de monter avec un autre Américain, Morgan Stanley, une transaction de 1 milliard de DM que lancera dans quelques semaines une banque allemande, la Landesbank Rheinland Pfalz. Morgan Stanley s'occupe également, conjointement avec la Deutsche Bank, d'organiser le retour de l'Afrique du Sud sur le marché du mark. Merrill Lynch, qui va bientôt diriger une opération de 1 milliard de DM pour MNBA Bank America, *devait aussi arranger avec la Deutsche Bank le* prochain emprunt de la Colombie, qui se montera à 200 millions de DM. La liste s'allongerait encore si on incluait les nombreux projets qui n'en sont qu'au stade préliminaire, comme celui de l'établissement tchèque, Kommercni Banka, qui entend solliciter cette année encore le compartiment du mark.

Sur le marché du dollar, la semaine qui s'annonce pourrait être très animée. Maintenant que les stastistiques américaines de l'emploi pour le mois de juillet ont été publiées et qu'elles ont été plutôt bien accueillies, les emprunteurs sont nombreux à confirmer leur intention de se présenter bientôt sur ce marché. La transaction la plus en vue de ces prochains *jours pourrait bien être celle que se propose* d'émettre la Banque européenne d'investissement. Cette organisation entend lancer le premier emprunt « planétaire » de son histoire. On en ignore les modalités précises mais on sait qu'elle sera importante, d'au moins 1 milliard de dollars. Elle sera placée sous la direction de CS First Boston, un établissement du groupe du Crédit suisse, et de Lehman Brothers. Pour ce qui est des emprunteurs français, France Télécom pourrait bientôt contracter un emprunt international de 400 millions de dollars, dont le produit est destiné à financer une partie de l'acquisition qu'elle a faite dans le capital de la société américaine Sprint.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Reflux de la spéculation



L'ÉTRANGLEMENT du marché du cacao a failli avoir lieu. Le géant américain Philbro, que les professionnels redoutent sans le nommer publiquement, a acheté sur le marché londonien des matières premières tout le cacao physique livrable en septembre, soit 215 200 tonnes. Cela faisait des mois qu'il préparait son *squeeze*, tablant sur une récolte ivoirienne moins importante que la précédente et un peu plus tardive. Seulement voilà, le premier producteur mondial a produit, semble-t-il, plus abondamment que prévu. Alors que la récolte, qui *ne s'est finalement pas trop* fait attendre, était officiellement estimée à 880 000 tonnes, elle dépasserait maintenant les 900 000 tonnes.

Si la stratégie de Phibro était de faire remonter les prix, elle a échoué. En cette fin de semaine, les prix n'étaient pas vraiment orientés à la hausse : ils s'établissaient, jeudi 5 septembre, à 1 330 dollars par tonne pour l'échéance septembre (1 354 pour le décembre) sur le marché new-yorkais et à 946 livres sterling par tonne pour le septembre (968 *pour le décembre) sur celui de* Londres. *« Pour cette fois, Phibro a raté son coup »*, remarque un négociant parisien tout en s'interrogeant sur les prochaines manœuvres de l'américain. On craint en effet qu'il ne refasse une tentative d'étranglement en décembre. Il lui faudra alors être financièrement solide : il détient actuellement tout « le septembre », plus sa propre marchandise déjà emmagasinée. Certains professionnels se sont plu à calculer que le seul stockage lui coûterait au moins 42 000 livres sterling par jour.

En outre, l'industrie a ses besoins à couvrir pour les huit mois à venir. Pour la saison 1995-1996, on chiffre les broyages mondiaux à 2,55 millions de tonnes, sur une récolte totale qu'on estime désormais à 2,865 millions de tonnes. La campagne ivoirienne qui se termine a été supérieure aux prévisions ; celle de 1996-1997 s'ouvre sur des estimations à 950 000 tonnes. Le marché attend maintenant la position de Phibro.

Carole Petit

Paris, Londres et New York se reprennent sans conviction

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 0,07%	↗ + 0,78%	↗ + 1,73%	↗ + 0,66%	↘ – 1,05%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LES PLACES financières internationales sont loin d'avoir repris tout le terrain cédé huit jours plus tôt au cours de la période écoulée. Sur les cinq grandes Bourses, aucune n'a refait complètement son retard, pas même la Bourse de Tokyo, *dont les investisseurs attendaient* un rebond après une dégringolade de 5 %, et qui a perdu 0,07 %. Londres n'a regagné qu'un peu plus de la moitié des points (+ 0,66 %), la Bourse de Paris s'est appréciée de 1,73 %, Wall Street a repris 0,78 % et le marché francfortois, qui avait abandonné 0,44 % il y a une semaine, a encore perdu 1,05 % au cours de la période écoulée.

En dehors de leurs problèmes domestiques, les places ont eu une nouvelle fois les yeux rivés sur les chiffres de l'emploi américain. *Le département du travail a annoncé* vendredi la création de 250 000 emplois en août, un chiffre légèrement supérieur aux attentes mais pas aussi important que certains le craignaient. Le taux de chômage est tombé à 5,1 % et le salaire horaire a crû de 0,5 %. Cette statistique témoigne de la vigueur de l'économie, qui inquiète les marchés, toujours à l'affût du moindre regain d'inflation. Mais les analystes *soulignent que le chiffre* est resté modéré au regard des anticipations les plus pessimistes.

Si Wall Street termine la semaine en hausse, les opérateurs n'en sont pas moins prudents face à la tension sur le marché obligataire, qui continue à attendre un relèvement des taux directeurs américains. Les marchés semblent déjà avoir pris en compte un relèvement de 25 points de base, et certains analystes, comme Donald Ratajczak, un expert de l'université de Géorgie très écouté sur l'inflation, préconisent même une hausse de *50 points de base. D'ici là, les opé*rateurs seront confrontés à plusieurs statistiques, notamment les chiffres de l'inflation attendus jeudi et vendredi prochains. Sur la période, l'indice Dow Jones s'est apprécié de 0,78 % à 5 659,86 points et gagne encore 10,61 % depuis le début de l'année.

En Europe, la Bourse de Paris a donc repris 1,73 %, progression qui a permis aux valeurs françaises de *terminer au-dessus des 2 000* points à 2 004,75 points. Les opérateurs ont noté que le marché avait plutôt bien absorbé les chiffres de l'emploi américain. Les bons résultats de sociétés annoncés au cours de la semaine ainsi que les précisions données par Matignon sur les fonds de pension et la reprise du franc constatée à la veille du du week end devraient en effet continuer à soutenir la cote. Les intervenants pensent même que l'indice CAC 40 pourrait atteindre 2 100 points dans les prochaines semaines, à moins que l'on assiste *à une franche dégradation du cli*mat social, seule réelle hypothèque qui pèse sur les valeurs alors que l'essentiel du budget 1997 est désormais connu.

Outre-Manche, la Bourse de Londres a modérément progressé au terme d'une semaine au cours de laquelle les investisseurs ont beaucoup hésité dans leurs anticipations concernant l'évolution des taux d'intérêt. L'indice FT 00 a gagné 25,4 points, soit 0,66 %, pour terminer vendredi à 3 893 points. Inquiets en début de semaine, les marchés ont ensuite repris espoir dans un maintien des taux par la Réserve fédérale lors de la prochaine réunion de son conseil. La crise irakienne a d'abord profité à la Bourse sous l'effet mécanique de la hausse des valeurs pétrolières, mais l'inquiétude politique suscitée par les attaques américaines contre des positions irakiennes a eu ensuite un effet négatif, via les valeurs américaines. Sur le plan britannique, le maintien des *taux par le chancelier de* l'Echiquier, Kenneth Clarke, n'a pas surpris le marché. Une étude de conjoncture sur la consommation des ménages et les chiffres de la production manufacturière a confirmé la tendance à la reprise de l'économie britannique. L'opinion générale prévoit de plus en plus un maintien des taux à moyen terme.

La Bourse de Francfort a cédé un terrain important cette semaine, prise en tenaille entre les statistiques de conjoncture allemandes et américaines et l'incertitude sur l'impact de l'attaque des Etats-Unis contre l'Irak, ont noté les analystes. L'indice DAX a terminé à 2 517 points vendredi, en recul de 1,05 % par rapport au vendredi de la semaine précédente. Dans sa note de conjoncture hebdomadaire, la Commerzbank relève notamment que *« le nouveau mois a commencé comme a terminé le précédent : le marché des actions est resté sur sa réserve dans des volumes de transactions modérés »*. Par ailleurs, toujours selon la banque allemande, des hausses temporaires des taux longs liées aux spéculations sur un relèvement des taux d'intérêt aux Etats-unis et l'aggravation du conflit entre les Etats-Unis et l'Irak ont renforcé la tendance à l'immobilisme de la part des investisseurs privés. La publication, jeudi, d'un produit intérieur brut allemand en hausse de 1,5 % au deuxième trimestre sur le premier, taux conforme aux attentes, a laissé les acteurs de la place allemande quasi insensibles.

La prudence a été de mise à la Bourse de Tokyo. Nombre d'observateurs pensaient qu'après la dégringolade de la semaine passée le marché japonais allait rebondir, mais il n'en fut rien. Partagés entre les perspectives de l'économie nippone et la possible organisation d'une élection générale anticipée dès octobre, les investisseurs sont restés sur leur réserve. En cinq séances, l'indice Nikkei a perdu 14,37 points à 20 152,53 points, après avoir perdu 1 061,9 points huit jours plus tôt.

F. Bn

AUJOURD'HUI

SPORTS

FLUSHING MEADOW Monica Seles s'est qualifiée, vendredi 6 septembre, pour la finale des Internationaux des Etats-Unis pour la deuxième année consécutive. Comme en 1995, l'Américaine, tête de série n° 2, a battu l'Espagnole Conchita Martinez (n° 4). ● LA PLUIE a interrompu l'autre demi-finale, entre l'Allemande Steffi Graf (n° 1) et Martina Hingis, alors que la Suissesse menait un jeu à zéro dans le premier set. ● EN DOUBLE MESSIEURS, le titre revient aux Australiens Todd Woodbridge et Mark Woodforde, qui ont battu les Néerlandais Paul Haarhuis et Jacco Eltingh. ● LES JUNIORS français tiennent leurs promesses, puisque Anne-Gaëlle Sidot et Olivier Mutis se sont qualifiés pour les demi-finales. Sébastien Grosjean, Karolina Jagieniak et Amélie Mauresmo, championne de Roland-Garros et de Wimbledon, ont été éliminés.

Les espoirs français du tennis apprennent à devenir grands

Tandis que le dernier week-end de l'US Open est perturbé par les conditions climatiques, Anne-Gaëlle Sidot et Olivier Mutis, rescapés de la jeune cohorte française, se sont qualifiés pour les demi-finales des compétitions juniors

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Elle s'appelle Amélie Mauresmo, elle a dix-sept ans. Elle n'est pas encore une vedette, elle est déjà une championne. Son caractère est fort et son jeu puissant et élégant. En 1996, elle a gagné deux titres du Grand Chelem, à Roland-Garros et à Wimbledon. Si Amélie Mauresmo a été éliminée en quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis par la Croate Mirjana Lucic, vendredi 6 septembre, elle reste la meilleure joueuse junior du monde et la chef de file d'une ambitieuse cohorte.

US OPEN

En cette journée de vendredi, les Français ont vu aussi partir Karolina Jagieniak et Sébastien Grosjean, tête de série n° 2, mais Anne-Gaëlle Sidot et Olivier Mutis, vainqueur de Wimbledon juniors en 1995, se sont qualifiés pour les demi-finales.

Au départ, il y avait six Françaises et quatre Français. Pas des moindres, puisque trois filles et trois garçons étaient tête de série. Presque tous ont été repérés dans leur club par des conseillers régionaux envoyés par la fédération. *« J'étais conseiller régional de Picardie*, se souvient Patrick Simon, entraîneur d'Amélie Mauresmo. *Je faisais des missions de détection. Dans l'Oise, à Bornel, j'ai remarqué cette petite de huit ans. Elle dégageait une sacrée personnalité. Ce qui m'a frappé, aussi, c'est qu'elle apprenait à jouer en regardant les autres. Elle avait donc une technique très convenable pour quelqu'un qui ne prenait pas de leçons. »*

Amélie quitte alors son club pour celui de Méru. Comme avant, elle joue deux jours par semaine, avec un professeur cette fois. A onze ans, elle entre en sports-études à Blois, elle fait un crochet par l'INSEP pendant un an. Entre-temps, Patrick Simon est devenu entraîneur national.

Les choses sérieuses commencent en 1994. *« La technique se met en place chez les juniors*, note Patrick Simon. *Après, la progression se borne à des ajustements techniques. La force mentale est un apprentissage permanent. »* Une nouvelle politique fédérale est en cours. Nommé directeur technique national en 1994, Patrice Dominguez, aujourd'hui libéré de ses fonctions, entreprend de réhausser le prestige des juniors dont le calendrier est régi par la Fédération internationale de tennis. En 1996, la plupart des tournois juniors ont vu des finalistes français. La France, qui ne comptait d'épreuve juniors que Roland-Garros, a organisé un tournoi à Beaulieu en 1996. Nice voire Aix-en-Provence devraient en accueillir un en 1997.

Aux juniors, qu'ils travaillent avec des entraîneurs fédéraux ou privés – comme Anne-Gaëlle Sidot, – les instances proposent des voyages. *« Il faut qu'ils apprennent à vivre dans leur valise*, explique Patrice Dominguez. *Les entraîneurs savent ainsi qui a envie d'être là. »* Pendant l'hiver, les filles sont parties en Australie. L'aventure a duré deux mois et demi. A Melbourne, en quarts de finale, Amélie Mauresmo est battue par Nathalie Dechy, qui s'inclinera en finale. En novembre, six semaines avant l'Orange Bowl, le plus grand tournoi de jeunes du monde qui se dispute en Floride, la fédération va envoyer à Boca Raton vingt-cinq minimes, cadets ou juniors se préparer au rendez-vous.

Les études ? La plupart d'entre eux ont arrêté l'école et poursuivent des cours par correspondance. *Sébastien Grosjean s'est arrêté* avant le baccalauréat. *« Sa scolarité est comme terminée*, soupire Bernard Fritz, son entraîneur. *C'est un désastre, en France, que les athlètes de haut niveau ne puissent pas suivre leur préparation et leurs études en parallèle. »*

L'argent ? Il est déjà là. A Flushing Meadow comme dans les tournois du Grand Chelem, les agents, spécialement envoyés à cet effet, négocient avec les entraîneurs ou les parents. Amélie Mauresmo n'a pas encore voulu signer *de contrat. Sébastien Grosjean* en a signé un qui lui permet de financer ses voyages. Le circuit professionnel ? *Tous l'ont fréquenté* au travers d'invitations pour Roland-Garros ou d'autres tournois plus modestes.

Pour eux, le saut est aussi grand que celui de l'université à la vie active : le passage est souvent difficile. *« Lorsqu'un bon junior rentre sur le circuit*, explique Bernard Fritz, *il doit recommencer de zéro. Le classement n'est plus le même, comme les matches. Et puis, la souffrance physique est plus forte. Souvent, il ne s'y fait pas. »*

L'avenir ? Ils disent tous : *« Les Français ne sont pas précoces. Guy Forget ou Arnaud Boetsch sont venus parmi les meilleurs à vingt-trois ans. Alors, ceux-là ont encore le temps. Tous les joueurs français qui sont passés chez les juniors ont connu une carrière solide. Julie Halard, chez les dames, entrée parmi les vingt meilleures joueuses du monde ; Yannick Noah, Guy Forget, venus parmi les dix meilleurs. »* En une saison 1996 où Martina Hingis bat des records de précocité chez les pros, les juniors français ont le temps.

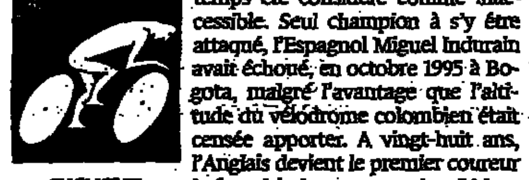
Bénédicte Mathieu

Monica Seles, un an après

L'Américaine Monica Seles, tête de série n° 2, s'est qualifiée, vendredi 6 septembre, pour la finale du tournoi féminin en battant 6-4, 6-3 l'Espagnole Conchita Martinez (n° 4). La pluie a interrompu la rencontre Steffi Graf-Martina Hingis, alors que la Suissesse menait 1-0 dans la première manche. Monica Seles s'est déclarée impatiente de jouer la finale, qu'elle avait perdue contre Graf en 1995. Après avoir gagné les Internationaux d'Australie en janvier (en l'absence de l'Allemande), Seles avait dû quitter le circuit pendant trois mois et demi pour une blessure à l'épaule. Elle avait été éliminée en quarts de finale à Roland-Garros et au deuxième tour de Wimbledon.

Chris Boardman pulvérise le record de l'heure

LE BRITANNIQUE Chris Boardman a *pulvérisé* le record du monde de l'heure cycliste, vendredi 6 septembre à Manchester, en parcourant 56,3759 km, alors que le précédent record, détenu depuis le 5 novembre 1994 par le Suisse Tony Rominger (55,291 km), a longtemps été considéré comme inaccessible. Seul champion à s'y être attaqué, l'Espagnol Miguel Indurain avait échoué, en octobre 1995 à Bogota, malgré l'avantage que l'altitude du vélodrome colombien était censée apporter. A vingt-huit ans, l'Anglais devient le premier coureur à franchir le « mur » des 56 km, tout comme il avait été le premier, en 1993, à dépasser les 52 km. Pour son exploit, Boardman a utilisé un vélo doté d'un guidon prolongé, qui permet un gain aérodynamique grâce à une position plus allongée, un matériel qui pourrait être interdit prochainement par l'Union cycliste internationale (*Le Monde* du 31 août).



CYCLISME

« J'ai dû ajuster ma position durant les essais, cette semaine, parce que j'ai découvert qu'après 20 kilomètres j'avais des crampes dans les bras », a expliqué le nouveau recordman. Champion olympique de poursuite à Barcelone en 1992 et sacré champion du monde pour la deuxième fois la semaine dernière à Manchester, Chris Boardman avait annoncé qu'il s'agissait de sa *« dernière tentative »*. Il souhaitait battre ce record pour effacer une saison en demi-teinte, après un Tour de France décevant.

Devant les 3 500 spectateurs enthousiastes du Cycling Centre de Manchester, le coureur de l'équipe GAN a justifié sa réputation de rouleur en construisant sa performance avec une régularité de métronome. A l'exception du premier kilomètre, où il a accusé un léger retard sur le temps de Tony Rominger, l'Anglais a constamment été en avance par rapport au Suisse, accentuant son avantage à chaque pointage. Il utilisait un braquet de 52 × 13, soit 9,02 m à chaque tour de pédale. – (*AFP, Reuter.*)

Mike Tyson est l'idole de Las Vegas, « paradis » de la boxe

ATLANTA
correspondance

Trois années passées à découvrir la lecture dans un pénitencier de l'Indiana n'y ont rien changé : rien ne ressemble plus à un combat de Mike Tyson qu'un autre combat de Mike Tyson. Les jours qui le précèdent, la presse se penche avec une loupe sur les poings de son rival, dans l'espoir de découvrir une trace ou deux de ce punch qui pourrait perturber l'idole. Elle l'avait fait avec Peter McNeeley, Buster Mathis Jr. et Frank Bruno, ses trois premiers adversaires, tous renvoyés par le fond d'un simple geste du bras.

Elle l'a encore fait pour Bruce Seldon, le quatrième de la liste, champion du monde en titre de la WBA, dont la silhouette épaisse se dressait sur la route de Mike Tyson, samedi 7 septembre. « Iron Mike » est-il aussi fort que par le passé ? Existe-t-il sur la planète un boxeur poids lourds capable de le mettre à terre ? Qui sera sa prochaine victime ? Trois questions, toujours les mêmes. Et trois réponses, tout aussi identiques : oui, non et mystère.

Lassant ? Un peu. Mais le spectacle n'a encore rien perdu de sa valeur, au moins monétaire. Et il fait toujours les affaires des boxeurs, de leur entourage et, plus encore, des casinos de Las Vegas. Depuis sa sortie de prison, le 25 mars 1995, Mike Tyson a passé moins de dix minutes sur le ring. Mais trois de ses quatre combats ont été disputés dans la capitale mondiale du jeu.

Ses premiers pas d'ancien détenu, Mike Tyson les a bien effectués en direction de la mosquée la plus proche, comme il l'avait annoncé et promis. Mais sa première décision d'homme libre a consisté à signer d'une main solide un contrat d'exclusivité avec le MGM Grand de Las Vegas. En guise de remerciement, les propriétaires des lieux ont gracieusement offert à Don King, le promoteur de Mike Tyson, une enveloppe contenant plus de 600 000 actions du casino. Valeur : 75 millions de francs.

UN PRÉTEXTE

Au terme de ce marché, le boxeur s'engage à ne pas aller cogner ailleurs que sur le ring en plein air de ce casino-hôtel, sauf accord de ce dernier. Montant du contrat : 180 millions de francs. A ce niveau de surenchère, Las Vegas ne se connaît aucun rival. New York et son Madison Square Garden ont baissé depuis longtemps les bras. Donald Trump et Atlantic City ont bien essayé, pour voir, de rester dans la course. Mais leur tentative de concurrence, amorcée à la fin des années 80, a eu pour seul effet de faire grimper les prix plus haut encore, vers des sommets dont Las Vegas est seule à connaître l'accès.

Pour la capitale du Nevada, la boxe professionnelle est un vrai mât de cocagne. *« Elle nous permet de faire venir en ville nos meilleurs clients, comme pourraient le faire le Super Bowl ou les World Series de base-ball*, explique Richard Rose, le directeur des sports au Caesar's Palace. *Et, avantage unique, l'événement nous appartient. »*

« La boxe n'est qu'un prétexte, poursuit Richard Rose. *Les gens ont besoin d'une bonne excuse pour venir à Las Vegas. Avant, ils le faisaient parfois pour dîner dans un restaurant fameux. Aujourd'hui, ils font le voyage pour la boxe. Personne ne se déplacerait seulement pour perdre 5 000 dollars à la roulette ou au baccara. On vient donc à Las Vegas pour assister à un combat. Et, la rencontre achevée, on peut aller tranquillement finir la nuit au casino »*. Les bons soirs – comme ceux où Mike Tyson, George Foreman ou Riddick Bowe ont enfilé les gants sur le ring du MGM Grand ou du Caesar's Palace –, les tables de jeu sont bondées et les gains du casino en hausse de 20 % à 30 %.

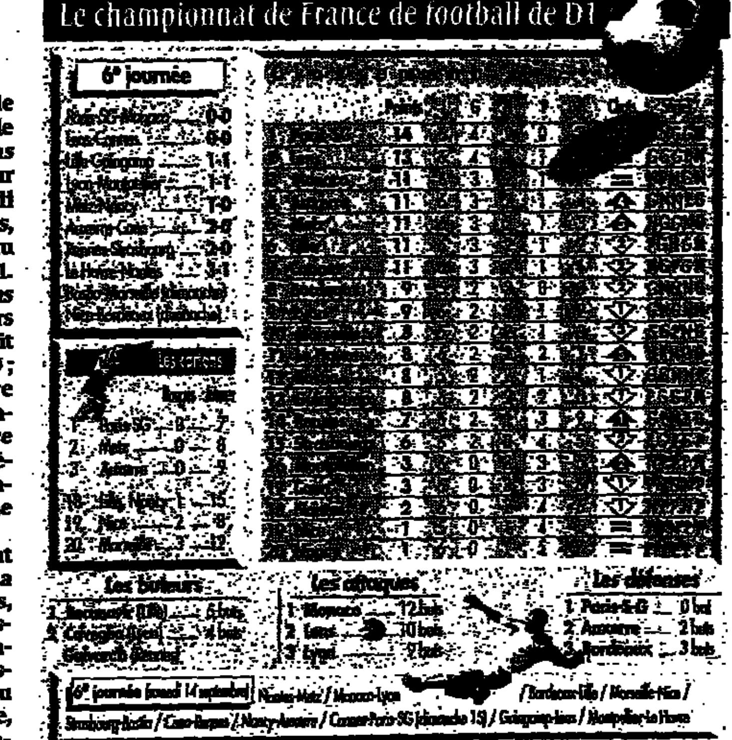
L'idée de cette alliance entre la boxe et Las Vegas a germé à la fin des années 70 dans l'esprit de Bob Halloran, alors responsable des sports de l'hôtel Mirage. Le projet surprend, mais sa vision est prophétique. En octobre 1980, le premier *« combat du siècle »* organisé à Las Vegas oppose Larry Holmes à Muhammad Ali. Le premier l'emporte en dix rounds sur un ring de plein air, construit à la va-vite sur le parking du Caesar's Palace. Plus de 25 000 spectateurs assistent aux derniers gestes de boxeur de Muhammad Ali. Son époque prend fin, celle de Las Vegas vient de commencer. Et la ville n'a, depuis, jamais mis un genou à terre.

Alain Mercier

Monaco tient le PSG en échec

Malgré un match plein et de nombreuses occasions de but, le Paris Saint-Germain n'est pas parvenu à prendre le meilleur sur l'AS Monaco (0-0), vendredi 6 septembre au Parc des princes, lors de la sixième journée du championnat de France de D1. Les Parisiens gardent néanmoins la tête du classement, car leurs suivants immédiats ont aussi fait match nul (Lens-Cannes, 0-0 ; Lille-Guingamp, 1-1). Auxerre (face à Caen, 2-0) et Metz (vainqueur du derby lorrain contre Nancy, 1-0) font la meilleure opération. Nice-Bordeaux et Bastia-OM devaient avoir lieu dimanche 8 septembre.

Jeudi 5 septembre, l'attaquant strasbourgeois Pascal Nouma avait été suspendu pour un mois, soit six matches, par la commission de discipline de la Ligue nationale de football pour avoir asséné un coup de tête au défenseur messin Pascal Pierre, le 28 août, à l'issue de la rencontre Metz-Strasbourg.



■ **OLYMPISME : le président du comité d'organisation des Jeux de Sydney a démissionné,** vendredi 6 septembre. John Iliffe, un homme d'affaires de 59 ans, en place depuis six mois, a expliqué que *« toute relation était impossible entre le comité d'organisation, le gouvernement et le mouvement olympique en général »*. Michael Knight, ministre des affaires olympiques pour l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud, assume désormais la présidence du comité. – (*AFP*)

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a battu Chalon-sur-Saône (93-77)** sur le terrain du promu, vendredi 6 septembre, en match avancé de la première journée du championnat de France Pro A.

A Atlanta, les Jeux olympiques se prolongent en braderie

ATLANTA
correspondance

Un mois après la *cérémonie* de clôture des Jeux du Centenaire, Atlanta a débuté sa vaste entreprise de nettoyage olympique. Et elle l'a fait à sa manière, *morceau par morceau*, sans vraie nostalgie mais avec un sens consommé du commerce et des affaires. Vendredi 6 septembre, un luxueux hôtel à l'écart du centre-ville a hébergé la première vente aux enchères du Comité d'organisation des Jeux. Une journée de braderie, commencée au petit matin, achevée en début de soirée. Un marathon à peine moins épuisant que celui disputé quelques semaines plus tôt par les athlètes.

Dans une salle de conférence, large comme deux courts de tennis, enfouie au sous-sol de l'hôtel, le public a pu tenter de s'offrir un morceau d'histoire. La plupart des acheteurs n'ont aperçu que de loin le spectacle des Jeux. *« Je suis resté chez moi et j'ai suivi les épreuves à la télévision, mais j'en veux un souvenir »*, raconte l'un deux en poussant un vélo tout-terrain certifié *officiel*, payé 1 250 francs malgré une selle fatiguée et un antivol sans clef. A en croire la rumeur, il aurait servi aux athlètes logés au village olympique.

La salle se vide souvent d'un trait lorsque *les lots mis en vente n'ont rien de clairement* olympique. Les chaises de bureau partent avec peine, les ordinateurs n'intéressent personne. Mais les prix montent à la vue des cinq anneaux ou du logo de la compétition. Une simple bannière décorée aux couleurs des Jeux et imprimée du mot *« Welcome ! »* est adjugée 2 200 francs au terme d'un sérieux bras de fer. *« C'est peut-être une pièce de collection*, précise l'acheteuse. *Elle était disposée dans un terminal de l'aéroport. Les visiteurs étrangers l'ont vue. »* Un panneau publicitaire grimpe à 5 000 francs. Mais il associe le sigle de *Coca-Cola et celui des J.O., les deux fiertés* d'Atlanta.

A l'extérieur, un stand propose aux passants les premiers morceaux de la piste d'athlétisme. *Il en coûte 100 francs pour un rec*tangle à pleine plus grand que l'empreinte d'un athlète, mais le produit connaît un franc succès. Certains trahissent un *début* d'usure et il n'est pas difficile, en regardant de près, d'imaginer la trace d'un pied de Michael Johnson. *Plusieurs morceaux semblent* n'avoir jamais servi. Sont-ils faux ? *« Sûrement pas*, répond le vendeur. *Ils ont simplement été nettoyés »*.

Le moment fort a lieu en fin de matinée, lors de la vente de 30 000 des sièges du stade olympique. L'assistance se réveille d'un bond *et étouffe de ses cris les premières offres.* Finalement, un prix unique est fixé, 500 francs pour une rangée de quatre. Les acheteurs en chargent avec peine leur coffre de voiture et repartent en se demandant tout haut qui donc a bien pu s'asseoir sur ces chaises de plastique. Ils n'auront jamais la réponse, mais la question semble *suffire* à leur bonheur.

A. M.

هكذا من الأصل

Les Galeries à l'instant du centenaire

A tout moment, il devait « se passer quelque chose » dans ce grand magasin du boulevard Haussmann, à Paris. Aujourd'hui, les Galeries Lafayette célèbrent leur siècle d'existence

« ON NETTOIE, on dégraisse ! » Comme chaque matin et six jours sur sept, les vendeurs de poêlons à frire, de « mass tout », tee-shirts Mona Lisa et autres, commencent à faire l'article sur le trottoir du boulevard Haussmann. *« Vous parlez English ? »* Il est 9 h 30, les *Galeries Lafayette s'éveillent.* Des naïades géantes, moulées et drapées en rose fard, colorent les façades.

Sur le tapis rouge, la foule défile, bientôt aspirée à l'intérieur de la plus grande parfumerie du monde. De septembre à décembre, les Galeries Lafayette fêtent leur centenaire, avec au programme, des expositions, des rééditions, et l'ouverture de Lafayette Maison, un espace permanent de 2 500 m² dédié à l'art *de vivre, en collaboration* avec le décorateur Yves Taralon.

Avec une surface de vente de 50 000 m² – soit près des deux tiers de la place de la Concorde –, dix millions d'articles vendus chaque année, 80 000 visiteurs par jour, la direction, pousse un cocorico du haut du septième étage : *« C'est le plus grand, le plus beau... Les Galeries Lafayette, c'est comme Rome, là où la parole dominante est dite... »*, affirme Georges Meyer, président de l'établissement fondé en 1896 *par le grand-père de son épouse.*

LA PRÉDILECTION DES COQUETTES

Les grands travaux du baron Haussmann, puis ceux du métropolitain ont favorisé la création d'enseignes qui révolutionnent le commerce de détail. Après le Bon Marché, pionnier du genre (1852), le Bazar de l'Hôtel de Ville, La Belle Jardinière, ou La Samaritaine, *le dernier-né des grands magasins* montre très vite sa personnalité à travers celle d'un homme : Théophile Bader. Originaire d'Alsace, monté à Paris après 1871, et formé à l'école de l'industrie textile, il est le premier à faire fabriquer ses propres modèles suivant les tendances de la mode.

C'est en décembre 1893 qu'il décide, avec son cousin Alphonse Kahn, *de reprendre le bail* d'un boutique à l'angle de la rue de la Chaussée-d'Antin et du n° 1 de la rue Lafayette. En 1894, il ouvre un commerce de *« nouveautés, bonneterie et mercerie »*. Avec leurs cafés, leurs théâtres, les grands boulevards drainent un flot croissant de voyageurs. A cette époque, si les dames de qualité fréquentent *plus volontiers le Printemps*, largement achalandé, les employés et les « petites mains » de la couture pénètrent plus volontiers aux Galeries, où elles « farfouillent » sans complexes.

Les affaires prospèrent. Un style est né. C'est le 1er décembre 1896, que les deux cousins rachètent l'immeuble du 1, rue *Lafayette. Au fil* des années, ils s'étendent encore, fabriquant dans leurs ateliers chapeaux, manteaux, paletots, costumes pour dames, et autres nouveautés. Le magasin, *un des premiers bâtiments* construits en ciment armé, se donne des airs de grand bazar oriental, avec sa coupole néobyzantine, due à Ferdinand Chanut, multicolore et ornée de motifs floraux, son grand escalier art nouveau avec sa rampe signée Louis Majorelle – qui sera sacrifié et démonté en 1974 en dépit de protestations –, son grand hall baigné *d'une lumière d'or*, où les marchandises scintillent.

En 1912, les Galeries Lafayette ne comptent pas moins de quatre-vingt-seize rayons, de la soierie aux jouets, en passant par un salon de thé, une bibliothèque et un salon de coiffure... *« La Parisienne élégante et coquette en a fait son magasin de prédilection »*, avertit la direction, qui crée bientôt pour *les messieurs une collection* « Eversmart », avec ses modèles baptisés « Tropical », « Prince of Wales », ou « Pall Mall ».

Le centenaire, célébré actuellement, *fournit à l'établissement* l'occasion de revisiter sa propre histoire : d'où la recréation annoncée des Ateliers d'arts décoratifs créés en 1922, proposant des objets pour la maison. La mode féminine demeure un bastion, *représentant*, avec les accessoires et la lingerie, 60 % du chiffre d'affaires. Inventés en 1959, les « 3 J » (trois jours de démarque sur des « articles-bazookas »), l'apparition des stylistes des années 60 et le succès du rayon 20 ans, qui accueille *Dorothée Bis*, *Harry Lans*, Pierre D'Alby, Cacharel, Georges Rech, Laura – future Sonia Rykiel –, vont fixer l'image du *« plus jeune des grands magasins »*.

On mesure aujourd'hui la différence avec cette époque. L'appétit de nouveautés semble s'effacer *devant la recherche d'articles basiques*, d'« indispensables », que les marques maison, Jodhpur, Briefing et Avant-Première se chargent de décliner en collections et d'étoffer. A l'heure consensuelle, l'uniformité triomphe dans une grande vague bleu, beige et noir, sacrifiant au goût moyen du moment et renonçant à une véritable direction artistique, là ou d'autres, comme le Bon Marché, bien plus petit, mais stimulés par l'effervescence de la mode rive gauche, commencent à *défendre* un regard plus pointu, presque plus parisien.

AU NOM DU « RAISONNABLE »

Aux Galeries, l'ouverture d'un espace de 3 000 m², baptisé Blue Jean Attitude (1992), ainsi que les derniers arrivés comme les américains Gap, DKNY, ou la place assez importante accordée à des récupérateurs de tendances du Sentier, finit par noyer un peu le poisson de la mode, dans l'océan du streetwear. Si Agnès b. ou Irié, dans son écrin de marbre blanc, bénéficient d'un grand espace, *d'autres créateurs, aux vêtements* retenus par des « scoubidous » antivol, semblent s'excuser de cette *différence, qui fait* leur force.

La coquette du début du siècle a cédé la place à la femme pressée et invisible, qui vient faire son plein de collants opaques. Les grands noms ne font que passer : le stand Galliano n'existe plus, et Vivienne Westwood est représentée par quelques vestes à boutons dorés et deux ou trois chemises blanches. Ce nivellement du goût, *au nom de l'achat de rentrée* « raisonnable », finit par faire dériver le souffle du désir des rayons de la mode, à ceux, *si* colorés et si généreux, du Lafayette Gourmet (1990), ou encore du rayon Art de vivre, malgré une présentation un peu figée.

A l'heure des paris internationaux (l'ouverture récente d'un magasin à Berlin et bientôt d'un *autre à Pékin) et après une année* 1995 perturbée par les grèves et les mesures antiterroristes, ce centenaire résume un problème bien français : ou comment, à la tête d'une affaire familiale de 3 milliards de francs, être à la fois un monument national et savoir encore prouver, en dehors du calendrier des festivités, que *« à tout instant, il se passe quelque chose... »*

Laurence Benaïm



DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

Trois mois de fête



Septembre marque l'inauguration du Lafayette Maison, dont l'invité est le designer Didier Gomez : trois galeries principales, avec *une librairie consacrée aux livres de décoration* et l'ouverture d'un « sushi bar » au cinquième étage. Plusieurs chefs créent et proposent un menu « centenaire ». L'exposition « Des idées pour demain » rassemble cent produits, de l'ordinateur multimédia aux appareils photonumériques, en passant par la voiture Smart de Swatch, et présente, entre autres, les nouvelles technologies au service de la beauté (jusqu'au 26 septembre). L'exposition « 1 000 marques, 1 000 idées » est consacrée à des rééditions de vêtements et d'objets.

Outre l'hommage aux Américains Charles et Ray Eames (du 9 octobre au 10 novembre), l'événement est la mise en scène par Bob Wilson du dix-septième Festival de la mode, composé d'une suite de tableaux *vivants aux couleurs des créateurs et des « divines »* (du 9 au 31 octobre). Alfredo Arias signera la décoration des vitrines, de la façade et de la coupole sur le thème de Noël.

LIEU

Une boutique-école pour la mode

DERNIER REMPART du classique, Sèvres-Babylone aime porter l'uniforme. Entre Bac et Raspail, la rue indique *la stabilité* d'un goût dominant où les mères de famille ont tendance à s'habiller comme leurs enfants sages. C'est chaque jour la rentrée des classes : *du marine*, une pointe de rouge, bientôt le vert des lodens, le bleu des cols de velours, calés sur la grille rassurante des *écossais*. Du toujours-vu, inusable.

Mais cette Rive gauche respectable aime aussi se souvenir qu'elle fut accueillante aux artistes, entre Montparnasse et Saint-Germain-des-Prés. L'originalité s'y cantonne aujourd'hui plutôt dans les vitrines des marchands de meubles ou de luminaires, au pied d'immeubles cossus auxquels elles apportent une touche d'avant-garde, mais sans faire trembler les fondations de l'équilibre général.

Ce qui bouge se glisse dans les marges, dans les interstices. Entre la rue du Cherche-Midi, réjouissante litanie de magasins d'antiquités et de stylistes connus, et la rue de Sèvres, où des soldeurs renommés exploitent les autours du grand magasin régnant sur cette région de la capitale, la courte rue Dupin assure un passage. Asymétrique, elle a gardé son air de vieux Paris, côté des numéros impairs, que toise, côté pair, la muraille plate d'une construction de *l'après-guerre*, tracée et bâtie d'un seul trait. On y vient, prosaïquement poussé par les nécessités postales, comme ces deux religieuses de la congrégation voisine qui ignorent sans doute que Marguerite Duras et d'autres avaient choisi *« la poste de la rue Dupin »* pour y manier une autre sorte de courrier, celui de la Résistance.

Entre les boîtes aux lettres et un restaurant chinois, non loin des nappes blanches d'un bistrot en vogue à l'enseigne de l'Epi Dupin, *une façade encore discrète* s'est fait une place : une boutique de mode et d'accessoires, de bijoux et d'objets, qui est en fait un magasin *« d'art et d'essai »*. Les créateurs représentés ici sont jeunes, presque inconnus, sauf de quelques acheteurs japonais, souvent les premiers à parier sur le punch anticonformiste d'un prêt-à-porter qui démarre d'abord sur le marché *nippon*.

TOUT EST SIGNÉ

Premier travail, premiers clients, inutile de faire un dessin. Dans toutes les disciplines, même avec de bons diplômes, c'est une boucle infernale : se lancer, faire ses preuves, sans pouvoir rien montrer de ce que l'on imagine, de ce que l'on voudrait tenter, comment s'en sortir ? *D'où l'idée, menée à bien* par Michel Glize, pour célébrer les dix ans de l'école spécialisée qu'il a créée, l'Isaa (Institut supérieur des arts appliqués), d'ouvrir un lieu d'accueil, un bac d'essai : la boutique de l'Isaa.

Etablissement privé, qui forme ses élèves en trois ans aux métiers de la mode et du design, l'Isaa offre ainsi, à des tarifs accessibles aux débutants, ou en pratiquant le dépôt-vente des vêtements, une fenêtre sur la ville, une escale sur la voie des réalités. *Ouvert également* aux anciens élèves d'autres écoles ou d'autres pays, l'endroit permet aussi l'organisation de défilés.

Rien ne distingue au regard du passant le statut particulier de ce magasin-loft : s'il est intrigué par ce manteau noir sur une crinoline de satin pâle, dans la filiation de Jean-Paul Goude, il entrera pour feuilleter la collection de redingotes d'Anne Roussel, en cachemire ou en toile cirée. Ici, tout est signé, des bijoux légers (Marianne Olry) aux *bibis farfelus* (Joséphine), des meubles en carton (Quart de poil) aux lampes en résine (*Catastrophe*), des miroirs en fer forgé (Tio) aux bustiers en faille froissée pour femme-libellule (Madeline). Tout est signé, mais, comme chez un éditeur les premiers romans et dans une galerie les peintres d'avenir, l'acheteur curieux partage avec l'artiste choisi par lui le risque de l'invention.

Michèle Champenois

★ La Boutique de l'Isaa, 5, rue Dupin, 75006 Paris. Tél. : 42-22-36-39. *Ouvert de 10 h 30 à 19 heures.* Isaa, Institut supérieur des arts appliqués, 13, rue Vauquelin, 75005 Paris. Tél. : 47-07-17-07.

Roadster Mercedes SLK un respectable coupé-cabriolet

Coupé mais aussi cabriolet ! Puisque, sous nos climats, une décapotable n'est pas *toujours* très *pratique* en hiver, Mercedes a décidé de proposer une voiture capable de se muer en un clin *d'œil en l'un ou l'autre de ces modèles.* Stricte biplace, la Mercedes SLK, effilé petit roadster (quatre mètres de longueur) comme la firme de Stuttgart n'en avait plus produit depuis des lustres, y parvient grâce à une idée originale : un toit escamotable métallique en lieu et place d'une capote conventionnelle. Il suffit de presser une commande située derrière le levier de vitesse pour qu'en vingt-cinq secondes le toit amovible se replie dans le coffre, transformant un coupé en cabriolet. Pratique et pas plus onéreuse qu'un classique couvre-chef en toile, cette formule ne libère pas pour autant un espace supplémentaire dans le coffre. Bien au contraire.

Avec la SLK, dont les capacités de chargement ne sont évidemment pas le point fort, partir en *vacances impose de ne pas* replier le toit (la contenance du coffre passe de 327 à 124 litres en position découverte). Certains regretteront au passage que Mercedes ait décidé, pour la France, de maintenir une roue de secours (gonflable à l'aide d'un petit compresseur air qui se branche sur l'allume-cigare) alors qu'en Allemagne, ne sera livrée qu'une bombe anti-crevaison avec le compresseur d'air, ce qui permet d'augmenter de vingt litres l'espace de rangement.

Pourtant, ces contingences ne devraient guère atténuer l'attrait de la SLK. Dernière-née du courant *« rétro-sportif »* qui a vu depuis un an pousser les roadsters (nouvelle MGF, BMW Z3, Fiat Barchetta, Spider Renault), la SLK se veut l'héritière de la Mercedes 190 SL des années cinquante avec un prix – à partir de 199 000 francs – « raisonnable » par rapport aux autres modèles de la marque. La ligne générale est harmonieuse et l'intérieur, en coloris deux tons, cultive ouvertement la nostalgie avec ses trois cadrans ronds à fond blanc. Le large volant Mercedes *rappelle pourtant qu'il* ne s'agit nullement d'une reconstitution historique. Surtout pour ce qui est de la sécurité ; des renforts tubulaires placés dans les montants du pavillon, très inclinés, et deux discrets arceaux veillent sur les occupants en cas de retournement. Un détecteur de siège-enfants, capable de désactiver l'airbag, est même disponible. Sous le capot agrémenté de bossages du plus bel effet, deux motorisations sont proposées (un 2 litres de 136 chevaux et un 2,3 litres à compresseur de 193 chevaux). La première de ces versions, qui devrait être la plus vendue, déçoit un peu l'oreille (le bruit du moteur est des plus classiques) mais satisfait les autres sens. La nouvelle boîte de vitesses automatique à cinq rapports invite à une conduite tranquille mais ne rechigne pas devant les sollicitations vigoureuses. Point trop sèche côté suspension, agile sur les petites routes, la SLK reste une Mercedes : sportive, certes, mais respectable.

La firme est déjà assurée de *commercialiser 35 000 unités l'an* prochain, dont 1 200 en France, même si les premiers clients risquent de devoir *s'armer de patience*, car les délais de livraisons *s'annoncent longs*. Prudents, les responsables de Mercedes hésitent à augmenter la cadence de fabrication des SLK. L'expérience montre que l'engouement du public en faveur de ces « voitures-plaisir » peut être aussi foudroyant qu'éphémère.

Jean-Michel Normand

★ *Mercedes* SLK. *Version 2 litres* (199 000 francs) et version 2,3 litres à compresseur (238 000 francs).

هكذا من الأصل

Fraîcheur et nuages au nord

LES HAUTES pressions se renforcent lentement au nord des îles britanniques. Elles continueront à générer un flux de nord à nord-est sec mais de plus en plus frais. Dimanche après-midi, une masse d'air plus humide commencera à s'écouler sur le nord du pays en provenance de la mer du Nord. Les nuages referont alors leur apparition au nord de la Loire.

La journée de dimanche débutera le plus souvent sous le soleil dans l'ensemble du pays ; on notera çà et là quelques bancs de brouillard éphémères. La fraîcheur sera assez marquée, on relèvera généralement des températures de l'ordre de 6 à 8 degrés au petit matin sur la plupart des régions. Les thermomètres pourront une nouvelle fois descendre jusqu'à 2 à 4 degrés dans les régions du Nord et de l'Est ainsi que dans le Massif Central. Grâce à la douceur maritime, les zones côtières bénéficieront de températures matinales plus agréables avec en général 12 à 14 degrés, parfois plus autour de la Méditerranée. Du sud de la Bretagne aux Alpes jusqu'à l'Aquitaine, la journée sera largement ensoleillée. Le soleil permettra aux températures de s'élever graduellement pour atteindre 21 à 24 degrés en cours d'après-midi.

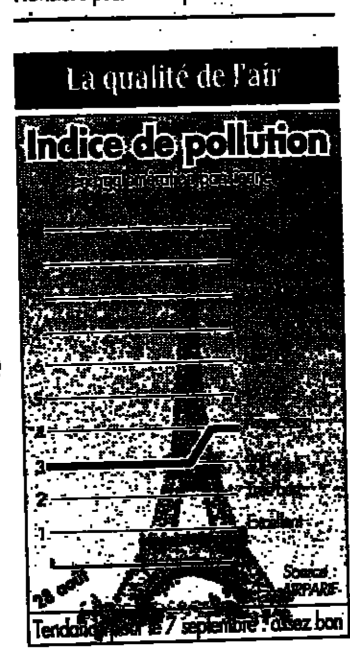
Des nuages venant d'Espagne pourront déborder sur les Pyrénées dès le matin. Ils risquent de donner une averse isolée en cours d'après-midi sur les sommets. Plus au nord, des nuages commenceront à faire leur apparition en cours de matinée. Ils apparaîtront tout d'abord dans le Nord-Pas-de-Calais avant de s'écouler, en cours d'après-midi, jusqu'aux régions allant de la Normandie à la Bourgogne en passant par l'Ile-de-France et la région Champagne-Ardenne.

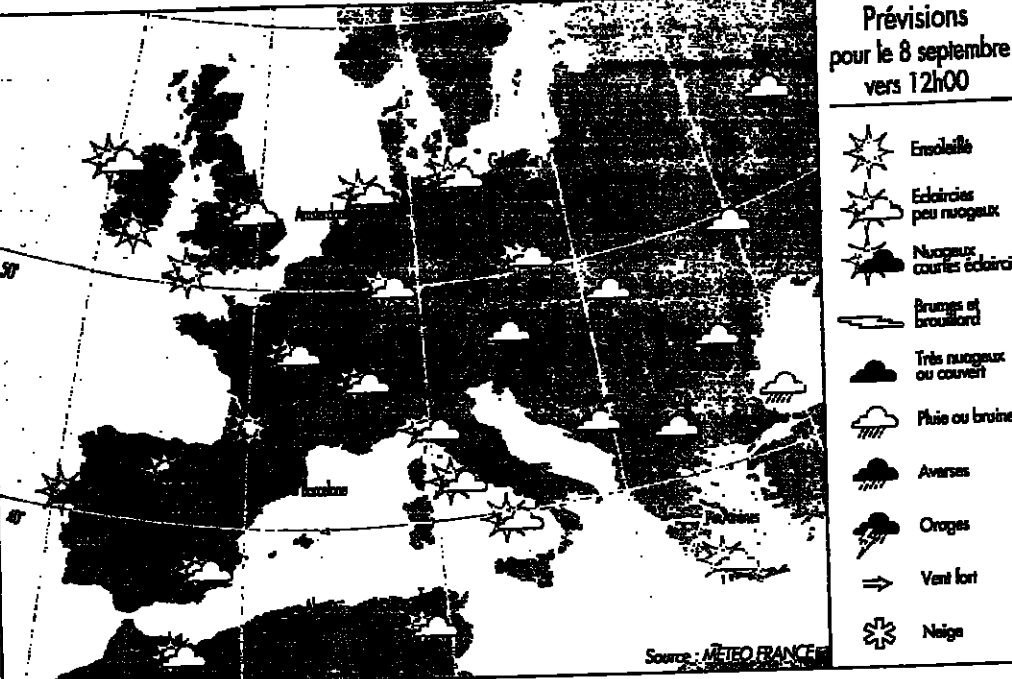
L'après-midi, le ciel sera donc variable dans la plupart des régions de la moitié nord. Il restera souvent partagé entre nuages et cumulus jusqu'au soir. La couche nuageuse sera beaucoup plus épaisse à proximité de la frontière belge ; on aura peu de chances d'apercevoir le soleil de Dunkerque à Lille. Par manque d'ensoleillement, les températures maximales se limiteront entre 18 et 20 degrés dans ces régions. Elles atteindront à peine 17 degrés près des frontières belge et allemande.

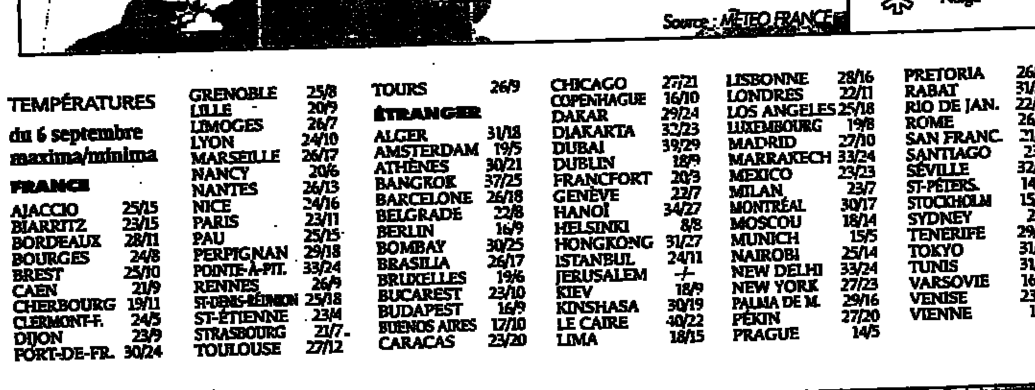
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 8 septembre vers 12h00

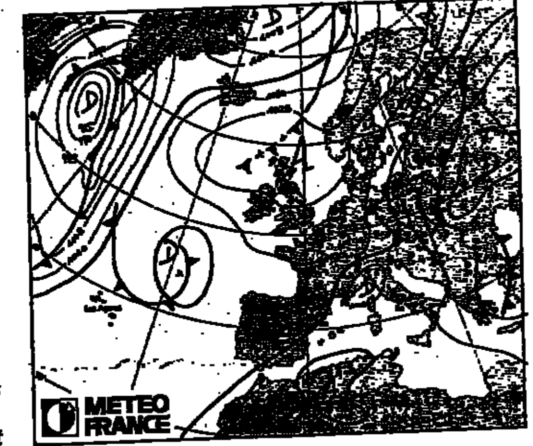




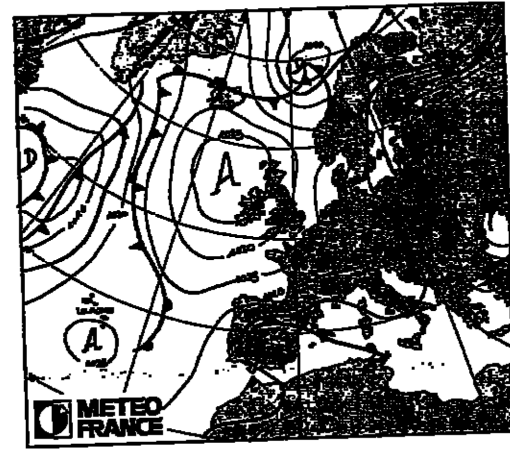


TEMPÉRATURES du 6 septembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	25/15
BIARRITZ	23/15
BORDEAUX	28/11
BOURGES	24/8
BREST	25/10
CAEN	21/9
CHERBOURG	19/11
CLERMONT-F.	24/5
DIJON	23/9
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	25/8
LILLE	20/9
LIMOGES	26/7
LYON	24/10
MARSEILLE	26/17
NANCY	20/6
NANTES	26/13
NICE	24/16
PARIS	23/11
PAU	25/15
PERPIGNAN	29/18
POINTE-À-PIT.	33/24
RENNES	26/9
ST-DENIS-RÉUNION	25/18
ST-ÉTIENNE	23/4
STRASBOURG	21/7
TOULOUSE	27/12
TOURS	26/9
ÉTRANGER	
ALGER	31/18
AMSTERDAM	19/5
ATHÈNES	30/21
BANGKOK	37/25
BARCELONE	26/18
BELGRADE	22/8
BERLIN	16/9
BOMBAY	30/25
BRASILIA	26/17
BRUXELLES	19/6
BUCAREST	23/10
BUDAPEST	16/9
BUENOS AIRES	17/10
CARACAS	23/20
CHICAGO	27/21
COPENHAGUE	16/10
DAKAR	29/24
DJAKARTA	32/23
DUBAI	39/29
DUBLIN	18/9
FRANCFORT	20/3
GENÈVE	22/7
HANOÏ	34/27
HELSINKI	8/8
HONGKONG	31/27
ISTANBUL	24/11
JERUSALEM	-/-
KIEV	18/9
KINSHASA	30/19
LE CAIRE	40/22
LIMA	18/15
LISBONNE	28/16
LONDRES	22/11
LOS ANGELES	25/18
LUXEMBOURG	19/8
MADRID	27/10
MARRAKECH	33/24
MEXICO	23/23
MILAN	23/7
MONTRÉAL	30/17
MOSCOU	18/14
MUNICH	15/5
NAIROBI	25/14
NEW DELHI	33/24
NEW YORK	27/23
PALMA DE M.	29/16
PÉKIN	27/20
PRAGUE	14/5
PRETORIA	26/11
RABAT	31/20
RIO DE JAN.	22/18
ROME	26/11
SAN FRANC.	21/11
SANTIAGO	23/6
SÉVILLE	32/18
ST-PÉTERS.	14/11
STOCKHOLM	15/10
SYDNEY	21/9
TENERIFE	29/22
TOKYO	31/22
TUNIS	31/20
VARSOVIE	16/10
VENISE	23/12
VIENNE	16/7



Situation le 7 septembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 septembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le pari américain

C'EST UN JEU audacieux que les Etats-Unis s'apprêtent à jouer en Allemagne, si l'on se réfère au discours de M. Byrnes, secrétaire d'Etat américain, à Stuttgart. Appuyé par la Grande-Bretagne, le gouvernement américain préconisait l'unification économique. Dans un discours qui fit sensation au conseil des Quatre, M. Molotov répliquait le 10 juillet par la formule de Maurras : *« Politique d'abord. L'unification politique doit venir la première. »* M. Byrnes rétorque aujourd'hui : *« Parfaitement. Unification économique et politique. »*

Dans les milieux britanniques et français, où l'on accueille, somme toute, favorablement le plan politique de M. Byrnes, on le juge un peu précipité. Le gouvernement central qu'il préconise pour l'Allemagne repose sur des bases locales qui ne sont qu'à moitié constituées : les « pays » existent, avec des gouvernements qui fonctionnent depuis plusieurs mois, en zone américaine ; dans la zone britannique, ils commencent à s'installer, dans la française ils sont à l'état de projet.

Ce n'est pas seulement parce que les Etats-Unis sont eux-mêmes une nation fédérée (l'URSS l'est également) qu'ils prônent cette solution. Elle paraît plus propre à faire prévaloir leur conception de la démocratie que la solution contraire. Les pays de l'Allemagne du Sud, Bavière, Bade, Wurtemberg, de tendance libérale ou conservatrice, peuvent demeurer un obstacle à la propagande communiste s'ils conservent une large autonomie. Dans une Allemagne centralisée, leur résistance pourrait être brisée par un gouvernement fort, d'obédience soviétique. Mais pour cette même raison, voulant faire triompher leurs doctrines, les Soviets préfèrent une Allemagne unifiée, où ils pensent qu'un puissant parti socialo-communiste leur permettrait de prédominer.

(8-9 septembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6904

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															
II															
III															
IV															
V															
VI															
VII															
VIII															
IX															
X															
XI															
XII															
XIII															
XIV															
XV															

HORIZONTALEMENT

I. Mal armée pour résister à une grande affection. Certificat de travail. Phase lunaire. – II. Couvrir de mousses. Salut romain. Conjonction. – III. Pronom. Est stupéfiant. – IV. Manière d'être. Elle fait travailler une « petite main » à tour de bras. – V. Il avait le sens de l'économie. Entre dans les décors. Bonne conseillère. – VI. Conduite nerveuse. Statue. – VII. Degré. Qui donne des signes de faiblesse. Etait l'objet de mauvaises rencontres. – VIII. Permettent de partir. Abréviation. – IX. Travail de sauciers. Se montre souvent coulant. Fin de participe. – X. A moitié sots. N'est donc pas superflue. Eau. – XI. Avec « trop », ce n'est pas assez. Etat d'une personne repue. – XII. Se faire remarquer. Il était dans le pétrin. – XIII. Elle fait son entrée dans le monde. Pronom. Equidé d'Asie. – XIV. Un qui savait viser. Affaires étrangères. – XV. Diminue la valeur d'un bien. Un homme d'expériences. Ancien.

VERTICALEMENT

1. Etablissement de première classe. Possessif. – 2. Met dans l'impossibilité de régler la note. Une vraie « tortue ». On peut en trouver en Chine. – 3. Adverbe. Extraordinaires. – 4. Qui ne bougera pas. – 5. Pour écarter. Entrée en matière. Symbole. – 6. Ne manquait pas de style. Bon voilier. – 7. Travail de la voirie. Eau douce. – 8. Permet d'écarter les lèvres à des gens qui ne desserrent pas les dents. Laisse tout dans le vague. Participe. – 9. Chef d'accusation. Tables de services. Se pousse occasionnellement. – 10. Marque déposée. Vapeurs d'eau. – 11. Ce que la passion peut rendre. Dialogue de Platon. – 12. Article. Elle a de quoi surprendre. – 13. Résultats de la veille. Auteurs de prouesses. – 14. Une suite après la fin. Congé. Point de suspension. – 15. Tenue de chasseur. Comme certains champignons.

SOLUTION DU N° 6903

HORIZONTALEMENT

I. Confiseur. – II. Haillons. – III. Esaü. Loué. – IV. Visiteurs. – V. As. Dosées. – VI. Der. – VII. Be. Pi. Li. – VIII. Machistes. – IX. Usuelles. – X. Réelle. Tu. – XI. Sée. Fer.

VERTICALEMENT

1. Cheval. Murs. – 2. Oasis. Base. – 3. Nias. Déçues. – 4. Fluide. Hélé. – 5. Il. Torpille. – 6. Soles. Isle. – 7. Enouer. Te. – 8. Usure. Leste. – 9. Essais. Ur.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Les compagnies aériennes Swissair, Sabena et Austrian Airlines ouvriront à partir du 27 octobre une dizaine de nouvelles liaisons, chacune vers les Etats-Unis, en coopération avec leur partenaire américain, Delta Air Lines, qui va aussi accroître le nombre de ses destinations en Europe et au Moyen-Orient à partir des aéroports de Zurich, Genève, Vienne et Bruxelles. – *(Bloomberg, AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** La « guerre des taxis » qui sévit en Afrique du Sud depuis plusieurs mois a fait de nouvelles victimes, mercredi 4 septembre. Les six occupants d'un minibus-taxi ont été tués par balles près de Mabopane, au nord-ouest de Pretoria. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie allemande Lufthansa, qui propose depuis le mois de mai des menus biologiques sur ses vols au départ de l'Allemagne et à destination de l'Amérique du Nord, en première classe et en classe affaires, envisage d'étendre cette innovation à la classe économique à la fin de l'année et, ultérieurement, à tous ses vols.

■ **CHINE.** Les autorités douanières chinoises du poste-frontière de Gongbei-Macao (sud de la Chine) proposent dorénavant des visas d'entrée immédiate dans la toute proche zone économique de Zhuhai. Valables pour une durée maximale de soixante-douze heures, ces visas ne sont pas délivrés aux détenteurs de passeports de Grande-Bretagne, d'Indonésie, de Malaisie et des pays du Moyen-Orient.

■ **PARIS.** Depuis le 1er septembre, il est possible d'acheter à l'avance son billet pour les expositions permanentes et temporaires du Musée du Louvre et d'éviter, ainsi, les files d'attente. Ces billets, valables jusqu'au 31 janvier 1997, sont disponibles dans les FNAC de France et de Belgique, et peuvent être réservés par téléphone au 49-87-54-54 ou par Minitel (3615 LOUVRE). L'accès au musée des visiteurs déjà munis de billets se fait par le passage Richelieu, entre la place du Palais-Royal et la cour Napoléon.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mardi 10 septembre

■ **LE MARAIS**, sur les pas de Mme de Sévigné, 10 h 30 (55 F), sortie du métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet) ; 14 h 30 (50 F), sortie du métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (Frédérique Jannel) ; 14 h 30 (45 F), parvis de l'église Saint-Gervais (Monuments historiques).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 158, boulevard Haussmann (Odyssée).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE SENTIER** et la Cour des miracles (50 F), 10 h 30, 3, place des Victoires (Frédérique Jannel).

■ **DU QUARTIER LATIN AU FORUM DES HALLES** (60 F), 11 heures, place Saint-Michel, devant la fontaine (La Parisienne).

■ **LE QUARTIER DE L'YVETTE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Jasmin (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Calder (30 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11 avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **AUTOUR DE SAINT-SULPICE** (50 F), 14 h 30, place Saint-Sulpice, devant la fontaine (Mme Cazes).

■ **DES ARTS ET MÉTIERS** au Carreau du Temple (40 F), 14 h 30, 292, rue Saint-Martin (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LES JARDINS DU 17e ARRONDISSEMENT** (35 F), 14 h 30, entrée du square des Batignolles, près du jeu de boules (Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET :** Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** au temps des alchimistes (55 F), 14 h 30, portail central de la cathédrale (Europ explo).

■ **LE VILLAGE DES TERNES** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-Maillot, côté rue de Chartres (Le Passé simple).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (60 F), 15 heures, 12, rue Daru (Isabelle Hauller).

■ **DU « COMMERCE » DE GRENELLE** à Saint-Jean-Baptiste-de-la-Petite-Garenne (60 F), 15 heures, sortie du métro Emile-Zola (Vincent de Langlade).

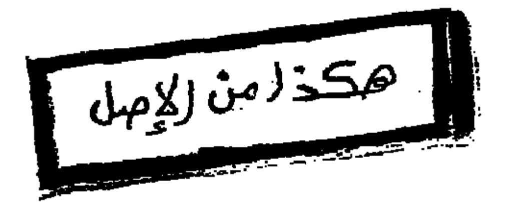
■ **L'ENCLOS TRAGIQUE DE PICPUS** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS :** le quartier juif (40 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Approche de l'art).

■ **MARAIS :** sept des plus vieilles maisons de Paris (50 F), 15 heures, place Baudoyer, devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER SUFFREN-GARIBALDI** (50 F), 15 heures, sortie du métro Ségur (La Parisienne).



THÉÂTRE **Né près de Zurich, en 1951, le metteur en scène suisse Christoph Marthaler, réside depuis dix ans à Bâle, ville où il a entamé sa carrière d'homme de théâtre. Musicien avant de devenir metteur en scène, Christoph Marthaler avait suivi à Paris, au début des années 70, les cours de Jacques Lecoq. ● IL DÉBUTE comme compositeur de musiques de scène pour Franck Bambauer, alors directeur du Théâtre de Bâle, avec qui il collabore toujours alors que ce dernier est aujourd'hui directeur de la Schauspielhaus de Hambourg. Il travaille aussi régulièrement avec Franz Castorf, directeur de la Volksbühne de Berlin, coproducteur du *Voyage de Lina Bögli*. ● CETTE HISTOIRE drôle et inquiétante d'une institutrice qui découvre le monde et tous les préjugés colonialo-racistes de son temps (entre 1892 et 1902) a été présentée au Festival international de Bâle.**

Christoph Marthaler, un Suisse étranger en son pays

Ravi de tromper son monde et de bousculer les clichés, le metteur en scène et auteur a monté nombre de spectacles sur les scènes alternatives avant de devenir une personnalité recherchée de la création théâtrale. Il a été récemment sollicité par le Festival de Salzbourg

BÂLE
de notre envoyée spéciale

« *C'est le spectacle le plus suisse auquel j'aie jamais assisté* », déclarait, ébahi, ému, un spectateur – suisse – à la sortie du *Voyage de Lina Bögli*, dernière création de Christoph Marthaler, présentée au Festival International de Bâle, du 1er au 7 septembre.

Christoph Marthaler est né près de Zurich, en 1951, il vit à Bâle depuis dix ans. Tout au moins il y loue un petit appartement sans téléphone, mais au bord du Rhin. Venu là parce qu'il avait composé la musique d'une pièce de Calderon, il est resté, dit-il, par hasard : « *Je devais de toute façon quitter mon logement à Zurich, je n'avais pas le temps de m'organiser. J'ai mis mes affaires dans des malles, et je suis venu travailler. L'assistante habitait un endroit tout petit, mais merveilleux. Une semaine avant mon départ, elle m'a dit qu'il y avait quelque chose de libre dans la même maison. Alors voilà.* »

« *Je préfère de beaucoup Bâle à Zurich, où, d'accord, je suis né, mais c'est grand et trop au-dedans de la Suisse. Tandis qu'ici la ville est petite, vous ne pouvez pas y demeurer longtemps à la suite. Comme elle est située à la frontière, vous prenez votre bicyclette et vous êtes en Alsace en dix minutes, vous déjeunez au restaurant, vous visitez la Foire à la dégustation. Je trouve ça extraordinaire. Je n'ai pas de bicyclette, mais je peux prendre le tramway. Je peux me promener en Allemagne, dans la Forêt-Noire, c'est beau. La Suisse est petite, quelques-uns se demandent si elle existe encore. Enfin, je suis suisse.* »

Indéniablement suisse, guettant des attitudes qui le rebutent et le fascinent. Quand Christoph Marthaler dit que Zurich est « *trop au-dedans* », il courbe les épaules. Quand il se promène dans Bâle, il s'arrête dans des bistrots « *où les gens sont assis tête baissée. Chacun observe l'autre, sans se parler. Chacun est le policier de l'autre* ». Il va boire une bière dans un café qui porte en devanture des affichettes de films « choc » : *Trainspotting*, *Strip-tease*. L'intérieur – ne serait-ce au-dessus du bar le néon rouge très Pigalle – rappelle l'ambiance chaleureuse des cafés à clients familiers dans les films « front popu ».

Après quoi, on passe par le théâtre – un établissement à l'allemande, en charge du répertoire dramatique, chorégraphique et lyrique. Christoph Marthaler traverse la brasserie : deux salles, dont l'une toute en boiseries brunes et fresques de dames plantureuses, est magnifique, mais bondée, et d'ailleurs, dit-il, ce n'est pas là que la cuisine est la meilleure.

> « Chacun observe l'autre
> sans se parler.
> Chacun est le policier de l'autre »

Manger bon lui est important, voire essentiel. Il a rendez-vous dans un petit restaurant, bientôt incontournable lieu de rencontre des artistes. Dedans, des boiseries encore. Dehors, des tables avec nappes de toile cirée rose à fleurs, et une enseigne: Hasenburg d'un côté, Lapin-Château de l'autre – Bâle est une ville bilingue.

C'est de Bâle que tout est parti : Franck Bambauer, pour qui Christoph Marthaler avait composé des musiques de scène, ayant été nommé à la tête du théâtre, lui a demandé de poursuivre leur collaboration. Il avait aussi engagé le dramaturge Matthias Lilienthal, qui a fait venir Franz Castorf, aujourd'hui directeur de la Volksbühne de Berlin – coproducteur du *Voyage de Lina Bögli*. – tandis que Franck Bambauer dirige la Schauspielhaus de Hambourg. En travaillant alternativement pour l'un et pour l'autre, d'une certaine manière Christoph Marthaler maintient l'unité du groupe. Il apparaît comme une sorte de corps étranger, indispensable dans la mesure où, quoi qu'il fasse, où qu'il soit, il demeure formidablement « étranger ». Se trouver en butte à la méfiance parce que, avec sa barbe, ses cheveux noirs et frisés, il fait carrément métèque, le plonge dans un bonheur sans pareil. Le bonheur du Suisse atypique ravi de tromper son monde et de bousculer les clichés.

Avant de se trouver lié à des institutions, il a monté nombre de spectacles sur des scènes alternatives sans jamais penser pouvoir toucher un large public. A Paris, au début des années 70, il a suivi les cours de Jacques Lecoq : « *Pour la ville plus que pour l'école. Entre Peter Brook, Ariane Mnouchkine, Grotowski, Bob Wilson, il se passait toujours quelque chose. J'avais dix-huit ans, je voulais vraiment sortir de Suisse.*

On y menait alors des débats sur le service militaire, et à mon avis la meilleure chose aurait été d'envoyer les appelés pendant quatorze semaines à l'étranger au lieu de les laisser dans les casernes. »

Christoph Marthaler a commencé des études de musique sans les terminer, mais celle-ci est à la base de son travail. Cet été, à Salzbourg, il a mis en scène *Le Pierrot lunaire*, de Berg (*Le Monde* du 20 août), dans un ancien cinéma hors de la ville, où du temps de Karajan se tenait un contre-festival : « *Lorsque Peter Stein a pris la direction du programme théâtral, il a tout de suite proposé aux responsables de coopérer avec lui. Le contre-festival a disparu, mais finalement il était devenu inutile. C'est difficile, Salzbourg : à cause du nombre de places forcément limité et surtout de leur prix, mes amis, les gens qui me connaissent, ne peuvent pas venir. C'est vrai, l'opéra coûte très cher et le Festival est peu subventionné... J'ai refusé* La Flûte enchantée *à la Festpielhaus. Les dimensions de la scène empêchent les spectacles de se donner ailleurs, et moi je tiens aux coproductions qui assurent une suite en d'autres conditions. Les représentations de* Pierrot lunaire *se sont très bien passées. J'avais loué une maison superbe hors de la ville, à côté d'un marché extraordinaire : on y achète des truites sauvages pêchées le matin même. Je faisais la cuisine pour tout le monde...* »

Aux chanteurs et musiciens, se sont joints les acteurs du *Voyage de Lina Bögli*, dont les répétitions ont eu lieu pendant les représentations du *Pierrot lunaire*. En fait, lorsque Renate Klett, qui dirige le troisième Festival international de Bâle – le premier s'est tenu en 1991, le second en 1993, – a proposé à Christoph Marthaler d'y participer, il a d'abord pensé refuser, faute de temps. Mais il était tenté. Il avait la possibilité de retrouver l'endroit même où s'était joué son premier spectacle à Bâle, la Badisher Banhof, une gare art nouveau, enclave allemande en terre suisse.

L'argent étant limité, il se demandait quoi faire. A l'occasion d'une foire sur les livres de femmes à Zurich, a été réédité le journal de voyages d'une institutrice suisse. Juste une histoire pour Christoph Marthaler.

Il en a proposé une lecture en *musique, puis de fil en aiguille*, constatant que l'on attendait davantage, autour de cette héroïne audacieuse et vertueuse il a composé un succulent spectacle, « *le plus suisse auquel on ait jamais assisté* ».

Colette Godard

De Berlin à la célébrité internationale

Christoph Marthaler a connu la célébrité internationale à la Volksbühne de Berlin, avec *Murx den Europaer* (« Etrangle l'Européen »), invité par le Festival d'Automne en 1995. Le spectacle doit venir au Théâtre national de Strasbourg du 15 au 17 novembre. Il partage ses activités entre la Volksbühne et le Schauspielhaus de Hambourg, où il prépare *Leonce et Lena* de Büchner. Il y a monté, entre autres, le *Faust*, de Pessoa, ainsi que celui de Goethe sous le titre *Faust racine carrée de deux* – présenté au TNS.

Gérard Mortier lui a demandé de participer régulièrement au programme théâtral du Festival de Salzbourg en même temps que Peter Sellars, Deborah Warner et Stefan Bachmann (*Le Monde* du 24 août). « *Nous discutons du répertoire, mais nous ne dirigeons rien, il y aura un intendant, je ne suis pas directeur* », insiste Christoph Marthaler.

« Le Voyage de Lina Bögli », ou comment dérégler la machine

LINA BÖGLIS REISE (LE VOYAGE DE LINA BÖGLI), de Christoph Marthaler. Mise en scène de l'auteur. Avec Catriona Guggenbühl, Michael von der Heide, Albi Klieber, Clemens Sienknecht et Graham F. Valentine. BADISHER BAHNHOF, Bâle, Suisse. Tél. : (41) 061-261-18-30. Dernière : samedi 7, à 20 h 30.

BÂLE
de notre envoyée spéciale

L'histoire se passe dans un buffet de gare désaffecté. D'abord, on attend dans ce qui semble avoir fait fonction de toilettes, avec, au mur, une toute petite gravure, des carreaux blancs livides sous l'éclairage, un air de désespérance, un tas de mégots repoussé dans un coin. Par terre, des morceaux de dallage cassés sont maintenus par des rubans adhésifs. Les lieux aux abords du départ, et où l'on tourne en rond, font rêver Christoph Marthaler.

Le buffet lui-même est une haute salle ovale, avec de belles boiseries claires, un plafond écaillé. Des rideaux de couleur grège cachent les fenêtres. Le sol est fait de carrés de plastique grisâtres, dont les coins, parfois, rebiquent légèrement. Les spectateurs sont assis sur des gradins, face à des chaises en bois empilées, deux pianos, un orgue – et un seul musicien pour les trois –, un pupitre. Côté cour, dans un renfoncement, un micro sur une table où, traînant ses pieds nus dans des sandales, vient s'asseoir un homme. D'une voix de bronze, il raconte des histoires sentimentales – évocation *d'une émission de radio du dimanche soir que* tout Suisse connaît, et dont les animateurs successifs sont aussi célèbres que, chez nous, Léon Zitrone.

En dehors de l'animateur et du pianiste, les autres personnages sont : un grand type maigre et polyglotte ; un androgyne blond aux yeux de lac suisse ; et Lina Bögli, énergique, affairée. Les hommes sont en costume noir, elle est vêtue en gouvernante anglaise. Institutrice à Cracovie, amoureuse d'un officier polonais qui ne pouvait pas l'épouser parce qu'il aurait dû démissionner et payer une somme considérable à l'armée, elle décida de voyager.

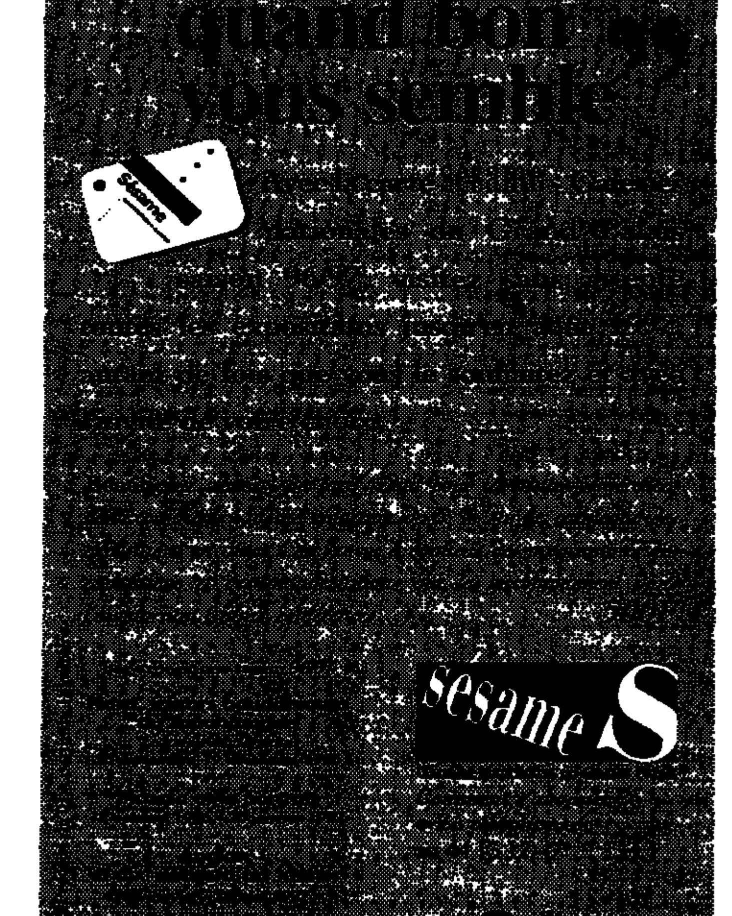
FRUSTRATIONS ET AVENTURES

Le voyage dura précisément dix ans, du *12 juillet 1892 au 12 juillet 1902. Elle parcourut* l'Australie, les îles du Pacifique, les Philippines, le Canada, tint son journal, le publia en anglais, et ce fut un succès. Elle découvrait le monde avec curiosité, et tous les préjugés colonialo-racistes de son milieu, de son éducation, de son temps. Christoph Marthaler prétend que, en ce temps-là, le zoo de Bâle s'enorgueillissait d'un village nègre au milieu des cages... Fasciné par ce mélange de frustrations et d'aventures, il partage entre les acteurs des extraits de récit entrecoupés de musique, de chansons alpines d'une douceur funèbre – plus *Il n'y a pas d'amour heureux* – interprétées par l'androgyne *blond, parfois reprises en chœur. Tranquilles et* fragiles, toujours au bord de l'affaissement, les hommes trimbalent une sorte d'apathie rêveuse. Lina Bögli va et vient, s'agite avec autorité, s'exaspère en entendant l'histoire de ses malheureuses amours à l'émission du dimanche soir, ferme la radio, coupe la parole...

Il arrive que le spectacle trébuche, comme si une pièce minuscule de sa délicate mécanique prenait sa liberté. Juste un sursaut presque indécelable, à des moments où l'on ne s'y attend pas. Les gestes dévient, les paroles et les chansons se brouillent en caquetage, on se croirait dans un poulailler, sans que personne perde le moins du monde sa placidité.

C'est absolument drôle et un peu inquiétant. C'est le style Marthaler : le décortiquage méticuleux *d'une inconscience faite d'égoïsme et* des comportements absurdes qui en découlent. D'où le comique viscéral de ces personnages perdus dans leur univers dévertébré, impavides au point que, par comparaison, Buster Keaton c'est Jim Carey. Leurs manies font rire, leur obstination fait peur, et, à force de les voir se prendre les pieds et repartir, on s'y attache.

C. G.



André Engel présente, à Lausanne, un « Don Giovanni » adrénalisé

Une scénographie très cohérente ancre l'opéra de Mozart dans une Italie des années 50

DON GIOVANNI, de Mozart. Direction musicale : Jesus Lopez-Cobos. Mise en scène : André Engel. Décors et costumes : Nicky Rieti, avec Nicole Galerne. Lumière : André Diot. Avec Michele Pertusi, Andrea Silvestrelli, Alexandrina Pendatchanska, Donald George, Marie Mc Laughlin, Alessandro Corbelli, José Fardhila, Francesca Provvisionato. Chœur de l'Opéra et Orchestre de chambre de Lausanne. Clavecin : Véronique Carrot. OPÉRA DE LAUSANNE AU THÉÂTRE DU JORAT. Les 11 et 13 septembre à 19 heures, le 8 à 17 heures. Tél. : (41) 21-310-16-00.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

Deh vieni alla finestra est une *canzonetta* que Don Juan susurre à la servante d'Elvire qu'il courtise. Dans la mise en scène d'André Engel, le séducteur se donne la sérénade à lui-même, laissant filer du sable entre les mains : il sait son *temps compté*. Il est tout près d'exploser, comme l'a montré dans le premier acte « un air du champagne » mené au bord de la folie, comme il le fera dans le final, s'épuisant à poignarder encore et toujours le Commandeur.

La production présentée au Théâtre du Jorat par l'Opéra de Lausanne est un *Don Giovanni* à très grande vitesse. L'histoire commence en vaudeville : le père surprend Anna et Don Juan au lit. Don Juan le tue et le cadavre finit dans l'armoire. Antichambre de l'au-delà, celle-ci servira au dernier acte à faire disparaître le meurtrier. La scénographie, très cohérente, s'ancre tout naturellement dans une Italie des années 50, suffisamment distanciée pour échapper à l'anecdote, où Don Juan et Leporello joueraient des Vitelloni en quête de chair fraîche.

Deux grands décors imposent des mondes inachevés : l'un représente l'intérieur d'un palais en réfection, l'autre des constructions bétonnées, blockhaus de côte maritime, chantier d'autoroute, cave. Les costumes, les pas de danse discrètement esquissés, les lumières sont dans la note. La direction d'acteur est remarquable. Sous le masque du playboy, Michel Pertusi (Don Juan) laisse affleurer ses failles secrètes. Alessandro Corbelli (Leporello) virevolte, appareil photographique en bandoulière, voyeur attentif et complice. Autour du « couple » central, les autres personnages, bien dessinés (sauf une Elvire transformée en harpie), agissent comme des révélateurs.

UN TRAIN D'ENFER

Engel contrôle le récit de main de maître, équilibrant *dramma* et *giocoso*. Il fait théâtre de tout. Même des airs les plus éloignés de l'action directe : *Il mio tesoro* devient une lettre qu'Ottavio écrit à Anna. Ce parti pris donne à ce *Don Giovanni* adrénalisé sa rapidité, sa fébrilité, sans enlever aux protagonistes leur humanité. Mais il n'y faut pas chercher de défi à la divinité. A la fin, Don Juan ressurgit de sa boîte pour prendre part au banquet. Comme si le rideau de scène noir frappé des initiales argentées D et G n'était qu'un leurre et la mort qu'une farce. Ce clin d'œil, dans la *logique de la vision d'Engel, force* un peu la dose, car la musique, elle, s'élève vers des sphères d'une autre dimension.

Jesus Lopez-Cobos s'efforce loyalement de suivre ce train d'enfer, mais n'y semble pas très à l'aise. Les couleurs et les sonorités de l'orchestre se perdent, les respirations, les nuances manquent. Les chanteurs chantent souvent uniformément fort (l'acoustique de la Grange du Jorat y est sans doute pour quelque chose). Certains y laissent leur souffle et même leur ligne de chant, comme Marie Mc Laughlin, Elvire décevante, et Donald George, Ottavio sans relief vocal. Alessandro Corbelli fait oublier un timbre un peu ingrat derrière sa vivacité scénique. Michele Pertusi, José Fardhila (Masetto), Francesca Provvisionato (Zerlina) sont justes.

Deux jeunes voix pourtant dominent : celle profonde, puissante d'Andrea Silvestrelli (le Commandeur), et celle, droite, précise, encore un peu serrée dans les aigus, d'Alexandrina Pendatchanska. La cantatrice bulgare (vingt-six ans), qui aborde Donna Anna pour la première fois, peut aller loin, mais avec prudence. On frémit en lisant dans sa notice biographique qu'elle a interprété *La Traviata* à dix-huit ans. Car, si Don Juan peut ressusciter de son armoire, les artistes précocement brûlés aux *feux de la rampe ressortent rarement des placards où l'univers impitoyable de l'opéra a tôt fait de les plonger.*

Pierre Moulinier

12 000 photographies pour retrouver les enfants perdus du Rwanda

Le festival Visa pour l'image de Perpignan expose une des tentes où les parents du pays martyr cherchent les moyens de rassembler leurs familles grâce aux images prises par l'Unicef et la Croix-Rouge

Au-delà des massacres, de la sauvagerie qui a saisi le Rwanda en 1994, il est un autre drame. Celui des dizaines de milliers d'enfants perdus dans la fuite éperdue des uns et des autres. Comment rassembler les familles jetées éparses sur les chemins ? Dès 1994, l'Unicef et la Croix-Rouge ont photographié ces dizaines de milliers de visages et ont organisé sous des tentes, de Bukavu à Goma, de pathétiques expositions. Les parents s'y rendent pour tenter d'y retrouver leurs enfants. Le photographe Réza a eu l'idée de transporter une de ces tentes à Perpignan à l'occasion du festival Visa pour l'image, pendant que là bas les photographes zaïrois qu'il a formés continuent inlassablement le travail. Déjà, après la seconde guerre mondiale, au Biafra en 1968, en Thaïlande en 1980, la photographie avait été utilisée de manière similaire.

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

C'est une galerie de portraits comme on en n'a jamais vu : 12 000 visages d'enfants du Rwanda sont rassemblés dans une tente de toile blanche. Certains ont à peine quelques jours, d'autres jusqu'à dix-huit ans. Les photographies, de la taille d'un Polaroïd, sont affichées, entassées sans ordre apparent, collées sur des panneaux de bois. Les visages se dessinent sur un fond blanc ou bleu. Des flèches tracées au feutre relient parfois deux ou trois gamins pour expliquer qu'ils appartiennent à la même famille. Tous offrent leur regard sans sourire.

Ce sont des enfants perdus, ou, dans le jargon de l'Unicef, des « enfants non accompagnés » qui, durant l'exode qui a suivi la guerre et les massacres de 1994, ont été placés dans des orphelinats et des camps au Zaïre. Ces enfants n'ont plus leurs parents. Et les parents, quand ils sont vivants, se retrouvent également disséminés dans des camps de réfugiés, ou sont retournés quelque part au Rwanda. 27 000 enfants se sont retrouvés seuls, dans des camps, après l'exode. Comment réunir les familles ? L'Unicef et la Croix-Rouge ont eu l'idée, dès août 1994, de photographier ces enfants, de faire des photocopies des portraits et de les rassembler dans cinq « tentes d'exposition », au cœur des camps, entre Goma et Bukavu. Vingt-cinq Zaïrois étaient chargés de tirer, classer et coller les images dans des tentes surmontées d'un écriteau : « Recherche par l'image ».

Les pères, mères, oncles, grands-parents, proches, ont alors gagné par milliers les tentes, souvent en silence, parfois en larmes, pour retrouver un visage perdu. *« Au début*, raconte Marie de la Soudière, de l'Unicef, *des parents se marchaient sur les pieds, revenaient des jours et des jours pour dévisager, un à un, les portraits, restant de longues minutes devant chaque image. »* Aujourd'hui, cent personnes par jour défilent encore.

Chaque cliché est accompagné, non pas d'un nom mais d'un numéro d'identification afin d'éviter des représailles dans une région meurtrie par les affrontements ethniques. Souvent, ce n'est pas le visage qu'un parent reconnaît mais un vêtement, un pull, une couleur de T-shirt, une médaille au cou... Au début de l'opération, 75 % des adultes se trompaient. *« Il leur a fallu apprendre à lire une image car beaucoup n'avaient jamais vu de photo de leur vie »*, explique Marie de la Soudière. Des mères éclataient en larmes à la vue des seuls visages, croyant qu'on avait coupé le corps des enfants. La photographie a pourtant permis à 3 500 enfants, dont 760 âgés de moins de six ans, de retrouver un parent.

Une mère, qui avait abandonné sur la route sa fille, la croyant morte, est tombée sur son visage alors qu'elle accompagnait une amie. *« Pourquoi montrez-vous des enfants morts ? »*, a-t-elle hurlé. Elle était vivante... Des parents sont allés, en clandestinité, visiter une tente similaire implantée dans un autre camp, situé à plusieurs dizaines de kilomètres, croyant découvrir d'autres images.

« Ce fut le plus grand choc de ma vie, raconte le photographe Réza, qui, en octobre 1995, a découvert à Goma les longues files de parents devant les tentes. *Il n'y a rien de plus beau pour la photographie que de servir à réunifier des familles. »* Il a alors convaincu le festival Visa pour l'image de Perpignan, qui a lieu jusqu'au 15 septembre, d'installer une de ces tentes dans la ville pour *« sensibiliser le public et les photographes »*. Réza a formé deux photographes zaïrois qui continuent les prises de vue. Avec l'Unicef, il envisage maintenant de créer une malette photo d'urgence (appareil, pellicules, logiciel informatique et instructions), à utiliser lors de chaque dispersion de population dans le monde. *« Le visage de l'enfant change très vite. Plus les prises de vue sont réalisées rapidement, plus les chances de retrouvailles augmentent. »*

L'identification d'enfants par la photographie n'est pas nouvelle. Après la seconde guerre mondiale, 250 000 enfants allemands sans famille ont été photographiés, affichés. Et beaucoup ont retrouvé leurs proches. Une opération avait été lancée au Biafra, en 1968. Mais c'est en Thaïlande, en 1980, que Marie de la Soudière a imaginé un procédé de recherche, avec les réfugiés cambodgiens, aujourd'hui utilisé dans plusieurs pays, notamment au Mozambique et en Angola. Avec succès. *« A côté d'autres moyens d'identification, la photographie est un moyen très efficace lorsqu'il existe des camps de réfugiés. Les gens viennent en masse quand les visages sont à côté d'eux. »*

Michel Guerrin

Le coup de gueule de Jean-François Leroy

Dans un entretien donné au mensuel *Photo* de septembre, Jean-François Leroy, directeur de Visa pour l'image, attaque en des termes très durs les magazines illustrés, et notamment *Paris-Match* : *« Il n'y a plus de presse qui fasse du photojournalisme. La presse ne fait plus que des couvertures avec des stars, ses stars ! La mort de Léon Zitrone, PPDA présentateur dont on vous raconte la vie, l'accident d'Alexandre Debanne. On s'en fout ! En revanche, on ne vous montre plus la Tchétchénie, on ne vous montre plus la Bosnie, on ne vous montre plus l'Algérie.* Paris-Match *montre le boulot de Salgado, mais titre sur Salgado et pas sur le Rwanda. C'est du marketing, pas du photojournalisme. Le photographe prend plus de place que l'événement – je suis contre. »* Cet entretien est pour le moins cocasse quand on sait que *Paris-Match* parraine Visa pour l'image et que ce festival est né sous la protection attentive de Roger Thérond, directeur de l'hebdomadaire (*Le Monde* daté 1er-2 septembre).

Tous les peuples des Romanov rassemblés à l'abbaye de Daoulas

***COLLECTIONS IMPÉRIALES*, tsars et peuples, centre culturel de l'abbaye de Daoulas (Finistère), en bordure de la voie express Brest-Quimper, jusqu'au 13 octobre de 10 heures à 19 h 30. Entrée : 40 F. Tél. : 98.25.84.39.**

BREST
de notre correspondant

Héritier d'un goût ancré chez les Romanov pour le patrimoine culturel populaire, l'empereur Nicolas II créait, en 1895, à Saint-Pétersbourg, le département d'ethnographie du Musée d'art, projet déjà médité par son père, Alexandre III. Y furent présentés des trésors accumulés en grand nombre par les tsars – bijoux, costumes, tapis, broderies, armes, meubles – dont beaucoup avaient été offerts en cadeaux par les peuples soumis à l'empire russe. D'autres avaient été collectés au cours de nombreuses missions ethnographiques ou achetés directement par le souverain ou la famille impériale.

Au moment où la Russie a quelques démêlés avec ses minorités, ces collections tsaristes renvoient l'image d'un empire qui serait parvenu à trouver une unité, tout en préservant la culture des multiples ethnies qui le composent. C'est au XIIe siècle que s'est réalisée, sous Vladimir II, la fusion linguistique et religieuse de la Russie, qui, après les invasions mongoles, n'a cessé de mener, jusqu'au XXe siècle, conquêtes ou annexions pour composer un territoire de 11 000 kilomètres de long et comprenant alors une centaine de peuples ou nationalités.

Cet empire étant devenu aujourd'hui incontrôlable, la recherche ethnographique, que les tsars voulaient mener de manière scientifique, a du bon. Après la Révolution, si de nombreuses pièces furent vendues ou transférées dans d'autres musées, ces collections ont continué à être utilisées pour leur symbolique, notamment au Musée des peuples de Moscou, sans toutefois faire mention de leur provenance.

En janvier 1996, le centenaire du Musée russe d'ethnographie de Saint-Pétersbourg a été marqué par une exposition au Musée national du Kremlin, avec un intitulé en forme d'exaltation du passé, « Des tsars aux peuples et des peuples aux tsars ». Le centre culturel de l'abbaye de Daoulas s'en est inspiré.

VINGT-CINQ PEUPLES

Quatre cents pièces de cette collection sont pour la première fois exposées à l'étranger. Elles témoignent des particularismes et des coutumes de vingt-cinq peuples d'Europe, du Caucase, d'Asie centrale, de Sibérie, qui se nomment Russes, Ukrainiens, Setous, Mordves, Tatars, Azéris, Tchétchènes, Avars, Ouzbeks, Kalmouks, Eskimos, etc.

En Russie, on brodait, par exemple, les châles au fil d'or. Les essuie-mains étaient de véritables parures. Les Pays baltes se caractérisaient par la diversité des costumes. Ailleurs, dans la région de la Volga, les femmes bachkirs portaient un plastron fait de corail, d'argent, de cornaline et de verre. En Asie centrale, le costume de fête d'une citadine de Boukhara comprenait un pantalon, deux ou trois chemises dont une en soie décorée, une coiffure complexe, de nombreux bijoux. Les teinturiers, eux, faisaient des merveilles.

Dans le Caucase, les Géorgiens buvaient leur vin dans de longues cornes torsadées. Dans le nord de cette région, les hommes portaient la *bourka*, grosse cape en poils. Mais si l'exposition rappelle que, fin XVIIIe-début XIXe siècle, des mouvements insurrectionnels soulevèrent la Tchétchénie, qui fut annexée à la Russie en 1859, le désormais célèbre bonnet de fourrure tchétchène n'a pas été confié à l'abbaye de Daoulas par les conservateurs du musée russe.

Gabriel Simon

La prestigieuse Jane Campion et un Iranien proscrit jouent de contraste à la Mostra

VENISE
de notre envoyé spécial

L'ultime journée de la sélection officielle pratiquait l'art du constraste. Ici, le film peut-être le plus attendu de la Mostra, *Portrait of a Lady*, quatrième long métrage de Jane Campion toute auréolée du succès planétaire de sa *Leçon de piano*. Là, le sixième long métrage d'un cinéaste quasi proscrit dans son pays, l'Iran, à peu près ignoré du reste du monde : *Une histoire vraie*, d'Abolfaz Jalili. Révélée par des courts métrages audacieux, un premier long troublant (*Sweetie*) et un deuxième (*Un ange à ma table*) d'une étonnante richesse, la Néo-Zélandaise se trouvait à la croisée des chemins : utiliser la reconnaissance acquise par sa Palme d'or au service d'une personnalité mise en évidence par les deux premiers films, ou en profiter pour faire carrière dans la superproduction « culturelle » de bonne facture.

LETTRE DE VENISE

Avec *Un portrait de femme*, elle semble n'avoir pas choisi. L'adaptation du chef-d'œuvre d'Henry James, écrivain-piège pour le cinéma par excellence, édulcore la complexité et la cruauté du roman pour le tirer vers le sentimentalisme.

La réalisation multiplie les effets, cherche à rétablir du trouble et un sens général aux mésaventures de la jeune Américaine prise dans la détresse d'un mariage arrangé par un oisif et sa maîtresse, et qui transforment l'adolescente conquérante en victime bafouée. Images trafiquées, pénombre savante luttent contre les pesanteurs de la soigneuse reconstitution historique de l'Angleterre et de l'Italie cossues à la fin du XIXe siècle. Les acteurs font de leur mieux, Nicole Kidman, Barbara Hershey et surtout John Malkovich, comme toujours impeccable en séducteur cynique.

Inattendu, Jalili l'était à plusieurs titres. Ce cinéaste aux partis pris esthétiques radicaux (et moins accessibles que ceux de ses confrères, Abbas Kiarostami ou Moshen Makhmalbaf) est, dans son propre pays, victime d'une censure systématique qui ne facilite pas non plus sa présence à l'étranger. Son film, ensuite, ne figure dans la sélection officielle que par raccroc, à la place de celui de Kiarostami, empêché *in extremis* de concourir (c'est son *Voyage jusqu'à l'aube* qui figure au catalogue).

Pour ajouter au malentendu, *Une histoire vraie* semble une variante de ce jeu sur documentaire et fiction à travers le tournage d'un film qui est devenu un des signes de reconnaissance du cinéma iranien contemporain. L'assimilation à cette veine de l'histoire de Samad, le garçon blessé à la jambe et que le film accompagne au plus près jusqu'à l'opération qui va le guérir, serait exacte mais réductrice.

Elle ne ferait pas justice de la cruauté parfois extrême des rapports entre la vie et le cinéma telle que le film la montre, ni de la générosité du regard de Jalili sur son jeune interprète, ni des abîmes immenses qu'ouvre en tous sens son *Histoire vraie*.

Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **PRIX NOBEL :** la polémique qui secoue l'Académie royale suédoise pourrait mettre en cause l'attribution du prix Nobel de littérature, qui doit normalement être annoncée dans la semaine du 7 au 11 octobre. Le prix est décerné par douze membres au minimum sur dix-huit. Or, jeudi 5 septembre, le professeur Knut Ahnlund a annoncé à l'agence suédoise TT qu'il n'avait pas assisté aux réunions de l'Académie depuis le 25 janvier et avait décidé d'abandonner toutes les tâches dont il s'occupait depuis vingt-six ans à la suite d'un désaccord avec le président Sture Allén, qu'il accuse d'autoritarisme. Comme en 1989, deux autres membres de l'Académie royale, les écrivains Kerstin Ekman et Lars Gyllensten, s'étaient retirés pour protester contre le refus du président de condamner publiquement la *fatwa* qui avait été prise par le gouvernement iranien à l'encontre de l'écrivain Salman Rushdie. Depuis, l'écrivain Werner Aspenstroem a aussi démissionné. Il ne reste plus que quatorze membres disponibles, et les démissionnaires ne peuvent pas être remplacés. L'attribution du prix reste toutefois possible, sauf en cas de nouvel incident.

■ **ARTS :** l'exposition Cézanne à Philadelphie, qu'un million d'Européens avaient pu voir auparavant à Paris et à Londres, a rapporté quelque 86,5 millions de dollars (environ 435 millions de francs) à la capitale de la Pennsylvanie, selon le musée d'art de la ville. Durant les trois mois de l'exposition, qui a fermé ses portes le 1er septembre, les tableaux du maître impressionniste ont attiré 548 741 visiteurs, soit 70 000 de plus que le dernier record en date, détenu par l'exposition impressionniste de la Fondation Barnes. Chaque visiteur a dépensé en moyenne 402 dollars, dont 240 dollars en hôtel et restaurants, 105 dollars en achats divers et 57 dollars au sein du musée, indique une enquête réalisée auprès d'un millier de visiteurs.

Domela photographe

A Fréjus, une exposition révèle un aspect méconnu de l'œuvre de l'artiste



FERDINAND DOMELA, pasteur protestant, était aussi une des figures du mouvement anarchiste hollandais. Son fils César (1900-1992), artiste abstrait, et parmi les plus considérables du siècle, a donc tout naturellement composé une affiche rouge et noire. Exécutée en 1937 au profit des libertaires ibériques de la CNT et de la FAI, elle réclamait des armes pour l'Espagne antifasciste.

Avec une cinquantaine d'autres pièces, toutes aussi surprenantes et réussies, elle témoigne d'une partie peu connue de l'activité de Domela dans les années 30. Photographies et photomontages trouvent leur origine dans les travaux de graphisme publicitaire que Domela a exécuté à Berlin, dès 1927. On aurait tort, cependant, de n'y voir qu'une activité purement alimentaire, et la pratique du collage photographique est pour beaucoup dans les reliefs qu'il réalisera ensuite. Une technique qui valait bien la peinture, ou n'importe quel autre procédé. Domela lui-même s'en était expliqué devant des ouvriers typographes, en 1931 : « ... *L'essentiel du photomontage réside dans le fait qu'il permet d'exprimer non pas seulement des objets réels, mais aussi, et surtout, des idées.* »

★ César Domela, villa Aurélienne, parc Aurélien, 83600 Fréjus. Tél. : (16) 94-40-76-30. Jusqu'au 30 septembre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Mi Son
Premier passage à Paris pour ce septet voué à la cause chaloupée du *son* et de la *guaracha*, les racines de la musique cubaine. Fondé à *La Havane* en 1992, Mi Son a eu l'audace d'introduire un violon en lieu et place de la trompette officiant habituellement dans ce type de formation. Original et à découvrir.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 7. Tél. : 45-23-51-41. 100 F.

Le Bal des familles
Après le Duc des Lombards, les Folies Pigalle et le New Morning, le Bal des familles investit un autre lieu. Chaque deuxième dimanche du mois, en fin d'après-midi, au Divan du monde, on va pousser les tables contre les murs pour faire de la place aux danseurs. Au programme : java, biguine, reggae et autres gourmandises orchestrées avec bonne humeur et sans artifices par le groupe Paname Tropical.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18e. Mo Pigalle. De 16 heures à 20 heures, le 8. Tél. : 44-92-77-66. 60 F ; gratuit pour les moins de 13 ans.

Comédie-Française
Le premier théâtre de France a rouvert ses portes le vendredi 6 septembre. Trois pièces y sont à l'affiche : *Le Misanthrope*, de Molière, mis en scène par Simon Eine ; *Moi*, d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mis en scène par Jean-Louis Benoit, et *Léo Burckart*, de Gérard de Nerval, mis en scène par Jean-Pierre Vincent, une pièce qui n'a pas été jouée depuis sa création à Paris en 1837. Jusqu'au 26 septembre, une réduction de 30 % est proposée sur toutes les catégories de places.
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Tél. : 44-58-15-15. De 20 F à 130 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUPÉ COURT
Film portugais de Joaquim Sapinho, avec *Carla Bolito, Marco Delgado, Orlando Sergio* (1 h 35).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DÉCROCHE LES ÉTOILES
Film américain de Nick Cassavetes, avec *Gena Rowlands, Marisa Tomei*, Gérard Depardieu, Jake Lloyd, Moira Kelly, David Sherrill (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
Film américain de Joel Coen, avec *Frances McDormand, William h. Macy*, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard*, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *Gaumont* Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; *Gaumont Convention, dolby*, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

LES HOMMES DE L'OMBRE
Film américain de Lee Tamahori, avec Nick Nolte, Melanie Griffith, Chazz Palminteri, Michael Madsen, Chris Penn, *Treat Williams* (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; *réservation : 40-30-20-10*).

PLUIE DE ROSES SUR MANHATTAN
Film américain de Michael Goldenberg, avec Christian Slater, Mary Stuart *Masterson, Pamela Segall, Josh Brolin*, Brian Tarantina, Debra Monk (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10*).

LE PROFESSEUR FOLDINGUE
Film américain de Tom Shadyac, avec Eddie Murphy, Jada Pinkett, James Coburn, Larry Miller, Dave Chappelle, John Ales (1 h 35).
VO : UGC *Ciné-cité les Halles, dolby*, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
BEAUTIFUL THING (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; *Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48* ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LE BEL ÉTÉ 1914 (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; *rés. 40-30-20-10*) ; UGC Danton, 6e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; *rés. 40-30-20-10*) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
CASINO (*) (A., v.o.) : Elysées Lincoln, *8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).*
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet *Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (*43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10*).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; *rés. 40-30-20-10*).
CRASH (**) (Can., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LE CRI DE LA SOIE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; *rés. 40-30-20-10*) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
DEAD MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DERNIÈRE DANSE *(A., v.o.) : UGC Ciné*cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-*20 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler*, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. *40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
DES NOUVELLES DU BON DIEU (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DINGO ET MAX (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e.
FLIPPER *(A., v.f.) : George-V, 8e.*
FRESA Y CHOCOLATE (Cub., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Lati*na, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon*, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HOMMES, FEMMES : MODE D'EMPLOI (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; *rés. 40-30-20-10*) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Miramar, *14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10)* ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, *20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).*
LE HUITIÈME JOUR (Fr.-Bel.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
I LOVE YOU... I LOVE YOU NOT... (Fr.-Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; *rés. 40-30-20-10*).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, 2e Programme (Brit., v.o.) : Epée de Bois, *5e (43-37-57-47).*
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : *Lu*cernaire, 6e (45-44-57-34).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MONDO *(Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).*
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.f.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
RICHARD III (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RIDICULE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, *6e* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
SMOKE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
THE CELLULOID CLOSET (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-*Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00)* ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10).
THE FALLS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
THE VAN (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; UGC *Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e* ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-*04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial*, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; *rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e* (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; 14-*Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).*
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ULTIME SOUPER (A., v.o.) : Gaumont *les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-*20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, *18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gau*mont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; *rés. 40-30-20-10*) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr.) : UGC *Forum Orient Express, 1er ; Epée de* Bois, 5e (43-37-57-47).
UN SAMEDI SUR LA TERRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, *6e (46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LES VOLEURS (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-*59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-La*zare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; *rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont* Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; *rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy*, 16e (42-24-46-24 ; *rés. 40-30-20-10*) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LA CHINOISE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
L'INQUIÉTANTE DAME EN NOIR (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
KES (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LUNE DE MIEL MOUVEMENTÉE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; rés. 40-30-20-10).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LES NEIGES DU KILIMANDJARO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE *(Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).*
SYLVIA SCARLETT (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; rés. 40-30-20-10).
THE SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, *5e (44-07-20-49).*
TORTILLARD POUR TITFIELD *(Brit.*, v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h.
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 20 h.
BELLE DE JOUR *(Fr.) : L'Entrepôt, 14e* (45-43-41-63) dimanche 18 h 30.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 19 h 30.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h.
BUTTERFLY KISS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-*30-20-10) dimanche 21 h 35.*
LE CHANTEUR DE MEXICO (Fr.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 16 h 05, 19 h 40.
CHUNGKING EXPRESS (H., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) samedi 15 h 45, 17 h 45, 20 h 30, 22 h 30.
CROOKLYN (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 17 h 40.
LES DAMNÉS *(*) (It.-A., v.o.)* : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 30.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 20.
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 13 h.
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-*54-46-85 ; rés. 40-30-20-10)* samedi 21 h 30.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 30.
L'ENFANT NOIR (Fr.-Gui.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 16 h.
FUNNY BONES (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 11 h 45.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 10.
L'INQUIÉTANTE DAME EN NOIR (A., v.o.) : *Mac-Mahon*, 17e (43-29-79-89) samedi 16 h 30, 19 h, 21 h 30, dimanche 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
KEY LARGO (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LITTLE ODESSA (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 21 h 15.
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 17 h 15.
LE MONOCLE RIT JAUNE : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 17 h 55, 21 h 30.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 19 h 30.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 18 h 20.
MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 30.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 05.
REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE SACRIFICE *(Fr.-Su., v.o.)* : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 16 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 20.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 10.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 16 h 15.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : *Images* d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 22 h.
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 15 h 50.
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 18 h.

FESTIVALS

AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Le Château de l'araignée, sam. 17 h ; Rashomon, sam. 19 h 05, dim. 16 h 20 ; La Forteresse cachée, dim. 14 h, mar. 13 h 45 ; La Légende du Grand Judo, dim. 21 h 45 ; Dodes'kaden, sam. 21 h, lun. 14 h 30, 17 h 05 ; Scandale, dim. 19 h 45 ; Le Duel silencieux, mar. 16 h 05.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). L'Homme qui en savait trop, sam. 18 h, 20 h 10, 22 h 15 ; A l'est de Shanghai, dim. 14 h 10, 15 h 50, 17 h 30, 19 h 10, 20 h 50, 22 h 30 ; Meurtre, lun. 13 h 50, 16 h, 18 h, 20 h 10, 22 h 15 ; L'Inconnu du Nord-Express, mar. 14 h 10, 16 h, 18 h, 20 h 10, 22 h 15.
ARNAUD DESPLECHIN CINÉASTE DE **NOTRE TEMPS**, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Vie des morts, lun. 19 h 45 ; La Sentinelle, lun. 21 h.
BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Sur les quais, sam. 16 h 05, 20 h 05 ; Reflets dans un œil d'or, dim. 14 h 05, 18 h 05 ; L'Homme à la peau de serpent, lun. 15 h 50, 19 h 55 ; Jules César en Egypte, mar. 13 h 50, 18 h 10.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Lumière Cannes, dim. 11 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION A LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Salé sucré, dim. 12 h ; Vive l'amour, mar. 12 h ; Chungking Express, lun. 12 h.
LE DÉCALOGUE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Le Décalogue 2, tu ne commettras point de parjure, lun. 14 h, 16 h 25, 18 h 50, 21 h 10 ; Le Décalogue 4, tu honoreras ton père et ta mère, mar. 14 h, 16 h 25, 18 h 50, 21 h 10 ; Le Décalogue 8, tu ne mentiras pas, sam. 16 h 25, 18 h 50, 21 h 10 ; Le Décalogue 10, tu ne convoiteras pas les biens, dim. 14 h, 16 h 25, 18 h 50, 21 h 10.
ERIC ROHMER, 14-Juillet Beaubourg, 3e *(42-77-14-55). Le Rayon vert*, sam. 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; Pauline à la plage, dim. 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; Le Beau Mariage, lun. 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 ; L'Ami de mon amie, mar. 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25.
L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Femme au gardénia, sam. *20 h 30, 22 h 10 ; La Femme* au portrait, dim. 20 h, 22 h ; Cape et poignard, lun. 20 h, 22 h ; Désirs humains, mar. 20 h, 22 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12 h 10.
FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Lady for a day, sam. 18 h 05 ; New York-Miami, dim. 16 h 05, 20 h 05 ; La Blonde platine, lun. 13 h 55, 18 h 05 ; Forbidden, mar. 16 h 10, 20 h 10.
LE GRAND CLASSIQUE DE LA SEMAINE (v.o.), Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20)*. Répulsion, lun. 11 h 50, mar. 11 h 50.
GRANDS ESPACES SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Pat Garrett et Billy the Kid, sam. 16 h 10, 18 h 20 ; La Horde sauvage, dim. 14 h, 16 h 45 ; Une corde pour te pendre, lun. 14 h, 16 h, 18 h ; La Charge héroïque, mar. 14 h, 16 h, 18 h.
HOLLYWOOD GAY (v.o.), *Action Christine*, 6e (43-29-11-30). La Corde, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Spartacus, dim. *14 h, 17 h 20, 20 h 40* ; Soudain l'été dernier, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Rivière rouge, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Maîtres de ballets, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; *Le Grand Boum, dim. 14 h, 15 h 40*, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Courts Métrages, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Quel pétard !, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 vo*leurs, une leçon, sam. 18 h, dim.* 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, *dim.* 19 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). La Pêche au trésor, dim. 12 h 10, mar. 12 h 10 ; Monnaie de singe, lun. 12 h 10.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), *L'Arlequin*, 6e (45-44-28-80). La Rue de la honte, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Le Héros sacrilège, dim. 13 h 50, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Cinq Femmes autour d'Utamaro, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Sœurs de Gion, mar. 13 h 50, *16 h 30, 19 h, 21 h 30.*
MODELES DU 7e ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Noblesse oblige, lun. 14 h 10, 16 h 10, 20 h, 22 h ; Le Pigeon, dim. 14 h 10, 16 h 10, 20 h, 22 h ; To be or not to be, sam. 16 h 10, 20 h, 22 h, mar. 14 h 10, *16 h 10, 20 h, 22 h.*
LA NUIT DES Y'A-T-IL (v.o.), Racine Odéon, 6e (43-26-19-68). Y a t-il un pilote dans l'avion ?, sam. 0 h ; Y'a-t-il enfin un pilote dans l'avion, sam. 2 h ; Y a-t-il un flic pour sauver la reine ?, sam. 4 h.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Fatherland, sam. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Biff Raff, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Regards et Sourires, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ladybird, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55). Un compagnon de longue date, sam. 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; Caravaggio, dim. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; Seul, avec Claude, lun. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15 ; Au-delà du bien et du mal, mar. 13 h 15, 15 h 30, 17 h 45, 20 h, 22 h 15.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Lola, une femme allemande, lun. 13 h 40 ; La Troisième Génération, mar. 21 h 30 ; L'amour est plus froid que la mort, mar. 15 h 10.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). *Les Ailes du désir, sam.* 19 h ; Alice dans les villes, lun. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Etat des choses, mar. 16 h 40 ; Paris, Texas, mar. 19 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Révisons nos classiques : Robin des Bois (1922), d'Allan Dwan, 16 h ; La Quatrième Alliance de dame Marguerite (1920), de Carl Theodor Dreyer, 19 h ; Torgus (1922), de Hanns Kobe ; *Dernier Avertissement (1929), de Paul* Leni, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Exotismes : Les Aventures extraordinaires de M. West (1924), de Lev Koulechov, 17 h ; Hiroshima mon amour (1958), *d'Alain Resnais, 19 h 30 ; L'His*toire d'Adèle H (1975), de François Truffaut, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Portraits de Berlin : la DEFA : Carrefour Schönhauser (1957, v.o. s.t.f.), de Gerhard Klein, 14 h 30 ; Génération 45 (1966-1990, v.o. s.t.f.), de Jürgen Böttcher, 16 h 30 ; Quelque part à Berlin (1946, v.o. s.t.f.), de Gerhard Lamprecht, 19 h ; *J'avais dix-neuf ans* (1968, v.o. s.t.f.), de Konrad Wolf, 21 h.
MARDI
Portraits de Berlin : la DEFA : Berlin au coin de la rue (1966-1972, v.o. s.t.f.), de Gerhard Klein, 14 h 30 ; Alerte au cirque (1954, v.o. s.t.f.), de Gerhard Klein, 16 h 30 ; Génération 45 (1966-1990, v.o. s.t.f.), de Jürgen Böttcher, 19 h ; Le Ciel partagé (1964, v.o. s.t.f.), de Konrad Wolf, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

Place de la Concorde (47-03-12-50)
DIMANCHE
Madame l'eau, de Jean Rouch, 15 h.
MARDI
Petit à petit (1970), de Jean Rouch, 17 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) *Films interdits aux moins de 16 ans.*

هكذا من الأصل

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

FEMME DE PASSIONS
Téléfilm de Bob Swaim, avec Brigitte Fossey (100 min). 365200
Au Cambodge, une femme chirurgien divorcée s'engage dans l'action humanitaire. Elle veut retrouver une amie disparue pendant la guerre civile...

22.25

MÉPRISE FATALE
Téléfilm d'Alan Metzger (95 min). 6047216
Une jeune divorcée passe quelques jours avec ses enfants au bord de la mer. Le mélange des tirages d'un laboratoire photographique va transformer leurs vacances en cauchemar...

0.00 Formule F 1.
Spécial Grand Prix d'Italie : analyse des essais et entretien avec le pilote en pole position.
0.35 Journal, Météo.

0.45 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.05 et 2.05, 2.45, 3.20, 4.30 TF 1 nuit. 1.15 et 2.15, 3.30, 4.40, 5.10 Histoires naturelles. 2.55 Nul ne revient sur ses pas. 5.00 Musique.

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Spécial animateurs. Avec Jean-Luc Reichmann, Bruno Solo, Sylvain Mirouf, Muriel Cousin, Florence Attali-Ranger, Gaël Leforestier. Au profit des Musicoliers (105 min). 788200

22.40

MICHEL BOUJENAH À L'OLYMPIA
Le petit génie.
Spectacle enregistré en décembre 1994 (90 min). 983823
0.10 Journal, Météo.
0.15 La 25e Heure.
Magazine. Le secret de l'enfant sauvage, de Linda Darmon (65 min). 7045359
1.20 Surf.
Epreuves françaises du Championnat du monde à Biarritz (40 min). 7821224

2.00 Bouillon de culture (rediff.) 3.05 Garibaldi [3/6] Feuilleton. 4.15 Eurocops. Silence, on tue. 5.05 Robin des bois junior.

France 3

20.50

▶ CHERCHEURS D'OR
Feuilleton [1/4].
La ruée vers l'or, de Marc Simenon (100 min). 781397
Un jeune écrivain français part à la découverte des chercheurs d'or dans le Grand Nord canadien. D'après Jack London.

22.30

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine [2/3] Vatican, de René-Jean Bouyer. 2. 1962 : la révolution dans l'Eglise, le concile (55 min). 39587
En 1958, trois mois après son élection, Jean XXIII convoque, à la surprise générale, un concile pour un "aggiornamento" (une remise à jour). Le conflit entre tradition et progrès provoque une fracture qui conduira au schisme de Mgr Lefebvre.
23.25 Journal, Météo.

23.50 Antony Santos. El Bachatos. De Frédéric Pelle. 0.45 Hondo. Série. Hondo et les cris de guerre. 1.35 Musique Graffiti (25 min).

Arte

20.45

LES CONFESSIONS DU CHEVALIER D'INDUSTRIE FELIX KRULL
Série [1/5] de Bernhard Sinkel, d'après le roman de Thomas Mann, avec John Moulder-Brown, Oliver Webe (55 min). 8673129
21.40 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien (60 min). 2247552

22.40

MUSIC PLANET
Magazine. Pop Galerie. Bryan Adams, de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (50 min). 8041485
Bryan Adams a commencé sa carrière dans les années 70 avec le groupe Sweeney Todd, avant de composer des chansons pour des interprètes tels que Joe Cocker, Tina Turner ou le groupe Kiss. Sa carrière solo lui procure un vif succès avant la consécration planétaire avec Everything I do, I do it for you.
23.30 Aimée
Téléfilm de Pedro James, avec Donald Sumpter (v.o., 110 min). 1341991
Les aventures et le procès d'un hors-la-loi qui a perdu sa fille, Aimée, d'un cancer à l'âge de cinq ans. Recueilli par un pasteur, il séduit sa femme.

1.20 En compagnie d'Antonin Artaud Film de Gérard Mordillat (1993, N., 90 min). 85116663

M 6

20.45

LE FLÉAU
Téléfilm de Mick Garris
[3/4] (86 min). 626200
[4/4] (87 min). 6923397
La communauté réunie par Mère Abigail envoie des espions à Las Vegas, devenu un véritable pandémonium sous l'emprise du cruel Randal Flagg.

0.05

HOMICIDE VOLONTAIRE
Téléfilm de Jerrold Freeman, avec Ken Olin (90 min). 1831576
Un homme et son épouse, enceinte de sept mois, sont agressés par un Noir dans un quartier de Boston. La mort de la jeune femme bouleverse la communauté blanche de la ville et réveille les tensions raciales. La police multiplie les descentes et les rafles...

1.45 Best of Dance. Musique. 3.15 Culture pub. Magazine. 3.40 E = M 6. Magazine. 4.30 La Saga de la chanson française. Documentaire. Jacques Brel (35 min). 5.25 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.30

OBSESSIONS MEURTRIÈRES
Téléfilm de Rick King (100 min). 177939
Le héros de « Code Quantum » (Scott Bakula) est aux prises avec une meurtrière...
22.10 Billard artistique.
22.55 Flash d'information.

23.05

ORIGINAL FUNK
Musique (54 min). 5825939
0.00 Le Journal du hard.
Magazine.
0.05 Leçons privées
Film classé X de Frédéric Lansac (1980, 83 min). 9354804
1.30 et 6.00 Tennis.
En direct. Demi-finales *messieurs de l'US Open* Flushing Meadow.
5.00 Boxe.
En direct. Réunion de Las Vegas. Championnat du monde lourd WBA : Mike Tyson (Etats-Unis)-Bruce Seldon (Etats-Unis) (102 min). 9051888

Radio

France-Culture
20.30 Photo-portrait.
Gilbert Costes, restaurateur et hôtelier.
20.45 Fiction.
Avignon 96. Enregistré le 14 juillet au musée Calvet. Les Figures de l'amour. Poèmes et proses de René Char.
22.35 *Musique : Opus.*
Acanthes fête ses vingt ans.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Alexandre Dumas (Un voyage à la lune). 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretiens avec *Jean Cayrol ; 3.35, Les camps de concentration ; 3.57, Abdelkader Alloula (Les Généreux) ; 5.55, Une femme dans le monde des hommes, George Sand à travers ses lettres (2).*

France-Musique
20.00 Opéra.
Donné le 1er août, à la Festspielhaus de Salzbourg, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Lorin Maazel : Elektra, de R. Strauss, Hildegard Behrens (Elektra), Karen Huffstodt (Chrysothemis), Léonie Rysanek (Clytemnestre), Kenneth Riegel (Egiste), John Bröcheler (Oreste).
22.45 Entracte.
23.05 *Le Bel Aujourd'hui.*
Concert donné le 30 avril à la Cité de la Musique, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez : Œuvres de Boulez, Birtwistle, Berio, Carter.

1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique.
Pablo de Sarasate. Concerto nº 1, de Saint-Saëns, par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Dutoit, Chung, violon ; Légende, de Wieniawski ; Caprice basque op. 24, de Sarasate, Vengerov, violon, Golan, piano ; *Fantaisie écossaise op. 46*, de Bruch, par la Philharmonie d'Israël, dir. Mehta, Perlman, violon ; Œuvres de Brahms, Lalo, Sarasate.

22.40 Da Capo. Œuvres de Haydn, Beethoven, Tchaïkovsky, Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 Julie Lescaut : Ruptures.
21.30 TéléCinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Concert : Jean Ferrat. (90 min).

Planète
20.35 Pour relations sincères et durables.
21.25 Les Prairies sous-marines. La Méditerranée.
21.55 Les Monstres de nos cauchemars.
22.45 Des cyborgs et des hommes.
23.35 D'un pôle à l'autre. [6/8] Plaines, navires et trains.

Paris Première
20.00 Golf en capitale.
20.30 Festival des arts martiaux.
22.35 Concert : Guns N'Roses. Enregistré à l'Hippodrome de Vincennes, en 1992 (165 min). 81636216

France Supervision
20.30 Concerts à Edimbourg. Enregistrés dans la bibliothèque Signet d'Edimbourg (70 min).
21.40 Cap'tain Café.
22.40 Bossa nova. De Walter Salles.
23.40 Canoë-kayak.
1.10 Karting (90 min).

Ciné Cinéfil
20.45 Le Club.
22.05 Le Meilleur du cinéma britannique. Les grands destins.
22.30 Le Meilleur du cinéma britannique. Sport et cinéma.
23.00 Les Mines du roi Salomon ■ ■
Film de Robert Stevenson (1937, N., v.o., 80 min) 2236179

Ciné Cinémas
20.30 Martin Beck : Roseanna. Téléfilm [1/6] de Daniel Alfredson (100 min) 7180397
22.10 Movie Show : Julia Roberts.
22.30 Movie Show : Nicolas Cage.
23.00 *Mort un dimanche de pluie* ■ Film de Joël Santoni (1986, 105 min) 55483216

Série Club
20.45 Gerry Anderson : la légende.
21.30 Cosmos 1999 : Projetés dans l'espace.
23.10 Code Quantum. La main droite du seigneur.
0.00 Panique aux Caraïbes. Le fil d'Ariane.
0.45 Edouard et ses filles (50 min).

Canal Jimmy
21.00 Earth Two. Le projet Eden.
21.55 Friends. Celui qui rêve par procuration.
22.15 Chronique californienne.
22.20 T'as pas une idée ? Invitée : Sapho.
23.20 Le Fugitif. L'obsession.

Eurosport
20.00 Les Jeux de l'extrême 96.
21.00 Course de camions.
22.00 Pole position.
23.00 Boxe.
0.00 Athlétisme (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR
0.25 *La Bête de guerre.* Film de Kevin Reynolds (1988, 105 min). Avec Georges Dzundza. *Aventures.*

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

TF 1
12.50 A vrai dire. Magazine.
12.52 Journal, Météo.
13.15 F 1 à la une.
En direct de Monza. Grand Prix d'Italie. *14.00, départ de la course ;* 15.20, podium (140 min). 1249040
15.35 Vidéo gag.
15.50 Les Dessous de Palm Beach. Série.
16.45 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains.
Les vacances de l'amour.
19.00 7 sur 7.
Invité : Lionel Jospin (60 min). 6428
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

TENUE DE SOIRÉE ■ ■ ■
Film de Bertrand Blier (1985, 84 min). 870359
Un film d'amour et de tendresse sous la « provocation ». Des acteurs exceptionnels.
22.15 Ciné dimanche.

22.30

LES SURVIVANTS ■
Film de Frank Marshall (1992, 125 min). 8382717
En octobre 1972, un avion militaire transportant l'équipe de rugby de Montevideo s'écrase dans la cordillère des Andes. Trente-deux survivants luttent contre la soif, la faim et un froid terrible. D'après un fait divers.
0.40 Journal, Météo.
0.50 Concert : La Périchole.
Enregistré à Compiègne (125 min). 54033373

2.55 et 3.35, 4.35 TF 1 nuit. 3.05 Nul ne revient sur ses pas. 3.45 et 5.00 Histoires naturelles. 4.45 Musique.

France 2
12.58 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin.
Le monde est à vous avec France Gall.
15.05 L'Homme à la Roll's.
15.55 Dimanche Martin.
L'école des fans avec Frédéric François.
16.50 Cousteau. [2/2].
17.50 et 5.10 Stade 2.
Moteurs ; Voile ; Football ; Cyclisme ; Grand Prix d'athlétisme ; Basket-ball ; Rugby ; Tennis.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour.
Invités : D. Lavanant et M. Blanc.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

URGENCES
Série.
La Saint Valentin ; Soirée d'anniversaire, de James Hayman (105 min). 838205

22.35

▶ LE CONVOI
Documentaire de Patrice Chagnard. Présenté par Philippe Léotard (90 min). 866158
0.05 Journal, Météo.
0.15 Musiques au cœur.
Une clé de sol en or. Michel Plasson (2e partie). Concert du Cycle des jeunes chanteurs et solistes français. Œuvres de Berlioz, Donizetti, Offenbach, Bellini, Falla (75 min). 7081151

1.30 Fort Boyard (rediff.). 3.00 Savoir plus santé (rediff.). 3.55 Trois Mousquetaires à Shanghai. 4.45 Nomades à la verticale.

France 3
11.48 Télévision régionale.
12.33 Journal.
13.00 Keno.
13.05 Lignes de mire.
14.00 Faut pas rêver (rediff.).
15.00 Matlock. Série.
15.50 Sport dimanche.
Tiercé, en direct de Vincennes ; 16.15, Cyclisme : Tour de l'Avenir ; 16.40, Cyclisme : Tour d'Espagne.
17.55 Strip-tease.
Six cents châteaux ; Tour de France ; Guerre froide ; Un amour de bronze.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Y a pire ailleurs.
20.15 Mr. Bean.
Divertissement.

20.50

▶ CHERCHEURS D'OR
Feuilleton [2/4].
La roue de la chance, de Marc Simenon (100 min). 657330
22.30 Dimanche soir.
Invité : François Bayrou.
23.20 Journal, Météo.

23.45

AU BONHEUR DES DAMES ■
Film de Julien Duvivier d'après Zola avec Dita Parlo, (1929, N., muet, 148 min). 4195243
Une orpheline vient à Paris chez son oncle, petit commerçant au bord de la faillite à cause de la concurrence d'un grand magasin. La jeune fille y est engagée comme vendeuse. Le patron, Octave Mouret, responsable de la ruine de son oncle, la remarque.

1.10 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième
14.00 L'Esprit du sport. Invité : Kelly Slater, champion du monde de surf. 15.00 Teva. 16.00 Les Nouvelles Aventures de Vidocq. Série.
17.00 Le Sens de l'Histoire.
Les grandes batailles de la République : l'avortement.
Témoignages et images d'archives autour de la loi du 29 décembre 1974 qui a légalisé l'avortement.
18.30 Va savoir. Les hommes du Tour.

Arte
19.00 Premiers Comiques.
Robinet aviateur (1911) ; Little Moritz demande Rosalie en mariage (1911) ; Boireau spadassin (1913) ; *Madame Cenkilos a chaud* (1910, 30 min). 9427
19.30 Maestro. Magazine. Leonard Berstein : concerts pour les jeunes. Qu'est-ce qu'un mode ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York (60 min). 9021
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

CLÉOPÂTRE ■ ■
Film de Joseph L. Mankiewicz avec Elizabeth Taylor, Richard Burton (1963, v. o., 240 min). 99450494
Pour reprendre le trône d'Egypte, Cléopâtre séduit Jules César, le conquérant romain. Après l'assassinat de César, Marc Antoine devient l'amant de Cléopâtre. Superproduction historique qui coûta une fortune (les péripéties du tournage furent tout un roman) et qui est plutôt une méditation sur la politique et le pouvoir qu'un film à grand spectacle. Une œuvre très surfaite, dont le réalisateur garda un souvenir cuisant, mais qui est présentée dans sa version intégrale et originale sous-titrée. A voir ou à revoir aussi pour le couple Taylor-Burton.

0.40 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Jean Malaquais ; Alain Kirili, sculpture et jazz ; le voyage des comédiens ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : P comme professeur (2) (rediff., 60 min). 7617644 1.40 Le Canapé rouge. Dialogues burlesques sur canapé. Série. 2.10 French and Saunders go to the Movies. Série [2/2] de Bob Spiers, avec Dawn French, Jennifer Saunders (v.o., rediff., 30 min). 5944828

M 6
12.40 Ma sorcière bien-aimée. Série.
13.15 Confusion tragique
Téléfilm de Waris Hussein, (179 min). 84834578
16.35 Téléséries.
Aux frontières du réel.
17.20 Commissaire Flemming : échec à la reine
Téléfilm de Lise Hofmann (87 min). 2547953
18.55 Models Inc.
Amour, toujours. Série.
19.50 Génération Net.
Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 1.05 Sport 6.

20.45

ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Reportages : les enfants du paradis ; Brasilia : la Mecque des allumés ; Etats-Unis : les mères courage ; les reines du muscle (125 min). 572514
22.50 Culture pub.
Spécial US.

23.30

MILLE DÉSIRS
Téléfilm de Francis Leprince, avec Kimballee Chivers, Maria Louys (91 min). 1713882
Une jeune femme connaît le succès avec la parution de son premier livre, un roman érotique édité par son mari. Une journaliste - ou prétendue telle - prétexte une interview pour la rencontrer. Quelles sont ses intentions réelles ?

1.20 Best of 100% nouveautés. Musique. 2.50 Sea, Sex and Sun. Documentaire. 3.45 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf. 4.35 Tahiti et ses îles de rêve. Documentaire. 5.40 Boulevard des clips. Musique.

Canal +
▶ *En clair jusqu'à 14.05*
12.20 Flash d'information.
12.30 C Net. Magazine.
12.45 Le Vrai Journal.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 et 15.05, 16.40, 17.50, 19.25 Dimanche en famille (20 min). 2323309
14.25 Babylon 5. Série.
15.20 Tennis. US Open.
16.20 Les Simpson.
▶ En clair jusqu'à 18.00
16.55 National Geographic.
Documentaire. Okavango, un paradis sauvage, de Tim Liversedge (65 min). 5870514
18.00 Prince Noir ■
Film de C. Thompson (1994, 85 min). 6224999
▶ En clair jusqu'à 20.00
19.35 Flash d'information.

19.45

FOOTBALL
En direct. Championnat de France (6e journée) : Nice-Bordeaux. 20.00, coup d'envol (60 min). 5586934
Difficile déplacement girondin chez des Niçois déjà en difficulté.
20.45 Flash d'information.

22.00

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi.
Tennis : finale messieurs de l'US Open *Flushing Meadow* (300 min). 98531934
Les organisateurs de Flushing Meadow auront tout osé pour obtenir une finale (Pete Sampras- Andre Agassi) 100 % américaine et prometteuse d'Audimat. Le comité chargé d'attribuer les têtes de série n'a pas hésité à modifier l'ordre de l'officiel classement ATP, provoquant ainsi la colère des joueurs.

Radio

France-Culture
20.30 Atelier de création radiophonique.
Ruines et palanquins, par Salam Al-Kindy et René Farabet.

22.25 Poésie sur parole. De lointains voyages... (6).
22.35 Le Concert.
Enregistré le 13 juillet au centre Acanthes à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Récital Claude Helffer. Œuvres de Debussy, Schoenberg, Boucourechliev, Xenakis.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières ; Rub a dub dub ; Rémanences ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique
20.05 Voix souvenirs.
Mario del Monaco, ténor : *L'Africaine : O Paradis (Air de* Vasco, acte 4), de Meyerbeer ; Turandot : Nessun dorma (Calaf, acte 3), de Puccini, par l'Orchestre symphonique de Milan, dir. Argeo Quadri, (enregistré en novembre 1948) ; Œuvres de Mascagni : Cavalleria Rusticana : Sicilienne (Turridu), par l'Orchestre symphonique de Milan, dir. Tomaso Benintende-Neglia, (enregistré en juillet 1952) ; Cavalleria Rusticana : *Mamma, quel vino è generoso* (air de Turridu), par l'Orchestre symphonique de Milan, dir. Argeo Quadri, (enregistré en décembre 1951) ; Œuvres de Bizet.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales.
1. Variations transversales : Œuvres de Reynaud, Horn, Mâche, Schaeffer, traditionnelle de Chine ; 2. Les Magiciens de la Terre : Œuvres traditionnelles d'Irak, d'Iran. 3. Déclic : Meredith Monk ; 4. Chansons : Cocasseries, de Georgius ; 5. Le jazz probablement : Ray Draper, Howard Johnson, Bob Stewart et Michel Godard, tubas.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.00 Soirée lyrique.
La flûte enchantée, de Mozart, par the Monteverdi Choir et the English Baroque Soloists, *dir.* Gardiner, Schade (Tamino), Œlze (Pamina), Finley (Papageno), Backes (Papagena), Sieden (La reine de la nuit), Peeters (Sarastro), Roth (L'officiant), Pepper (Monostatos).

22.35 Soirée lyrique... (Suite. Œuvres de Rossini, Gluck, Chabrier. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.00 7 sur 7.
21.00 Télescope.
21.55 Météo des cinq *continents.*
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Femme flic ■ Film d'Yves Boisset (1979, 105 min) 39472717
0.15 Caisse Express.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Millénium. [10/10] Quelles valeurs pour l'avenir ?
21.30 Les Parois de la mémoire. [4/6] La face nord de l'Eiger.
22.00 La Libération de Paris.
22.30 Portraits d'Alain Cavalier : La Fleuriste.
22.45 Zanskar, les écoliers de l'Himalaya.
23.40 Zoo : état des lieux. [5/6] Suites et conséquences.

Paris Première
21.00 Dracula ■ ■ Film de Francis Ford Coppola (1992, v.o., 125 min) 65949859
23.05 Dracula et les femmes ■ Film de Freddie Francis (1969, v.o., 90 min) 1356408

France Supervision
20.30 Le Nombril du monde Film d'Ariel Zeitoun (1993, 145 min) 73420798
22.55 *Around Jazz :* Laurent de Wilde.
23.55 Ski nautique.
1.20 Concert : Edgar Winter (90 min). 15776354

Ciné Cinéfil
20.30 Un homme doit mourir ■ Film de George Seaton (1962, N., v.o., 95 min) 7145224
22.05 La Guerra Gaucha ■ Film de Lucas Demare (1942, N., v.o., 90 min) 5114682
23.35 L'Etrange Madame X ■ ■ Film de Jean Grémillon (1951, N., 90 min) 8704836

Ciné Cinémas
20.30 Le Gang ■ Film de Jacques Deray (1977, 100 min) 7157068
22.10 XTRO 2 ■ Film de Harry Bromley Davenport (1990, v.o., 90 min) 5115311
23.40 Les Moissons de la colère ■ Film de Richard Pearce (1984, v.o., 105 min) 98953408

Série Club
20.45 La Famille Addams. On va tous à l'école.
21.15 Ici Interpol. The Angola Brights.
21.40 Histoires vraies. The Churchill Club.
22.05 Le Choix de... Claire.
22.30 Jake Cutter. Les aventures du Sultan.
23.15 Code Quantum. Le défi est lancé.
0.10 Gerry Anderson : La légende.
0.55 Cosmos 1999 (45 min).

Canal Jimmy
20.00 Seinfeld. L'enfant bulle.
20.30 Dream On. Tellement drôle que j'ai oublié de rire.
20.55 Le Meilleur du pire.
21.25 Father Ted. La grande tombola.
21.50 La Semaine sur Jimmy.
22.05 New York Police Blues. Episode nº 65.
22.55 Destination séries.
23.25 Friends. Celui qui rêve par procuration.
23.50 Batman. Deux épisodes : Un coup tordu. Le dernier coup d'Archer.

Eurosport
16.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne (2e étape) : Valence - Cuenca (205 km, 30 min). 882601
20.00 Voitures de tourisme.
21.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Monterey (Californie, 150 min). 9202476

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 La Nuit des juges. Film de Peter Hyams (1983, 115 min). Avec Michael Douglas. *Drame.*
22.25 Les Proies. Film de Don Siegel (1971, 105 min). Avec Clint Eastwood. *Suspense.*
0.25 Poil de Carotte. Film de Julien Duvivier (1932, N., 90 min). Avec Robert Lynen François. *Drame.*

TMC
20.35 Black mic-mac 2. Film de Marco Pauly (1988, 80 min). Avec Eric Blanc. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi.*
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-*Multimédia* ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ *Sous-titrage spécial* pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 1996

Labyrinthomania

par Alain Rollat

AU DIABLE les simples d'esprit ! Le royaume de Dieu ne leur appartient plus. Vive les compliqués de l'âme ! Gloire aux méandreux, aux tortueux et autres faiseurs de nœuds ! Voici venu le temps des errements initiatiques, des ambages salutaires et des culs-de-sac rédempteurs. Ainsi le proclame la labyrinthologie, cette nouvelle religion qui s'est révélée, vendredi soir 6 septembre, sur France 2, dans le temple de « Bouillon de culture », et dont Bernard Pivot s'est fait le prophète. Son dogme est à la portée de tous : la vie est complexe, donc la vie est labyrinthique. A bas les adeptes du simplisme géométrique, selon lesquels la ligne droite reste le plus court chemin de l'homme à lui-même ! Le destin de l'homme est désormais d'assumer sa condition labyrinthale.

Le grand maître de la labyrinthologie à la française sera Jacques Attali. Conduit à la méditation spirituelle après s'être, tel Icare, brûlé les ailes au soleil mitterrandien en prétendant s'affranchir des arcanes élyséens, l'ancien conseiller spécial de la présidence de la République affirme avoir découvert la pierre philosophale en faisant la navette entre le labyrinthe d'Internet et celui du roi Minos, construit en Crète, justement, par Dédale, le père d'Icare, et où sévissait le terrible Minotaure, ce monstre qui dévorait tous ceux qui s'y aventuraient.

Fort de son expérience personnelle, Jacques Attali en est arrivé à la conclusion que tout, dans la vie, n'est que détours, contours, carrefours, bifurcations, impasses, et que, pour l'humanité, le chemin de la sagesse passe par l'exploration reposante de ce labyrinthe universel plutôt que par cette folle course en ligne droite qui provoque tant de carambolages planétaires. L'enjeu n'est pas mineur.

Au-delà des développements ludiques qu'elle connaîtra sous la forme de jeux vidéo, cette option propose une rupture magistrale avec le siècle des Lumières, qui fit naguère le choix philosophique de la vision rationnelle du monde.

En tant qu'ancien secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine s'est rallié à cette entreprise de réhabilitation de l'art labyrinthique en insistant sur le rôle messianique d'un François Mitterrand proche, à ses yeux, de Thésée, qui tua le Minotaure. Requis en qualité d'expert en nœuds (faut-il les trancher ou les dénouer ?), un spécialiste de la géométrie des labyrinthes, Patrick Conty, eut le culot de murmurer que la trouvaille de Jacques Attali n'en était pas vraiment une, puisqu'on la trouve dans le bric-à-brac ésotérique du New Age déballé depuis longtemps aux Etats-Unis.

Quant à l'académicien Jean Dutourd, venu là pour célébrer la ligne droite dans le droit fil gaullien, il dut bien admettre que la démarche du fondateur de la Ve République n'avait pas été exempte de zigzags.

Patience ! Pour peu qu'ils ne s'embrouillent pas dans le dédale de leur pensée, ces savants modernes rencontreront Ariane sur Internet et, grâce à sa bobine, ils finiront bien par redécouvrir la lune.

M. Mancel accuse l'entourage de M. Juppé de chercher à le déstabiliser

Le secrétaire général du RPR dément être mêlé aux « affaires » parisiennes

BEAUVAIS
de notre envoyée spéciale

La prochaine publication d'un rapport de la chambre régionale des comptes de Picardie sur la gestion du conseil général de l'Oise, présidé depuis 1985 par Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, ne laisse pas indifférent l'Hôtel Matignon. Ce rapport en est au stade des observations provisoires, communiquées en juin à M. Mancel, qui dispose de deux mois pour y répondre. Effectué dans le cadre du contrôle périodique des collectivités publiques, il porte sur la période 1988-1992 et devrait évoquer, entre autres, les mécanismes d'attribution des marchés du département et sa politique de communication. Selon l'entourage de M. Mancel, il n'y a rien, dans le rapport provisoire, qui puisse justifier qu'on rapproche des « affaires » la gestion du département.

Si le conseil général, en tant que tel, n'avait pas été contrôlé, deux organismes présidés par M. Mancel – l'Agence de développement de l'Oise (ADO) et l'OPAC de l'Oise – *ont fait l'objet de rapports de la* chambre régionale des comptes, respectivement, en novembre 1992 et en mars 1994. L'ADO, chargée des interventions économiques du département, s'était vu reprocher de verser *des « subventions indirectes »* à certains organismes, *« sous couvert d'études »*. Elle attribuait aussi à son personnel dirigeant, dont Eric Woerth, maire de Chantilly (Oise) depuis 1995 et conseiller parlementaire d'Alain Juppé, des indemnités jugées indues par la chambre, qui dénonçait aussi l'absence de mise en concurrence des entreprises chargées de la communication et de la promotion du département à l'étranger. L'ADO a été dissoute à la suite de ce rapport, pour tenir compte des remarques de la chambre, précise-t-on au conseil général.

Sur l'OPAC, la chambre relevait aussi des pratiques aboutissant à *fausser la concurrence entre les entreprises*, souvent au profit d'entreprises amies, comme celle que présidait un conseiller général RPR, Max Brézillon, avant de la céder au groupe Bouygues. Selon le chef de file de l'opposition socialiste au conseil général, Georges Becquerelle, cette entreprise bénéficie aussi de nombreux marchés de construction du département et pourrait de nouveau être dénoncée par le rapport dont la publication est attendue au mois d'octobre.

« CROCHE-PIEDS »

« Aucun de ces deux rapports n'a donné lieu à des suites judiciaires », souligne M. Mancel, qui admet qu'*« il y a certainement, dans l'entourage d'Alain Juppé, des gens qui souhaitent* [lui] *faire un croche-pied »*, mais ne sait pas *« d'où viendra le coup »*. Les déclarations de Michel Pacary, affirmant avoir versé des commissions au RPR à l'occasion de marchés passés par le conseil général de l'Oise, relèvent, selon M. Mancel, de l'entreprise de déstabilisation dont il est l'objet.

Si tel était le cas, ceux qui *cherchent à le faire trébucher en « faisant un amalgame entre le département de l'Oise et les affaires parisiennes »*, selon ses propres termes, ne manquent pas de matière. Louise-Yvonne Casetta, trésorière officieuse du RPR, mise en cause dans l'affaire des HLM de Paris, est passée par Beauvais avant d'occuper un poste administratif au RPR : en 1987, elle a été chargée, en tant que directeur adjoint de l'ADO, de l'implantation des entreprises dans le département de M. Mancel, qui affirme que ces fonctions *« n'ont jamais eu pour objet de préparer son entrée au RPR »*.

Toujours dans l'Oise, un des proches du secrétaire général du RPR n'est autre qu'Edouard de Ribes, président de la Banque Rivaud, réputée proche du RPR, et qui a fait l'objet, le 8 août, d'une perquisition effectuée par les services fiscaux (*Le Monde* du 15 août). M. de Ribes est conseiller municipal d'une petite commune de l'Oise. *« C'est à ce titre que je le connais depuis très longtemps, mais je n'ai aucun lien avec la banque Rivaud, si ce n'est d'y avoir un compte. Si cet établissement est le banquier du RPR, ce n'est pas par mes soins »*, prévient M. Mancel, qui affirme entretenir avec M. Juppé des relations de *« confiance totale et réciproque »*.

Pascale Sauvage

L'Assurance-maladie veut réaliser 5 milliards d'économies en 1996

LA CAISSE nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) doit se prononcer, mardi 10 septembre, sur un plan d'économies de près de 5 milliards de francs pour 1996. Ces mesures s'incrivent dans le cadre d'un plan de redressement de la branche maladie de la « Sécu », dont le déficit atteindra environ 35 milliards à la fin de l'année. Le gouvernement, qui a fixé à 2,1 % cette année le taux maximum de progression des dépenses de médecine de ville, veut tout faire pour que cet objectif soit respecté par les professionnels de santé. Pour sa part, il a décidé une forte hausse des taxes sur le tabac et l'alcool, qui devrait procurer des recettes supplémentaires aux caisses en 1997.

Dans une lettre adressée récemment au nouveau président (CFDT) de la CNAMTS, le ministre des affaires sociales Jacques Barrot précisait que les résultats du premier semestre étant *« préoccupants »* et qu'il convenait d'être *« particulièrement vigilants »*. Il jugeait *« indispensable que, dès le mois de septembre, soient prises les initiatives nécessaires pour corriger cette dérive »* et traçait quelques pistes : baisse de la valeur de certains actes médicaux, meilleur usage des médicaments, *renforcement des contrôles des* caisses...

Les services de la CNAMTS sont parvenus à un plan qui permettrait à la « Sécu » de réaliser 4,8 milliards d'économies sans toucher au niveau des remboursements des assurés. Plus d'1,2 milliard proviendraient de la baisse ou de la suppression de la cotation de certains actes de cardiologie (phono et mécanogramme, échocardiogramme), de gastro-entérologie (endoscopies), de radiologie, d'hémodialyse ou d'ophtalmologie (chirurgie de la cataracte).

DÉCISIONS « ARBITRAIRES »

Plus de 300 millions pourraient être dégagés sur les actes de biologie en baissant la cotation du dépistage de l'hépatite C et des examens microbiologiques des urines. Pour la CNAMTS, près de 1,7 milliard pourraient être économisés, grâce à la prescription de médicaments génériques et des produits les moins chers dans chaque classe thérapeutique, et par un contrôle plus strict du respect des indications prévues par l'*autorisation de mise sur le marché*. La baisse des tarifs de nombreuses prothèses facturées par les médecins à la « Sécu » – domaine où les scandales sont fréquents – rapporterait 427 millions.

L'Assurance-maladie a engagé un bras de fer avec les ambulanciers, qui ont manifesté ces derniers jours à *Albi, Angers et Nantes pour protester* contre sa décision, prise en application d'arrêts de la Cour de cassation, de limiter les remboursements des transports sanitaires à certains malades. La CNAMTS évalue l'économie possible à 600 millions. Les cliniques privées seraient également mises à contribution à hauteur de 923 millions. Les pouvoirs publics leur ont octroyé une enveloppe de 36 milliards (hors honoraires des praticiens) pour 1996. Les tarifs des dialyses seraient, par exemple, réduits (340 millions d'économies) et les forfaits pour la chirurgie ambulatoires revus à la baisse.

Pour le président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privés (FIEHP), Louis Serfaty, de telles décisions, précédées d'aucune négociation, seraient *« arbitraires »* et *« inacceptables »*, même s'il se dit *« conscient de la nécessité de faire des économies »*. De son côté, le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) déclare au *Quotidien du médecin* de jeudi, qu'*« il ne serait pas étonnant que le gouvernement nous impose, via les caisses, des mesures drastiques et agressives »*. Si l'on propose aux médecins une *« révision unilatérale de la nomenclature, il est évident que nous nous y opposerons, et il ne pourra alors y avoir d'accord conventionnel »*, prévient Claude Maffioli. Dans ce contexte, les négociations *caisses-médecins*, qui doivent reprendre courant septembre, s'annoncent très difficiles.

Jean-Michel Bezat

Des islamistes extrémistes renoncent à se réunir à Londres

LONDRES
de notre correspondant

Le « Rallye pour la renaissance » islamique, qui devait avoir lieu à Londres dans un stade couvert dimanche 8 septembre à l'instigation du mouvement Al Muhajiroun (*« L'émigrant »*), a été annulé vendredi. Les organisateurs ont annoncé qu'ils n'étaient pas en mesure de financer les importantes mesures de sécurité rendues nécessaires par la nature de cette réunion, qui avait suscité une vive polémique. Al Muhajiroun, au contraire, a affirmé que les pressions du ministère de l'intérieur et de la presse étaient responsables de cette annulation. Ce « Rallye » se voulait la continuation de manifestations militantes organisées au stade de Wembley en 1994 et à Trafalgar Square en 1995.

Le Home Office, après avoir déclaré qu'il n'avait pas le pouvoir d'interdire la manifestation, avait mis en garde ses organisateurs contre toute apologie du terrorisme. D'autant que Al Muhajiroun avait annoncé la participation par le biais de messages télévisés, de personnalités liées au terrorisme, comme Sheikh Omar Abdel Rahman, emprisonné aux Etats-Unis pour son implication dans l'attentat du World Trade Center, et d'Oussama Ben Laden, dissident saoudien réfugié en Afghanistan. Plusieurs pays musulmans, comme l'Algérie et l'Egypte, avaient vivement protesté contre la tenue de cette réunion.

Al Muhajiroun est un groupuscule qui a fait scission du mouvement islamiste Hezb ut Tahrir. Son chef, Sheikh Omar Bakri, d'origine syrienne, est partisan de l'application de la sharia (la loi islamique) et de l'instauration du califat, de l'Etat islamique unique, non seulement en terre d'Islam, mais dans le monde entier.

« L'IDÉOLOGIE SUPRÊME »

Interrogé récemment par *Le Monde*, il affirmait son intention *« de faire flotter le drapeau de l'Islam sur le 10, Downing Street et sur l'Elysée »*. L'Islam est, selon lui, *« l'idéologie suprême »* face à un Occident décadent et tous les dirigeants actuels des pays musulmans, sans aucune exception, ne sont que des *« fantoches de l'Occident »*.

De tels propos inquiètent les musulmans modérés vivant au Royaume-Uni, d'autant qu'Omar Bakri est un personnage controversé. Plusieurs mouvements islamistes, comme l'Ennhadha tunisien, le FIS algérien ou les Frères musulmans ont pris leurs distances avec Al Muhajiroun. Parlant au nom d'Ennhadha, Mokhtar Badri nous a déclaré que le chef de son organisation, Rachid Ghannouchi, n'avait pas été invité au « Rallye » et que, de toute manière, il n'y serait pas allé car *« nous sommes en désaccord complet avec Omar Bakri. Il est contre la démocratie, nous sommes pour. Il parle comme s'il vivait dans un Etat islamique il y a cinq ou six siècles »*. Selon lui, le chef d'Al Muhajiroun a menti en affirmant avoir reçu des messages de soutien de personnalités comme Ali Belhadj, le dirigeant du FIS actuellement en prison et que même sa famille ne peut voir.

En fait, peu représentatif, recrutant ses partisans dans une fraction de la jeunesse musulmane londonienne, Al Muhajiroun semble surtout compter sur le bruit que fait la presse autour de ses déclarations et de ses initiatives pour faire parler de lui.

Patrice de Beer

Tirage du *Monde* daté samedi 7 septembre 1996 : 515 263 exemplaires.

Dans « Le Monde diplomatique »

Le Monde diplomatique de septembre propose notamment quatre dossiers. Le choc social (avec des articles de Claude Julien, Loïc Wacquant et Bernard Cassen) ; Une enquête sur le vagabondage des déchets toxiques en Europe (Jean-Loup Motchane et Michel Raffoul) ; Le Proche-Orient face à l'intransigeance israélienne (Wendy Kristianasen Levitt et Alain Renon) ; Les Balkans hier et aujourd'hui (Paolo Raffone et les bonnes feuilles d'un livre de John Reed).

Figurent entre autres articles au sommaire : Au cœur de la domination masculine ; Splendeurs et misères du « fast-foot » en Seine-Saint-Denis ; Faut-il regretter le service militaire ? Peurs et fascinations corses ; L'instinct de résistance des Réunionnais ; La France et l'Algérie entre brouilles et complicités...

En vente chez votre marchand de journaux. 22 F.